

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE	9
3	CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE	67
4	INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD	141
5	DÉMARRAGE ET CONDUITE	183
6	EN CAS D'URGENCE	269
7	ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE	281
8	PROGRAMMES D'ENTRETIEN	331
9	ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	357
10	INDEX	363

SECTION 1

INTRODUCTION

• INTRODUCTION	4	• NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE	8
• Avertissement de capotage	4	• CHANGEMENTS/MODIFICATIONS AU	
• COMMENT UTILISER CE GUIDE	6	VÉHICULE	8
• AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE	8		

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi un Jeep^{MD} Liberty et nous vous souhaitons la bienvenue dans notre grande famille mondiale.

Voici un véhicule utilitaire spécialisé, conçu pour rouler à la fois sur route et en mode tout-terrain. Il peut aller à des endroits et effectuer des tâches pour lesquelles des véhicules traditionnels à deux roues motrices n'ont pas été conçus. Toutefois, sa conduite et sa maniabilité sur route vous donneront des sensations différentes de celles que vous avez connues avec d'autres véhicules; prenez donc le temps de vous familiariser avec votre véhicule.

Le véhicule utilitaire à deux roues motrices a été conçu pour conduite sur

route seulement. Il n'est pas destiné à la conduite tout-terrain ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à quatre roues motrices.

Veillez lire attentivement ce manuel avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de vous familiariser avec toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction et l'embrayage de la transmission et de la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur diverses surfaces de roulement. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Quand vous conduisez en mode tout-terrain ou quand vous faites travailler le véhicule, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de lui faire contourner les lois de la nature. Où que vous soyez au

volant de votre véhicule, respectez toujours les lois fédérales, provinciales ou locales qui peuvent prévaloir.

Comme pour tout autre véhicule de ce type, si vous ne manœuvrez pas correctement ce véhicule, vous risquez une perte de maîtrise et un accident. Assurez-vous de lire les conseils de conduite sur route et hors route à la section 5 du présent manuel.

Avertissement de capotage

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol plus élevée, un centre de gravité plus élevé et une voie plus étroite que de nombreuses voitures de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type tout-terrain. Mais quel que

soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon insouciante et non sécuritaire, il est sujet à une perte de maîtrise. En raison de son centre de gravité plus élevé et de sa voie plus étroite, ce véhicule peut, si son conducteur en perd la maîtrise, capoter alors que d'autres ne le feront pas.

Ne tentez pas de virage serré, de manœuvres brusques ou toute autre manœuvre de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de la maîtrise du véhicule. Si vous ne faites pas preuve de prudence dans la conduite de votre véhicule, vous risquez un accident, un capotage, ainsi que des blessures graves, voire mortelles. Conduisez prudemment.



80161010

Étiquette d'avertissement de capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves, voire mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. En fait, le gouvernement américain estime que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire le nombre de blessures invalidantes chez quelque 2 millions de personnes au cours de la

même période. Dans le cas d'un capotage, une personne qui n'a pas bouclé sa ceinture court beaucoup plus de risques de mourir que celle qui l'a bouclée. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

Le présent guide a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes. Il a pour objet de vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre nouveau véhicule. Il est accompagné d'un livret de renseignements sur la garantie et d'autres documents à l'intention de l'automobiliste. Nous vous prions de lire attentivement ces documents. Le respect des directives et des recommandations qui s'y trouvent vous aidera à utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

INTRODUCTION

NOTA : Une fois la lecture du guide complétée, ce dernier devrait être rangé dans votre véhicule à des fins de consultation et y demeurer lors de la vente du véhicule afin que le nouveau propriétaire puisse obtenir toute l'information concernant les avertissements relatifs à la sécurité.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que

c'est le constructeur qui est le mieux placé pour connaître votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces d'origine Mopar^{MD} et tient à ce que vous soyez satisfait.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

L'index détaillé à la fin de ce guide indique tous les sujets traités.

Consultez le tableau suivant pour une identification des symboles qui peuvent être utilisés dans ce guide ou sur votre véhicule.



INTRODUCTION

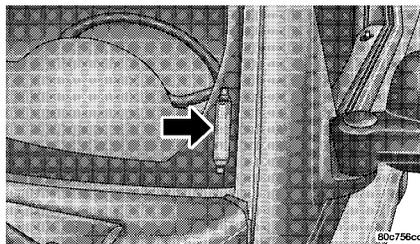
AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

Le manuel contient des **AVERTISSEMENTS** visant à vous rappeler d'éviter certaines pratiques pouvant entraîner des accidents ou des blessures. Il contient également des **MISES EN GARDE** qui vous informent de certaines procédures qui risquent d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce guide en entier. Respectez toutes les directives énoncées sous les sections Avertissements et Mises en garde.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est situé sur une plaquette gravée au bas du montant A avant gauche, visi-

ble de l'extérieur du véhicule par le pare-brise. Ce numéro apparaît aussi sur l'étiquette de renseignements fixée à l'une des glaces de votre véhicule. Conservez cette étiquette comme preuve du numéro d'identification et de l'équipement optionnel de votre véhicule.



Numéro d'identification du véhicule

NOTA : Il est illégal d'enlever la plaquette sur laquelle est gravé le NIV.

CHANGEMENTS/MODIFICATIONS AU VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement nuire à sa manœuvrabilité et à sa sécurité, et peuvent causer un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

SECTION 2

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

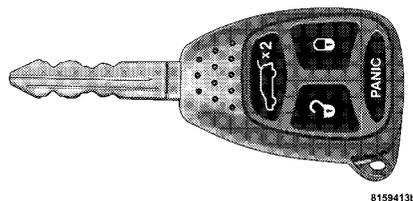
• UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS	11	• Déverrouillage des portes	18
• Retrait de la clé de contact	11	• Verrouillage des portes	19
• Rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage	12	• Déverrouillage de la glace relevable du hayon articulé	19
• BLOCAGE DU VOLANT DE DIRECTION – SELON L'ÉQUIPEMENT	13	• Alarme d'urgence	20
• Pour bloquer manuellement le volant	13	• Utilisation de l'alarme d'urgence	20
• Pour débloquer le volant	13	• Programmation de télécommandes supplémentaires	20
• MODULE DE L'ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY . .	13	• Généralités	21
• Avis important au sujet du service après-vente	14	• Remplacement des piles de la télécommande . .	22
• Clés de rechange	14	• SERRURES DE PORTE	22
• Programmation des clés par le propriétaire . . .	15	• Verrouillage manuel des portes	23
• Généralités	16	• Verrouillage électrique des portes – Selon l'équipement	24
• ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT	16	• Verrouillage automatique des portes – Selon l'équipement	24
• Comment amorcer le système	16	• Verrouillage sécurité-enfants	25
• Comment désamorcer le système	17	• GLACES	25
• ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL	17	• Glaces avant électriques	25
• TÉLÉDÉVERROUILLAGE	17		

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

• Glaces arrière électriques	26	• Ceintures de sécurité et femmes enceintes	39
• Tremblement dû au vent	26	• Rallonge de ceinture de sécurité	39
• HAYON ARTICULÉ	26	• Dispositif de retenue complémentaire pour le conducteur et le passager avant droit – Sacs gonflables	40
• DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS	29	• Dispositif de retenue d'enfant	54
• Ceintures à trois points d'ancrage	30	• RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR	64
• Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage	31	• CONSEILS DE SÉCURITÉ	64
• Verrouillage de l'enrouleur des ceintures sous-abdominale et diagonale arrière centrales	34	• Gaz d'échappement	64
• Ancrage supérieur réglable de baudrier	35	• Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	65
• Mode de blocage automatique – Selon l'équipement	36	• Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule	66
• Ceinture de sécurité à absorption d'énergie	37		
• Tendeurs de ceinture de sécurité	37		
• Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)	38		

UN MOT AU SUJET DE VOS CLÉS

Les clés de votre nouveau véhicule sont rangées dans une pochette de plastique sur laquelle est inscrit le numéro de code de votre clé. Si vos clés ne vous ont pas été remises dans un sac, demandez à votre concessionnaire de vous en donner le numéro. Le code de clé peut être obtenu chez votre concessionnaire en vous référant à la facture du véhicule.



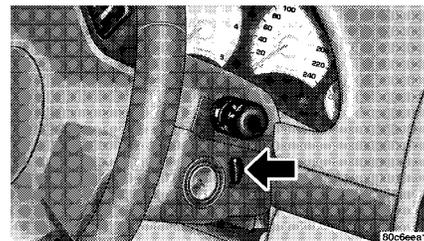
Clé de contact

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Retrait de la clé de contact

Transmission manuelle

Pour retirer la clé du commutateur d'allumage, tenez le bouton de dégagement de la clé enfoncé, tournez la clé à la position LOCK (antivol-verrouillé) et retirez-la.

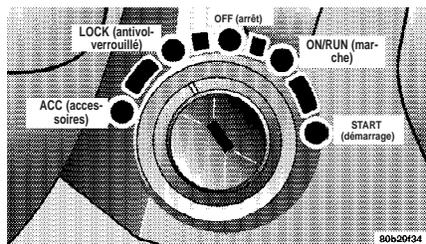


Bouton de dégagement de la clé de contact

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Transmission automatique – Selon l'équipement

Pour retirer la clé du commutateur d'allumage, placez le levier de vitesses à la position P (stationnement), tournez la clé à la position LOCK (antivol-verrouillé) et retirez-la.



Positions de la clé de contact

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Un enfant ou d'autres personnes pourraient subir des blessures. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au levier de vitesses. Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

MISE EN GARDE !

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation au vol. Retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule et qu'il n'y a personne à bord.

Rappel de clé laissée dans le commutateur d'allumage

Si vous ouvrez la porte du conducteur alors que la clé est complètement insérée dans le commutateur d'allumage, un signal se fait entendre pour vous rappeler de retirer la clé.

BLOPAGE DU VOLANT DE DIRECTION – SELON L'ÉQUIPEMENT

Il se peut que votre véhicule soit muni d'un dispositif passif de blocage du volant (transmission manuelle seulement). Ce dispositif empêche la conduite du véhicule lorsque la clé de contact est retirée. Si vous tournez le volant de plus d'un demi-tour dans un sens ou dans l'autre et si la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage, le volant se bloquera.

Pour bloquer manuellement le volant

Avec le moteur en marche, tournez le volant d'un demi-tour à partir de la position droit devant, arrêtez le moteur et enlevez la clé. Tournez le volant légèrement dans un sens ou dans l'autre jusqu'à ce que le dispositif de blocage s'engage.

Pour débloquer le volant

Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez légèrement le volant vers la droite ou la gauche pour dégager le dispositif de blocage.

NOTA : *Si vous avez tourné le volant vers la droite pour engager le dispositif de blocage, vous devez tourner le volant légèrement vers la droite pour le désengager. Si vous avez tourné le volant vers la gauche pour engager le dispositif de blocage, vous devez tourner le volant légèrement vers la gauche pour le désengager.*

MODULE DE L'ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY

L'antidémarrage Sentry Key empêche toute personne non autorisée de se servir du véhicule en coupant le moteur. Le système

coupe le moteur deux secondes après le démarrage si la clé utilisée pour démarrer le véhicule n'est pas valide. Le fonctionnement du système repose sur une puce électronique (ou transpondeur) intégrée à la clé de contact. Seules des clés qui ont été programmées pour le véhicule peuvent être utilisées pour démarrer et faire fonctionner le véhicule au-delà de la période de validation de deux secondes.

L'antidémarrage Sentry Key ne nécessite ni mise en veille, ni activation. Il fonctionne automatiquement, que le véhicule soit verrouillé ou non. En mode de fonctionnement normal, le témoin de l'antidémarrage Sentry Key s'allume durant trois secondes, immédiatement après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position ON (marche) pour la vérification des ampoules. S'il reste allumé, cela indique un

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

problème électronique. Le clignotement du témoin immédiatement après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position ON (marche) signale l'utilisation d'une clé non valide pour démarrer le véhicule. Dans ces deux situations, le moteur est coupé après deux secondes. N'oubliez pas qu'une clé non programmée est également considérée comme une clé non valide, même si son profil correspond au barillet du commutateur d'allumage de votre véhicule.

Si le témoin de l'antidémarrage Sentry Key s'allume en cours de fonctionnement normal du véhicule (le moteur fonctionne depuis plus de dix secondes), il signale qu'une défaillance électronique a été détectée et que vous devez faire corriger le problème dans les meilleurs délais.

NOTA :

- *L'antidémarrage Sentry Key est incompatible avec les dispositifs de démarrage à distance. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.*
- *D'autres dispositifs à transpondeur, comme la clé à puce Mobil Speedpass^{MC} ou d'autres clés Sentry Key peuvent être accrochés au même porte-clés sans poser de problème, à moins d'être maintenus contre la clé de contact utilisée lors du démarrage du véhicule. L'antidémarrage avec clé Sentry Key n'est pas non plus brouillé par les téléphones cellulaires, les téléviseurs et autres appareils fonctionnant sur radiofréquences.*

Toutes les clés fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction de son circuit électronique.

Avis important au sujet du service après-vente

Il faut un numéro d'identification personnel de quatre chiffres pour effectuer l'entretien de l'antidémarrage Sentry Key. Vous pouvez vous procurer ce numéro auprès de votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également trouver ce numéro sur la facture de client qui vous a été remise à la réception de votre véhicule.

Clés de rechange

NOTA : *Seules des clés qui ont été programmées en fonction de votre véhicule peuvent être utilisées pour sa mise en marche. Une clé Sentry Key programmée*

pour un véhicule ne peut être reprogrammée pour un autre véhicule.

Au moment de l'achat, le premier propriétaire du véhicule reçoit un NIP (numéro d'identification personnel) de quatre chiffres. Ce NIP est nécessaire pour procéder au remplacement des clés par un concessionnaire. La programmation de nouvelles clés peut être effectuée par un concessionnaire autorisé ou en suivant la méthode de programmation des clés par le propriétaire. Celle-ci consiste en la programmation d'une clé vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une clé vierge est une clé qui n'a jamais été programmée.

NOTA : *Lors de l'entretien de l'antidémarrageur Sentry Key, il est nécessaire de fournir toutes les clés au concessionnaire.*

Programmation des clés par le propriétaire

Vous pouvez programmer de nouvelles clés pour votre véhicule, à condition d'avoir deux clés fonctionnelles, en effectuant la procédure suivante :

1. Faites tailler votre clé Sentry Key vierge, afin qu'elle corresponde au code du barillet d'antidémarrage du commutateur d'allumage.
2. Insérez la première clé valide dans le commutateur d'allumage, puis tournez-la à la position ON (marche) de 3 à 15 secondes. Ramenez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt), puis retirez la première clé.
3. Insérez la deuxième clé valide dans le commutateur d'allumage, puis tournez-la

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

à la position ON (marche) dans les 15 secondes qui suivent. Au bout de dix secondes, un carillon se fait entendre et le témoin de l'antidémarrageur Sentry Key se met à clignoter. Ramenez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt), puis retirez la deuxième clé.

4. Insérez une clé Sentry Key vierge dans le commutateur d'allumage, puis tournez-la à la position ON (marche) dans les 60 secondes. Au bout de dix secondes, un carillon se fait entendre une seule fois. Le témoin de l'antidémarrageur Sentry Key cesse de clignoter, s'allume pendant trois secondes, puis s'éteint.

La nouvelle clé Sentry Key est maintenant programmée. Vous pouvez répéter cette procédure pour programmer jusqu'à huit clés au total.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Généralités

L'antidémarrreur Sentry Key est conforme à la norme RSS-210 d'Industrie Canada et à la partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système surveille les portes du véhicule, le hayon articulé, la glace relevable du hayon articulé et le commutateur d'allumage, pour empêcher toute utilisation non autorisée. Lorsque le système détecte une tentative d'effraction, il émet

des signaux sonores et visuels. L'avertisseur sonore, les phares et les feux rouges arrière retentissent ou clignotent pendant trois minutes. Si le problème à la source du déclenchement de l'alarme persiste après trois minutes (porte du conducteur, porte du passager avant, autres portes, commutateur d'allumage), les phares et les feux rouges arrière clignotent pendant 15 minutes supplémentaires.

NOTA : *L'alarme d'urgence et l'alarme de sécurité diffèrent sensiblement l'une de l'autre. Prenez le temps nécessaire pour activer le mode d'urgence puis le mode de sécurité, afin de vous familiariser avec les différences d'avertissements sonores. Si l'avertisseur sonore devait retentir pour l'un ou l'autre de ces modes, vous devrez pouvoir distinguer le mode activé afin d'être en mesure de le désactiver.*

Comment amorcer le système

Le système s'amorce lorsque vous utilisez la télécommande de télédéverrouillage pour verrouiller les portes et le hayon articulé, ou lorsque vous employez le commutateur de la serrure électrique tandis que la porte est ouverte. Une fois toutes les portes fermées et verrouillées, le témoin de l'antidémarrreur Sentry Key et du système antivol (situé dans le groupe d'instruments) clignote rapidement pendant environ 16 secondes pour indiquer que le système passe en mode de veille. Si, durant cette période, une porte ou le hayon articulé sont ouverts, le processus d'amorçage du système est désactivé. Le témoin de l'antidémarrreur Sentry Key et du système antivol clignote à une cadence ralentie lorsque le système est complètement amorcé.

Comment désamorcer le système

Pour désamorcer le système, appuyez sur le bouton Unlock de la télécommande de déverrouillage ou tournez la clé de contact à la position RUN (marche). Si le système s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore se déclenche trois fois lors du désamorçage. Vérifiez le véhicule pour voir s'il y a eu effraction.

NOTA : *La porte du passager avant, les portes arrière et le hayon articulé des véhicules équipés de la fonction de télé-déverrouillage ne comportent pas de barillet de serrure de porte. Vous ne pourrez donc pas désamorcer le système par un déverrouillage manuel des portes de passager ou des portes arrière.*

Le système d'alarme antivol a été conçu pour protéger votre véhicule. Il se peut toutefois que vous provoquiez des situa-

tions où le système s'activerait de façon inattendue. Ainsi, si vous restez dans le véhicule et que vous verrouillez les portes à l'aide de votre télécommande, une fois le système amorcé (après 16 secondes), l'alarme retentira si vous tirez la poignée de la porte pour sortir. Dans un tel cas, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de télédéverrouillage pour désamorcer le système. Il est également possible que vous désamorciez le système accidentellement en déverrouillant la porte du conducteur avec la clé puis en la verrouillant. La porte sera verrouillée, mais l'alarme antivol sera désamorcée.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage intérieur s'allume lorsqu'une porte est ouverte. Après la fermeture de toutes les portes, l'éclairage restera al-

lumé pendant 30 secondes environ, puis s'éteindra progressivement, sauf si la fonction de neutralisation du plafonnier a été sélectionnée sur la manette multifonction. Consultez la rubrique « Feux et phares » à la section 3 de ce manuel.

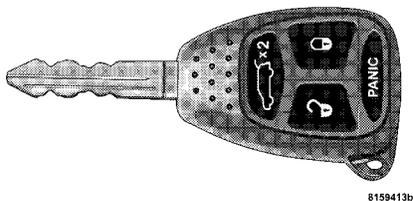
Les lampes s'éteignent aussi graduellement lorsque le contact est établi après la fermeture de toutes les portes.

TÉLÉDÉVERROUILLAGE

Ce système permet de verrouiller et de déverrouiller les portes, d'ouvrir la lunette articulée du hayon ou de déclencher l'alarme de détresse à une distance d'environ 7 à 15 m (23 à 50 pi) au moyen d'un émetteur radio portatif. Il n'est pas nécessaire de pointer la télécommande vers le

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

véhicule pour actionner le système. Chaque véhicule est livré avec deux télécommandes.



Télécommande à quatre boutons

Déverrouillage des portes

Appuyez une fois sur le bouton de « Unlock » (déverrouillage) puis relâchez-le pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les cinq secondes qui suivent pour déver-

rouiller toutes les portes. Si votre véhicule est muni de la fonction d'éclairage d'accueil, l'éclairage intérieur demeure allumé pendant environ 30 secondes à partir du moment où vous déverrouillez les portes. Les feux de position clignotent à deux reprises pour confirmer le signal de déverrouillage.

NOTA : Il est possible de programmer la télécommande de telle sorte que toutes les portes se déverrouillent la première fois que vous appuyez sur le bouton « Unlock » [dans un rayon de 7 à 15 m (23 à 50 pi) du véhicule]. Procédez comme suit pour la programmer :

1. Appuyez sur le bouton « Unlock » de la télécommande et maintenez-le enfoncé.

2. Attendez de quatre à dix secondes, tout en maintenant le bouton enfoncé, puis appuyez sur le bouton « Lock » (verrouillage).

3. Relâchez les deux boutons.

4. Répétez les étapes 1 à 3 pour revenir au fonctionnement initial.

NOTA : Le clignotement des phares peut être activé ou désactivé [dans un rayon de 7 à 15 m (23 à 50 pi) du véhicule] en procédant ainsi :

1. Appuyez sur le bouton « Lock » sur la télécommande et maintenez-le enfoncé.

2. Maintenez le bouton « Lock » enfoncé pendant un minimum de 4 et un maximum de 10 secondes, puis appuyez alors sur le bouton « Unlock ».



AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

3. Relâchez les deux boutons.
4. Répétez les étapes 1 à 3 pour revenir au fonctionnement initial de la télécommande.

Verrouillage des portes

Appuyez une fois sur le bouton « LOCK » (verrouillage) et relâchez-le pour verrouiller les portes, la glace relevable du hayon articulé et le hayon articulé.

L'avertisseur sonore se fait entendre une fois et les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception du signal de verrouillage.

NOTA : L'avertisseur sonore peut être activé ou désactivé [dans un rayon de 7 à 15 m (23 à 50 pi) du véhicule] en procédant comme suit :

1. Appuyez sur le bouton « Lock » sur la télécommande et maintenez-le enfoncé.
2. Maintenez le bouton « Lock » enfoncé pendant un minimum de 4 et un maximum de 10 secondes, puis appuyez alors sur le bouton « PANIC ».
3. Relâchez les deux boutons.
4. Répétez les étapes 1 à 3 pour revenir au fonctionnement initial de la télécommande.

Déverrouillage de la glace relevable du hayon articulé

Appuyez deux fois sur le bouton « Rear Release » (ouverture de la lunette) pour déverrouiller la lunette articulée du hayon.

AVERTISSEMENT !

Reculez-vous quand vous ouvrez pour éviter des blessures. La vitre monte automatiquement.

NOTA : Il est possible de programmer la télécommande de telle sorte que la glace relevable se déverrouille dès que le bouton « Rear Release » est activé (sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur le bouton et de le maintenir enfoncé) [dans un rayon de 7 à 15 m (23 à 50 pi) du véhicule]. Procédez comme suit pour la programmer :

1. Appuyez sur le bouton « Unlock » (déverrouillage) de la télécommande et maintenez-le enfoncé.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

2. Attendez de quatre à dix secondes, tout en maintenant le bouton enfoncé, puis appuyez sur le bouton « Rear Release ».

3. Relâchez les deux boutons.

4. Répétez les étapes 1 à 3 pour revenir au fonctionnement initial de la télécommande.

NOTA : Le déverrouillage de la glace relevable déverrouille également le hayon articulé. Une fois la glace relevable refermée, appuyez sur le bouton « Lock » (verrouillage) de la télécommande pour verrouiller le hayon articulé.

Alarme d'urgence

L'alarme d'urgence fait clignoter les feux de position et retentir l'avertisseur sonore pendant environ trois minutes ou jusqu'à ce qu'elle soit mise hors fonction.

Utilisation de l'alarme d'urgence

Appuyez sur le bouton « PANIC » (alarme) et maintenez-le enfoncé pendant au moins une seconde pour activer l'alarme d'urgence. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour désactiver l'alarme. Après le démarrage du véhicule, l'alarme se désactive automatiquement lorsque la vitesse atteint 24 km/h (15 mi/h).

NOTA : L'alarme d'urgence et l'alarme de sécurité diffèrent sensiblement l'une de l'autre. Prenez le temps nécessaire pour activer le mode d'urgence puis le mode de sécurité, afin de vous familiariser avec les différences d'avertissements sonores.

Si l'avertisseur sonore devait retentir pour l'un ou l'autre de ces modes, vous devrez pouvoir distinguer le mode activé afin d'être en mesure de le désactiver.

Programmation de télécommandes supplémentaires

NOTA : Si votre véhicule est équipé du centre d'information électronique offert en option dans la console au pavillon, il vous est également possible de programmer les télécommandes au moyen de l'écran d'affichage de ce centre. Pour obtenir plus de détails à ce sujet, référez-vous à la rubrique « Console au pavillon – Selon l'équipement » à la section 3. (Pour plus de détails, reportez-vous à la page 115.)

Vous pouvez programmer jusqu'à quatre télécommandes pour votre véhicule. Pour

obtenir des télécommandes supplémentaires, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé. Procédez comme suit pour programmer une télécommande [dans un rayon de 7 à 15 m (23 à 50 pi) du véhicule] :

1. Rassemblez toutes les télécommandes destinées à être utilisées avec le véhicule, y compris celles qui sont déjà programmées.

2. **Accédez au mode Programme :** Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) puis, au moyen de la télécommande présentement programmée, appuyez sur le bouton « Unlock » (déverrouillage) et maintenez-le enfoncé. Attendez de quatre à dix secondes, tout en maintenant le bouton enfoncé, puis appuyez sur le bouton PANIC (alarme) et maintenez-le enfoncé pendant au moins

une seconde. Relâchez les deux boutons simultanément.

3. **Programmez chacune des télécommandes :** Toutes les télécommandes destinées à être utilisées avec votre véhicule doivent être programmées comme suit :

Enfoncez et relâchez les boutons « Lock » (verrouillage) et « Unlock » (déverrouillage) simultanément, puis enfoncez et relâchez N'IMPORTE QUEL des boutons sur chaque nouvelle télécommande que vous désirez programmer. Vous entendrez un signal sonore si la télécommande a été bien programmée.

Généralités

La télécommande est conforme aux normes RSS-210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 des normes de la FCC. Son

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Si la fonction de télédéverrouillage ne fonctionne pas à une distance normale, vérifiez les deux éléments suivants :

1. Faiblesse des piles de la télécommande. La durée de vie utile de ces piles est de un ou deux ans.

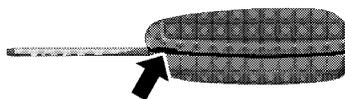
2. Vous êtes à proximité d'un émetteur radio (station émettrice, émetteur d'aéroport, radios mobiles et postes BP).

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Remplacement des piles de la télécommande

Il est recommandé de remplacer la pile par un modèle Panasonic CR2032 ou l'équivalent.

1. Écartez les deux moitiés de la télécommande à l'aide d'une pièce de monnaie ou de tout autre objet de taille semblable. Veillez à ne pas endommager le joint en caoutchouc.



81182c72

Ouverture de la télécommande

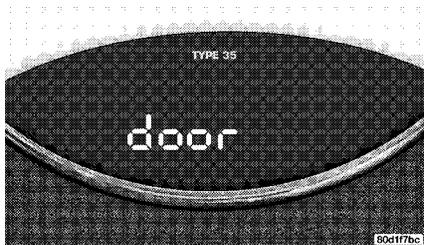
2. Remplacez les piles. Évitez de toucher aux piles neuves avec les doigts, car l'huile naturelle de la peau peut entraîner leur détérioration. Si vous touchez la pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.
3. Refermez la télécommande. Enfoncez les deux moitiés l'une contre l'autre jusqu'à ce qu'elles s'enclenchent et testez la télécommande.

SERRURES DE PORTE

L'affichage fluorescent à vide, situé près du compteur kilométrique, affiche le mot DOOR pour indiquer qu'une porte est ouverte ou mal fermée. Quand le véhicule est immobile et qu'une porte est ouverte ou mal fermée, l'affichage fluorescent à vide affiche le mot « DOOR » puis, indique le kilométrage au compteur kilométrique et au totalisateur partiel (chacun pendant deux secondes). L'affichage continue son cycle.

NOTA : Si le véhicule est équipé du centre d'information électronique (EVIC) sur la console au pavillon, tous les avertissements, incluant les mentions DOOR, GATE et GLASS (porte, hayon et glace) s'affichent uniquement à l'écran du centre d'information électronique et non dans le groupe d'instruments. Pour obtenir plus

de détails à ce sujet, référez-vous à la rubrique « Console au pavillon – Selon l'équipement » à la section 3.



Affichage porte ouverte

Si d'autres messages d'avertissement sont actifs, incluant les mentions DOOR, GATE ou GLASS (porte, hayon ou glace), ils s'affichent sur l'écran fluorescent et le cycle se poursuit. Si le véhicule est en mouvement, un carillon se fait alors enten-

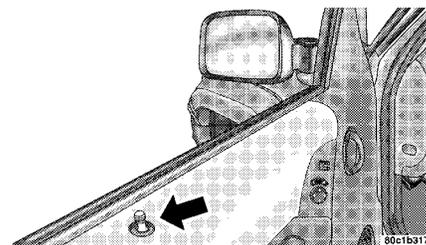
dre trois fois (un carillon pour chaque cycle d'affichage complet, soit un total de trois cycles). Après quoi, l'affichage continue de défiler seulement (sans carillon).

Si vous enfoncez le bouton du totaliseur partiel-réinitialisation alors que les messages d'avertissement apparaissent à l'affichage fluorescent à vide, l'écran revient au mode d'affichage du compteur kilométrique-totaliseur partiel.

Verrouillage manuel des portes

Utilisez le bouton de verrouillage manuel de porte pour verrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule. Si le bouton est enfoncé lors de la fermeture de la porte, la porte se verrouillera. Par conséquent, veillez à ne pas laisser les clés à l'intérieur du véhicule avant de fermer la porte.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE



Bouton de verrouillage

AVERTISSEMENT !

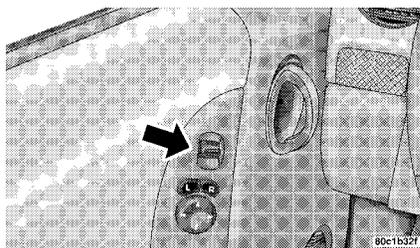
- **Pour votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez toutes les portes lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez votre véhicule.**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Retirez toujours la clé du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule. Ne donnez jamais accès aux enfants à un véhicule déverrouillé et ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à bord du véhicule. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut engendrer des blessures graves, voire mortelles.

Verrouillage électrique des portes – Selon l'équipement

Chaque panneau de garnissage de porte avant est pourvu d'un contacteur de verrouillage. Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les portes.



Commutateur de verrouillage électrique

Si le bouton est enfoncé lors de la fermeture de la porte, la porte se verrouillera. Par conséquent, veillez à ne pas laisser les clés à l'intérieur du véhicule avant de fermer la porte.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique pendant que la clé se trouve dans le commutateur d'allu-

mage et que la porte du conducteur est ouverte, les portes ne se verrouilleront pas.

Les portes arrière ne peuvent pas être ouvertes de l'intérieur du véhicule avant d'en avoir soulevé les boutons de verrouillage.

Verrouillage automatique des portes – Selon l'équipement

Les portes se verrouilleront automatiquement si :

1. toutes les portes sont fermées;
2. le véhicule roule à plus de 24 km/h;
3. la pédale d'accélérateur est enfoncée.

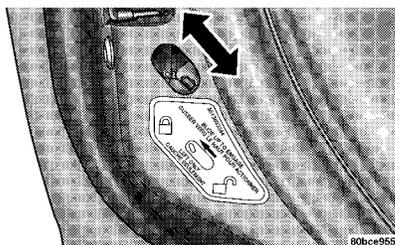
Cela se produit une seule fois, mais ne se reproduira pas tant qu'une porte ne sera pas ouverte.

Verrouillage sécurité-enfants

Les portes arrière de votre véhicule sont équipées de verrous à l'épreuve des enfants. Si vous appuyez sur le levier sur le bord ouvert de la porte, celle-ci ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule. Abaissez le levier pour désactiver les verrous à l'épreuve des enfants.

AVERTISSEMENT !

Prenez garde de ne pas laisser des passagers enfermés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portes arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le verrouillage sécurité-enfants est enclenché.



Verrouillage sécurité-enfants

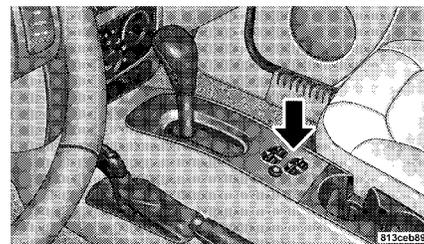
GLACES

Glaces avant électriques

Les commutateurs des glaces à commande électrique se trouvent sur la console centrale inférieure. Le commutateur supérieur gauche commande la glace avant gauche et le commutateur supérieur droit commande la glace avant droite. Le commutateur inférieur gauche commande

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

la glace du passager arrière gauche et le commutateur inférieur droit commande la glace du passager arrière droit. Les commutateurs des glaces à commande électrique demeurent actifs pendant au plus 10 minutes après le retrait de la clé de contact, ou jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte.



Commutateurs de glaces à commande électrique

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Situé à côté des commutateurs des glaces, l'interrupteur de verrouillage des glaces vous permet de condamner les commutateurs de glaces de passager arrière qui sont logés à l'arrière de la console centrale inférieure.

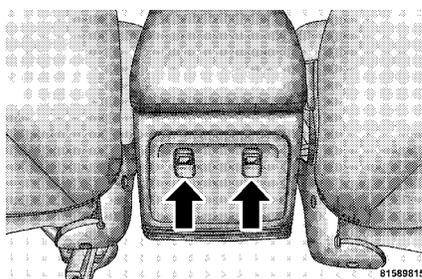
Dispositif d'ouverture automatique – Selon l'équipement

Les commutateurs des glaces avant, côté conducteur et côté passager, sont pourvus d'un dispositif d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur au-delà du cran, relâchez-le et la glace descend automatiquement.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez jusqu'au cran sur le commutateur et relâchez-le lorsque vous voulez interrompre la descente de la glace.

Glaces arrière électriques

Les commutateurs des glaces de passager arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale inférieure.



Commutateurs des glaces arrière

Tremblement dû au vent

Le tremblement dû au vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le

tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez-en l'ouverture en vue d'atténuer le tremblement.

HAYON ARTICULÉ

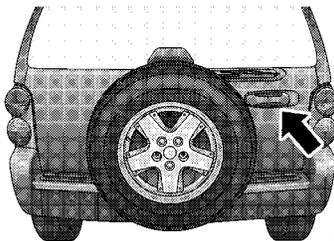
Vous pouvez déverrouiller le hayon à l'aide de la télécommande de déverrouillage ou au moyen des commutateurs des serrures électriques sur les portes avant.

AVERTISSEMENT !

Reculez-vous quand vous ouvrez pour éviter des blessures. La vitre monte automatiquement.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Pour ouvrir le hayon articulé, tirez la poignée du hayon jusqu'à sa première détente pour ouvrir seulement la lunette articulée. Tirez la poignée jusqu'à sa seconde détente (complètement) pour ouvrir la lunette et le hayon articulés.



8164a8bc

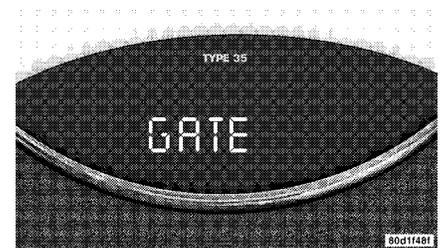
Poignée d'ouverture du hayon articulé

AVERTISSEMENT !

Reculez-vous quand vous ouvrez pour éviter des blessures. La vitre monte automatiquement.

L'affichage fluorescent à vide se trouve dans la zone du compteur kilométrique et affiche la mention « GATE » ou « GLASS » pour indiquer si le hayon ou la lunette articulés ne sont pas complètement fermés. Quand le véhicule est immobile et que le hayon ou la lunette articulés ne sont pas complètement fermés, l'affichage fluorescent à vide affiche le mot « GATE » ou « GLASS », puis indique le kilométrage du compteur kilométrique/totalisateur partiel (chacun pendant 2 secondes). L'affichage continue son cycle.

NOTA : Si le véhicule est équipé du centre d'information électronique (EVIC) sur la console au pavillon, les avertissements DOOR, GATE et GLASS (porte, hayon et glace) s'affichent uniquement à l'écran du centre d'information électronique et non dans le groupe d'instruments. Pour obtenir plus de détails à ce sujet, référez-vous à la rubrique « Console au pavillon – Selon l'équipement » à la section 3.



Affichage hayon ouvert

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE



Affichage lunette ouverte

Si d'autres messages d'avertissement sont actifs, incluant la mention DOOR (porte), ils s'affichent sur l'écran fluorescent à vide et le cycle se poursuit. Dès que le véhicule se met en mouvement, un carillon retentit deux fois (un carillon pour chaque cycle complet d'affichage). À partir de ce moment, le cycle de l'affichage fluorescent à vide se poursuit (pas de carillon).

Si vous enfoncez le bouton du totaliseur partiel-réinitialisation alors que les messages d'avertissement apparaissent à l'affichage fluorescent à vide, l'écran revient au mode d'affichage du compteur kilométrique-totaliseur partiel.

NOTA : Fermez le hayon articulé avant la lunette articulée.

MISE EN GARDE !

N'appuyez pas sur le balai de l'essuie-glace arrière en fermant le hayon articulé; le balai s'en trouverait endommagé.

AVERTISSEMENT !

La conduite avec la lunette articulée ouverte pourrait permettre l'entrée de gaz toxiques dans votre véhicule. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à garder la lunette articulée fermée quand vous conduisez le véhicule.

NOTA : Le hayon articulé se verrouille pendant que l'essuie-glace arrière fonctionne. Il demeure verrouillé jusqu'à ce que l'essuie-glace soit arrêté; dès lors, il peut être déverrouillé (à l'aide de la clé, du commutateur de verrouillage ou de la télécommande).

NOTA : Le hayon articulé se verrouille automatiquement dès que le véhicule est en mouvement.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les éléments les plus importants du système de sécurité. Ces dispositifs comprennent les ceintures de sécurité des sièges avant et arrière, les sacs gonflables frontaux pour le conducteur et le passager avant et, selon l'équipement, les sacs gonflables latéraux pour le conducteur et les passagers assis près des glaces. Si vous transportez des enfants trop petits pour les ceintures de taille adulte, ces ceintures de sécurité peuvent tout de même servir à assujettir les dispositifs de retenue d'enfant et de bébé.

NOTA : Les sacs gonflables avant sont munis d'un gonfleur multimode. Cela permet au sac gonflable de se gonfler par niveaux basés sur la gravité de la collision.

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière à ce que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

AVERTISSEMENT !

Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours porter sa ceinture de sécurité au volant, même pour des trajets de courte durée. En effet, il est toujours possible qu'un mauvais conducteur sur la route vous implique dans une collision, que ce soit loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. **Toutes les personnes** se trou-

vant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Ceintures à trois points d'ancrage

Tous les sièges de votre véhicule sont équipés d'une ceinture à trois points d'ancrage.

L'enrouleur de la sangle est conçu pour se bloquer seulement en cas d'arrêt soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de se déplacer librement avec l'occupant du siège. En cas de collision cependant, la ceinture se bloque et peut empêcher l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

AVERTISSEMENT !

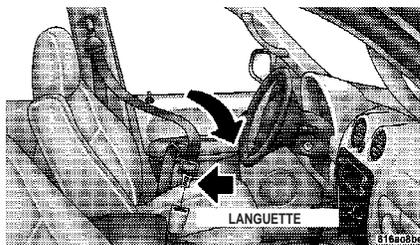
- **Il est dangereux de porter une ceinture de sécurité de manière inadéquate. La ceinture est conçue pour reposer contre les parties les plus résistantes du corps. Celles-ci sont plus aptes à absorber les forces qui s'exercent lors d'une collision. Le fait d'appuyer la ceinture sur les mauvaises parties du corps peut augmenter considérablement la gravité des blessures occasionnées par une collision. Vous risquez ainsi de subir des lésions internes ou même de glisser sous la ceinture. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port des ceintures de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.**

- Une même ceinture ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. En cas de collision, ces personnes pourraient se heurter mutuellement et se blesser gravement. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.

Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la porte. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de la ceinture de sécurité se trouve au-dessus et à l'arrière de votre siège. Saisissez la languette et déroulez la ceinture. Faites défiler la languette autant

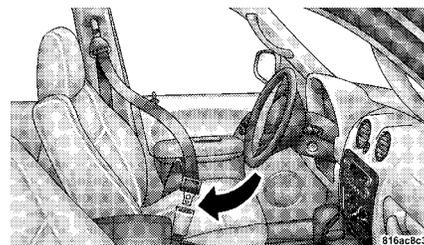
que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de passer autour des hanches.



Languette

3. Lorsque la ceinture est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE



Bouclage de la languette

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

Une ceinture insérée dans la mauvaise boucle ne vous protégera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.

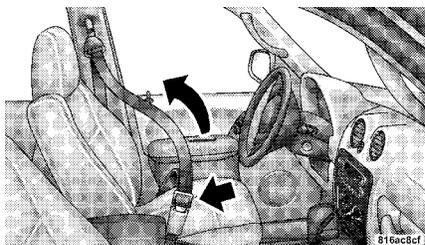
Une ceinture trop desserrée ne vous protégera pas aussi bien. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.

Il est très dangereux de porter la ceinture sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. En outre, une ceinture portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. C'est pourquoi il faut faire passer la ceinture sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.

Un baudrier placé derrière vous ne vous protégera pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête. Les parties diagonale et sous-abdominale des ceintures à trois points d'ancrage sont conçues pour être portées mutuellement.

4. Placez la ceinture sous-abdominale sur le haut des cuisses, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie ventrale de la ceinture, tirez vers légèrement sur le baudrier. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture. En cas de collision, une ceinture bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

NOTA : Le témoin de ceinture de sécurité demeure allumé jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du conducteur soit bouclée.



Élimination du jeu de la ceinture

AVERTISSEMENT !

Si la ceinture sous-abdominale est trop portée trop haut, il y a risque de lésions internes en cas de collision, car la pression de la ceinture ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la ceinture aussi bas que possible et la garder bien serrée.

Une ceinture tordue perd de son efficacité. En cas de collision, la ceinture pourrait même vous causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture est bien droite. Si vous ne parvenez pas à détordre l'une ou l'autre des ceintures de votre véhicule, demandez à votre concessionnaire de s'en charger.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

5. Posez le baudrier de la ceinture sur la poitrine de façon confortable, sans qu'il repose sur votre cou. Le jeu dans la ceinture sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

6. Pour détacher la ceinture, appuyez sur le bouton rouge marqué du mot PRESS (appuyer), situé sur la boucle. La ceinture s'enroule automatiquement en position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de s'enrouler complètement.

AVERTISSEMENT !

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Si les ensembles de ceintures de sécurité ont été endommagés lors d'une collision (p. ex., dérouleur plié, ceinture emmêlée, etc.), on doit les remplacer.

Verrouillage de l'enrouleur des ceintures sous-abdominale et diagonale arrière centrales

Ce dispositif est conçu pour bloquer l'enrouleur lorsque le dossier à 65 % du siège arrière n'est pas complètement enclenché. De la sorte, si le dossier du siège arrière n'est pas complètement enclenché en position, l'occupant ne peut porter sa ceinture de sécurité.

NOTA :

- *Si vous ne pouvez dérouler la ceinture, vérifiez si le dossier de siège arrière est bel et bien enclenché en position.*
- *Si le dossier du siège arrière est bien enclenché et que vous ne pouvez déployer la ceinture, il est probable que le dispositif de blocage automatique de l'enrouleur soit en fonction. Pour annuler la fonction de blocage, vous devez laisser la sangle de la ceinture revenir complètement dans l'enrouleur. Vous ne pourrez déployer la sangle davantage tant qu'elle ne sera pas revenue complètement dans l'enrouleur.*

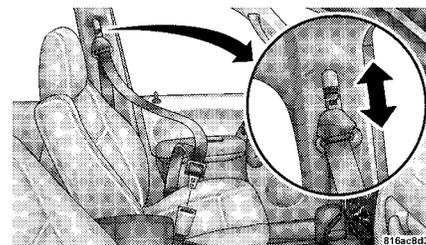
AVERTISSEMENT !

Les ceintures sous-abdominale et diagonale arrière centrales sont équipées d'un dispositif de verrouillage pour vous assurer que le dossier du siège arrière est complètement relevé et verrouillé lorsqu'il est occupé. Si le dossier du siège arrière n'est pas complètement relevé et verrouillé et qu'il vous est possible de tirer la ceinture hors de l'enrouleur, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès de votre concessionnaire qui verra à effectuer les réparations nécessaires. À défaut de vous conformer à ces directives, les occupants pourraient subir de graves blessures, voire mortelles.

Ancrage supérieur réglable de baudrier

Les baudriers des sièges avant peuvent être réglés vers le haut et vers le bas, ce qui permet de les éloigner du cou. Pour abaisser la hauteur du baudrier, appuyez sur le bouton et faites glisser le régleur en hauteur vers le bas. Pour relever la hauteur du baudrier, faites glisser le régleur en hauteur vers le haut. Tirez le régleur en hauteur vers le bas pour vous assurer qu'il se bloque en place.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE



Réglage de la partie supérieure du baudrier

AVERTISSEMENT !

Positionnez les réglages en hauteur du baudrier de manière que la sangle repose sur le milieu de votre épaule. L'efficacité des ceintures pourrait être réduite et les risques de blessures dans une collision pourraient être augmentés si les ceintures ne sont pas correctement réglées.

À titre de référence, si vous êtes plus petit que la moyenne, mettez l'ancrage plus bas et si vous êtes plus grand que la moyenne, mettez-le plus haut. Lorsque vous relâchez le bouton, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

Mode de blocage automatique – Selon l'équipement

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Le mode de blocage automatique doit être utilisé chaque fois qu'un siège d'enfant est installé sur un siège de passager avant ou à toute place extérieure arrière (selon l'équipement). Les enfants de 12 ans et moins doivent, autant que possible, voyager sur la banquette arrière et porter leur ceinture de sécurité.

Comment utiliser le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Empoignez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture soit déroulée.
3. Permettez à la ceinture de s'enrouler. Au cours de cette opération, vous entendrez un son de cliquet. Ceci indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique, et ainsi réactiver le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture

à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Ce véhicule est équipé d'un système de ceinture de sécurité à absorption d'énergie aux sièges du conducteur et du passager avant, afin de réduire davantage le risque de blessures en cas de collision frontale.

Ce système de ceinture de sécurité est muni d'un rétracteur qui est conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée. Cette caractéristique est conçue pour aider à réduire la force de la ceinture qui se resserre sur la poitrine de l'occupant.

AVERTISSEMENT !

- **Après une collision, le système de ceinture de sécurité des sièges du conducteur et du passager avant doit faire l'objet d'une vérification par un technicien qualifié pour s'assurer que le dispositif d'enrouleur à blocage automatique pour les sièges d'enfant fonctionne toujours correctement. En outre, il faut vérifier le bon fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- **Il faut remplacer l'ensemble ceinture et rétracteur si la fonction de « rétracteur de blocage automatique » de la ceinture de sécurité ou toute autre fonction de celle-ci présente une défaillance lors de la vérification menée conformément aux procédures du manuel de réparation.**
- **Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si on ne remplace pas l'ensemble ceinture et rétracteur.**

Tendeurs de ceinture de sécurité

Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont munies d'un dispositif de prétension conçu pour les

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

resserrer en cas de collision. Ces dispositifs améliorent la performance des ceintures en faisant en sorte que les ceintures se tendent sur l'occupant, et ce, dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un dispositif de retenue d'enfant.

NOTA : *Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture. La ceinture doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.*

Les tendeurs sont activés par le module de commande de sac gonflable avant. Tout comme les sacs gonflables avant, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Après une collision d'une force suffisante pour déployer les sacs et activer les

tendeurs, les sacs et les tendeurs doivent, tous deux, être remplacés.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée dans les 60 secondes qui suivent le démarrage du véhicule et que la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), le système de rappel perfectionné (BeltAlert) avertira le conducteur ou le passager avant qu'il doit boucler sa ceinture. Le conducteur doit également rappeler à tous les autres occupants de boucler leur propre ceinture de sécurité. Lorsque l'avertisseur est déclenché, le système de rappel perfectionné (BeltAlert) continue de retentir et de faire clignoter le témoin de ceinture de sécurité pendant 96 secondes

ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant soit bouclée.

Le système de rappel perfectionné est réactivé si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant plus de 10 secondes et que le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Le système évolué de rappel de bouclage (BeltAlert) peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé ou en suivant les étapes suivantes :

NOTA : *Les actions suivantes doivent être effectuées dans un délai de 60 secondes après avoir placé le commutateur d'allumage en position ON (marche) ou START (démarrage). Le fabricant recommande de ne pas désactiver le système évolué de rappel de bouclage (BeltAlert).*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) et bouclez la ceinture du conducteur ou du passager avant.

2. Tournez la clé de contact à la position ACC /RUN (il n'est pas nécessaire que le moteur tourne) et attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne.

3. Dans les 60 secondes suivant le démarrage du véhicule, débouclez puis rebouclez la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant à au moins trois reprises en 10 secondes et terminez en laissant la ceinture bouclée.

4. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt). Vous entendrez une brève sonnerie pour vous signaler que la programmation a été accomplie.

Il est possible de réactiver le système évolué de rappel de bouclage (BeltAlert) en recommençant cette procédure.

NOTA : *Bien que le système de rappel perfectionné (BeltAlert) soit désactivé, le témoin de ceinture de sécurité continue de clignoter tant que le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.*

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

Il est recommandé aux femmes enceintes de porter la ceinture de sécurité pendant toute la grossesse, car le meilleur moyen d'assurer la sécurité du bébé est de veiller à celle de la mère.

Toute femme enceinte devrait porter la partie sous-abdominale de la ceinture sur le haut des cuisses et aussi bien ajustée

que possible autour des hanches. Ne faites pas reposer la ceinture sur l'abdomen, mais plus bas pour permettre aux os résistants des hanches d'absorber les forces émanant d'une possible collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

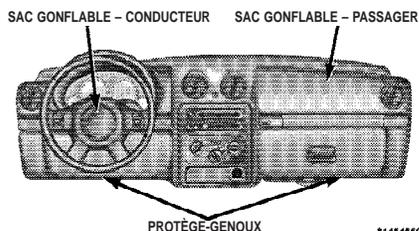
Si la ceinture de sécurité est trop courte, même lorsqu'elle est complètement déroulée et que l'ancrage supérieur réglable de baudrier (selon l'équipement) est à sa position la plus basse, il est possible de se procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès du concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Enlevez et rangez la rallonge si son utilisation n'est pas requise.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessure en cas de collision. N'utilisez la rallonge que lorsque la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue, bien qu'elle soit portée basse et convenablement ajustée, et que vous soyez assis sur le siège dans la position recommandée. Enlevez et rangez la rallonge lorsque son utilisation n'est pas requise.

Dispositif de retenue complémentaire pour le conducteur et le passager avant droit – Sacs gonflables



Composants des sacs gonflables

Ce véhicule est muni de sacs gonflables pour le conducteur et le passager avant, qui s'ajoutent au dispositif de retenue par ceinture de sécurité. Le sac gonflable du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable du passager avant est

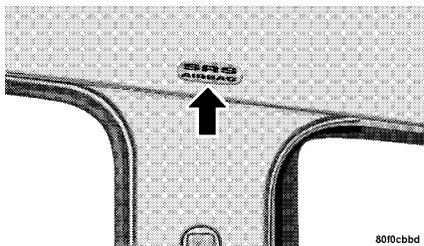
logé dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. La mention SRS/AIRBAG (sacs gonflables du dispositif de retenue supplémentaire) est gravée sur le couvercle des sacs.

NOTA : Les sacs gonflables frontaux sont conformes aux normes fédérales qui permettent un déploiement moins puissant.

Les sacs gonflables avant sont munis d'un gonfleur multimode. Cela peut permettre le gonflement des sacs à une vitesse qui est fonction de la gravité de la collision et de la taille de l'occupant. En outre, le sac gonflable frontal de passager est conforme aux normes fédérales relatives à la classification des occupants (consultez la rubrique « Système de classification des occupants » dans la présente section).

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule peut également être muni de sacs gonflables latéraux pour protéger le conducteur, le passager avant et les passagers des places extérieures arrière. Si le véhicule est muni de tels sacs gonflables, ceux-ci sont situés au-dessus des glaces latérales. Leurs couvercles portent également la mention SRS AIRBAG.



Emplacement des sacs gonflables latéraux

NOTA : Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront pour permettre le déploiement des sacs gonflables.

AVERTISSEMENT !

- Ne posez aucun objet sur les couvercles des sacs gonflables avant ou près d'eux et n'essayez pas de les ouvrir à la main. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision s'ils sont inopérants. Ces couvercles protecteurs sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.

- Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, n'empilez pas de bagages ou d'autres charges trop haut pour ne pas bloquer l'emplacement de ces sacs. La zone des sacs gonflables latéraux doit être exempte de tout obstacle.
- Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ne faites pas installer d'accessoires qui pourraient modifier la configuration initiale du toit, y compris l'ajout d'un toit ouvrant. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : *N'accrochez pas de cintre sur les crochets à vêtements de ce véhicule. La présence d'un cintre nuirait au déploiement du rideau gonflable.*

Les sacs gonflables avant fonctionnent de pair avec les ceintures de sécurité et les protège-genoux, fournissant ainsi une protection améliorée au conducteur et au passager avant. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent également de concert avec les ceintures de sécurité pour améliorer la protection des occupants.

Les ceintures de sécurité sont conçues pour vous protéger de divers types de collisions. Les sacs gonflables avant ne se déploient qu'au moment d'une collision frontale de gravité modérée à élevée.

NOTA : *Même en cas de déploiement du sac gonflable frontal du conducteur, il est*

possible que le sac gonflable frontal du passager avant ne se déploie pas si le système de classification des occupants détermine que le siège est inoccupé ou occupé par une personne classée dans la catégorie « enfant » (consultez la rubrique « Système de classification des occupants » de cette section). Ce peut être un enfant, un adolescent ou même un adulte de petite taille.

Si votre véhicule en est équipé, le sac gonflable latéral du côté de l'impact est déployé en cas de collisions latérales de gravité modérée à élevée. Cependant, même au moment d'une collision qui entraîne le déploiement des sacs gonflables, il est essentiel que les ceintures de sécurité vous maintiennent en place pour que les sacs gonflables puissent vous protéger adéquatement.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable.

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours porter leur ceinture de sécurité et être assis dans un siège d'enfant approprié fixé à la banquette arrière.

Les bébés placés dans des porte-bébés à orienter vers l'arrière ne doivent **JAMAIS** voyager sur le siège avant d'un véhicule muni d'un sac gonflable frontal de passager. Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures graves, voire mortelles à des bébés se trouvant à cette position.

Dans le cas où, par manque de place à l'arrière, un enfant âgé d'un à 12 ans doit voyager sur le siège avant du véhicule,

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

reculez le siège avant aussi loin que possible et utilisez un siège d'enfant convenant à la taille de l'enfant. Référez-vous à la rubrique « Dispositif de retenue d'enfant » dans la présente section.

Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre dispositif de retenue d'enfant pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.

2. Tous les occupants doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.

3. Le conducteur et le passager avant doivent reculer le plus possible leur siège, afin de laisser suffisamment d'espace pour le déploiement des sacs.

4. Si votre véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux, ne vous appuyez pas contre la porte. Les sacs latéraux pourraient se déployer avec force dans l'espace vous séparant de la porte.

5. Communiquez avec le Centre de soutien à la clientèle si le dispositif de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée. Les numéros de téléphone figurent à la rubrique « Assistance à la clientèle » de la section 9 de ce manuel.

AVERTISSEMENT !

- **Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains cas de collisions, les sacs ne se déploient pas du tout. C'est pourquoi il faut porter la ceinture de sécurité en tout temps, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.**

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- De graves blessures peuvent résulter d'une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables. Ceux-ci ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.
- Si le véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ces sacs ont également besoin d'espace pour se gonfler. Ne vous appuyez pas contre la porte ou la glace. Asseyez-vous droit au centre du siège.

Composants du dispositif de retenue à sac gonflable

Le dispositif de retenue à sac gonflable se compose des éléments suivants :

- module de commande des dispositifs de retenue des occupants;
- capteurs d'accélération à distance;
- témoin de sac gonflable;
- sac gonflable du conducteur;
- sac gonflable du passager;
- sacs gonflables latéraux au-dessus des glaces latérales (selon l'équipement);
- volant et colonne de direction;
- tableau de bord;
- câblage d'interconnexion;
- protège-genoux;
- capteurs d'accélération avant;
- tendeurs de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant;
- système de classification des occupants du siège du passager avant (OCS);
 - module de classification des occupants;
 - témoin de neutralisation du sac gonflable du passager;
 - câblage d'interconnexion;
 - capteur de pression, réservoir à membrane et capteur de tension de sangle.

Fonctionnement du dispositif de retenue à sac gonflable

- Le **module de commande des dispositifs de retenue des occupants (ORC)** détermine si une collision frontale est suffisamment grave pour déployer les sacs gonflables. En fonction de la gravité de la collision, le module de commande avant détermine la vitesse de gonflage appropriée. Les gonfleurs des sacs gonflables frontaux sont conçus pour permettre différentes vitesses de déploiement de sac selon les directives envoyées par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Ce module peut modifier la vitesse de déploiement selon l'information sur la taille des occupants fournie par le module de classification des occupants. Le module de com-

mande des dispositifs de retenue des occupants ne détectera pas le capotage ni les collisions arrière.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille le bon état de fonctionnement des composants électroniques du système lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (démarrage) ou RUN (marche). Cette vérification inclut tous les articles ci-dessus, à l'exception du volant et de la colonne de direction ainsi que des protège-genoux. Si la clé est à la position OFF (arrêt) ou ACC (accessoires), ou si elle ne se trouve pas dans le commutateur d'allumage, le dispositif de retenue à sac gonflable n'est pas activé et les sacs ne se déploieront pas.

De plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume pendant 6 à 8 secondes le témoin de sac gonflable (dans le groupe d'instruments) et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager (dans la poignée de maintien du passager avant) pour effectuer une autovérification dès que le contact est établi à l'allumage. Une fois l'autovérification terminée, le témoin de sac gonflable s'éteint. Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager fonctionnera normalement (consultez la rubrique « Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager » de cette section). Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou sans arrêt. Un carillon se fait entendre une

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

seule fois si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

AVERTISSEMENT !

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection des sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin ne s'allume pas, reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume pendant la conduite, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue à sac gonflable.

- Les **unités sacs gonflables-gonfleur du conducteur et du passager** sont situées au centre du volant et dans le côté droit du tableau de bord. Lorsque

le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables, il envoie un signal aux générateurs de gaz. Une grande quantité de gaz non toxique est alors générée pour déployer les sacs gonflables. La vitesse de déploiement des sacs gonflables peut varier en fonction de la gravité de la collision et de la taille des occupants. Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent à l'écart de la trajectoire des sacs lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité, et ce, dans un délai de 50 à 70 millisecondes approximativement. C'est moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs se dégonflent ensuite

rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Les gaz du sac gonflable avant, côté conducteur, s'échappent par les trous d'aération qui se trouvent sur les côtés du sac. Pour ce qui est du sac gonflable côté passager avant, les gaz s'échappent par les trous d'aération qui se trouvent sur les côtés du sac. De cette façon, les sacs gonflables ne nuisent pas au contrôle du véhicule.

- Le **dispositif de retenue complémentaire à sacs gonflables latéraux** a été conçu pour s'activer seulement lors de certaines collisions latérales. Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants (avec dispositif de retenue complémentaire à sacs gonflables latéraux) détecte une collision exigeant le déploiement des

sacs gonflables latéraux, il envoie un signal aux gonfleurs du côté de la collision. Une grande quantité de gaz non toxiques est alors générée pour déployer le sac gonflable latéral. Celui-ci rabat la moulure du montant latéral et se gonfle en couvrant la glace. Le sac gonflable latéral se déploie en 30 millisecondes environ (à peu près dans le quart de temps qu'il faut pour cligner des yeux) avec suffisamment de force pour vous blesser si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité et n'êtes pas assis correctement, ou si des articles sont placés dans la zone de déploiement du sac gonflable. Cet avertissement concerne particulièrement les enfants. Le sac gonflable latéral mesure environ 9 cm (3,5 po) d'épaisseur une fois gonflé.

- Les **dispositifs de protection contre l'impact pour les genoux** sont conçus pour protéger vos genoux et ceux du passager avant en plus de vous placer de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables frontaux.
- Le **système de classification des occupants** établira la taille ou la catégorie d'un occupant prenant place sur le siège du passager avant, en fonction des données qu'aura relevées le capteur intégré au coussin de siège. Par conséquent, les occupants doivent autant que possible demeurer dans une position assise normale. Si le poids de l'occupant est transféré sur un autre objet dans le véhicule (par ex., pieds sur le tableau de bord), le système de classification des occupants peut ne pas être en mesure d'évaluer adéqua-

tement la taille de l'occupant. De plus, la taille d'un occupant peut être évaluée à la hausse ou à la baisse si des objets sont accrochés sur le siège ou logés sous celui-ci, ou encore lorsque d'autres passagers poussent sur le siège. La capacité du système de classification des occupants à évaluer adéquatement la taille de l'occupant peut être compromise par une variation rapide de la température ou du taux d'humidité. Si vous devez faire réparer le siège, la housse ou le coussin de siège de quelque façon, rendez-vous chez un concessionnaire agréé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le fabricant doivent être utilisés.

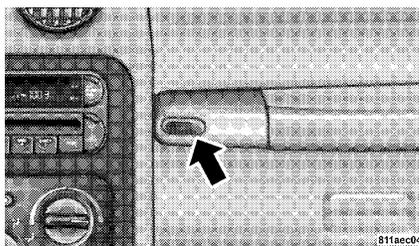
En cas d'anomalie du système, le témoin de sac gonflable s'allume pour vous indiquer de vous rendre chez un

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

cessionnaire autorisé. Le sac gonflable sera neutralisé si le témoin du sac gonflable du passager (dans la poignée de maintien du passager) et le témoin de sac gonflable (dans le groupe d'instruments) sont tous deux allumés alors qu'un occupant prend place sur le siège du passager.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants ne permet pas le déploiement du sac gonflable du passager avant en cas de collision lorsque le système détermine une condition de siège inoccupé ou occupé par une personne de la catégorie « enfant ». Le témoin de neutralisation s'allume pour indiquer que le sac gonflable est neutralisé une fois que le système de classification des occupants détermine que l'occupant prenant place sur le siège est de la caté-

gorie « enfant ». Le témoin demeure éteint lorsque le siège est vide ou qu'on y dépose un objet dont le poids est inférieur à un seuil prédéterminé. (Le témoin de neutralisation est de couleur ambre et est situé sur la poignée de maintien de la partie avant du siège du passager.)



Emplacement du témoin

Pour la plupart des adultes assis correctement, le sac gonflable frontal de passa-

ger avant est activé en cas de collision. Dans le cas des adolescents et de certains adultes de petite taille, suivant leur taille, le sac gonflable frontal de passager avant peut être activé ou désactivé en cas de collision. Le conducteur et le passager avant doivent toujours utiliser le témoin de neutralisation à titre d'indication d'une position assise appropriée ou non sur le siège du passager avant. Si le témoin de neutralisation s'allume lorsqu'un adulte prend place sur le siège du passager, il faut lui demander de changer sa position sur le siège jusqu'à l'extinction du témoin. Rappelez-vous qu'un témoin de neutralisation allumé indique que le sac gonflable du passager avant ne se déploiera pas en cas d'accident. En général, si un enfant est installé correctement sur le siège avant ou si un dispositif de retenue pour enfant est installé correctement, le sac

gonflable se désactive et le témoin de neutralisation s'allume. Dans certaines conditions cependant, et même si le dispositif de retenue pour enfant a été bien installé, le témoin de neutralisation peut ne pas s'allumer – même si le sac gonflable est désactivé. Cela peut se produire si le poids du dispositif de retenue d'enfant est inférieur au poids limite nécessaire pour allumer le témoin de neutralisation. Si c'est le cas, vérifiez si le sac gonflable est désactivé en suivant la procédure simple ci-dessous. Placez la clé de contact à la position RUN (marche) et appuyez sur le dispositif de retenue à l'endroit où l'enfant doit s'asseoir. Comptez lentement jusqu'à dix et vérifiez le témoin de neutralisation. Le témoin de neutralisation doit s'allumer. Lorsque vous relâchez la pression, le témoin peut rester allumé ou s'éteindre mais le sac gonflable est désactivé. Il est ce-

pendant fortement recommandé que les enfants de 12 ans et moins prennent place sur la banquette arrière.

- Le **module de classification des occupants (OCM)** est situé sous le siège du passager avant. Il classe l'occupant dans l'une des trois catégories de taille suivant les données recueillies par un réservoir à membrane et un capteur de tension de sangle. Les catégories de taille comprennent : siège inoccupé, enfant et adulte. Le module de classification des occupants transmet la catégorie de l'occupant au module de commande des dispositifs de retenue pour déterminer si le sac gonflable du passager avant peut être activé. En cas d'anomalie, le témoin de sac gonflable s'allume.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Le **témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (PAD)** permet au conducteur et au passager avant de savoir à quel moment le sac gonflable est neutralisé. Si le témoin de neutralisation est allumé alors qu'un occupant est assis adéquatement sur le siège du passager avant, cela indique que le sac gonflable est neutralisé. De plus, lorsque le système de classification des occupants détermine que le siège est inoccupé ou qu'un poids inférieur au seuil prédéterminé s'y trouve, le module de commande des systèmes de retenue des occupants n'allume pas le témoin de neutralisation du sac gonflable de passager même si ce dernier est neutralisé.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Le **capteur de tension de sangle (BTS)** se trouve dans l'ancrage de la ceinture sous-abdominale du passager. Le capteur de tension de sangle émet un signal suivant la tension de la ceinture sous-abdominale. Ce signal est transmis au module de classification des occupants qui s'assure que l'augmentation de pression du réservoir à membrane causée par la tension exercée par la ceinture sous-abdominale n'entraîne pas la classification erronée d'un occupant de petite taille comme occupant de grande taille.
- Le **capteur de pression du réservoir à membrane** se trouve sous le coussin de siège en mousse. Le capteur de pression transmet un signal au module de classification des occupants.

Le siège du passager avant comprend des composants essentiels au déploiement du sac gonflable du passager avant. Il est essentiel que les composants du siège de passager avant fonctionnent correctement de sorte que le système de classification des occupants puisse évaluer avec exactitude la taille ou la catégorie de l'occupant et ainsi calculer le niveau de déploiement requis du sac gonflable. N'apportez aucune modification aux composants, à l'assemblage ou à la housse du siège de passager avant.

AVERTISSEMENT !

Des modifications apportées au siège de passager avant ou des méthodes d'entretien non approuvées du siège, de ses composants ou de la housse de siège peuvent nuire au déploiement du sac gonflable en cas de collision frontale. En cas d'accident, cela risquerait de causer des blessures graves, voire mortelles, au passager du siège. Un véhicule modifié pourrait ne plus être conforme aux normes de sécurité fédérales.

Veillez à toujours respecter les exigences suivantes :

- Ne modifiez en aucune façon le siège du passager avant ni aucun de ses composants.
- Ne modifiez en aucune façon la console centrale du siège avant ou le siège de position centrale.
- N'utilisez aucune garniture ou housse de siège provenant de modèles antérieurs ou ultérieurs qui n'est pas conçue spécifiquement pour le modèle de véhicule à réparer. Utilisez toujours la housse de siège adéquate et conçue spécifiquement pour le véhicule.
- Ne remplacez pas la housse de siège par une housse de siège du marché secondaire.

- N'ajoutez pas une housse de siège secondaire qui n'est pas approuvée par DaimlerChrysler ou Mopar.
- Ne modifiez et ne remplacez jamais un composant du dispositif de retenue complémentaire, un composant associé à ce système ni une attache par des pièces qui ne sont pas approuvées par DaimlerChrysler ou Mopar.

Si un déploiement se produit

Le dispositif de retenue à sac gonflable a été conçu pour gonfler les sacs lorsque le module de commande de sac gonflable détecte une collision frontale d'une gravité allant de modérée à violente, puis pour les dégonfler immédiatement.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

NOTA : Une collision frontale qui n'est pas assez grave pour exiger une protection par sac gonflable n'active pas le système. Cela ne signifie toutefois pas que le dispositif de retenue à sac gonflable est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Pendant le déploiement des sacs gonflables, il peut arriver que le conducteur et le passager avant subissent des éraflures et des rougeurs de la peau causées par le tissu en nylon des sacs. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin. Lorsque les sacs se dégonflent, il est possible que vous observiez la présence de particules qui ressemblent à de la fumée. Ces particules proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement du gaz non toxique qui sert à gonfler les sacs, et leur présence est tout à fait normale. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone touchée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais.

Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant.

- La conduite du véhicule après le déploiement des sacs gonflables est déconseillée. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

AVERTISSEMENT !

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et l'ensemble enrouleur de la ceinture du passager avant doivent être remplacés dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le système de classification des occupants.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

Si les sacs gonflables se déploient lors d'une collision et que le système électrique est toujours en fonction, l'éclairage intérieur s'allumera et les portes à verrouillage électrique (selon l'équipement) se déverrouilleront 5 secondes après le déploiement des sacs gonflables.

De plus, il y aura coupure du circuit d'alimentation en carburant dès le déploiement des sacs gonflables (modèles à essence seulement). Après environ cinq secondes, il sera nécessaire de tourner le commutateur d'allumage (de la position Marche à la position Antivol) pour redémarrer le véhicule.

Entretien de votre dispositif de retenue à sac gonflable

AVERTISSEMENT !

- **Toute modification aux composants du dispositif de retenue à sac gonflable risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas non plus le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis du marché secondaire.**

- **Ne tentez jamais de modifier les pièces du dispositif de retenue à sac gonflable évolué de votre véhicule. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé pour tout entretien de votre dispositif de retenue à sac gonflable. Si vous devez faire réparer le siège, la housse ou le coussin de siège de quelque façon, rendez-vous chez un concessionnaire agréé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le fabricant doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au dispositif de retenue à sac gonflable évolué de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.**

AVERTISSEMENT !

- **En cas de collision, les genoux du conducteur doivent être bien protégés. Ne montez ou placez aucun équipement du marché secondaire sur ou derrière le dispositif de protection contre l'impact pour les genoux.**
- **Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du dispositif de retenue à sac gonflable. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur votre véhicule de la présence de sacs gonflables à bord.**

Témoin de sac gonflable

Les sacs gonflables doivent être en mesure de vous protéger lors d'une collision. C'est pourquoi le dispositif de retenue à sac gonflable est conçu pour ne nécessiter aucun entretien. Néanmoins, faites-le réparer dans les plus brefs délais chez un concessionnaire autorisé si l'un des événements suivants se produit :

- le témoin de sac gonflable ne s'allume pas ou clignote pendant les six à huit secondes suivant l'établissement du contact;
- le témoin reste allumé ou continue de clignoter après la période initiale de six à huit secondes;
- le témoin clignote ou s'allume et demeure allumé pendant que le véhicule est en mouvement.

Dispositif de retenue d'enfant

Toutes les personnes qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps. Cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un dispositif de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible, et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un dispositif de retenue. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en

sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur la banquette arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

AVERTISSEMENT !

En cas de collision, un enfant non protégé, aussi petit soit-il, peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force nécessaire pour retenir même un petit bébé sur vos genoux peut être tellement grande que l'adulte le plus fort n'y arriverait pas. L'enfant, tout comme les autres occupants du véhicule, risque ainsi de subir des blessures graves. C'est pourquoi il faut que tout enfant qui se trouve à bord du véhicule soit protégé par un dispositif de retenue approprié à sa taille.

Bébés et jeunes enfants

Il existe divers types de dispositifs de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un nouveau-né ou d'un enfant presque suffisamment grand pour lui permettre de porter la ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le guide d'utilisation du siège d'enfant pour vous assurer que ce type de siège convient bien à votre enfant. Utilisez le dispositif approprié à la taille de votre enfant.

- Ce véhicule n'est pas destiné à l'utilisation de lits d'auto pour transporter les nouveau-nés installés sur le siège avant droit du côté passager. Si un lit d'auto doit être utilisé pour transporter un nouveau-né, il ne doit être installé que sur le siège de deuxième rangée.
- Les experts en sécurité recommandent que les enfants voyagent dans des

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

porte-bébés à orienter vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés d'environ un an et qu'ils pèsent au moins 9 kg (20 lb). Deux différents types de dispositifs de retenue d'enfant orientés vers l'arrière peuvent être utilisés : les porte-bébés et les sièges d'enfant « transformables ».

- Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. Ils sont recommandés pour les enfants ne pesant pas plus d'environ 9 kg (20 lb). Les sièges d'enfant « transformables » peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges transformables ont souvent une limite de poids plus élevée en ce qui concerne l'orientation vers l'arrière que les porte-bébés. Ils peuvent donc être orientés vers l'arrière

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

pour des enfants de plus de 9 kg (20 lb) qui ont moins d'un an.

- Les sièges pour enfants faisant face vers l'arrière ne doivent **JAMAIS** être installés sur le siège avant d'un véhicule muni d'un sac gonflable pour le passager. Le déploiement du sac gonflable risque de causer des blessures graves, voire mortelles, à des bébés se trouvant dans cette position.
- Les enfants qui pèsent plus de 9 kg (20 lb) et qui ont plus d'un an peuvent faire face à l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant faisant face vers l'avant et les sièges d'enfant transformables installés dans cette même position sont destinés aux enfants de plus d'un an dont le poids est de 9 à 18 kg (20 à 40 lb). Les sièges d'enfant sont

également maintenus dans le véhicule à l'aide de la ceinture à trois points d'ancrage.

- Le siège d'appoint adapté à la ceinture est destiné aux enfants pesant plus de 18 kg (40 lb), mais qui sont encore trop petits pour porter correctement la ceinture de sécurité. Si la taille de l'enfant ne lui permet pas de s'asseoir les genoux repliés à l'avant du coussin de siège tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il lui faut utiliser un rehausseur de siège. Le siège d'enfant ou d'appoint est maintenu sur le siège du véhicule par la ceinture à trois points d'ancrage (Certains sièges d'appoint de voiture sont équipés d'une barre d'appui rabattable à l'avant et sont maintenus sur le siège par la por-

tion sous-abdominale de la ceinture à trois points d'ancrage).

- Consultez le site www.seatcheck.org ou composez le 1 866 SEATCHECK pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT !

- **Si le dispositif de retenue de bébé ou d'enfant est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves, voire mortelles. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du fabricant au moment de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant ou pour bébé.**

- **Un porte-bébé à orienter vers l'arrière ne doit être utilisé que sur la banquette arrière. Un tel dispositif de sécurité installé sur un siège avant risque d'être frappé par le sac gonflable en cas de déploiement lors d'une collision et l'enfant qui s'y trouve pourrait subir des blessures graves, voire mortelles.**

Voici quelques conseils sur les meilleures façons de tirer profit de votre dispositif de retenue d'enfant :

- Avant d'acheter un dispositif de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Avant de l'acheter, mettez cet ensemble à l'essai sur les sièges du

véhicule sur lesquels il sera employé, tel que le recommande le fabricant.

- Le dispositif doit convenir au poids et à la taille de l'enfant. Vérifiez ces renseignements, qui apparaissent sur l'étiquette apposée sur le dispositif.
- Suivez à la lettre les directives fournies avec le dispositif de retenue. Si ce dernier est mal installé, il risque de ne pas fonctionner comme prévu.
- Les ceintures de sécurité pour passagers sont équipées de pinces de serrage ou de dispositifs d'enrouleurs à blocage automatique, destinés à maintenir la portion sous-abdominale de la ceinture bien serrée autour du dispositif de retenue d'enfant sans qu'il soit nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Si la ceinture de sécurité est

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

pourvue d'une pince de serrage, tirez sur la portion baudrier de la ceinture à trois points d'ancrage pour serrer la ceinture. La pince de serrage maintient la ceinture bien serrée. Cependant, toute ceinture de sécurité se relâche avec l'usage et il est conseillé de vérifier la ceinture occasionnellement et de la resserrer s'il y a lieu.

Si la ceinture de sécurité est pourvue d'un dispositif d'enrouleur à blocage automatique, elle portera une étiquette distinctive. Tirez la ceinture hors du rétracteur sur une longueur suffisante pour que vous puissiez la passer à travers le dispositif de retenue d'enfant et introduisez la languette dans la boucle. Tirez ensuite la ceinture sur toute sa longueur hors du rétracteur. Laissez la ceinture s'enrouler dans le rétracteur,

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

tout en tirant sur le surplus afin de serrer la portion abdominale de la ceinture sur le dispositif de retenue. Référez-vous à la rubrique « Mode de blocage automatique » plus haut dans cette section.

- Placez et retenez l'enfant dans le dispositif de retenue en suivant scrupuleusement les directives du fabricant.
- Lorsque le dispositif de retenue d'enfant n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou retirez-le du véhicule. Il pourrait heurter les occupants (ou leur siège) et les blesser en cas de collision ou d'arrêt brusque.

Ancrages inférieurs pour sièges d'enfant LATCH (Lower Anchors and Tether for Children)

Le siège arrière de votre véhicule est muni d'un système d'ancrage pour dispositif de retenue d'enfant appelé LATCH. Le système LATCH permet de fixer un dispositif de retenue d'enfant sans l'aide des ceintures de sécurité du véhicule, en utilisant des points d'ancrage inférieurs et des courroies d'attache supérieures reliés à la structure même de votre véhicule.

Des dispositifs de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH sont maintenant disponibles sur le marché. Cependant, puisque les dispositifs d'attaches inférieures seront installés progressivement dans les nouveaux véhicules, les dispositifs de retenue d'enfant conçus pour utiliser ce dispositif d'ancrage conti-

nueront de permettre l'installation au moyen des ceintures de sécurité du véhicule. Des sièges d'enfant avec sangles et crochets d'attache à raccorder aux ancrages supérieurs sont quant à eux disponibles depuis un certain temps. Pour certains dispositifs de retenue d'enfant plus anciens, bon nombre de fabricants de sièges d'enfant offrent des nécessaires de courroies d'attache ou de conversion. Utilisez toutes les fixations à votre disposition pour assujettir le mieux possible le dispositif de retenue d'enfant, peu importe le type de véhicule.

NOTA : *Quand vous employez le système d'ancrages d'attache pour assujettir un dispositif de retenue d'enfant, veuillez vous assurer que toutes les ceintures de sécurité inutilisées par les passagers sont rangées et hors de portée des enfants.*

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Avant d'installer le dispositif de retenue d'enfant, il est recommandé de boucler la ceinture de sécurité correspondante de sorte qu'elle se trouve hors de portée, derrière le dispositif de retenue. Si la ceinture bouclée gêne l'installation du dispositif de retenue d'enfant, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture du dispositif et bouclez-la plutôt que de la coincer derrière celui-ci. Cette méthode garantit que la ceinture est hors de portée d'un enfant trop curieux. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – ce ne sont pas des jouets; ne laissez jamais d'enfants à bord sans surveillance.

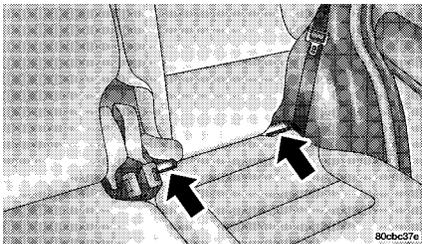
Les trois places arrière sont pourvues d'ancrages inférieurs destinés à rattacher les sangles inférieures flexibles d'un dispositif de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH. Les sièges d'enfant munis d'attaches inférieures fixes doivent être installés aux places latérales seulement. Peu importe le type d'attache inférieure utilisé, ne fixez **JAMAIS** deux dispositifs de retenue d'enfant LATCH à un même ancrage inférieur. Si vous installez des dispositifs de retenue d'enfant côte à côte sur les sièges arrière ou si votre dispositif de retenue d'enfant n'est pas compatible avec le système LATCH, utilisez les ceintures de sécurité du véhicule.

Pose d'un dispositif de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH

Nous vous recommandons vivement de suivre attentivement les directives du fabricant au moment de l'installation du dispositif de retenue d'enfant. Tous les sièges d'enfant ne se placent pas de la manière décrite dans les lignes ci-après. Nous vous rappelons de respecter scrupuleusement les directives d'installation accompagnant votre dispositif de retenue d'enfant.

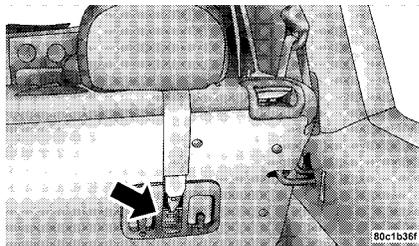
AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

Les ancrages inférieurs du siège arrière sont les barres rondes, situées derrière les coussins des sièges, à l'endroit où ceux-ci rencontrent le dossier. Ils ne sont visibles que lorsque vous appuyez sur la banquette arrière pour installer le dispositif de retenue d'enfant. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre les surfaces du dossier et du coussin de siège.



Dispositifs d'ancrage LATCH

En outre, des ancrages de sangle sont placés derrière chaque banquette arrière sur la surface arrière du dossier.



Montage des courroies d'attache pour sièges d'enfant

La plupart des sièges d'enfant sont équipés de chaque côté de sangles latérales indépendantes, chacune munie d'un crochet ou connecteur pour la fixation du siège à l'ancrage inférieur de même que

d'un dispositif de réglage de la tension de la sangle. Les dispositifs de retenue de jeune enfant à orienter vers l'avant et certains porte-bébés à orienter vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache, d'un crochet de fixation de la courroie à l'ancrage et d'un dispositif de réglage de la tension dans la courroie.

Vous devez d'abord desserrer les dispositifs de réglage sur les courroies inférieures et sur la courroie d'attache, de manière à ce que vous puissiez rattacher les crochets ou les connecteurs aux ancrages du véhicule. Ensuite, rattachez les crochets ou connecteurs inférieurs à la partie supérieure des barres d'ancrage, en poussant sur le matériau de couvresiege pour dégager les barres. Soulevez le couvercle du point d'ancrage situé directement derrière le siège, à l'endroit où

vous voulez fixer le dispositif de retenue d'enfant, et fixez la courroie d'attache au point d'ancrage. Assurez-vous d'acheminer le plus directement possible la courroie d'attache, entre le point d'ancrage et le dispositif de retenue d'enfant. Si votre véhicule est équipé d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et placez la courroie sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Enfin, serrez les trois courroies tout en pressant le dispositif de retenue contre le dossier et le coussin de siège et en éliminant le jeu des courroies, conformément aux directives du fabricant du dispositif de retenue d'enfant.

AVERTISSEMENT !

L'installation incorrecte d'un dispositif de retenue de bébé ou d'enfant aux ancrages inférieurs pour sièges d'enfants (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue, ce qui pourrait causer à l'enfant des blessures graves, voire mortelles. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du fabricant au moment de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant ou pour bébé.

Pose d'un dispositif de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ceintures de sécurité pour passagers sont équipées de pinces de serrage ou de dispositifs d'enrouleurs à blocage auto-

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

matique, destinés à maintenir la portion sous-abdominale de la ceinture bien serrée autour du dispositif de retenue d'enfant sans qu'il soit nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Si la ceinture de sécurité est pourvue d'une pince de serrage, tirez sur la portion baudrier de la ceinture à trois points d'ancrage pour serrer la ceinture. La pince de serrage maintient la ceinture bien serrée. Cependant, toute ceinture de sécurité se relâche avec l'usage et il est conseillé de vérifier la ceinture occasionnellement et de la resserrer s'il y a lieu.

Si la ceinture de sécurité est pourvue d'un dispositif d'enrouleur à blocage automatique, elle portera une étiquette distinctive. Tirez la ceinture hors du rétracteur sur une longueur suffisante pour que vous puissiez la passer à travers le dispositif de

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

retenue d'enfant et introduisez la languette dans la boucle. Tirez ensuite la ceinture sur toute sa longueur hors du rétracteur. Laissez la ceinture s'enrouler dans le rétracteur, tout en tirant sur le surplus afin de serrer la portion abdominale de la ceinture sur le dispositif de retenue. Référez-vous à la rubrique « Mode de blocage automatique » plus haut dans cette section.

Sur le siège arrière, il peut se révéler difficile de serrer la ceinture à trois points d'ancrage autour du dispositif de retenue d'enfant parce que la boucle ou la languette est trop près de la fente prévue dans le siège d'enfant pour le passage de la ceinture. Détachez la languette de la boucle et tournez l'extrémité courte (avec la boucle) de la ceinture plusieurs fois pour la raccourcir. Introduisez la languette

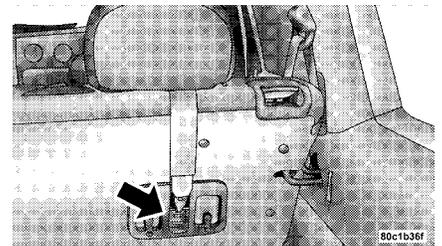
dans la boucle, avec le bouton de déverrouillage orienté vers l'extérieur.

Si vous ne réussissez pas à serrer la ceinture, ou si le fait de tirer ou de pousser sur le dispositif de retenue desserre la ceinture, vous pourriez avoir à faire autre chose. Détachez la languette de la boucle, tournez la boucle autour de celle-ci et insérez la languette dans la boucle de nouveau. Si le dispositif de retenue d'enfant ne peut toujours pas être installé de façon sécuritaire, placez-le sur un autre siège.

Pour fixer une courroie d'attache du dispositif de retenue d'enfant :

Placez la courroie d'attache au-dessus du dossier de siège et fixez le crochet au point d'ancrage qui est situé à l'arrière du

siège. Pour les places latérales, placez la courroie sous l'appuie-tête, entre les deux montants.



Montage des courroies d'attache pour sièges d'enfant

AVERTISSEMENT !

Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que les ancrages situés directement derrière le siège d'enfant afin d'assujettir la courroie d'attache supérieure du dispositif de retenue d'enfant.

Enfants trop grands pour sièges d'appoint

Les enfants qui sont assez grands pour porter le boudin confortablement et qui ont les jambes assez longues pour les plier au rebord du siège tout en gardant le dos au dossier doivent utiliser la ceinture à trois points d'ancrage de la banquette arrière.

- Assurez-vous que l'enfant est assis bien droit sur son siège.
- La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas sur les hanches et aussi serrée que possible.
- Vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Si le boudin touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule. Ne permettez jamais à un enfant de faire passer le boudin sous son bras.

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux de compagnie doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Le moteur de votre véhicule neuf ne nécessite pas une longue période de rodage.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 500 premiers kilomètres (300 premiers milles). Après les 100 premiers kilomètres (60 premiers milles), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 80 et 90 km/h (50 et 55 mi/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à plein gaz, sans toutefois dépasser les limites permises. De fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise la conservation d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Les indices de viscosité et de qualité recommandés sont indiqués à la section 7 de ce guide. N'UTILISEZ JAMAIS D'HUILE NON DÉTERGENTE OU D'HUILE MINÉRALE PURE.

Il arrive souvent qu'un moteur neuf consume une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui ne doit pas être interprété comme une défaillance.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Gaz d'échappement

AVERTISSEMENT !

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais assis dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans un espace ouvert alors que le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation de façon à faire pénétrer de l'air extérieur frais dans l'habitacle.
- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites

immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

- Faites toujours fonctionner la climatisation en mode Tableau de bord ou Plancher quand vous conduisez avec une des glaces ouverte, même légèrement, afin de maintenir une circulation d'air frais à l'intérieur du véhicule. Sinon, des gaz nocifs pourraient être aspirés à l'intérieur du véhicule.

Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité à la recherche de coupures, de bords effilochés ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être

remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Après un accident, vous devez remplacer les ceintures qui ont été endommagées (enrouleur gauchi, sangle déchirée, tendeur tordu, etc.). En cas de doute concernant l'état de la ceinture ou du rétracteur, remplacez la ceinture.

NOTA : *Le témoin de ceinture de sécurité demeure allumé jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du conducteur soit bouclée.*

Témoin de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable s'allume et reste allumé durant six à huit secondes lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position ON (marche) pour confirmer le bon fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Dégivreurs

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant le sélecteur de mode à la position de dégivrage et le ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise.

Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule

Roues

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou

inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre et autres objets pouvant s'être logés dans les sculptures. Examinez la bande de roulement et les flancs pour voir s'ils ne sont pas coupés ou fendillés. Vérifiez le serrage des écrous de roue et la pression des pneus (y compris celle de la roue de secours).

Feux

Demandez à quelqu'un de vérifier le fonctionnement des feux pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins de clignotant et de phares de route au tableau de bord.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace sous la caisse pour y déceler la présence de fuites d'essence, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autres liquides. Si vous détectez des vapeurs d'essence, il faut en repérer la cause et corriger le défaut immédiatement.

SECTION 3

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

• RÉTROVISEURS	70	• Recommandations d'utilisation du système UConnect ^{MC}	88
• Rétroviseur intérieur jour et nuit	70	• SIÈGES	94
• Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique – Selon l'équipement	70	• Réglage manuel des sièges avant	94
• Rétroviseurs extérieurs	71	• Réglage du siège avant – Dossier inclinable	95
• Rétroviseurs extérieurs rabattables	71	• Siège du conducteur à commande électrique à 6 positions	96
• Rétroviseurs extérieurs à commande électrique – Selon l'équipement	71	• Appuie-tête	96
• Rétroviseurs chauffants à commande électrique – Selon l'équipement	72	• Sièges chauffants – Selon l'équipement	97
• Miroirs de courtoisie avec éclairage – Selon l'équipement	72	• Banquette arrière à dossiers séparés 65/35	97
• SYSTÈME DE COMMUNICATION MAINS LIBRES (UConnect ^{MC}) – SELON L'ÉQUIPEMENT	73	• POUR OUVRIR ET FERMER LE CAPOT	100
• Fonctionnement	74	• FEUX ET PHARES	101
• Fonctions d'appel	80	• Manette multifonction	101
• Caractéristiques du système UConnect ^{MC}	83	• Protection antidécharge de la batterie – Éclairage extérieur	101
• Connectivité perfectionnée	87	• Phares et feux de stationnement	101
		• Éclairage du groupe d'instruments et éclairage intérieur	101
		• Feux de jour – Selon l'équipement	102

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

• Avertisseur de phares allumés	102	• Assistance au freinage d'urgence (BAS)	109
• Phares antibrouillards – Selon l'équipement . .	102	• Dispositif électronique d'anticapotage (ERM) . .	110
• Clignotants	102	• Système électronique d'antidérapage (ESP) . . .	111
• Commande des feux de route	103	• Témoin ESP/BAS	114
• Appel de phares	103	• CONSOLE AU PAVILLON – SELON	
• Éclairage intérieur	103	L'ÉQUIPEMENT	115
• Lampes de lecture/lecteurs de carte avant . . .	103	• Plafonniers-lampes de lecture	115
• ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU		• Centre d'information électronique	116
PARE-BRISE	104	• Fonctions programmables par l'utilisateur	117
• Essuie-glaces à balayage intermittent	104	• Mini-ordinateur de voyage	120
• Liquide lave-glace	105	• OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON	
• COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE	105	L'ÉQUIPEMENT	124
• RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE	105	• Si votre véhicule est neuf	125
• Activation	106	• Programmation de l'émetteur-récepteur	
• Programmation d'une vitesse	106	HomeLink	126
• Désactivation	106	• Programmation au Canada et programmation	
• Retour à la vitesse programmée	106	de grille d'entrée	128
• Changement de la vitesse programmée	106	• Utilisation de l'émetteur-récepteur HomeLink . .	129
• Accélérer pour dépasser	107	• TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE –	
• SYSTÈME DE PILOTAGE ÉLECTRONIQUE DES		SELON L'ÉQUIPEMENT	129
FREINS	108	• Fonction d'ouverture à impulsion	130
• Dispositif de freins antiblocage (ABS)	108	• Entretien du toit ouvrant	131
• Système antipatinage (TCS)	109	• PRISE D'ALIMENTATION	131

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

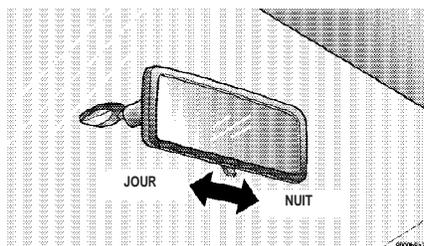
• PORTE-GOBELETS	133	• Crochets d'arrimage du plancher de l'espace de chargement	135
• Ensemble Fumeur – Selon l'équipement	133	• CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE	136
• CARACTÉRISTIQUES DU PLANCHER DE CHARGEMENT	134	• Essuie-glace et lave-glace de lunette	136
• Éclairage de l'espace de chargement	134	• Dégivreur de lunette	137
• Cache-caisse d'espace de chargement escamotable – Selon l'équipement	134	• PORTE-BAGAGES AU TOIT	138

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit

Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette arrière soit au centre de son champ de vision.



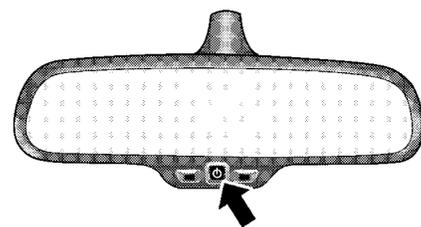
Réglage du rétroviseur

Un système à deux pivots permet de régler le rétroviseur sur les plans vertical et horizontal.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez toujours régler le rétroviseur quand il est à la position de jour (levier vers le pare-brise).

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique – Selon l'équipement

Ce rétroviseur s'ajuste automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous. Enfoncez la commande située dans l'embase du rétroviseur pour activer ou désactiver la commande. Un témoin s'allume dans la commande lorsque celle-ci est activée.



817892c4

Rétroviseur intérieur à atténuation automatique

MISE EN GARDE !

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation voisine, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

AVERTISSEMENT !

Les véhicules et les autres objets que vous voyez dans le rétroviseur convexe droit du côté passager paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont réellement. Ne vous fiez pas uniquement au rétroviseur convexe de droite, car vous risquez une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous sur le rétroviseur intérieur pour mesurer les dimensions du véhicule que vous apercevez dans le rétroviseur convexe de droite, ou pour évaluer la distance qui vous sépare du véhicule. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un rétroviseur convexe du côté passager.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

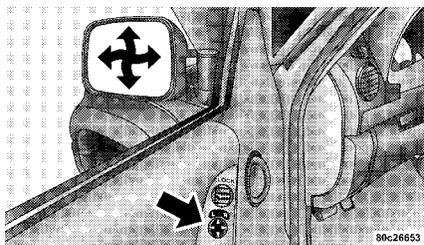
Tous les rétroviseurs extérieurs sont équipés de charnières et peuvent être repliés vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter les dommages. Les charnières sont dotées de trois crans : avant, arrière et position normale.

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique – Selon l'équipement

Les commandes des rétroviseurs à commande électrique se trouvent sur le panneau de garnissage de porte du conducteur, au-dessous du commutateur de la serrure de porte.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Réglez le commutateur du haut vers la gauche ou vers la droite pour choisir le rétroviseur du côté gauche ou du côté droit, et placez-le en position médiane afin d'éviter que le rétroviseur soit déplacé accidentellement. Appuyez sur l'une des quatre flèches pour sélectionner la direction dans laquelle vous voulez déplacer le rétroviseur.



Commutateurs des rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Rétroviseurs chauffants à commande électrique – Selon l'équipement

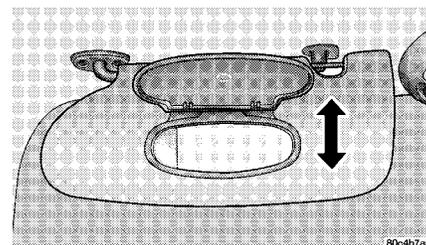


Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée toutes les fois que vous mettez le dégivreur de lunette en fonction.

Miroirs de courtoisie avec éclairage – Selon l'équipement

Un miroir de courtoisie éclairé se trouve sur le pare-soleil. Pour vous servir du miroir, faites pivoter le pare-soleil vers le bas et soulevez le couvre-miroir. L'éclairage s'allume automatiquement. Pour l'éteindre, rabattez le couvre-miroir.

L'éclairage s'éteint automatiquement (après huit minutes environ) lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (arrêt).



Miroir de courtoisie éclairé

Rallonge de pare-soleil – Selon l'équipement

Le pare-soleil comporte une rallonge télescopique afin d'augmenter la zone de protection.

SYSTÈME DE COMMUNICATION MAINS LIBRES (UConnect^{MC}) – SELON L'ÉQUIPEMENT

UConnect^{MC} est un système de communication mains libres, activé par la voix, à bord du véhicule. Il permet de composer un numéro au téléphone cellulaire par de simples commandes vocales (p. ex., « Appeler ... Michel ...Travail » ou « Composer ... 248 555-1212 »). Le son de votre téléphone cellulaire est transmis par la chaîne audio de votre véhicule; lorsque vous utilisez le système UConnect^{MC}, celui-ci met automatiquement votre radio en sourdine.

NOTA : *Pour utiliser le système UConnect^{MC}, vous devez posséder un téléphone cellulaire faisant tourner la version 0.96 (ou une version plus récente) du système mains libres Bluetooth. Rendez-vous à l'adresse www.chrysler.com/uconnect pour connaître les téléphones pris en charge.*

UConnect^{MC} vous permet également de transférer les appels entre le système du véhicule et votre téléphone cellulaire ou vice versa dès que vous montez à bord du véhicule ou en descendez. Pour les discussions privées, le système vous permet de mettre le microphone en sourdine.

Le bottin UConnect^{MC} vous permet d'enregistrer jusqu'à 32 noms et quatre numéros de téléphone par nom. Chaque langue est assortie d'un bottin de 32 noms qui n'est accessible que dans cette langue.

Ce système est pris en charge par votre téléphone cellulaire mains libres Bluetooth^{MC}. UConnect^{MC} utilise la technologie Bluetooth^{MC}, la norme mondiale qui permet de relier entre eux différents dispositifs électroniques sans fil ou port d'attache. Votre appareil UConnect peut donc fonctionner, peu importe où se trouve votre téléphone cellulaire (dans votre sac, dans votre veston ou dans votre portefeuille), tant que celui-ci est allumé et relié au système UConnect^{MC} de votre véhicule. Jusqu'à sept téléphones cellulaires peuvent être liés au même système UConnect^{MC}. Toutefois, vous ne pouvez utiliser qu'un seul de ces téléphones à la fois. Le système est offert en anglais, en espagnol ou en français (selon l'équipement).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Le microphone du système ainsi que les boutons de commande qui vous permettent d'y accéder sont intégrés au rétroviseur.



8105b20d

Touches du système UConnect^{MC}

Le système UConnect^{MC} peut être utilisé avec tout téléphone cellulaire mains libres à technologie Bluetooth^{MC}. Rendez-vous à l'adresse www.chrysler.com/uconnect pour connaître les téléphones pris en

charge. Si votre téléphone cellulaire est de type différent (p. ex., avec casque d'écoute), il se peut que vous ne puissiez pas utiliser les fonctions UConnect^{MC}. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre fournisseur de services de téléphonie cellulaire ou le fabricant de votre téléphone.

Le système UConnect^{MC} est parfaitement intégré à la chaîne audio du véhicule. Il est possible de régler le volume du système UConnect^{MC} à l'aide de la commande de volume de la radio ou de la commande audio montée au volant (touche de droite), selon l'équipement.

L'écran de certaines radios affichera les données visuelles du système UConnect^{MC} telles que la mention « CELL » ou l'identification du demandeur.

Fonctionnement

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour activer le système UConnect^{MC} et pour naviguer parmi ses différents menus. Après la plupart des messages guides du système UConnect^{MC}, vous devez formuler une commande vocale. Un message guide est exigé pour chaque commande spécifique et vous oriente vers les différentes options offertes.

- Avant de formuler une commande vocale, vous devez attendre le signal sonore qui suit le message guide « Prêt » ou tout autre message.
- Dans certains cas, vous pouvez avoir recours à des commandes combinées. Par exemple, plutôt que de dire « Régler », puis « Appariement téléphone »,

énoncez la commande « Régler appariement téléphone ».

- Dans l'explication de chacune des fonctions de la présente section, seule la forme combinée de la commande vocale est donnée. Vous pouvez également fractionner les commandes en énonçant chaque partie de la commande quand le système vous le demande. Par exemple, il est possible de lancer la commande vocale combinée « Bottin nouvelle entrée » ou de l'émettre en deux parties : « Bottin » et « Nouvelle entrée ». Rappelez-vous que le système UConnect^{MC} fonctionne mieux quand vous parlez normalement, comme si votre interlocuteur se trouvait à 2,4 mètres (8 pieds) de vous.

Arborescence des commandes vocales

Consultez la rubrique « Arborescence des commandes vocales » à la fin de la présente section.

Commande Aide

Si vous avez besoin d'aide pour répondre à un message guide ou encore si vous voulez connaître les choix de réponse offerts, dites « Aide » après le signal sonore. Si vous demandez de l'aide, le système UConnect^{MC} vous fera entendre toutes les options offertes, quel que soit le message guide en cours.

Pour activer le système UConnect^{MC}, vous n'avez qu'à appuyer sur le bouton représenté par un téléphone, puis à suivre les directives des messages guides audibles. Pour amorcer toute séance du système UConnect^{MC}, il vous faut appuyer

sur le bouton représentant un téléphone situé sur le rétroviseur.

Commande Annuler

À tout message guide, après le signal sonore, vous pouvez dire « Annuler » et le système reviendra au menu principal. Cependant, dans certains cas, le système reviendra au menu précédent.

Relier le système UConnect^{MC} à un téléphone cellulaire

Avant d'utiliser votre système UConnect^{MC}, vous devrez appairier votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth^{MC}.

NOTA : Pour utiliser le système UConnect^{MC}, vous devez posséder un téléphone cellulaire faisant tourner la version 0.96 (ou une version plus récente) du système mains libres Bluetooth. Rendez-vous à l'adresse www.chrysler.com/

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

uconnect pour connaître les téléphones pris en charge.

Lors du processus d'appariement, vous devrez vous reporter au manuel de l'utilisateur de votre téléphone cellulaire. Le site Web suivant peut également vous procurer de l'information relative à la façon d'apparier votre téléphone, selon sa marque :

NOTA :

- www.chrysler.com/uconnect
- www.dodge.com/uconnect
- www.jeep.com/uconnect

Voici les directives générales d'appariement d'un téléphone au système UConnect^{MC} :

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Régler appariement téléphone » et observez les directives des messages guides.
- Au message guide et après le signal sonore, dites « Apparier un téléphone » et observez les directives des messages guides.
- Le système vous demande alors de dicter un numéro d'identification à quatre chiffres que vous devrez plus tard programmer dans votre téléphone cellulaire. Utilisez le numéro d'identification à quatre chiffres de votre choix. Vous n'aurez pas à vous souvenir de ce numéro d'identification après le processus d'appariement initial.
- Aux fins d'identification, un message guide vous indiquera qu'il faut donner un nom à votre téléphone cellulaire. Chaque téléphone cellulaire apparié devra porter un nom unique.
- Vous devrez ensuite fournir le niveau de priorité de votre téléphone cellulaire, entre 1 et 7, la priorité la plus élevée étant le chiffre 1. Vous pouvez relier jusqu'à sept téléphones cellulaires à votre système UConnect^{MC}. Toutefois, parmi les téléphones appariés à votre système UConnect^{MC}, vous ne pouvez en utiliser qu'un seul à la fois. Si plusieurs téléphones cellulaires se trouvent dans le véhicule au même moment, le chiffre de priorité permet au système UConnect^{MC} de savoir lequel utiliser. Par exemple, si les téléphones possédant les priorités 3 et 5 sont à

bord du véhicule, le système UConnect^{MC} utilisera le téléphone cellulaire possédant la priorité 3 lorsque vous effectuerez un appel. À tout moment, vous pouvez décider d'utiliser un téléphone cellulaire de priorité inférieure (reportez-vous à la section « Connectivité évoluée »).

Appel par numéro composé à haute voix

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Composer ».
- Le système vous invite alors à formuler le numéro à composer.

- Par exemple, vous pouvez dicter le numéro « 234 567 8901 ».
- Le système UConnect^{MC} confirme d'abord le numéro formulé, puis il le compose. Sur certaines radios, le numéro de téléphone énoncé apparaît à l'écran.

Appel par nom dit à haute voix

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Composer » ou « Téléphoner ».
- Le système vous invite alors à nommer la personne que vous voulez appeler.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, nommez la

personne que vous désirez joindre. Par exemple, vous pourriez dire « Jean Tremblay » si Jean Tremblay a été préalablement inscrit dans le bottin du système UConnect^{MC}. Pour apprendre la méthode d'inscription d'un nom dans le bottin, consultez la section « Ajouter des noms à votre bottin UConnect^{MC} ».

- Le système UConnect^{MC} confirme alors le nom formulé, puis il compose ce numéro. Sur certaines radios, ce numéro peut apparaître à l'écran.

Ajout de noms à votre bottin UConnect^{MC}

NOTA : *Il est recommandé d'attendre que le véhicule soit immobilisé avant d'ajouter des noms au bottin.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Bottin nouvelle entrée ».
- À l'invite du message guide, dites le nom de la nouvelle entrée. Il est recommandé de formuler les noms au long, car cela facilite la reconnaissance vocale. Par exemple, dites « Robert Bouchard » ou « Robert » plutôt que « Bob ».
- Après le message guide, indiquez le type de numéro (p. ex., « Domicile », « Travail », « Téléphone cellulaire » ou « Téléavertisseur »). Vous pourrez ainsi conserver plusieurs numéros de téléphone pour chaque entrée, si vous le souhaitez.

- À l'invite du message guide, énoncez le numéro de téléphone correspondant à cette entrée.

Lorsque l'entrée aura été ajoutée au bottin, vous aurez la possibilité d'ajouter d'autres numéros de téléphone à ce nom ou de revenir au menu principal.

Le système UConnect^{MC} vous permet d'enregistrer au bottin jusqu'à 32 noms et quatre numéros de téléphone et désignations associés à chaque nom. Chaque langue est assortie d'un bottin de 32 noms qui n'est accessible que dans cette langue.

Modification d'entrées au bottin UConnect^{MC}

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier les entrées du bottin.*

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Modifier bottin ».
- Un message guide vous demande quel nom vous souhaitez modifier parmi les entrées inscrites au bottin.
- Vous devez ensuite indiquer la désignation du numéro (maison, travail, téléphone cellulaire ou téléavertisseur) que vous souhaitez modifier.

- À l'invite du message guide, énoncez le nouveau numéro de téléphone correspondant à cette entrée.

Lorsque l'entrée inscrite au bottin aura été modifiée, vous aurez la possibilité de modifier une autre entrée, de composer le nouveau numéro que vous venez d'inscrire ou de revenir au menu principal.

Vous pouvez utiliser cette option pour ajouter un autre numéro de téléphone à un nom déjà inscrit au bottin. Par exemple, le numéro à la maison et celui du téléphone cellulaire de Jean Tremblay sont déjà inscrits, mais vous pouvez ajouter son numéro de téléphone au travail à l'aide de la fonction « Modifier bottin ».

Suppression d'entrées au bottin UConnect^{MC}

NOTA : *Il est recommandé d'immobiliser le véhicule avant de modifier les entrées du bottin.*

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Supprimer bottin ».
- Lorsque vous aurez accédé au menu de suppression, un message guide vous demandera quel nom vous souhaitez supprimer parmi les entrées inscrites au bottin. Vous pouvez mentionner le nom de l'entrée que vous souhaitez supprimer ou simplement mentionner « Énumérer noms », et vous

entendrez une liste comprenant tous les noms inscrits au bottin. Pour sélectionner une entrée à partir de cette liste, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale pendant que le système UConnect^{MC} mentionne le nom de l'entrée et dites « Supprimer ».

- Lorsque vous avez indiqué le nom, le système UConnect^{MC} demande le type du numéro à supprimer : domicile, travail, téléphone cellulaire ou téléavertisseur. Nommez la désignation que vous souhaitez supprimer.
- Notez que la seule entrée du bottin dans la langue actuelle est supprimée.

Après confirmation, les entrées au bottin seront supprimées. Notez que seul le bottin de la langue actuelle est supprimé.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Suppression de toutes les entrées au bottin UConnect^{MC}

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Supprimer tout bottin ».
- Le système UConnect^{MC} vous demande si vous souhaitez réellement supprimer toutes les entrées inscrites au bottin.
- Après confirmation, les entrées au bottin seront supprimées.

Énumération de toutes les entrées au bottin UConnect^{MC}

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.

- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Énumérer noms bottin ».
- Le système UConnect^{MC} énumérera les noms de toutes les entrées inscrites au bottin.
- Pour appeler une des personnes figurant à cette liste, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale pendant que le système UConnect^{MC} mentionne l'entrée voulue et dites « Téléphoner ». **NOTA** : Il est alors possible à l'utilisateur de modifier ou de supprimer l'entrée.
- Le système UConnect^{MC} vous demandera la désignation du numéro que vous souhaitez composer.
- Le numéro sélectionné sera alors composé.

Fonctions d'appel

Vous pouvez accéder aux fonctions suivantes au moyen du système UConnect^{MC} si votre téléphone cellulaire en est muni. Si, par exemple, votre plan de service par téléphone cellulaire comprend l'option de conférence à trois, vous pourrez utiliser cette fonction avec le système UConnect^{MC}. Vérifiez auprès de votre fournisseur de services de téléphonie cellulaire les fonctions qu'il vous offre.

Réponse ou refus d'un appel entrant – Aucun appel en cours

Lorsque vous recevez un appel sur votre téléphone cellulaire, le système UConnect^{MC} interrompt le système audio du véhicule s'il est allumé et vous demande si vous souhaitez répondre à l'appel. Si vous rejetez l'appel, appuyez sur le bouton représentant un téléphone et maintenez-le

enfoncé jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore vous indiquant que l'appel a été rejeté.

Réponse ou refus d'un appel entrant – Appel en cours

Si vous recevez un appel pendant que vous parlez au téléphone, vous entendrez le même signal sonore d'appel en attente que vous entendez normalement quand vous utilisez votre téléphone cellulaire. Appuyez sur le bouton représenté par un téléphone pour mettre en attente l'appel en cours et répondre au nouvel appel. **NOTA :** Les téléphones existants qui sont compatibles avec le système UConnect^{MC} ne permettent pas de rejeter un appel entrant lorsqu'un autre appel est en cours. L'utilisateur ne peut donc que répondre au nouvel appel ou l'ignorer.

Second appel pendant un appel en cours

Pour faire un second appel alors que vous êtes déjà au téléphone, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Composer » ou « Téléphoner » suivi du numéro de téléphone ou du nom de l'entrée inscrite au bottin. Le premier appel sera mis en attente pendant que vous effectuez le deuxième appel. Pour revenir au premier appel, consultez la section « Passer d'un appel à l'autre ». Pour combiner deux appels, consultez la section « Conférence téléphonique ».

Mise en attente d'un appel et récupération

Pour mettre un appel en attente, appuyez sur le bouton représentant un téléphone jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore. Cela indique que l'appel

est en attente. Pour récupérer l'appel, maintenez le bouton représentant un téléphone enfoncé jusqu'à ce qu'un seul signal sonore retentisse.

Passer d'un appel à l'autre

S'il y a deux appels en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur le bouton représentant un téléphone et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que vous entendiez un seul signal sonore vous indiquant la commutation entre l'appel en cours et celui en attente. On ne peut mettre plus d'un appel en attente en même temps.

Conférence téléphonique

S'il y a deux appels en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur le bouton représentant un téléphone et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que vous entendiez un double signal sonore vous indiquant que le lien entre les deux appels a été établi.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Conférence téléphonique à trois

Pour amorcer une conférence téléphonique, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale pendant un appel et établissez un deuxième appel comme le décrit la section « Effectuer un second appel pendant un appel ». Quand la deuxième communication est établie, appuyez sur le bouton portant un téléphone et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'un double signal sonore vous indique que les deux appels sont compris dans la conférence à trois.

Fin d'un appel

Pour mettre fin à l'appel en cours, appuyez brièvement sur le bouton représentant un téléphone. Seuls les appels actifs sont terminés et si un appel est en attente, il devient le nouvel appel.

Recomposer

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Recomposer ».
- Le système UConnect^{MC} composera le dernier numéro signalé sur votre téléphone cellulaire. NOTA : Ce numéro peut ne pas être le dernier composé par le système UConnect^{MC}.

Poursuite d'un appel

La poursuite d'un appel consiste à poursuivre un appel à l'aide du système UConnect^{MC} après avoir coupé le contact du véhicule. Trois différentes fonctions de poursuite d'appel peuvent être offertes sur le véhicule :

- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système UConnect^{MC} jusqu'à ce que l'appel se termine ou que la charge de la batterie du véhicule vous oblige à y mettre fin et à transférer cet appel sur votre téléphone cellulaire.
- Une fois le contact coupé, vous pouvez poursuivre un appel à l'aide du système UConnect^{MC} pendant un certain moment, après quoi il est automatiquement transféré à votre téléphone cellulaire.
- Un appel actif est automatiquement transféré au téléphone cellulaire lorsque le contact est coupé.

Caractéristiques du système UConnect^{MC}**Sélection de la langue**

Pour modifier la langue utilisée par le système UConnect^{MC}, procédez comme suit :

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, nommez la langue que vous voulez utiliser (anglais, espagnol ou français, selon l'équipement).
- Continuez à suivre les invites du système afin de terminer la sélection de la langue.

Après quoi, tous les messages guides et les commandes vocales seront énoncés dans cette langue.

NOTA : *Après chaque changement de langue du système UConnect^{MC}, seul le bottin de 32 noms propre à la langue est utilisable. Le nom du téléphone apparié n'est pas assujéti à une langue particulière et est utilisable dans toutes les langues.*

Secours d'urgence

En cas d'urgence, si le téléphone cellulaire est à portée de main :

- Débranchez l'appareil et composez le numéro d'appel des secours de votre région.

Si le téléphone n'est pas à portée de main et que le système UConnect^{MC} fonctionne, vous pourrez joindre les secours en procédant comme suit :

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Urgence ». Le système UConnect^{MC} donnera au téléphone cellulaire apparié la consigne de composer le numéro d'appel des secours. Cette fonction n'est prise en charge qu'aux États-Unis.

NOTA : *Le numéro d'urgence composé dépend du pays d'achat du véhicule (911 aux États-Unis et au Canada; 060 au Mexique). Le numéro composé peut ne pas être compatible avec le service cellulaire offert et la région.*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

La probabilité que vous réussissiez votre appel en utilisant le système UConnect^{MC} est un peu moins élevée qu'en le faisant directement à partir du téléphone cellulaire.

Votre téléphone doit être en service et apparié au système UConnect^{MC} pour que vous puissiez utiliser cette fonction du véhicule en cas d'urgence quand le téléphone cellulaire est dans le rayon du réseau et demeure apparié au système UConnect^{MC}.

Aide au remorquage

Si vous avez besoin d'aide au remorquage :

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.

- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Aide au remorquage ».

NOTA : Le numéro de l'aide au remorquage composé dépend du pays d'achat du véhicule (1 800 528-2069 aux États-Unis, 1 877 213-4525 au Canada, 5514-3454 dans la ville de Mexico et 1 800 712-3040 à l'extérieur de la ville de Mexico au Mexique).

Veillez vous reporter à l'information sur l'aide au remorquage 24 heures sur 24 disponible dans le livret de renseignements sur la garantie et sur la carte d'aide au remorquage.

Radiomessagerie

Pour connaître le mode d'emploi de la radiomessagerie, consultez la section « Utilisation des systèmes automatisés ».

La radiomessagerie fonctionne correctement sauf avec certains téléavertisseurs dont la temporisation est trop courte pour bien fonctionner avec le système UConnect^{MC}.

Accès à la boîte vocale

Pour apprendre la façon d'accéder à votre boîte vocale, consultez la section « Utilisation des systèmes automatisés ».

Utilisation des systèmes automatisés

Cette méthode est conçue pour les situations où il faut généralement appuyer sur les touches du téléphone cellulaire pour naviguer dans un système téléphonique automatisé.

Vous pouvez utiliser le système UConnect^{MC} pour accéder à un système de messagerie vocale ou à un service automatisé tel qu'une radiomessagerie ou un

service à la clientèle automatisé. Cependant, certains services exigent un choix de réponse immédiat et cette exigence peut empêcher l'utilisation du système UConnect^{MC}.

Lorsque vous effectuez, à l'aide du système UConnect^{MC}, un appel destiné à un numéro qui suppose normalement l'entrée d'une série de tonalités au clavier du téléphone cellulaire, vous pouvez appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale et dicter la séquence en question suivie du mot « Envoyer ». Par exemple, si vous devez composer votre code NIP suivi du dièse (3 7 4 6 #), vous pouvez appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale et dire « 3 7 4 6 # Envoyer ». Il vous est également possible de dire un chiffre ou un groupe de chiffres suivi de « Envoyer » pour naviguer dans la structure de menus

d'un centre de service à la clientèle automatisé ou entrer un numéro destiné à un téléavertisseur.

Intervention – Sauter les messages guides

Utilisez le bouton de reconnaissance vocale si vous souhaitez sauter une partie d'un message guide pour transmettre immédiatement une commande par reconnaissance vocale. Si un message guide demande par exemple « Souhaitez-vous appeler un téléphone, effacer un... », vous pouvez appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale et dire « Appeler un téléphone » pour sélectionner cette option sans entendre le message vocal entier.

Activation ou désactivation de confirmation des messages guides

Le système ne confirme plus vos sélections si vous désactivez la fonction de confirmation par message guide (p. ex., UConnect^{MC} ne répète plus le numéro de téléphone avant de le composer).

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Régler confirmation ». Le système UConnect^{MC} fait entendre le message de confirmation actuel et vous offre la possibilité de le modifier.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Témoins d'état du téléphone et du réseau

Si cette fonction est offerte pour afficheur de la radio ou pour tout dispositif supérieur d'affichage (p. ex., le groupe d'instruments) et si elle est prise en charge par le téléphone cellulaire, le système UConnect^{MC} présente des messages d'état sur le téléphone ou le réseau quand vous essayez de faire un appel à l'aide de UConnect^{MC}. Ces messages portent sur l'intensité du signal du réseau en itinérance, la puissance de la batterie du téléphone, etc.

Composition d'un numéro à l'aide du clavier de téléphone cellulaire

Vous pouvez composer un numéro à l'aide du clavier du téléphone cellulaire et tout de même utiliser le système UConnect^{MC}. (Lorsqu'il utilise le clavier du téléphone

cellulaire, l'utilisateur doit faire preuve de prudence et prendre des mesures de sécurité.) Quand vous composez un numéro sur votre téléphone cellulaire Bluetooth^{MC} apparié, le son est transmis par les haut-parleurs de la chaîne audio du véhicule. Le système UConnect^{MC} fonctionne de la même façon que si vous utilisiez la reconnaissance vocale pour composer le numéro.

NOTA : *Certaines marques de téléphones cellulaires n'envoient pas la sonnerie au système UConnect^{MC}, et vous ne l'entendez donc pas par la chaîne audio du véhicule. Dans ce cas, même si le numéro a été composé avec succès et si l'appel est en cours, l'utilisateur pourrait avoir l'impression contraire. Quand on aura répondu à votre appel, le son se fera entendre.*

Mise en sourdine ou désactivation de la sourdine

Lorsque le système UConnect^{MC} est mis en sourdine, vous pouvez entendre votre interlocuteur sans que lui ne puisse vous entendre. Afin de mettre en sourdine le système UConnect^{MC} :

- Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Mettre en sourdine ».

Afin de désactiver la sourdine du système UConnect^{MC} :

- Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale.

- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Désactiver la sourdine ».

Service d'information

Lorsque vous utilisez le service AT&T Wireless, en composant le « #121 », vous avez accès à un système informatique activé par la voix qui vous offre des nouvelles et des renseignements sur la météo, la circulation, la bourse, etc.

Connectivité perfectionnée**Transférer un appel à son téléphone cellulaire ou de son téléphone cellulaire**

Le système UConnect^{MC} vous permet de transférer des appels, sans y mettre fin, vers votre téléphone cellulaire ou votre système UConnect^{MC}. Pour transférer un appel en cours de votre cellulaire apparié

au système UConnect^{MC} vers le système UConnect^{MC} ou vice versa, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Transférer appel ».

Activation ou désactivation du lien entre le système UConnect^{MC} et le téléphone cellulaire

Votre téléphone cellulaire peut être apparié à différents dispositifs électroniques, mais ne peut être relié qu'à un seul d'entre eux à la fois.

Si vous souhaitez activer ou désactiver la connexion Bluetooth^{MC} entre un téléphone cellulaire apparié au système UConnect^{MC} et le système UConnect^{MC}, observez les directives du manuel de l'utilisateur du téléphone cellulaire.

Énumération des noms des téléphones cellulaires appariés

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore subséquent, dites « Régler appariement téléphone ».
- À l'invite du message guide, dites « Énumérer téléphones ».
- Le système UConnect^{MC} fera entendre le nom de tous les téléphones appariés par ordre d'importance décroissant. Pour « sélectionner » ou « supprimer » un téléphone apparié annoncé, appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et dites « Sélectionner » ou « Supprimer ». Reportez-vous également aux deux prochaines sections

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

pour une autre façon de « sélectionner » ou de « supprimer » un téléphone apparié.

Sélection d'un autre téléphone cellulaire

Cette fonction permet de choisir un autre téléphone et de commencer à l'utiliser avec le système UConnect^{MC}. Vous devez d'abord avoir apparié le téléphone avec le système UConnect^{MC} avec lequel vous désirez l'utiliser.

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Régler appariement téléphone » et observez les directives des messages guides.

- Vous pouvez également appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale en tout temps pendant la diffusion de la liste et dire le numéro de priorité du téléphone à employer.
- Le téléphone sélectionné servira pour l'appel suivant. Si le téléphone sélectionné n'est pas disponible, le système UConnect^{MC} utilise le téléphone de plus haute priorité dans le véhicule ou à proximité (environ 9 m [30 pi]).

Désactiver l'appariement des téléphones cellulaires à UConnect^{MC}

- Pour commencer, appuyez sur le bouton représentant un téléphone.
- Après le message guide « Prêt » et le signal sonore, dites « Régler appariement téléphone ».

- Après le message guide qui s'ensuit, dites « Supprimer » et observez les directives des messages guides.
- Vous pouvez également appuyer sur le bouton de reconnaissance vocale en tout temps pendant la diffusion de la liste et dire le numéro de priorité du téléphone à supprimer.

Recommandations d'utilisation du système UConnect^{MC}

Reconnaissance vocale (RV)

- Attendez toujours le signal sonore avant de parler.
- Parlez normalement, sans vous arrêter, comme vous le feriez si vous vous adressiez à une personne se trouvant à deux ou trois mètres de vous.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- Assurez-vous d'être la seule personne à parler au moment de la reconnaissance vocale.
- Les conditions suivantes procurent un rendement maximal :
 - ventilateur réglé à la vitesse basse ou moyenne;
 - vitesse du véhicule basse ou moyenne;
 - peu de bruit sur la route;
 - surface de roulement lisse;
 - glaces complètement fermées;
 - temps sec.
- Bien que le système soit conçu pour les utilisateurs francophones, anglophones et hispanophones nord-américains, il est possible qu'il ne comprenne pas l'accent de certaines personnes.
- Quand vous naviguez dans un système automatisé, p. ex., boîte vocale, ou quand vous destinez un message à un téléavertisseur, n'oubliez pas de dire « Envoyer » après la série de chiffres.
- Il est recommandé d'attendre que le véhicule soit immobilisé avant d'enregistrer des noms dans le bottin.
- Il est déconseillé d'enregistrer dans le bottin UConnect^{MC} des noms qui se ressemblent.
- Le taux de reconnaissance du nom entré dans le bottin UConnect^{MC} est nettement supérieur quand la personne qui l'a enregistré est celle qui le dicte.
- Vous pouvez dire « O » (lettre « O ») pour « 0 » (zéro). Vous devez prononcer « 800 » ainsi : « huit-zéro-zéro ».
- Le système peut traiter la plupart des combinaisons de chiffres du système automatique international, mais pas certains numéros abrégés.

Rendement audio à distance

- Les conditions suivantes procurent une qualité sonore maximale :
 - ventilateur réglé à la vitesse basse ou moyenne;
 - vitesse du véhicule basse ou moyenne;
 - peu de bruit sur la route;
 - surface de roulement lisse;

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

- glaces complètement fermées;
- temps sec;
- utilisation depuis le siège du conducteur.
- Le rendement (clarté du son, écho et intensité sonore) est en grande partie assujéti au téléphone et au réseau plutôt qu'au système UConnect^{MC}.
- On peut parfois réduire l'écho distant en baissant le volume dans le véhicule.

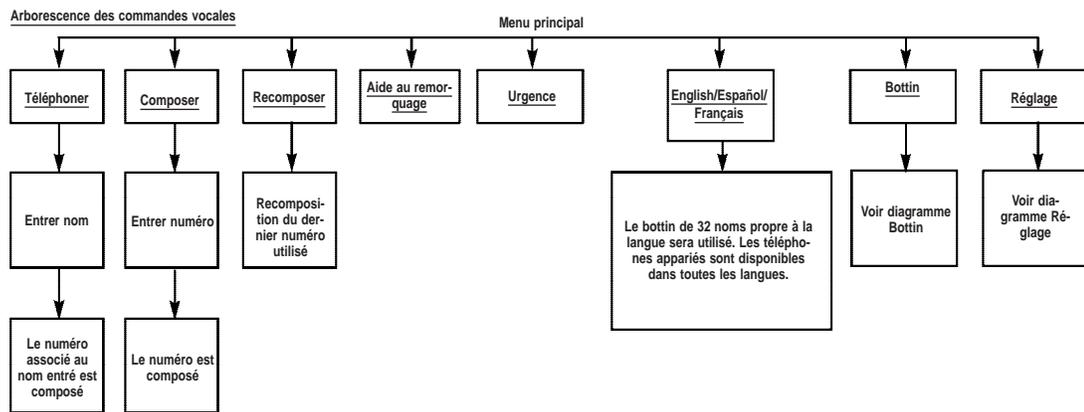
Lien de communication Bluetooth

Il y a parfois coupure de la communication entre un téléphone cellulaire et le système UConnect^{MC}. Quand cela se produit, on peut généralement rétablir la connexion en mettant le téléphone hors tension et en le remettant sous tension. Il est recommandé que votre téléphone cellulaire demeure en mode Bluetooth « activé ».

Mise sous tension

Après avoir déplacé le commutateur d'allumage de la position d'arrêt à la position ON (marche) ou des accessoires, ou après une réinitialisation, attendez au moins cinq (5) secondes avant d'utiliser le système.

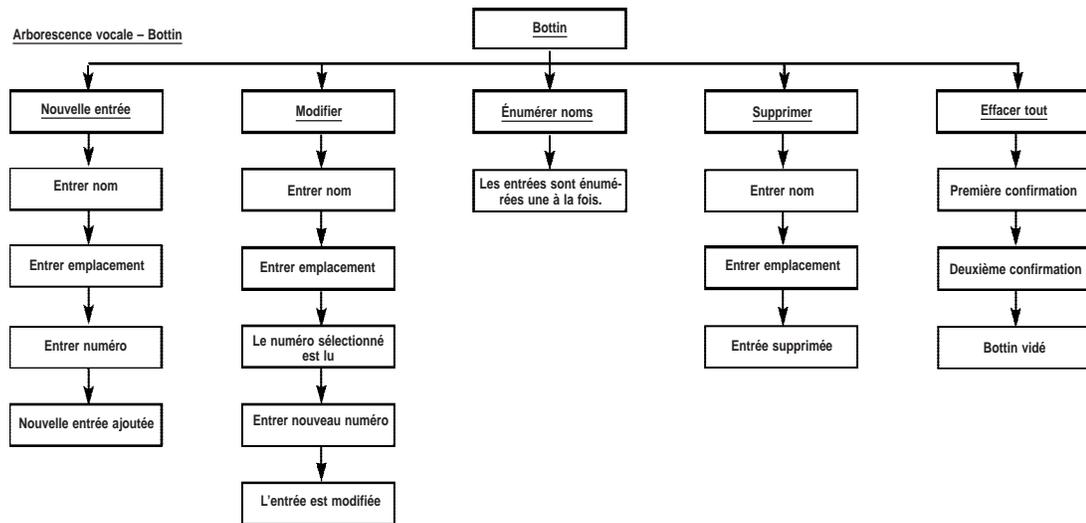
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

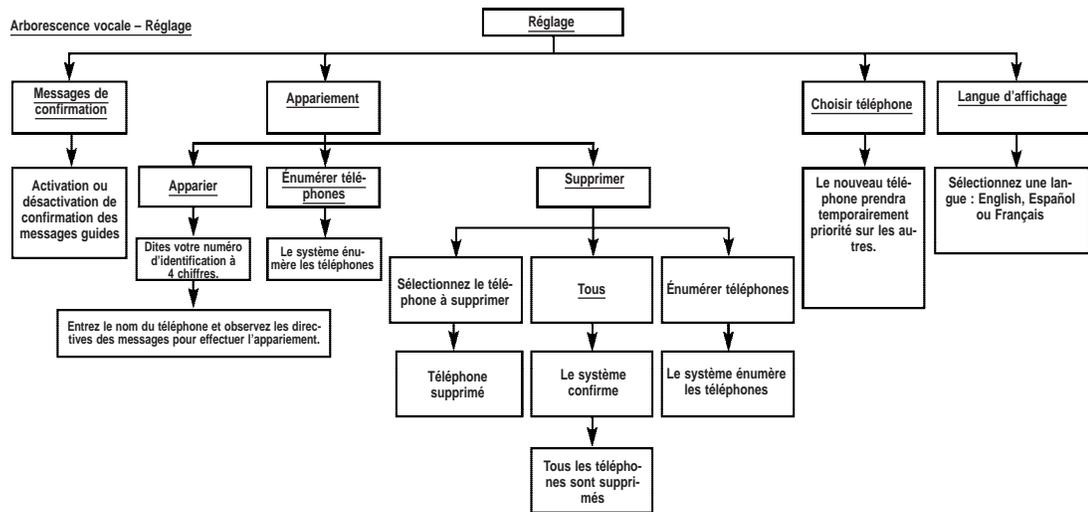


Nota : Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignés.

819402e8

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE





Nota : Les commandes vocales disponibles sont en caractères gras et soulignés.

819402e4

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

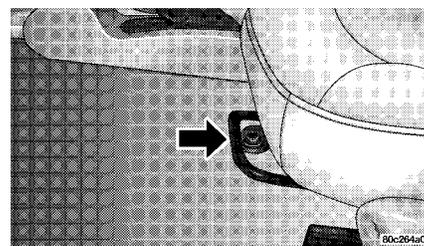
Anglais nord-américain	
Primary (principal)	Alternate(s) [secondaire(s)]
Zero (zéro)	Oh (oh)
Add location (ajouter emplacement)	Add new (ajouter nouveau)
All (tous)	All of them (tous)
Confirmation prompts (invites de confirmation)	Confirmations prompts (invites conf.)
Delete a name (supprimer nom)	Delete (supprimer)
Language (langue d'affichage)	Select language (sélect. langue)
List names (énum. noms)	List all (énum. tous)

List paired phones (énum. les tél. appariés)	List phones (énum. les tél.)
Pager (téléavertisseur)	Beeper (téléavertisseur)
Phone pairing (appairier les tél.)	Pairing (appariement)
Phonebook (bottin)	Phone book (bottin)
Return to main menu (retour au menu principal)	Return (retour) Main menu (retour au menu principal)
Select phone (choisir téléphone)	Select (choisir)
Set up (configurer)	Phone settings phone set up (configurer le téléphone)

SIÈGES

Réglage manuel des sièges avant

Avancez ou reculez le siège à l'aide de la barre de réglage. Relevez la barre située à l'avant du siège, près du plancher. Placez le siège à la position voulue et assurez-vous que le loquet s'engage à fond.



Réglage manuel du siège

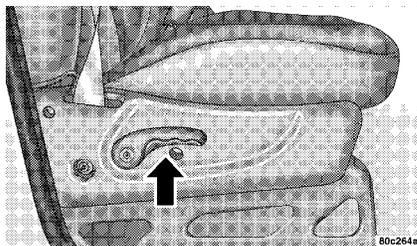
En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour vous assurer que les dispositifs de réglage sont bien enclenchés.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée convenablement et vous pourriez être blessé. N'utilisez la commande de réglage du siège que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Réglage du siège avant – Dossier inclinable

Pour régler l'inclinaison du dossier du siège, tirez le levier situé sur le côté extérieur du siège, adossez-vous et relâchez le levier lorsque le dossier atteint la position voulue. Pour remettre le dossier du siège à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant et relâchez le levier.



Levier de commande d'inclinaison

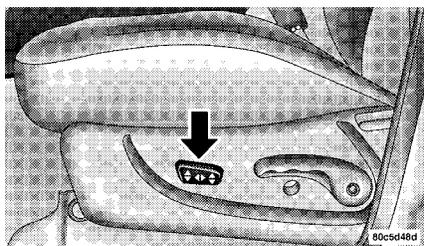
AVERTISSEMENT !

Ne conduisez pas avec un siège incliné vers l'arrière de façon que le baudrier de la ceinture ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et risqueriez de subir des blessures graves, voire mortelles. Utilisez la manette de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

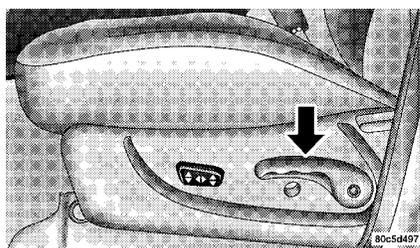
Siège du conducteur à commande électrique à 6 positions

Les commandes du siège à commande électrique sont situées sur la partie extérieure du siège, près du plancher. Utilisez ces commandes pour obtenir la position désirée : monter, descendre, avancer, reculer ou basculer le siège.



Interrupteurs des sièges à commande électrique

Ce siège est également muni d'un levier d'inclinaison manuel du dossier, situé juste à l'arrière des commandes du siège à commande électrique. Tirez sur ce levier pour incliner le dossier du siège.

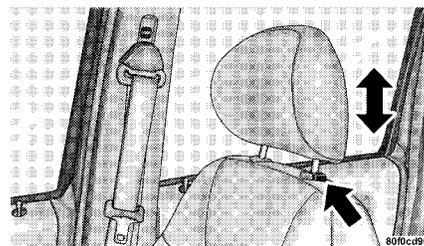


Levier de commande d'inclinaison

Appuie-tête

Les appuie-tête peuvent réduire le risque d'un coup de fouet cervical (coup du lapin) en cas de collision par l'arrière.

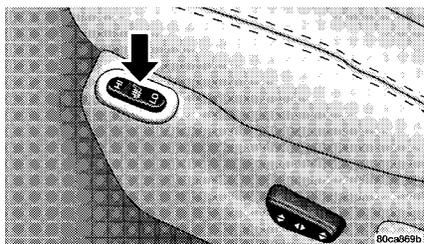
Régalez les appuie-tête de façon que le bord supérieur soit aussi haut que possible. Les appuie-tête sont munis d'un bouton de blocage qu'il faut pousser vers l'intérieur pour les abaisser. Vous pouvez relever les appuie-tête sans appuyer sur ce bouton.



Appuie-tête réglables

Sièges chauffants – Selon l'équipement

L'interrupteur du siège chauffant est situé sur le côté extérieur des sièges avant. En appuyant sur cet interrupteur au réglage voulu (HI ou LO [haut ou bas]), vous activez l'élément chauffant du siège.



Interrupteurs de sièges chauffants

Une fois l'interrupteur du siège chauffant activé, vous n'avez qu'à appuyer dessus de nouveau pour le désactiver.

AVERTISSEMENT !

Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes quand elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées.

Ne placez sur le siège aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin), au risque de faire surchauffer les éléments du siège.

Banquette arrière à dossiers séparés 65/35

Afin d'offrir davantage d'espace de rangement, chaque siège arrière peut être rabattu à plat pour agrandir l'espace utilitaire, tout en permettant de garder certaines places assises à l'arrière.

NOTA : Avant de rabattre les sièges arrière, vous devrez peut-être régler les sièges avant en position médiane sur leurs glissières.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Assurez-vous également que les dossiers des sièges avant sont complètement relevés, et ce, pour vous permettre de rabattre facilement la banquette arrière.

AVERTISSEMENT !

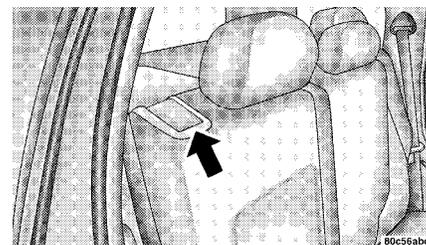
- Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.
- Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.

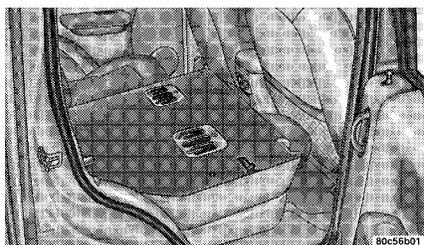
Pour rabattre la banquette arrière 65/35, procédez comme suit :

1. Trouvez la poignée de déblocage de dossier de siège sur le côté supérieur extérieur de chaque dossier de siège arrière; soulevez cette poignée et tournez le levier vers l'avant jusqu'à ce que le dos-

sier du siège se débloque. Rabattez le dossier du siège complètement vers l'avant.



Poignée de déblocage du siège arrière



Banquette arrière à dossier rabattable

NOTA : Le dossier du siège se déblocuera plus facilement si, lorsque vous relevez la poignée de déblocage, vous ne tirez pas le dossier du siège vers l'avant; levez simplement la poignée de déblocage jusqu'à ce que le dossier du siège se déblocque, puis rabattez le dossier du siège vers l'avant.

Quand le dossier du siège est complètement rabattu vers l'avant, son appui-tête doit être de niveau contre le coussin du siège avant.

Pour remettre la banquette arrière 65/35 à sa position relevée, procédez comme suit :

Relevez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Si une interférence provenant de l'espace utilitaire empêche le dossier du siège de se bloquer complètement, vous aurez des difficultés à ramener le siège à sa bonne position. La poignée de déblocage du siège arrière se trouve encastrée dans le dossier de siège quand le siège est bien enclenché.

NOTA : Il sera impossible d'allonger le baudrier central suffisamment pour l'utiliser si le dossier de siège arrière n'est pas enclenché à fond. Si vous n'arrivez pas à allonger le baudrier central, assurez-vous que le dossier de siège est bien enclenché.

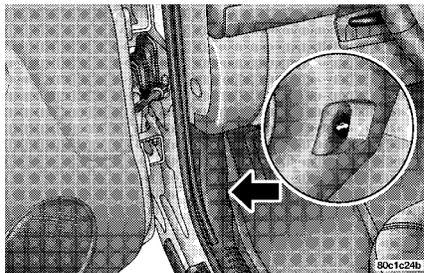
AVERTISSEMENT !

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'était le pas cas, le siège ne sera pas convenablement stable pour des sièges d'enfants ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer de graves blessures.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

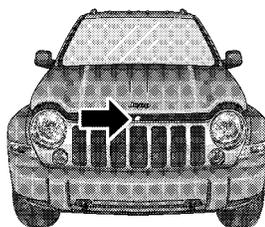
POUR OUVRIR ET FERMER LE CAPOT

Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés. Tirez d'abord le levier d'ouverture de capot situé à l'intérieur du véhicule, sous le côté gauche du tableau de bord.



Levier d'ouverture du capot

En insérant votre main sous le capot, faites glisser le crochet de sécurité vers la droite et soulevez le capot.



Crochet de sécurité sous le capot

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager. Baissez-le jusqu'à environ 30 cm (12 po) au-dessus du loquet et refermez-le en le poussant. Cela devrait assurer l'enclenchement des deux loquets. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

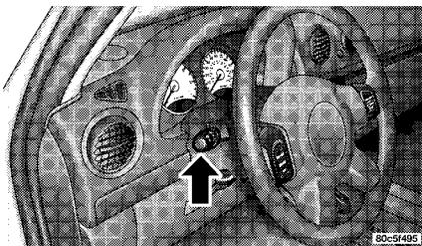
AVERTISSEMENT !

S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et vous bloquer la vue. Assurez-vous que tous les loquets du capot sont bien enclenchés avant de prendre la route.

FEUX ET PHARES

Manette multifonction

La manette multifonction commande le fonctionnement des feux de position, des phares, de l'inverseur route-croisement, de l'appel de phares, des phares antibrouillards, de l'intensité lumineuse du tableau de bord et des clignotants.



Manette multifonction

Protection antidécharge de la batterie – Éclairage extérieur

Si les feux de position, phares, phares antibrouillards ou phares de route sont laissés allumés et si le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt), le système de protection antidécharge de la batterie éteint automatiquement les feux extérieurs après un délai de huit minutes. Le système fonctionnera de nouveau normalement lorsque le commutateur d'allumage sera remis à la position ON (marche) ou lorsque le commutateur des phares sera tourné à une autre position de marche.

Phares et feux de stationnement

Tournez l'extrémité de la manette multifonction au premier cran pour allumer les feux de position et l'éclairage du tableau

de bord. Tournez-la jusqu'au second cran pour allumer les phares.

Pour changer l'intensité lumineuse de l'éclairage du tableau de bord, tournez la partie centrale de la manette multifonction vers le haut ou vers le bas.

Éclairage du groupe d'instruments et éclairage intérieur

Lorsque la manette multifonctionnelle est à la position de phares ou de feux d'arrêt, faites tourner la partie centrale de la manette vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité (commande de gradation) de l'éclairage du tableau de bord. Tournez la partie centrale de la manette de commande au premier cran, au-dessus de la plage de gradation, pour régler tous les écrans électroniques

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

à la luminosité maximale de jour (compteur kilométrique, console au pavillon, radio et commande climatisation). Pour allumer l'éclairage intérieur, tournez la manette vers le haut jusqu'au second cran. Tournez la manette à la position hors fonction (tout à fait en bas) pour éteindre toutes les lampes intérieures, qui demeureront éteintes même lorsque les portes et le hayon seront ouverts. À la position hors fonction, l'éclairage du groupe d'instruments est au niveau le plus bas, ce qui ne convient pas à la conduite de nuit.

Feux de jour – Selon l'équipement

L'intensité des feux de route diminue après le démarrage du moteur. Les feux demeurent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis hors fonction ou que le frein de stationnement soit serré.

Le commutateur des phares doit être utilisé pour la conduite nocturne.

Avertisseur de phares allumés

Un avertisseur sonore retentit si la porte du conducteur est ouverte alors que les phares ou feux de position sont demeurés allumés.

Phares antibrouillards – Selon l'équipement

 Le commutateur des phares antibrouillard avant est intégré à la manette multifonctionnelle. Pour allumer les phares antibrouillard, allumez d'abord les feux de position et tirez sur l'extrémité de la manette. Le « témoin des phares antibrouillards » s'allume lorsque les phares antibrouillards sont en fonction.

NOTA : *Les phares antibrouillards ne s'allument que si les feux de position ou*

les feux de croisement sont allumés. Le passage aux phares de route a pour effet d'éteindre les phares antibrouillards.

Clignotants

Déplacez la manette multifonction vers le haut ou vers le bas, et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les clignotants avant et arrière fonctionnent correctement. Vous pouvez indiquer que vous allez changer de voie en déplaçant partiellement la manette vers le haut ou vers le bas, sans aller au-delà du cran.

Si l'une des flèches clignote très rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures. Il y a défaillance du fusible ou de l'ampoule du témoin si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez la manette.

NOTA : *Un avertisseur sonore retentit si les clignotants demeurent en fonction sur plus de 3,2 km (2 mi).*

Commande des feux de route

Tirez la manette multifonction vers vous pour passer aux phares de route. Tirez-la de nouveau pour revenir aux feux de croisement. Le « témoin des phares de route » s'allume lorsque les phares de route sont en fonction.

Appel de phares

Vous pouvez attirer l'attention d'un autre automobiliste à l'aide de vos phares en tirant légèrement la manette multifonction vers le volant. Cette action a pour effet d'activer les phares de route et de les laisser allumés tant que vous ne relâchez pas la manette. Le « témoin des phares de route » s'allume lorsque les phares de route sont en fonction.

Éclairage intérieur

L'éclairage intérieur s'allume à l'ouverture d'une porte, ou lorsque l'anneau de la manette multifonction se trouve à une position autre que OFF (hors fonction). L'éclairage intérieur peut également s'allumer lorsque vous tournez le rhéostat d'intensité lumineuse complètement vers le haut tout en appuyant sur le bouton « Unlock » (déverrouillage) de la télécommande.

L'éclairage intérieur s'éteint automatiquement après un délai d'environ huit minutes si une porte est laissée ouverte ou si le rhéostat d'intensité lumineuse est laissé en position d'éclairage de plafonnier. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pour rétablir le fonctionnement normal de l'éclairage intérieur.

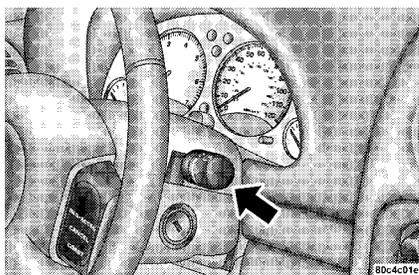
Lampes de lecture/lecteurs de carte avant

Ces lampes se trouvent sur la console au pavillon. Chaque lampe peut être allumée en appuyant sur la partie en retrait de la glace de diffusion. Pour fermer les lampes, appuyez une seconde fois sur la partie en retrait de la glace de diffusion.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les essuie-glaces et le lave-glace sont actionnés par une commande logée sur le levier de commande. Ce levier se trouve à la droite de la colonne de direction. Pour actionner les essuie-glaces de pare-brise, tournez l'extrémité du levier de commande et choisissez la vitesse de passage des essuie-glaces désirée.



Commande d'essuie-glaces et de lave-glace

Essuie-glaces à balayage intermittent

L'action intermittente des essuie-glaces est une fonction très utile dans des conditions météorologiques où un seul balayage, suivi d'une pause variable, est suffisant. Placez le bouton de commande à l'extrémité de la plage de délais pour obtenir le plus grand délai entre les balayages.

La fréquence des balayages augmente à mesure que le réglage du bouton s'approche de la position LOW (basse vitesse en continu). Le délai entre les cycles peut varier d'un maximum de 15 secondes à environ 2 secondes. Lorsque le véhicule roule à 16 km/h (10 mi/h) ou moins, le délai séparant chaque balayage double.

AVERTISSEMENT !

La perte soudaine de visibilité peut causer un accident. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Pour éviter le gel du pare-brise par temps froid, actionnez le dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace, ce qui réchauffera le pare-brise.

Liquide lave-glace

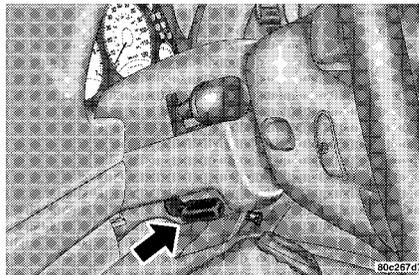
Pour actionner le lave-glace, tirez le levier vers vous et maintenez-le dans cette position pour libérer la quantité de liquide désirée. Si vous actionnez le lave-glace durant un intervalle de balayage, les essuie-glaces effectuent deux balayages dès que vous relâchez le levier, puis reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.

Si vous tirez sur le levier alors que les essuie-glaces sont à l'arrêt, ces derniers effectuent quelques balayages, puis s'arrêtent.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE

Pour incliner la colonne de direction, appuyez sur le levier qui se trouve sous la commande des clignotants et déplacez le

volant vers le haut ou vers le bas. Tirez la manette vers vous et verrouillez-la en appuyant fermement de façon à ce qu'elle soit en retrait de la surface inférieure du couvercle de la colonne de direction.



Colonne de direction inclinable

AVERTISSEMENT !

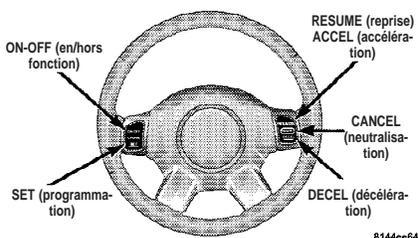
Il est dangereux d'incliner la colonne de direction pendant que le véhicule est en marche. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Ne réglez la colonne de direction que lorsque le véhicule est immobilisé. Veillez également à ce que la colonne de direction soit bien bloquée avant de prendre la route.

RÉGULATEUR DE VITESSE ÉLECTRONIQUE

Une fois en fonction, le régulateur prend l'accélérateur en charge à des vitesses supérieures à 48 km/h (30 mi/h). Les commandes sont montées sur le volant et comprennent les touches ON-OFF (en/

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

hors fonction), SET (programmation), RES-ACCEL (reprise/accélération), CANCEL (neutralisation), et COAST (décélération).



Activation

Pour activer le régulateur de vitesse, appuyez sur le bouton ON-OFF (en/hors fonction), puis relâchez-le. Pour désactiver le dispositif, appuyez de nouveau sur le bouton ON-OFF. Désactivez le dispositif

lorsque vous ne l'utilisez pas. Le témoin CRUISE (croisière) s'allume au groupe d'instruments lorsque le dispositif est mis en fonction.

Programmation d'une vitesse

Lorsque le véhicule a atteint la vitesse voulue, appuyez sur la touche SET (programmation) et relâchez-la. Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

Désactivation

Une légère pression sur la pédale de frein, le serrage normal des freins ou le fait d'appuyer sur le bouton CANCEL (neutralisation) suffisent pour neutraliser le régulateur, sans toutefois effacer les données en mémoire. La mémoire est effacée quand vous appuyez sur le bouton

ON-OFF (en ou hors fonction) ou quand vous coupez le contact.

Retour à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur la touche RES-ACCEL (reprise et accélération) et relâchez-la. Cette reprise peut avoir lieu à toute vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h).

Changement de la vitesse programmée

Quand le régulateur de vitesse est activé et engagé, vous pouvez augmenter la vitesse de croisière en appuyant sur la touche RES-ACCEL (reprise/accélération) et en la maintenant enfoncée. Dès que vous relâchez cette touche, la nouvelle vitesse est programmée.

Une simple pression sur la touche RES-ACCEL fait augmenter la vitesse programmée d'environ 3 km/h (2 mi/h). Chaque fois que vous appuyez sur ce bouton, la vitesse augmente. Ainsi, si vous appuyez trois fois sur le bouton, la vitesse de votre véhicule augmentera d'environ 9 km/h (6 mi/h).

Pour ralentir pendant que le régulateur est en fonction et engagé, appuyez sur le bouton DECEL (décélération) et maintenez-le enfoncé. Relâchez-le lorsque vous avez atteint la vitesse voulue. Cette nouvelle vitesse est maintenant programmée.

Si vous appuyez sur le bouton DECEL une fois, la vitesse diminue d'environ 2 km/h (1 mi/h). La vitesse diminue chaque fois que vous appuyez sur ce bouton.

Accélérer pour dépasser

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

NOTA : *Lorsque vous montez des pentes à une altitude supérieure à 610 m (2 000 pi) ou lorsque le véhicule est lourdement chargé (plus particulièrement avec une remorque), il est possible que la vitesse soit inférieure à celle que vous avez programmée à l'aide du bouton SET (programmation). [Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement quand la vitesse du véhicule descend à moins de 60 km/h (35 mi/h.)] Dans ce cas, vous devez appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse désirée.*

Une accélération à plein régime (régime élevé), alors que le dispositif est engagé, fait en sorte de le désactiver.

Les véhicules peuvent subir plusieurs rétrogradations de la quatrième à la troisième vitesse dans les conditions mentionnées précédemment. Afin de réduire la fréquence des rétrogradations et d'améliorer la performance du véhicule, il est conseillé de verrouiller le surmultiplicateur. Appuyez sur le bouton O/D OFF (annulation du surmultiplicateur) situé sur le côté droit du sélecteur de vitesses.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de laisser le régulateur de vitesse activé lorsqu'il n'est pas utilisé. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le régulateur hors fonction quand vous ne l'utilisez pas.

SYSTÈME DE PILOTAGE ÉLECTRONIQUE DES FREINS

Votre véhicule est équipé d'un système évolué de commande électronique des freins qui comprend les freins antiblocage (ABS), le système antipatinage (TCS), l'assistance au freinage d'urgence (BAS), le dispositif électronique antiroulis (ERM)

et le système électronique d'antidérapage (ESP). Les cinq dispositifs fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Dispositif de freins antiblocage (ABS)

Le dispositif de freinage antiblocage est conçu pour aider le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en présence de conditions de freinage difficiles. Ce système dose la pression hydraulique dans le circuit de freinage en vue de prévenir le blocage des roues et d'éventuels dérapages sur chaussée glissante, lorsque le conducteur applique les freins. Pour de plus amples renseignements sur le dispositif de freinage antiblocage, consultez la rubrique « Dispositif de freins antiblocage » à la section 5 de ce guide.

AVERTISSEMENT !

Les freins antiblocage ne peuvent empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peuvent accroître la traction offerte par l'état des routes. Ils ne peuvent prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais se servir des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage surveille le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage excessif est détecté, le système applique les freins aux roues en cause tout en diminuant le couple moteur qui leur est appliqué, en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le système antipatinage offre une fonction qui s'apparente au différentiel autobloquant et il régule le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Cette fonction reste active même si l'antipatinage et l'antidérapage sont réglés au mode partiellement désactivé. Consultez la rubrique « Système

électronique d'antidérapage (ESP) » dans la présente section.

Assistance au freinage d'urgence (BAS)

Le BAS est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. L'assistance au freinage d'urgence complète le dispositif de freinage antiblocage (ABS). L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du dispositif d'assistance au freinage. Vous obtiendrez de meilleurs résultats en appliquant une pression ferme et uniforme sur la pédale pendant le freinage. Ne relâchez pas la

pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le dispositif d'assistance au freinage d'urgence se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEMENT !

L'assistance au freinage d'urgence ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peuvent accroître la traction offerte par l'état des routes. Le système ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais abuser des capacités du dispositif BAS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Dispositif électronique d'anticapotage (ERM)

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Quand le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein voulu et peut réduire le régime du moteur pour réduire les risques de capotage. Le dispositif électronique antiroulis est programmé pour n'intervenir que lors de manœuvres d'évitement ou de changements de trajectoire subits. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut empêcher le soulèvement des roues causé par l'état des routes, les

sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

AVERTISSEMENT !

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état des routes et les conditions de conduite, peuvent influencer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique anticapotage ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des objets ou d'autres véhicules. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Système électronique d'antidérapage (ESP)

Le système électronique d'antidérapage améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions. Ce système corrige le survirage et le sous-virage en serrant les freins de la roue appropriée. Il peut également restreindre le couple moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

Le système ESP fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur, puis il compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, l'ESP applique les freins à la roue appro-

priée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – Tendence de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement.
- Sous-virage – Tendence du véhicule à continuer tout droit dans un virage.

Témoin du système électronique d'antidérapage et du système antipatinage (ESP/TCS)



Le témoin des systèmes ESP et TCS du groupe d'instruments commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que le système électronique d'antidérapage entre en fonction. Le témoin clignote aussi quand le système antipatinage s'active. Si le témoin ESP/TCS se met à clignoter pendant

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

l'accélération, relâchez l'accélérateur et diminuez les gaz autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite aux conditions de la route.

AVERTISSEMENT !

Le système électronique d'antidérapage (ESP) ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état des routes. Le système ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais abuser des capacités du dispositif ESP en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Le système électronique d'antidérapage offre deux modes de fonctionnement dans les véhicules 2RM ainsi que dans les véhicules dotés d'un système 4RM en prise temporaire et en prise maintenue (Selec-Trac seulement). Il en compte un seul en mode 4RM gamme basse.

Gamme haute (4RM en prise temporaire et 4RM en prise maintenue) et modèles 2RM

ESP activé

Il s'agit du mode de fonctionnement normal du système électronique d'antidérapage sur les 2RM, ainsi que sur les véhicules à système 4RM en prise temporaire et en prise maintenue (Selec-Trac seulement). Il s'agit du mode normal du système lorsque le moteur est lancé ou que la boîte de transfert (selon l'équipement) passe de la position 4RM gamme basse

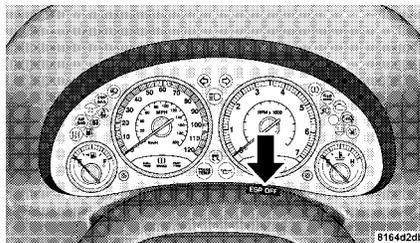
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

ou du point mort à la position 4RM gamme haute, ainsi que du mode normal sur les véhicules 2RM. Ce mode doit servir dans la majorité des conditions de conduite. Il y a lieu de désactiver le système électronique d'antidérapage dans les conditions particulières indiquées ci-dessous.

Partiellement désactivé

Pour une désactivation partielle, enfoncez la commande du système ESP (située à la partie supérieure de la colonne de direction) pendant un court moment. En mode désactivation partielle, l'élément antipatinage (TCS) – sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la rubrique Système antipatinage (TCS) – est mis hors fonction et le témoin des systèmes ESP et TCS est allumé. Toutes les autres caractéristiques du système d'antidérapage fonctionnent normalement. Le mode de dés-

activation partielle est censé servir dans de la neige profonde, du sable ou du gravier meuble et lorsque les roues doivent patiner plus que ne le permet le système ESP pour assurer la motricité du véhicule. Pour réactiver l'antidérapage, appuyez brièvement sur la commande du système ESP. Le véhicule passe alors au mode antidérapage activé.



Interrupteur du système électronique d'antidérapage

NOTA : Pour améliorer la traction d'un véhicule muni de chaînes à neige ou pour faciliter les départs dans la neige profonde, le sable ou le gravier, il est recommandé de passer au mode désactivation partielle en appuyant sur le bouton ESP. Après avoir surmonté les obstacles qui nécessitaient la désactivation partielle, réactivez l'antidérapage en appuyant de nouveau brièvement sur la commande du système ESP. Cette opération peut être exécutée pendant que le véhicule roule.

4RM gamme basse

Partiellement désactivé

Il s'agit du mode de fonctionnement normal du système électronique d'antidérapage en mode 4RM gamme basse. Il s'agit du mode normal du système lorsque le moteur est lancé en mode 4RM gamme basse ou que la boîte de transfert

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

(selon l'équipement) passe de la position 2RM, 4RM gamme haute ou point mort à la position 4RM gamme basse. En mode 4RM gamme basse, le système d'antidérapage (ESP) et l'antipatinage (TCS), à l'exception de la caractéristique d'autoblocage décrite à la rubrique Système antipatinage (TCS), sont mis hors fonction jusqu'à ce que le véhicule atteigne 48 km/h (30 mi/h). À cette vitesse, le système électronique d'antidérapage revient au mode de fonctionnement normal, mais l'antipatinage demeure inactif. Quand la vitesse du véhicule descend sous les 40 km/h (25 mi/h), le système ESP se désactive. Celui-ci est désactivé quand le véhicule roule à vitesse réduite en mode 4RM gamme basse, de sorte qu'il ne gêne pas la conduite tout terrain, mais il se réactive pour assurer la fonction d'antidérapage à plus de 48 km/h

(30 mi/h). Le témoin des systèmes ESP et TCS est toujours allumé en mode 4RM gamme basse quand le système électronique d'antidérapage est hors fonction.

Témoin ESP/BAS

ESP BAS

Le témoin de panne du système électronique d'antidérapage est combiné à celui du dispositif d'assistance au freinage. Le témoin ESP/BAS et le témoin ESP/TCS du groupe d'instruments s'allument tous les deux quand le commutateur d'allumage est mis à la position « ON » (marche). Ces témoins doivent s'éteindre quand le moteur tourne. Si le témoin ESP/BAS s'allume constamment lorsque le moteur tourne, c'est qu'une déféctuosité a été décelée dans le système électronique d'antidérapage ou le système d'assistance au freinage. Si le

témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire analyser et régler le problème.

NOTA :

- *Le témoin des systèmes ESP et TCS et le témoin ESP/BAS s'allument brièvement quand le commutateur d'allumage est mis à la position « ON » (marche).*
- *Lorsque le contact est établi, le système électronique d'antidérapage est en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.*
- *Le système électronique d'antidérapage émet un bourdonnement ou un*

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

clic lorsqu'il est activé. Ces bruits sont normaux et cessent quand le système d'antidérapage se désactive à la suite d'une manœuvre qui a causé son activation.

CONSOLE AU PAVILLON – SELON L'ÉQUIPEMENT

La console au pavillon comprend des plafonniers-lecteurs de carte, un ouvre-porte de garage universel offert en option (HomeLink^{MD}), un commutateur de toit ouvrant offert en option et un centre d'information électronique qui inclut les éléments suivants :

- affichage de boussole et de température;
- écrans d'information sur le parcours;

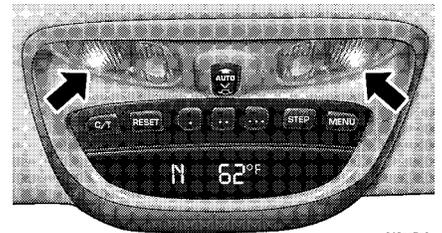
- écrans de mise en garde avec renseignements sur le véhicule;
- fonctions programmables par l'utilisateur.

Pour modifier les fonctions de programmation affichées, appuyez sur le bouton MENU. Pour faire une sélection parmi les options disponibles, appuyez sur le bouton STEP (sélection). Pour revenir à l'affichage habituel de la boussole et de la température, appuyez sur le bouton C/T (boussole/température).

NOTA : *L'exactitude de la température peut être influencée par l'exposition à la chaleur. La précision optimale est obtenue lorsque le véhicule est conduit à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant plusieurs minutes.*

Plafonniers-lampes de lecture

Deux plafonniers-lampes de lecture se trouvent dans la console au pavillon.



810aa7c0

Plafonniers, lampes de lecture

Ces plafonniers-lecteurs de carte s'allument lorsqu'une porte ou le hayon articulé sont ouverts, ou encore lorsque l'éclairage intérieur est activé par la rotation de

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

la mollette du rhéostat d'intensité lumineuse, laquelle est située sur la manette multifonction.

Les lampes de lecture sont activées lorsque l'on appuie sur la partie renfoncée de la glace de diffusion correspondante.

NOTA : *Les plafonniers-lampes de lecture restent allumés jusqu'à ce que l'on appuie de nouveau sur le commutateur; il est donc important de s'assurer qu'ils sont éteints lorsque vous quittez le véhicule.*

Centre d'information électronique

En présence des conditions voulues, le centre d'information électronique affiche les messages et symboles suivants. Chacun des messages est accompagné d'une série de bips :

- DRIVER DOOR OPEN (porte du conducteur ouverte)
- PASSENGER DOOR OPEN (porte de passager ouverte)
- N DOORS OPEN (nombre de portes ouvertes) (N = 2, 3, 4)
- RIGHT REAR DOOR OPEN (porte arrière droite ouverte)
- REARGATE OPEN (hayon ouvert)
- LEFT REAR DOOR OPEN (porte arrière gauche ouverte)
- LIFTGLASS OPEN (glace relevable ouverte)
- TURN SIGNAL ON (clignotant activé) (avec pictogramme)
- PERFORM SERVICE (intervention requise)
- REMOTE KEY BATTERY LOW (décharge de batterie avec clé à distance)
- NO J1850 BUS MSGS RECEIVED (messages NO J1850 BUS reçus)
- LEFT FRONT LOW PRESSURE (basse pression à l'avant gauche)
- RIGHT FRONT LOW PRESSURE (basse pression à l'avant droit)
- LEFT REAR LOW PRESSURE (basse pression à l'arrière gauche)
- RIGHT REAR LOW PRESSURE (basse pression à l'arrière droit)
- SPARE LOW PRESSURE (basse pression à la roue de secours)

- CHECK TPM SYSTEM (vérifier le système de contrôle de pression des pneus)

Fonctions programmables par l'utilisateur

Appuyez sur le bouton MENU jusqu'à ce que l'une des sélections suivantes s'affiche :

Language? (langue?)

Vous pouvez, à partir de cet écran, sélectionner l'une des cinq langues disponibles pour l'affichage, y compris pour les fonctions de l'ordinateur de bord. Depuis cet écran, appuyez sur le bouton STEP (sélection) pour sélectionner parmi les options English, Français, Deutsch, Italiana ou Espanol. Les renseignements qui seront affichés par la suite apparaîtront dans la langue sélectionnée.

Display U.S. or Metric? (afficher en mesures américaines ou métriques?)

À partir de cet écran, appuyez sur le bouton STEP (sélection) pour choisir les mesures américaines ou métriques. Les écrans de la console au pavillon et du tableau de bord indiquent alors les unités sélectionnées.

Auto Door Locks? (verrouillage automatique des portes?)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portes et le hayon articulé sont automatiquement verrouillés dès que le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h (15 mi/h). Vous pouvez, à partir de cet écran, appuyer sur le bouton STEP (sélection) pour choisir « oui » ou « non ».

Auto Unlock On Exit? (déverrouillage automatique à la sortie?) (uniquement disponible lorsque la fonction de verrouillage automatique des portes est activée)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portes du véhicule sont déverrouillées si la porte du conducteur est ouverte, que le véhicule est arrêté et que la transmission est à la position P (stationnement) ou au point mort. Vous pouvez, à partir de cet écran, appuyer sur le bouton STEP (sélection) pour choisir « oui » ou « non ».

Remote Unlock Driver's Door 1st? (déverrouillage prioritaire à distance de la porte du conducteur?)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, seule la porte du conducteur est déverrouillée si l'on appuie une première fois sur

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

le bouton de déverrouillage du télédéverrouillage. Dans un tel cas, il faut appuyer une seconde fois pour déverrouiller les autres portes verrouillées et le hayon articulé. Lorsque la fonction **REMOTE UNLOCK ALL DOORS** (déverrouillage à distance de toutes les portes) est sélectionnée, toutes les portes et le hayon articulé sont déverrouillés dès que l'on appuie une fois sur le bouton de déverrouillage du télédéverrouillage. Vous pouvez, à partir de cet écran, appuyer sur le bouton STEP (sélection) pour sélectionner l'option DRIVER'S DOOR 1ST (déverrouillage prioritaire de la porte du conducteur) ou l'option ALL DOORS (toutes les portes). Cette fonction peut également être programmée à l'aide de la télécommande. Pour ce faire, référez-vous à la rubrique intitulée « Télédéverrouillage » plus haut dans cette section.

Train Remote? (programmer la télécommande?)

Vous pouvez, à partir de cet écran, appuyer sur le bouton STEP (sélection) pour choisir « oui » ou « non ».

NOTA : *Toutes les télécommandes déjà programmées devront être programmées de nouveau chaque fois que vous effectuerez cette procédure.*

Programmation de télécommandes supplémentaires (à l'aide du centre d'information électronique)

1. Appuyez sur le bouton MENU jusqu'à ce que l'option TRAIN REMOTE? (programmer la télécommande?) (non) s'affiche. Appuyez sur le bouton STEP (sélection) pour faire passer l'option à YES (oui). Le message PRESS A VALID FOB KEY (appuyez sur une touche de télécom-

mande valide) est alors affiché. Appuyez alors soit sur le bouton « Lock » (verrouillage), soit sur le bouton « Unlock » (déverrouillage) de la télécommande actuelle.

2. Le message suivant indiquera PRESS FOB 2 LOCK & UNLOCK (appuyez sur le verrouillage et le déverrouillage de la télécommande 2). Appuyez simultanément sur les deux boutons de la télécommande.

3. Le message suivant indiquera PRESS FOB 2 UNLOCK (appuyez sur le déverrouillage de la télécommande 2). Appuyez alors sur le bouton de déverrouillage de la seconde télécommande.

4. Le message suivant indiquera FOB 2 TRAINED (télécommande 2 programmée). Il est maintenant possible de quitter

la procédure de programmation à ce point, en appuyant sur le bouton STEP (sélection), RESET (réinitialisation) ou C/T (boussole/température).

5. Pour programmer des télécommandes supplémentaires, répétez les étapes 2 à 4. Quatre télécommandes au plus peuvent être programmées.

Cette fonction peut également être programmée à l'aide de la télécommande. Pour ce faire, référez-vous à la rubrique intitulée « Télédévrouillage » plus haut dans cette section.

Sound Horn On Lock? (faire retentir l'avertisseur sonore au verrouillage?)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'avertisseur sonore retentit brièvement lorsque l'on appuie sur le bouton « Lock » (verrouillage) du télédévrouillage. Cette

fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction de clignotants au verrouillage-dévrouillage. Appuyez sur le bouton STEP (sélection) dans cet affichage pour sélectionner Oui ou Non. Pour la programmation à l'aide du porte-clé à télécommande intégrée, reportez-vous à Télécommande des serrures de porte dans cette section.

Flash Lights With Locks? (clignotant avec le verrouillage?)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, les clignotants avant et arrière s'activent lorsque les portes sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide de la télécommande de télédévrouillage. Cette fonction peut être sélectionnée avec ou sans la fonction permettant de faire retentir l'avertisseur sonore au verrouillage. Appuyez sur le bouton STEP (sélection) dans cet

affichage pour sélectionner Oui ou Non. Pour la programmation à l'aide du porte-clé à télécommande intégrée, reportez-vous à Télécommande des serrures de porte dans cette section.

Headlamp Delay (temporisation des phares)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, le conducteur peut choisir de conserver les phares allumés pendant 30, 60 ou 90 secondes lorsqu'il quitte le véhicule, ou de les garder éteints. Vous pouvez, à partir de cet écran, appuyer sur le bouton STEP (sélection) pour choisir 30, 60, 90 ou OFF (hors fonction).

Service Interval (intervalle d'entretien)

Cette fonction vous permet de sélectionner une périodicité d'entretien entre 3 200 km (2 000 milles) et 10 000 km (6 000 milles), par incréments de 800 km

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

(500 milles). Appuyez sur le bouton STEP (sélection) à partir de cet écran pour choisir, par incréments de 800 km (500 milles), des distances allant de 3 200 km (2 000 milles) à 10 000 km (6 000 milles).

Reset Service Distance (réinitialiser la distance d'entretien) (ne s'affiche que si l'intervalle d'entretien a été modifié)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, la distance d'entretien courante accumulée peut être réinitialisée pour correspondre à la périodicité d'entretien nouvellement sélectionnée. Vous pouvez, à partir de cet écran, appuyer sur le bouton STEP (sélection) pour choisir « oui » ou « non ».

Low Fuel Chime? (avertisseur sonore de bas niveau de carburant?)

Lorsque cette fonction est sélectionnée, un avertisseur sonore retentit lorsque le

message « Low Fuel Indicator Light » (témoin de bas niveau de carburant) s'affiche au groupe d'instruments. Vous pouvez, à partir de cet écran, appuyer sur le bouton STEP (sélection) pour choisir « oui » ou « non ».

Mini-ordinateur de voyage

Cette caractéristique du véhicule, qui se situe dans la console au pavillon, affiche des renseignements sur la température extérieure, le cap de la boussole et le parcours.

Bouton de réinitialisation

Ce bouton permet de réinitialiser les écrans Average Economy (économie moyenne), Trip Miles (kilométrage) et Time Elapsed (temps écoulé). Cette opération n'est possible que si une de ces trois fonctions réinitialisables est affichée. L'avertisseur sonore retentit une seule fois

pour indiquer que la réinitialisation a eu lieu.

Remise à zéro générale

Si vous appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) deux fois en trois secondes alors que vous vous trouvez dans l'un des écrans réinitialisables, les trois écrans sont réinitialisés.

L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que la réinitialisation a eu lieu.

Bouton Menu

Appuyez sur le bouton Menu pour faire défiler les différents écrans : LANGUE, AFFICHAGE EN MESURES AMÉRICAINES OU MÉTRIQUES, VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTES, DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE À LA SORTIE, TÉLÉDÉVERROUILLAGE DE LA PORTE DU CONDUCTEUR EN PREMIER,

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

AVERTISSEUR SONORE AU VERROUILLAGE, CLIGNOTEMENT DES PHARES AU VERROUILLAGE, TEMPORISATION DES PHARES, INTERVALLE D'ENTRETIEN, CARILLON DE BAS NIVEAU DE CARBURANT et PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE.

Bouton C/T (boussole et température)

Appuyez sur le bouton C/T pour afficher la température extérieure et l'une des huit directions qui indiquent le cap de direction du véhicule.

AVERTISSEMENT !

Même si l'affichage indique quelques degrés au-dessus du point de congélation de 0 °C (32 °F), la surface de la route peut être glacée, en particulier dans les bois ou sur les ponts. Dans de telles conditions, conduisez prudemment pour éviter les accidents et les possibilités de blessures ou de dommages matériels.

Bouton STEP (étape)

Appuyez sur le bouton STEP pour passer tous les écrans de façon cyclique.

Les options d'affichage sont : millage moyen/gallon (ou kilométrage moyen/litre), autonomie de carburant, millage (ou kilométrage), temps écoulé, millage (ou

kilométrage) avant entretien, pression de gonflage des pneus et un écran vide.

Average Miles/GAL (millage moyen/gallon ou kilométrage moyen/litre)

Cet écran indique la consommation moyenne de carburant en litres par 100 km (L/100 km) ou en milles au gallon (mi/gal), depuis la dernière réinitialisation.

Miles To Empty (autonomie de carburant)

Cette mesure affiche la distance estimée de parcours restante avant que l'indicateur de niveau de carburant n'indique le niveau E (vide). Cette distance est calculée en multipliant la quantité de carburant qui reste par la consommation de carburant projetée. La distance prévue augmentera ou diminuera à toutes les deux ou trois secondes à mesure que ces facteurs

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

varieront. Cet affichage ne peut pas être remis à zéro.

Trip Miles (millage ou kilométrage)

Cet écran indique la distance parcourue depuis la dernière réinitialisation.

Time Elapsed (temps écoulé)

Indique le temps de marche cumulé du véhicule depuis la dernière réinitialisation.

Miles To Service (autonomie des pièces)

Cet écran indique le nombre de kilomètres pouvant être parcourus avant qu'une réparation ne soit nécessaire (sélectionné par le propriétaire).

Tire PSI (pression des pneus)

Cet écran indique la pression et l'emplacement de chaque pneu, à l'exception de

la roue de secours. L'emplacement du pneu clignote lorsque la pression est basse.

Blank Screen (écran vide)

Aucune information n'apparaît à l'écran d'affichage. Appuyez sur le bouton C/T (boussole et température) pour revenir à l'écran d'affichage de la boussole et de la température. Si vous appuyez sur le bouton STEP (étape), vous revenez à l'écran Average Miles Per Gallon (millage moyen par gallon).

Étalonnage automatique de la boussole

Cette boussole s'étalonne automatiquement, ce qui élimine le besoin de la régler manuellement. Lorsque le véhicule est neuf, la boussole peut sembler irrégulière et le symbole CAL (étalonnage) s'affiche.

Dans ce cas, effectuez trois virages à 360 degrés, loin de tout grand objet ou pièce métallique; le message CAL disparaît alors et la boussole se remet à fonctionner normalement.

Étalonnage manuel de la boussole

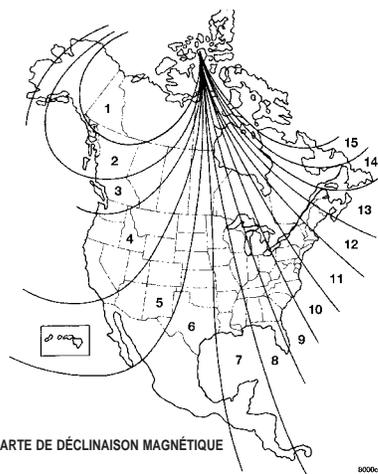
Si la boussole vous semble irrégulière et si le symbole CAL (étalonnage) ne s'affiche pas, vous devez placer manuellement la boussole en mode d'étalonnage.

Pour placer la boussole en mode d'étalonnage

Mettez le contact et réglez l'affichage à « Compass/Temperature » (boussole/température). Maintenez le bouton RESET (réglage) enfoncé pendant plus de 10 secondes pour passer du mode VARIANCE (déclinaison magnétique) au mode CAL (étalonnage de la boussole). Lorsque le symbole CAL s'affiche, effectuez un tour

complet (360 degrés) dans un endroit exempt de gros objets métalliques ou de lignes de transport d'énergie. La mention CAL s'éteint alors et la boussole fonctionne normalement.

La **déclinaison magnétique** est l'écart entre le nord magnétique et le nord géographique. Dans certaines régions du pays, cet écart est assez important pour fausser les lectures de la boussole. Si tel est le cas, vous devez régler la boussole en accord avec la carte de déclinaison magnétique.



CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pour programmer la déclinaison magnétique, mettez le contact et réglez l'affichage à « Compass/Temperature » (boussole/température). Maintenez le bouton RESET (réglage) enfoncé pendant 5 secondes (pas plus de 10 secondes). La zone de déclinaison courante est maintenant affichée. Appuyez sur le bouton STEP (sélection) pour choisir une nouvelle zone, puis appuyez sur le bouton RESET (remise à zéro) pour revenir au mode de fonctionnement normal.

Généralités

La télécommande est conforme aux normes RSS-210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 des normes de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui en perturbent le fonctionnement.

MISE EN GARDE !

Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation accordée à l'utilisateur de faire fonctionner cet appareil.

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Compris avec les véhicules équipés du centre d'information électronique (EVIC) optionnel

Le système de commande sans fil HomeLink^{MD} peut remplacer jusqu'à trois télécommandes à radiofréquences utilisées pour activer les dispositifs de grilles d'entrée motorisées, les ouvre-portes de garage, les serrures de porte d'entrée, les systèmes de sécurité et même l'éclairage de la maison. Vous obtiendrez des renseignements supplémentaires en visitant le site : www.homelink.com ou en téléphonant au **1 800 355-3515**.

AVERTISSEMENT !

Avant de débuter la programmation de l'émetteur-récepteur HomeLink à un ouvre-porte de garage ou à une grille d'entrée motorisée, assurez-vous qu'aucune personne et qu'aucun objet ne se trouvent à proximité du dispositif pour éviter des blessures ou des dommages matériels. Il est préférable de stationner le véhicule à l'extérieur du garage pour programmer l'ouvre-porte de garage. N'utilisez pas l'émetteur-récepteur Homelink si l'ouvre-porte de garage n'offre pas les caractéristiques d'arrêt et d'inversion exigées par les normes de sécurité fédérales des États-Unis (c'est-à-dire tous les modèles d'ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Une porte de garage qui ne détecte pas la présence d'un objet – arrêt ou inversion de la course de la porte – ne répond pas aux normes actuelles de sécurité fédérales des États-Unis. Pour obtenir d'autres renseignements, visitez le site : www.homelink.com ou téléphonez au 1 800 355-3515.

Conservez la télécommande originale du dispositif de fréquences radio que vous programmez afin de l'utiliser dans d'autres véhicules et pour programmer d'autres émetteurs-récepteurs HomeLink. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé, lors de la vente de votre véhicule, d'effacer la programmation des boutons de l'émetteur-récepteur HomeLink. Pour effacer les boutons programmés, procédez selon la méthode indiquée plus bas, dans la rubrique « Si votre véhicule est neuf », visitez le site Web de HomeLink à l'adresse : **www.homelink.com** ou encore, composez le : **1 800 355-3515**.

Si votre véhicule est neuf

Avant de programmer l'émetteur-récepteur HomeLink pour la première fois, vous devez effacer les codes d'essai en usine. Pour effacer la mémoire HomeLink, tenez les deux touches extérieures de la télécommande HomeLink enfoncées (les touches un et trois). Le message CLEARING CHANNELS (effacement des canaux) apparaît sur l'afficheur HomeLink. Après 20 secondes environ, le message CHANNELS CLEARED (canaux effacés) apparaît à l'écran du centre d'information électronique. Ne maintenez pas les boutons enfoncés pendant plus de 30 secondes.

AVERTISSEMENT !

Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas tourner le moteur pendant la programmation de votre émetteur-récepteur HomeLink. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT !

Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre émetteur-récepteur HomeLink. Ne programmez pas l'émetteur-récepteur HomeLink si des personnes ou des animaux domestiques se trouvent dans la trajectoire de la porte ou de la grille. Une porte ou une grille en mouvement peut causer des blessures graves et même la mort à des personnes ou à des animaux domestiques. Elle peut également endommager des objets.

Programmation de l'émetteur-récepteur HomeLink

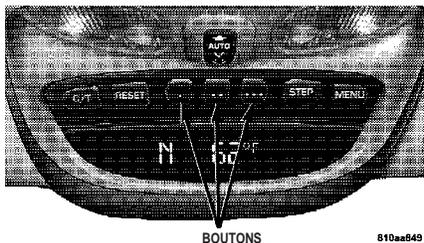
NOTA : Pour faciliter la programmation et obtenir une transmission plus précise du signal de fréquence radio de l'émetteur-récepteur HomeLink, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative.

1. Placez l'extrémité de votre télécommande portative à une distance de 5 à 14 cm (1 à 3 po) du coin inférieur gauche de l'écran d'affichage du centre d'information électronique tout en observant l'écran.

NOTA : Selon le type d'ouvre-porte de garage ou de grille motorisée, il peut être nécessaire de substituer la prochaine étape par la procédure stipulée à la section « Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée ».

2. Appuyez simultanément sur le bouton de l'émetteur-récepteur HomeLink voulu et sur le bouton de la télécommande portative et maintenez-les enfoncés. Peu de temps après, le message TRAINING (programmation) apparaîtra sur l'afficheur HomeLink. **Ne relâchez pas les boutons tant que la prochaine étape n'est pas terminée.**

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE



Touches de la télécommande HomeLink

3. Lorsque le message TRAINED (programmé) apparaît sur l'afficheur HomeLink, relâchez le bouton de l'émetteur-récepteur HomeLink et celui de la télécommande portative.

NOTA : Si le message TRAINED (programmé) n'apparaît pas sur l'afficheur HomeLink, communiquez avec HomeLink en vous rendant sur le site www.homelink.com ou composez le

1 800 355-3515 pour obtenir de l'aide.

4. Appuyez sur le bouton HomeLink que vous venez tout juste de programmer et maintenez-le enfoncé. Le message TRANSMIT (transmission) apparaît sur l'afficheur.

La programmation est terminée si votre dispositif s'active lorsque vous appuyez et relâchez le bouton HomeLink.

NOTA : Pour programmer les deux autres boutons HomeLink, il suffit de recommencer le processus de programmation de l'émetteur-récepteur HomeLink.

Si le message TRANSMIT (transmission) apparaît sur l'afficheur HomeLink et que votre dispositif n'est pas activé, il se peut que votre dispositif soit à code variable. Pour terminer la programmation d'un dis-

positif à code variable (habituellement un ouvre-porte de garage), suivez les étapes 5 à 7 ci-dessous.

5. Repérez le bouton « Learn » (programmation) ou le bouton « Smart » (reconnaissance) sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage (unité motrice) dans le garage. Ces boutons se trouvent habituellement près du raccord du câble d'antenne sur l'unité motrice.

6. Appuyez fermement sur le bouton « Learn » ou « Smart », puis relâchez-le. (Le nom du bouton et la couleur peuvent changer selon le fabricant de l'ouvre-porte).

NOTA : Vous avez 30 secondes pour amorcer l'étape suivante.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

7. Revenez au véhicule, appuyez fermement sur le bouton HomeLink programmé et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes avant de le relâcher. Recommencez cette procédure consistant à « appuyer, maintenir, relâcher » et, selon la marque de l'ouvre-porte de garage (ou autre dispositif à code variable), répétez la procédure une troisième fois pour terminer la programmation.

L'émetteur-récepteur HomeLink doit dès lors être en mesure d'activer votre ouvre-porte avec dispositif à changement de code.

NOTA : *Pour programmer les deux autres boutons HomeLink, il suffit de recommencer le processus de programmation de l'émetteur-récepteur HomeLink.*

Une fois la programmation du système de commande sans fil HomeLink complétée, si la télécommande portative ou d'autres unités HomeLink dans d'autres véhicules n'activent pas le dispositif à code variable, vous pourriez avoir à effacer la mémoire du récepteur du dispositif. Consultez le manuel de l'utilisateur de votre ouvre-porte de garage pour connaître la procédure appropriée ou communiquez avec HomeLink au 1 800 355-3515 ou par Internet sur le site www.homelink.com. Une fois le récepteur effacé, vous devez reprogrammer la télécommande portative d'origine au récepteur, en procédant selon la méthode indiquée dans le manuel de l'utilisateur de votre ouvre-porte de garage. En dernier lieu, reprogrammez le ou les télécommandes portatives à l'émetteur-récepteur HomeLink en sui-

vant les étapes de la section « Programmation de l'émetteur-récepteur HomeLink ».

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Les lois canadiennes en matière de fréquences radio stipulent que les signaux d'un émetteur doivent automatiquement s'annuler après un délai de transmission de plusieurs secondes; ce délai peut ne pas suffire à transmettre les signaux de programmation vers votre émetteur-récepteur HomeLink. Certaines grilles motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Si vous résidez au Canada ou si vous éprouvez des difficultés à programmer votre grille d'entrée motorisée après avoir effectué les procédures de la section

« Programmation de l'émetteur-récepteur HomeLink » (peu importe votre lieu de résidence), substituez l'étape 2 de la programmation en procédant ainsi :

NOTA : *Pendant la programmation d'un ouvre-porte de garage ou d'une grille d'entrée motorisée, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme.*

Appuyez sur le bouton de l'émetteur-récepteur HomeLink et maintenez-le enfoncé tout en appuyant sur le bouton de la télécommande portative et en le relâchant toutes les deux secondes (« cycle ») et poursuivez ainsi jusqu'à ce que l'émetteur-récepteur HomeLink ait bien reçu et acquis le signal radio. (Le message TRAINED [programmé] apparaît sur l'afficheur HomeLink.)

Terminez la programmation en suivant les autres étapes de la section « Programmation de l'émetteur-récepteur HomeLink ».

Utilisation de l'émetteur-récepteur HomeLink

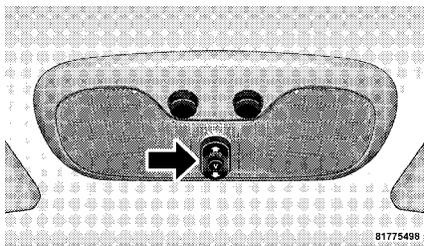
Pour activer le mécanisme d'ouverture, il suffit d'appuyer sur le bouton HomeLink programmé et de le relâcher. Le dispositif programmé (ouvre-porte de garage, grille motorisée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou autres) se met alors en marche. Le dispositif peut également être mis en marche à l'aide de la télécommande portative correspondante. Si des difficultés de programmation subsistent ou si vous avez des questions, communiquez avec HomeLink en vous rendant sur le site www.homelink.com ou en composant le **1 800 355-3515**.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

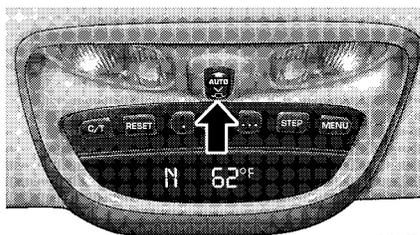
La commande du toit ouvrant est située sur le revêtement du pavillon, entre les pare-soleil.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Pour ouvrir complètement le toit ouvrant, poussez le commutateur vers l'arrière et maintenez-le enfoncé. Vous pouvez également l'entrouvrir de l'espace voulu. Poussez brièvement le commutateur vers l'arrière pour activer la fonction d'ouverture rapide qui permet d'ouvrir le toit automatiquement.



Commutateur de toit ouvrant (sans console)



810aa074

Commutateur de toit ouvrant (avec console)

Appuyez sur le bouton « V » situé au centre du commutateur de toit ouvrant pour l'ouvrir en position d'aération. Vous pouvez également l'entrouvrir de l'espace souhaité. Pour fermer le toit ouvrant à partir de la position d'aération, poussez le commutateur vers l'avant et maintenez-le enfoncé. Pour arrêter le toit ouvrant en un point donné de sa course, relâchez le commutateur. Il restera en position par-

tielle d'aération tant que vous n'aurez pas actionné de nouveau le commutateur.

Fonction d'ouverture à impulsion

Pendant que la fonction d'ouverture rapide est activée, toute action sur le commutateur arrête la course du toit ouvrant en position partiellement ouverte. Pour réactiver la fonction, poussez brièvement le commutateur vers l'arrière.

Pour fermer le toit ouvrant, poussez le commutateur vers l'avant et maintenez-le enfoncé. Ici encore, pour arrêter le toit ouvrant en un point donné de sa course, et le laisser en position partiellement ouverte, relâchez le commutateur. Actionnez-le de nouveau pour poursuivre la fermeture. Le toit ouvrant n'est pas complètement fermé tant que l'arrière du panneau vitré du toit ouvrant ne remonte pas à la fin de sa course.

Le protecteur solaire peut être ouvert manuellement. Il s'ouvre aussi en même temps que le toit ouvrant, Le protecteur solaire ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.

AVERTISSEMENT !

- **Pendant un accident, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves, voire mortelles. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule en font autant.**

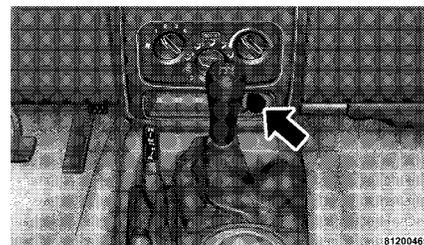
- **Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture du toit, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.**

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

PRISE D'ALIMENTATION

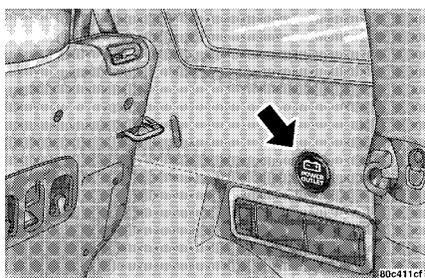
La partie droite du tiroir de commodité (partie inférieure centrale du tableau de bord) consiste en une prise de courant pour les accessoires électriques. Pour accéder à cette prise, tirez légèrement sur la partie supérieure du couvercle en plastique.



Prise de courant avant

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Une prise électrique arrière se trouve dans la partie arrière droite de l'espace de chargement, au-dessus du filet à bagages et du changeur de disques compacts (selon l'équipement).



Prise de courant arrière

La prise électrique arrière est directement alimentée par la batterie, que le commutateur d'allumage soit en position ON (marche) ou Arrêt.

Tous les accessoires branchés dans cette prise d'alimentation doivent être débranchés ou mis hors circuit lorsque vous ne vous servez pas du véhicule.

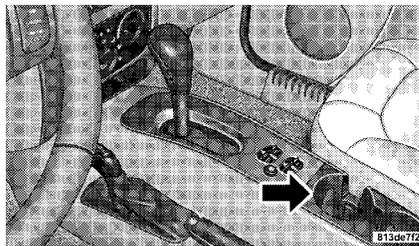
MISE EN GARDE ! Utilisation des prises d'alimentation lorsque le moteur est coupé

- **Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.**

- Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.) réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.
- Si vous avez utilisé des accessoires à consommation d'énergie élevée, ou si le moteur n'a pas démarré depuis un certain temps (alors que des accessoires sont branchés), vous devrez conduire le véhicule assez longtemps pour que l'alternateur puisse recharger la batterie.

PORTE-GOBELETS

Deux porte-gobelets se trouvent dans la console centrale, à l'usage du conducteur et du passager avant.



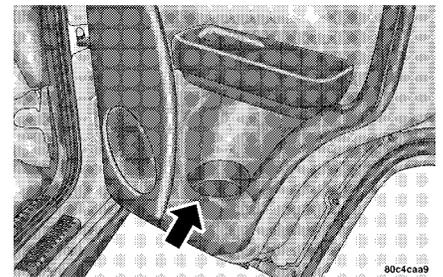
Porte-gobelets avant

NOTA : La pièce rapportée du porte-gobelet avant est amovible et peut être retirée de la console pour être nettoyée.

Ensemble Fumeur – Selon l'équipement

L'ensemble fumeur offert en option comprend un cendrier amovible inséré à l'emplacement du porte-gobelet avant.

Les passagers arrière ont accès à un porte-gobelet sur chacun des panneaux de garnissage de porte arrière.



Porte-gobelets arrière

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES DU PLANCHER DE CHARGEMENT

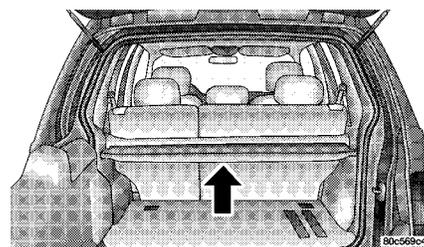
Éclairage de l'espace de chargement

L'éclairage de l'espace de chargement est activé lorsque l'on ouvre le hayon articulé ou une porte, ou lorsque l'on tourne la molette du rhéostat d'intensité lumineuse de la manette de commande multifonction jusqu'à la dernière position supérieure. Si toutes les portes sont fermées et que seul le hayon articulé est ouvert, il est possible d'éteindre tout l'éclairage intérieur en appuyant sur la glace de diffusion de l'éclairage de l'espace de chargement. Appuyez une seconde fois sur cette glace pour faire revenir l'éclairage intérieur à un fonctionnement normal.

Cache-caisse d'espace de chargement escamotable – Selon l'équipement

Pour couvrir l'espace de chargement :

1. Saisissez la partie centrale de la bavette. Tirez-la au-dessus de l'espace de chargement.
2. Insérez les goupilles des extrémités de la bavette dans les fentes de la garniture de pied.
3. Le hayon articulé peut être ouvert ou fermé lorsque le cache-caisse est en place.



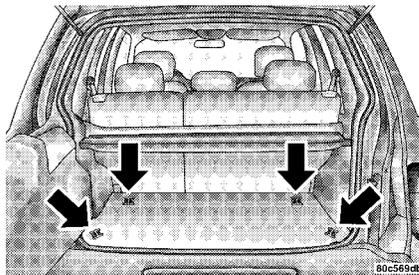
Cache-caisse arrière

AVERTISSEMENT !

En cas d'accident, un couvre-bagages mal fixé dans le véhicule peut causer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le couvre-bagages sur le plancher de l'espace de chargement ni dans l'habitacle. Lorsqu'il est retiré de ses fixations, retirez-le du véhicule. Ne l'entreposez pas dans le véhicule.

Crochets d'arrimage du plancher de l'espace de chargement

Les points d'attache qui se trouvent sur le plancher de l'espace de chargement servent à maintenir les charges en place en toute sécurité lorsque le véhicule est en mouvement.



Crochets d'arrimage du plancher de l'espace de chargement

AVERTISSEMENT !

- Les crochets d'arrimage au plancher de l'espace de chargement ne constituent pas des ancrages sûrs pour les courroies d'attache des sièges d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, il est possible qu'un crochet se détache et ne puisse plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

• **Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.**

- Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.

- Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque d'entraîner un louvoiement de l'arrière du véhicule.
- N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou de collision.

AVERTISSEMENT !

Pour éviter d'être blessés, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. Cet espace est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.

CARACTÉRISTIQUES DE LA LUNETTE

Essuie-glace et lave-glace de lunette

Le fonctionnement du lave-glace et de l'essuie-glace de lunette est contrôlé par une commande à anneau rotatif située sur le levier de commande, à droite de la

colonne de direction. Pour activer l'essuie-glace, faites tourner le centre de la commande jusqu'à la position DEL (temporisation) ou jusqu'à la position ON (en fonction). Pour activer le lave-glace arrière, faites tourner l'anneau de la commande au-delà de la position ON ou OFF (arrêt). La pompe de lave-glace reste en marche tant que le levier ou l'anneau est engagé. Lorsque vous relâchez la commande, l'essuie-glace est actionné trois fois avant de revenir à sa position définie.

Si l'essuie-glace de lunette fonctionne tandis que le commutateur d'allumage est en position OFF (arrêt), il revient automatiquement à la position « PARK » (stationnement). Lorsque le véhicule redémarre, l'essuie-glace reprend son fonctionnement depuis la position définie par la commande d'essuie-glace.

Si la glace relevable du hayon articulé ou le hayon articulé sont ouverts, la connexion à l'essuie-glace de lunette est interrompue, ce qui prévient toute activation du balai d'essuie-glace arrière. S'ils sont ouverts, il est nécessaire de mettre en position OFF (arrêt), puis en position ON (marche) la commande d'essuie-glace de lunette ou le commutateur d'allumage pour faire redémarrer l'essuie-glace de lunette.

NOTA : Le hayon articulé se verrouille pendant que l'essuie-glace arrière fonctionne. Il demeure verrouillé jusqu'à ce que l'essuie-glace soit arrêté; dès lors, il peut être déverrouillé (à l'aide de la clé, du commutateur de verrouillage ou de la télécommande).

Ajout de liquide lave-glace

Le pare-brise et la lunette partagent le même réservoir de liquide lave-glace. Celui-ci est situé à l'avant du compartiment moteur, du côté du passager. Le niveau de liquide doit être vérifié régulièrement. Remplissez le réservoir de solvant pour lave-glace (et non d'antigel pour radiateur) et faites fonctionner le dispositif durant quelques secondes pour purger l'eau résiduelle.

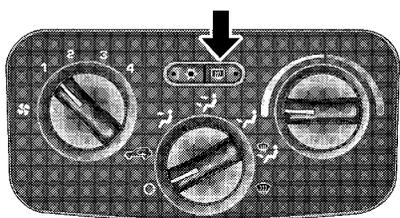
Dégivreur de lunette



Un bouton-poussoir qui active le dégivrage de la lunette se trouve sur la partie supérieure du panneau de commande de climatisation. L'indicateur ambre du bouton-poussoir s'allume lorsque le dégivreur est activé.

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

Poussez de nouveau le bouton pour arrêter le dégivreur avant un temps d'arrêt automatique.



813d6476

Commutateur de dégivrage de lunette

Le dégivreur s'arrête automatiquement au bout d'environ dix minutes. Pour obtenir environ cinq minutes supplémentaires de fonctionnement, appuyez de nouveau sur le bouton. Pour éviter de décharger excessivement la batterie, n'utilisez le dégi-

vreux que lorsque le moteur est en marche. Le bouton-poussoir active également les rétroviseurs extérieurs chauffants, selon l'équipement.

MISE EN GARDE !

Prenez garde à ne pas endommager les éléments chauffants quand vous nettoyez l'intérieur de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants. Maintenez également tous les objets à bonne distance de la lunette pour éviter d'endommager les éléments chauffants.

PORTE-BAGAGES AU TOIT

Les supports à bagages extérieurs n'augmentent pas la capacité de charge

totale du véhicule. Assurez-vous que le poids total des bagages et des passagers à l'intérieur du véhicule, en plus de la charge sur le porte-bagages, ne dépasse pas la capacité nominale autorisée pour le véhicule, telle qu'indiquée sur l'étiquette apposée sur la paroi de la porte du conducteur.

MISE EN GARDE !

- **Pour éviter d'endommager le porte-bagages de toit et le véhicule, ne dépassez pas la charge maximale admissible de 68 kg (150 lb) sur le porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.**

- Les objets longs qui dépassent le pare-brise, tels que les panneaux en bois ou les planches à voile, doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.
- Placez une couverture ou une autre protection du même genre entre la surface du toit et la charge.

- Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. La vitesse des vents ou les rafales causées par le passage des camions à proximité du véhicule peuvent augmenter la force exercée sur la charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager la charge ou votre véhicule.

AVERTISSEMENT !

Avant de prendre la route, assurez-vous que la charge est bien immobilisée et fixée. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Vous devez respecter les consignes énoncées à la rubrique « Mises en garde » sur le transport d'une charge sur le porte-bagages de toit.

SECTION 4

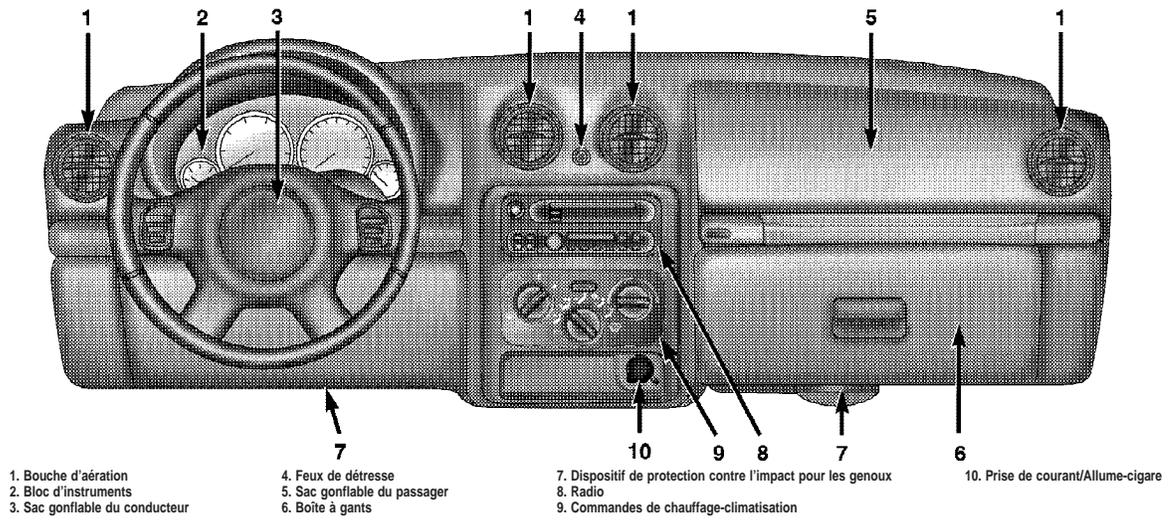
INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

• TABLEAU DE BORD ET COMMANDES	143	• CODE DE VENTE RBQ – RADIO AM-FM STÉRÉO AVEC CHANGEUR POUR SIX CD	162
• GROUPE D'INSTRUMENTS	144	• Fonctionnement de l'autoradio	162
• DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS ..	145	• Fonctionnement du lecteur CD	165
• MONTRE NUMÉRIQUE ÉLECTRONIQUE	154	• CODE DE VENTE RB1 – RADIO STÉRÉO AM/FM AVEC DVD/DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION GPS	169
• Procédure de réglage de l'horloge	154	• Procédure de réglage de l'horloge	169
• RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA RADIO	155	• CHANGEUR À SIX CD DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT – SELON L'ÉQUIPEMENT	170
• Signaux de radiodiffusion	155	• Chargement des disques compacts dans le magasin	170
• Deux types de signaux	155	• RADIO PAR SATELLITE – SELON L'ÉQUIPEMENT	172
• Parasites électriques	155	• Activation du système	172
• Réception AM	155	• Numéro de série électronique/numéro d'identification Sirius (ESN/SID)	172
• Réception FM	155	• Sélection du mode satellite avec radios RBB, RAH et RBK	173
• CODE DE VENTE RBK – RADIO STÉRÉO AM/FM AVEC COMMANDES DE LECTEUR DE CD/CHANGEUR DE CD	156		
• Fonctionnement de l'autoradio	156		
• Fonctionnement du lecteur CD	158		
• Commandes du changeur CD – Selon l'équipement	160		

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

• Sélection du mode satellite avec radios RBP, RBU, RAZ, RB1 et RBQ	173	• Fonctionnement de l'autoradio	176
• Sélection d'une station	173	• Lecteur de cassette	176
• Mise en mémoire et sélection de stations pré-réglées	174	• Lecteur de CD – Un seul disque dans l'autoradio	177
• Utilisation du bouton PTY (type d'émission), selon l'équipement	174	• Lecteur de CD – 6 disques dans la cartouche de chargement	177
• Bouton « SCAN » (balayage) de type d'émission	174	• ENTRETIEN DES CD/DVD	177
• Bouton « SEEK » (recherche) de type d'émission	175	• FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES	178
• Antenne de radio satellite	175	• COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION	178
• Qualité de réception	175	• Chauffage et climatisation manuels	178
• TÉLÉCOMMANDE DE LA CHAÎNE STÉRÉO – SELON L'ÉQUIPEMENT	176	• Conseils utiles	180

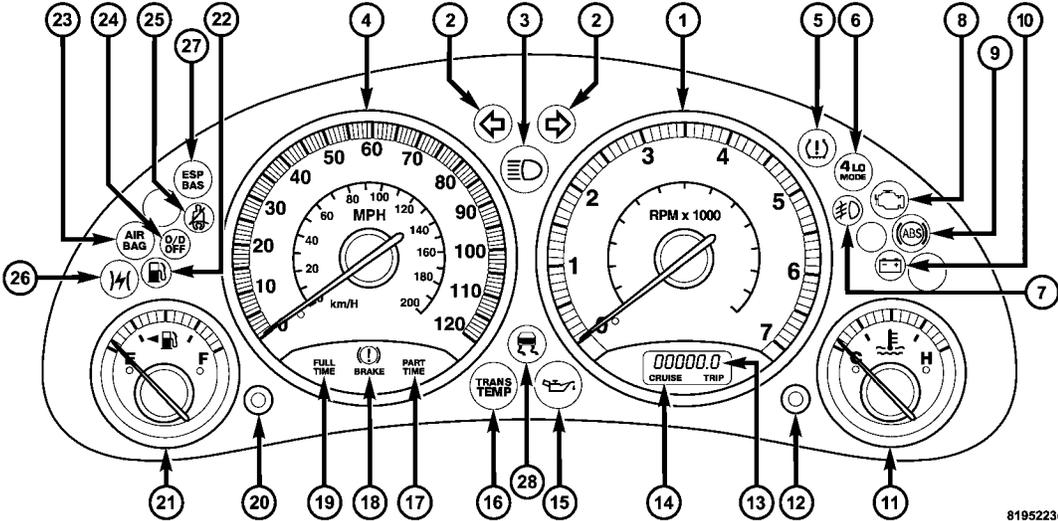
TABLEAU DE BORD ET COMMANDES



81432305

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

GRUPE D'INSTRUMENTS



8195223c

DESCRIPTION DU GROUPE D'INSTRUMENTS

1. *Compte-tours*

Indique le régime moteur maximal acceptable par minute pour chaque gamme de vitesses. N'attendez pas d'atteindre la zone rouge; relâchez l'accélérateur juste avant pour prévenir les dommages au moteur.

2. *Témoin des clignotants*

 Les flèches clignotent de concert avec les clignotants extérieurs lorsque vous utilisez la manette multifonction. Si les clignotants restent activés pendant plus de 3 km (2 mi), un avertisseur sonore retentit jusqu'à ce qu'ils soient désactivés.

3. *Témoin des phares de route*



Ce témoin indique que les phares sont en mode phares de route. Tirez sur la manette multifonction vers le volant pour passer des phares de route aux feux de croisement.

4. *Indicateur de vitesse*

Cet instrument indique la vitesse du véhicule.

5. *Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.*



Chaque pneu, incluant le pneu de secours (si fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de

pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité supplémentaire : il s'agit du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui fait s'allumer un témoin lorsque la pression dans l'un de vos pneus est trop basse. Ainsi, vous pouvez arrêter votre véhicule dès que le témoin s'allume, vérifier la pression sans attendre et gonfler les pneus à la pression prescrite. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et un carillon retentit lorsque la pression d'au moins un pneu est basse. Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 60 secondes lorsqu'une défaillance du système est détectée. Ce clignotement se répète toutes les 10 minutes ou jusqu'à ce que le problème soit corrigé et le système réinitialisé.

MISE EN GARDE !

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et avertissements du système ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs quand vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues de deuxième monte peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas de produit de scellement des pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est doté du système de surveillance de la pression des pneus, au risque d'endommager les capteurs.

6. Témoin du mode quatre roues motrices gamme basse – Selon l'équipement

**4 LO
MODE**

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule se trouve en mode quatre roues motrices gamme basse. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

7. Témoin des phares antibrouillards – Selon l'équipement



Ce témoin indique que les phares antibrouillards avant sont allumés.

8. Témoin de panne



Ce témoin fait partie du système de diagnostic de bord OBD II qui surveille le moteur et la transmis-

sion automatique. Ce témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), avant le démarrage du moteur. Si l'ampoule ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage passe de la position OFF (arrêt) à la position ON (marche), faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Certaines situations, telles qu'un bouchon de réservoir d'essence desserré ou manquant ou une mauvaise qualité de carburant, peuvent provoquer l'activation du témoin après le démarrage du moteur. Si le témoin reste allumé pendant plusieurs cycles de conduite en conditions habituelles, le véhicule doit être réparé. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le « témoin de panne » clignote pour prévenir d'une situation sérieuse pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages sérieux au convertisseur catalytique. Dans ce cas, le véhicule doit être inspecté dès que possible.

9. Témoin d'avertissement du système antiblocage (ABS) – Selon l'équipement



Ce témoin surveille le fonctionnement du système de freins antiblocage (ABS), lequel est expliqué dans une autre section de ce guide. Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche) et peut demeurer allumé jusqu'à trois secondes.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Si le témoin ABS s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut donc le réparer. Cependant, le système de freinage ordinaire continue à fonctionner normalement, à moins que le témoin du système de freinage (BRAKE) ne soit allumé. Un carillon se fait également entendre si le témoin se rallume.

Si le témoin ABS est allumé, faites réparer le circuit de freinage le plus tôt possible pour bénéficier de nouveau des avantages offerts par le système antiblocage.

Le fonctionnement du témoin du circuit de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) à la position ON (marche). Le témoin devrait s'allumer pendant environ quatre secondes. Il devrait ensuite

s'éteindre, sauf si une anomalie est détectée dans le circuit de freinage. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

10. Témoin de circuit de charge



Ce témoin indique l'état de la tension du circuit électrique. Le témoin devrait s'allumer pendant trois secondes quand on tourne la clé de contact pour la première fois. Si le témoin demeure allumé ou s'allume pendant la conduite, cela indique soit qu'il y a un problème avec le circuit de charge, soit que la charge de la batterie est basse. Un carillon se fait également entendre si le témoin se rallume. Faites vérifier le dispositif immédiatement par un concessionnaire autorisé.

11. Jauge de température



Ce témoin indique la température du liquide de refroidissement du moteur. Si l'indication se maintient dans la plage normale, c'est que le circuit de refroidissement fonctionne de façon satisfaisante.

L'aiguille de la jauge risque d'indiquer une température plus élevée (au-dessus de la plage centrale) par temps chaud, en montée, en circulation urbaine dense ou en situation de traction de remorque. Il ne faut pas laisser le thermomètre dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

Si l'aiguille passe dans la zone rouge (cinq carillons se font entendre), sortez de la route et arrêtez le véhicule. Ne coupez pas le moteur. Laissez tourner le moteur au ralenti, avec le climatiseur coupé,

jusqu'à ce que l'aiguille de la jauge revienne dans la plage normale. Si le moteur demeure dans la plage élevée, coupez-le et communiquez avec un service de dépannage.

12. Bouton de réinitialisation

Appuyez sur ce bouton pour passer de la lecture du compteur kilométrique à celle du totaliseur partiel, et vice-versa. En mode totaliseur partiel, réinitialisez le totaliseur partiel en maintenant ce bouton enfoncé. En outre, lorsque vous appuyez sur le bouton « RESET », vous effacez tous les messages d'avertissement apparaissant sur l'affichage du compteur kilométrique.

13. Totaliseur général ou partiel

Un affichage fluorescent à vide indique la distance totale que le véhicule a parcourue. De plus, l'affichage du compteur kilo-

métrique ou journalier au groupe d'instruments sera remplacé par des messages d'avertissement tels que : porte, hayon ou glace ouverte et bas niveau de lave-glace. Référez-vous aux sections correspondantes pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Si le véhicule est équipé du centre d'information électronique (EVIC) sur la console au pavillon, les avertissements « DOOR », « GATE », « GLASS » et « LOWASH » (porte, hayon, glace, bas niveau de lave-glace) s'affichent uniquement à l'écran du centre d'information électronique (et non au groupe d'instruments). Pour obtenir plus de détails à ce sujet, référez-vous à la rubrique « Console au pavillon – Selon l'équipement » à la section 3.

NOTA : Les messages LOCOOL et GAS-CAP s'affichent dans le groupe d'instruments, à la place du compteur kilométrique.

Certaines juridictions exigent qu'au moment du transfert de propriété du véhicule, le vendeur certifie à l'acheteur le kilométrage exact parcouru. De ce fait, si vous devez modifier le compteur durant une réparation ou un remplacement quelconque, assurez-vous de prendre note de la lecture au compteur avant et après les réparations afin de pouvoir déterminer le kilométrage exact.

14. Témoin de régulateur de vitesse

CRUISE Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est mis en fonction.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

15. Témoin de pression d'huile

 Ce témoin indique une basse pression d'huile. Il s'allume et demeure allumé lorsque le commutateur d'allumage passe de la position Arrêt à la position Marche, et s'éteint une fois le moteur démarré. Si le témoin ne s'allume pas, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, arrêtez le véhicule et coupez le moteur. N'UTILISEZ PAS LE VÉHICULE AVANT QUE LE PROBLÈME AIT ÉTÉ RÉGLÉ. Un seul carillon se fera également entendre.

16. Témoin de température de la transmission

 Ce témoin indique que la température de l'huile de la transmission est excessivement élevée dans des conditions d'utilisation intensive, par

exemple, en situation de traction de remorque ou de déneigement. Si ce témoin s'allume, immobilisez le véhicule, passez au point mort et laissez tourner le moteur au ralenti ou un peu plus vite, jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

17. Témoin du mode de temps partiel – Selon l'équipement

 Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode quatre roues motrices gamme haute à TEMPS PARTIEL, et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés mécaniquement ensemble, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

18. Témoin du circuit de freinage

 Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. Si le témoin des freins s'allume, cela indique peut-être que le frein de stationnement est serré ou que le niveau du liquide pour freins est trop bas. Dans les véhicules équipés de freins antiblocage (ABS), l'activation du témoin indique peut-être une défectuosité du système ABS qui pourrait compromettre le rendement du freinage.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du circuit de freinage est allumé. Une baisse significative du rendement des freins ou de la stabilité du véhicule pendant le freinage du véhicule peut survenir. Advenant le cas, vous nécessitez plus de temps pour immobiliser le véhicule ou votre véhicule sera plus difficile à conduire. vous risquez d'avoir un accident. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Le fonctionnement du témoin du circuit de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) à la position ON (marche). Le témoin devrait s'allumer pendant environ

deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une défectuosité des freins n'ait été détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement alors que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

NOTA : *Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.*

Si le frein de stationnement n'est pas serré et que le témoin reste allumé, faites inspecter le circuit de freinage dès que possible.

19. Témoin du mode de temps plein – Selon l'équipement

FULL TIME

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode quatre roues motrices à TEMPS PLEIN, et qu'il utilise le différentiel central qui permet aux roues avant et arrière de tourner à des vitesses différentes.

20. Témoin de l'antidémarrage Sentry Key et du système d'alarme antivol, selon l'équipement

Reportez-vous aux chapitres « Antidémarrage Sentry Key » ou « Alarme antivol » à la section 2 de ce manuel pour plus d'information.

21. Jauge de carburant

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), l'aiguille indique le niveau de carburant restant dans le

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

réservoir. Une petite flèche indique de quel côté du véhicule se trouve le bouchon de remplissage (bouchon d'essence).

22. **Témoin de bas niveau de carburant**



Ce témoin s'allume quand le niveau de carburant atteint 8,7 litres (2,3 gal US) et reste allumé jusqu'à ce que du carburant soit ajouté. Le témoin de bas niveau de carburant peut s'allumer et s'éteindre en alternance, surtout pendant et après des freinages ou des accélérations brutales, et des virages serrés. Ce phénomène est attribuable au déplacement du carburant dans le réservoir. Un seul carillon se fera également entendre.

23. **Témoin de sac gonflable**

AIR BAG Ce témoin s'allume et demeure allumé durant six à huit secondes

lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position ON (marche). Si le témoin ne s'allume pas, demeure allumé ou s'allume pendant la conduite, faites vérifier le dispositif de retenue à sac gonflable par un concessionnaire autorisé.

24. **Témoin O/D (surmultiplicateur) éteint**



Le témoin correspondant s'allume lorsque le bouton O/D OFF est enfoncé. Le bouton O/D OFF est situé sur le levier de vitesses.

25. **Témoin de ceinture de sécurité**



À l'établissement du contact, ce témoin s'allume pendant cinq à huit secondes aux fins de vérification des ampoules. Pendant ce temps, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture, un avertisseur sonore retentit.

Après le délai de vérification des ampoules ou une fois en route, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture, le témoin de ceinture de sécurité clignote ou demeure allumé. Consultez la section concernant le témoin de rappel évolué des ceintures de sécurité (BeltAlert), dans la section du manuel consacrée aux dispositifs de retenue des occupants.

26. **Témoin de la commande électronique du papillon – Selon l'équipement**



Ce témoin vous indique une anomalie du système de la tige de commande des gaz électronique. Si une anomalie est détectée pendant que le moteur tourne, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Tournez la clé de

contact alors que le véhicule est complètement arrêté et que le sélecteur de vitesses se trouve à la position P (stationnement). Le témoin devrait s'éteindre. Si le témoin demeure allumé tandis que le moteur tourne toujours, vous pouvez continuer à rouler, mais faites vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire dès que possible.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui décroche. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position ON (marche) et demeure brièvement

allumé aux fins de vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

NOTA : La conduite « à deux pieds » n'est pas recommandée. Si, par inadvertance, vous enfoncez la pédale de frein pendant plus de quelques secondes tout en appuyant sur l'accélérateur, le système antipatinage interprétera cette situation comme un cas d'accélérateur coincé. Cela se traduira par une perte de puissance. Cet état sera annulé en remettant la pédale de frein dans sa position normale ou en bougeant l'accélérateur. Si la pédale de frein et l'accélérateur sont maintenus enfoncés simultanément pendant une période prolongée, le témoin du système antipatinage commencera à cli-

gner; pour mettre fin au clignotement, tournez la clé de contact alors que le véhicule est complètement arrêté et que le sélecteur de vitesses se trouve à la position P.

27. Témoin du système électronique d'antidérapage et du système d'assistance au freinage – Selon l'équipement

**ESP
BAS** Le témoin « ESP/BAS » du groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON (marche). Ce témoin doit s'éteindre lorsque le moteur tourne. Si le témoin « ESP/BAS » demeure allumé après le lancement du moteur, c'est qu'une défectuosité a été détectée dans le système électronique d'antidérapage ou le système d'assistance au freinage. Si

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

ce témoin demeure allumé, faites vérifier le système électronique d'antidérapage et le système d'assistance au freinage sans tarder par un concessionnaire autorisé. Reportez-vous au chapitre « Système de commande électronique des freins » à la section 5 de ce manuel pour plus d'information.

28. Témoin du système électronique d'antidérapage (ESP), témoin du système antipatinage (TCS) – Selon l'équipement



Si ce témoin clignote pendant l'accélération, réduisez autant que possible la pression sur l'accélérateur. Appuyez le moins possible sur l'accélérateur pendant la conduite. Adaptez toujours la vitesse et le style de conduite aux conditions de la route et ne désactivez

pas le programme ESP ou le dispositif TCS – Selon l'équipement. Le témoin clignote lorsque le système électronique d'antidérapage ou le dispositif antipatinage est actif et améliore la tenue de route du véhicule. Si le témoin est toujours allumé, le système électronique d'antidérapage ou le dispositif antipatinage peuvent ne pas fonctionner normalement. Reportez-vous au chapitre « Système de commande électronique des freins » à la section 5 de ce manuel pour plus d'information.

MONTRE NUMÉRIQUE ÉLECTRONIQUE

L'horloge et l'autoradio utilisent toutes deux l'écran d'affichage intégré à l'autoradio. Un affichage numérique indique le temps en heures et en minutes chaque

fois que vous tournez le commutateur d'allumage à la position Marche ou Accessoires et que la touche TIME est pressée.

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position Arrêt, ou lorsque la fréquence radio est affichée, l'heure exacte est gardée en mémoire.

Procédure de réglage de l'horloge

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position Marche ou Accessoires et appuyez sur la touche TIME. À l'aide d'un stylo-bille ou d'un objet doté d'une extrémité fine, enfoncez les boutons heure (H) ou minute (M) de la radio.
2. Appuyez sur le bouton H pour régler les heures et sur le bouton M pour régler les minutes. L'affichage de l'horloge

avance à chaque pression faite sur l'un et l'autre des boutons.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA RADIO

Signaux de radiodiffusion

La réception offerte par votre nouvelle radio est excellente dans la plupart des conditions d'utilisation. Toutefois, comme c'est le cas avec tout autre système, les autoradios ont des limites de rendement, en raison notamment de la mobilité et des phénomènes atmosphériques naturels qui peuvent vous laisser croire que votre chaîne audio ne fonctionne pas correctement. Pour mieux comprendre les causes de ces interférences et pour vous épargner des soucis à propos de ces perturbations « apparentes », il est indispensable pour vous de bien saisir certains

principes concernant la transmission et la réception des signaux radio.

Deux types de signaux

Il existe deux types de signal radio : AM, représentant la modulation d'amplitude, où le son diffusé modifie l'amplitude ou la hauteur des ondes radioélectriques, et FM, représentant la modulation de fréquence, où la fréquence des ondes diffusées varie pour transmettre le son.

Parasites électriques

Les ondes radio peuvent capter les perturbations électriques pendant leur transmission. Les perturbations (ou parasites) électriques ont un impact sur l'amplitude des ondes et, par conséquent, font partie intégrante de la réception par modulation d'amplitude (AM). De telles perturbations interfèrent en revanche très peu avec les

variations de fréquence qui transportent les signaux FM.

Réception AM

Le son AM est fondé sur l'amplitude de l'onde porteuse. La réception AM peut donc être perturbée par la foudre, les lignes électriques et les enseignes éclairées au néon.

Réception FM

Étant donné que la transmission par modulation de fréquence (FM) est fondée sur la variation des fréquences, les interférences causées par des variations d'amplitude peuvent être filtrées, pour ne laisser qu'un signal de réception relativement dépourvu de parasites, ce qui constitue la caractéristique principale de la radio FM.

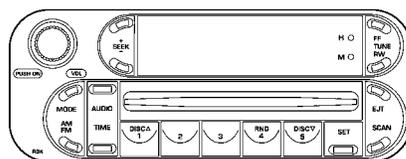
NOTA : La radio, les commandes audio au volant et le changeur à 6 CD et DVD

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

(selon l'équipement) restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (allumage à OFF). L'ouverture d'une des deux portes avant annule cette fonction.

CODE DE VENTE RBK – RADIO STÉRÉO AM/FM AVEC COMMANDES DE LECTEUR DE CD/CHANGEUR DE CD

NOTA : Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur gauche du panneau de commande de la radio.



Radio RBK

NOTA : L'alimentation de l'autoradio est commandée par le commutateur d'allumage. Celui-ci doit être en position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.

Touche Seek (recherche)

Enfoncez et relâchez la touche SEEK pour rechercher la station suivante en mode AM ou FM. Appuyez sur la portion supérieure de la touche pour effectuer la recherche dans les fréquences supérieures, et sur la portion inférieure de la touche, pour les fréquences inférieures. La radio restera sur la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous en changiez. Si vous maintenez la touche enfoncée, vous sauterez les stations sans interruption, et ce, tant que vous n'aurez pas relâché la touche.

Fonctionnement de l'autoradio

Bouton de commande d'alimentation et de volume

Appuyez sur la commande ON/VOL pour allumer la radio. Pour augmenter le volume sonore de la chaîne, faites tourner la commande de volume dans le sens des aiguilles d'une montre.

Touche Tune (syntonisation)

Enfoncez la portion supérieure ou inférieure de la touche TUNE pour avancer ou reculer sur la bande de fréquences. Si vous maintenez cette touche enfoncée, les fréquences continueront à défiler tant que vous ne relâchez pas la touche. L'affichage de la fréquence change constamment tant que la touche reste enfoncée.

Pour régler la mémorisation à boutons-poussoirs de la radio

Lorsque vous désirez assigner à un bouton-poussoir la station que vous écoutez, enfoncez le bouton SET (réglage). La mention SET 1 apparaît alors à l'écran d'affichage. Sélectionnez une des touches numérotées de 1 à 5 que vous souhaitez voir commander cette station et appuyez brièvement sur cette touche. Si vous ne sélectionnez pas de touche dans

les cinq secondes qui suivent l'enfoncement de la touche SET, la station continue à jouer, mais n'est pas mémorisée.

Vous pouvez ajouter une seconde station à chaque touche simplement en reprenant la méthode indiquée plus haut, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET et la mention SET 2 apparaîtra à l'écran d'affichage. Toutes les touches peuvent être réglées à SET 1 et SET 2 en mode AM et en mode FM. Vous pouvez ainsi programmer et mettre en mémoire 10 stations AM et 10 stations FM. Pour sélectionner les stations enregistrées dans la mémoire SET 2, enfoncez deux fois le bouton-poussoir correspondant. Chaque fois que vous appuyez sur un bouton de pré-réglage, son numéro s'affiche.

Touche Audio

La touche Audio permet de régler la tonalité des graves (Bass), des aigus (Treble), l'équilibre gauche-droite (Balance) et l'équilibre avant-arrière (Fade).

Appuyez sur la touche AUDIO et la mention BASS (graves) s'affichera. Pour augmenter la tonalité des graves, appuyez sur la touche SEEK + ou appuyez sur la touche SEEK - pour la diminuer.

Appuyez une deuxième fois sur la touche AUDIO et la mention TREB (aigus) s'affichera. Pour augmenter la tonalité des aigus, appuyez sur la touche SEEK + ou appuyez sur la touche SEEK - pour la diminuer.

Appuyez une troisième fois sur la touche AUDIO et la mention BAL (équilibre gauche-droite) s'affichera. Pour régler le

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

niveau sonore des haut-parleurs de gauche ou de droite, appuyez sur les touches SEEK + ou SEEK -.

Appuyez une quatrième fois sur la touche AUDIO et la mention FADE (équilibre avant-arrière) s'affichera. Pour régler le niveau sonore des haut-parleurs avant et arrière, appuyez sur les touches SEEK + ou SEEK -.

Appuyez à nouveau sur la touche AUDIO ou attendez cinq secondes pour quitter le mode de réglage des tonalités et de l'équilibre.

Sélection AM/FM

Appuyez sur la touche AM/FM pour passer du mode AM au mode FM. La bande ainsi sélectionnée est affichée à côté de la fréquence de la station. L'écran d'affi-

chage indique la mention « ST » lorsque la station syntonisée est reçue en stéréo.

Touche Time (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour passer de l'affichage de la fréquence à celui de l'heure, et vice-versa.

Généralités

Cette chaîne est conforme à la norme RSS-210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation faite à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

Fonctionnement du lecteur CD

NOTA : Pour pouvoir utiliser le lecteur CD, le commutateur d'allumage doit être en position ON (marche) ou ACC (accessoires) et la commande d'alimentation-volume de l'autoradio doit être activée.

Insertion d'un disque compact**MISE EN GARDE !**

Ce lecteur CD n'accepte que les disques de 12 cm (4 ¾ po). L'utilisation de disques de tailles autres pourrait endommager le mécanisme du lecteur.

Vous pouvez insérer ou éjecter un disque lorsque l'autoradio est éteinte.

Si vous insérez un disque lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que la radio est éteinte, l'écran d'affichage indique l'heure.

Si la radio est en fonction, l'appareil passe du mode radio au mode CD et se met en marche en insérant un disque. L'affichage indique le numéro de piste et l'indice

chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

Touche Seek (recherche)

Appuyez sur la portion supérieure de la touche SEEK pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la portion inférieure de la touche pour revenir au début de la piste en cours ou au début de la piste précédente, si le CD se trouve au tout début du morceau.

Touche EJT (éjection)

Enfoncez la touche EJT pour que le disque sorte de son compartiment et apparaisse dans la fente pour faciliter son extraction. La chaîne passe alors en mode radio.

Si vous éjectez un disque et si vous ne le retirez pas dans les 15 secondes, il est rechargé. La chaîne reste toutefois en mode radio.

Vous pouvez éjecter un disque même si le commutateur d'allumage est en position OFF (arrêt) et la radio hors fonction (sauf sur les cabriolets).

Touche FF/TUNE/RW (avance rapide, syntonisation, rembobinage)

Appuyez sur la touche FF (avance rapide) pour faire avancer rapidement le lecteur CD jusqu'à ce que vous relâchiez la touche. La touche RW (rembobinage) fonctionne de la même façon.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Touche de programmation RND/4 (lecture aléatoire)

Appuyez sur la touche RND/4 pendant la lecture du CD pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet de faire jouer les pistes du disque compact sélectionné dans un ordre aléatoire, pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche) pour passer à la piste aléatoire suivante.

Enfoncez de nouveau la touche RND/4 pour arrêter la lecture aléatoire.

Touche Mode

Enfoncez la touche MODE plusieurs fois pour sélectionner le lecteur CD, le changeur CD (selon l'équipement) ou la radio satellite (selon l'équipement). Lorsque

vous sélectionnez la radio satellite (selon l'équipement), la mention « SAT » apparaît sur l'afficheur.

Le mode radio satellite fonctionne même s'il y a un CD ou une cassette dans le lecteur.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour faire passer l'écran d'affichage du mode temps de lecture écoulé du disque compact à celui de l'heure.

Commandes du changeur CD – Selon l'équipement

Cette radio est compatible avec les changeurs CD montés à distance que vous pouvez vous procurer auprès de Mopar Accessories. Les directives suivantes

concernent les commandes de la radio qui permettent de faire fonctionner un changeur CD.

Touche Mode

Appuyez sur la touche MODE jusqu'à ce que l'information relative au disque compact s'affiche pour mettre le changeur CD en marche.

Touche de programmation Disc/1

Appuyez sur la touche DISC/1 (touche n° 1) pour faire jouer le disque suivant.

Touche de programmation Disc/5

Appuyez sur la touche DISC/5 pour faire jouer le disque précédent.

Touche Seek (recherche)

Appuyez sur la touche SEEK, vers le haut ou vers le bas, pour sélectionner une autre

piste sur le même disque. Le symbole SEEK apparaîtra à l'écran.

Touches d'avance rapide et de retour

Maintenez la touche FF enfoncée pour activer l'avance rapide. Maintenez la touche RW enfoncée pour activer le rembobinage.

La sortie audio peut être entendue lorsque vous activez l'avance rapide ou le rembobinage.

Touche RND (lecture aléatoire)

Pour plus de variété, appuyez sur la touche RND pour faire jouer les pistes du disque sélectionné en ordre aléatoire.

Vous pouvez interrompre la lecture aléatoire en enfonçant la touche de nouveau ou en éjectant le disque compact du changeur.

Directives d'utilisation – Mode radio satellite (selon l'équipement)

Consultez la section portant sur la radio satellite de votre Guide de l'automobiliste.

Témoins de diagnostic du lecteur CD

Il est possible que le lecteur CD s'arrête momentanément lorsque vous roulez sur des routes très cahoteuses. Ces arrêts n'endommagent pas le disque ou le lecteur et la lecture se rétablit automatiquement.

Les messages d'avertissement suivants, qui sont destinés à protéger votre lecteur CD, peuvent apparaître à l'écran d'affichage.

Le symbole CD HOT indique que le lecteur CD est trop chaud.

La lecture est interrompue lorsque ce symbole apparaît. La lecture reprend lorsque la température de fonctionnement atteint un niveau adéquat ou qu'un autre MODE est sélectionné.

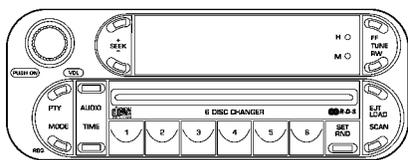
Le symbole ERR apparaît sur l'afficheur lorsque le laser n'est pas en mesure de lire les données du disque pour les raisons suivantes :

- vibration excessive;
- disque inséré à l'envers;
- disque endommagé;
- condensation d'eau sur les dispositifs optiques.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

CODE DE VENTE RBQ – RADIO AM-FM STÉRÉO AVEC CHANGEUR POUR SIX CD

NOTA : Le code de vente de la radio se trouve sur le côté inférieur gauche du panneau de commande de la radio.



Radio RBQ

Fonctionnement de l'autoradio

Bouton de commande d'alimentation et de volume

Enfoncez le bouton PWR/VOL pour allumer la radio. Pour augmenter le volume sonore de la chaîne, faites tourner la commande de volume dans le sens des aiguilles d'une montre.

NOTA : Le commutateur d'allumage commande l'alimentation de la radio. Celui-ci doit être en position ON (marche) ou ACC (accessoires) pour que la radio puisse fonctionner.

Touche Mode

Enfoncez la touche MODE plusieurs fois pour passer en mode AM, FM, changeur CD et Sirius Satellite Radio^{MC} (selon l'équipement). L'écran d'affichage indique

la mention « ST » lorsque la station syntonisée est reçue en stéréo.

Pour sélectionner la Sirius Satellite Radio^{MC} (selon l'équipement), appuyez sur la touche MODE jusqu'à ce que la mention « SIRIUS » apparaisse à l'écran d'affichage. L'information sera affichée de cette façon : après trois secondes, le nom et le numéro de la station courante s'afficheront pendant cinq secondes. Le type d'émission et le numéro de station s'afficheront ensuite durant cinq secondes. L'indicatif et le numéro de station seront ainsi affichés jusqu'à ce que vous activiez une fonction. Le mode radio satellite fonctionne même si un CD est inséré dans le lecteur.

Touche Seek (recherche)

Enfoncez et relâchez la touche SEEK pour rechercher la station suivante en mode AM ou FM. Appuyez sur la portion supérieure de la touche pour effectuer la recherche dans les fréquences supérieures, et sur la portion inférieure de la touche pour les fréquences inférieures. La radio restera sur la station nouvellement syntonisée jusqu'à ce que vous en changiez. Si vous maintenez la touche enfoncée, vous sauterez les stations sans interruption, et ce, tant que vous n'aurez pas relâché la touche.

Touche Tune (syntonisation)

Enfoncez la portion supérieure ou inférieure de la touche TUNE pour avancer ou reculer sur la bande de fréquences. Si vous maintenez cette touche enfoncée, les fréquences continueront à défiler tant

que vous n'aurez pas relâché la touche. L'affichage de la fréquence change constamment tant que la touche reste enfoncée.

Pour régler la mémorisation à boutons-poussoirs de la radio

Lorsque vous désirez mémoriser et rappeler par bouton-poussoir la station que vous écoutez, enfoncez le bouton SET RND (réglage, lecture aléatoire). La mention SET 1 apparaît alors à l'écran d'affichage. Sélectionnez une des touches numérotées de 1 à 6 que vous souhaitez voir commander cette station et appuyez brièvement sur cette touche. Si vous n'avez sélectionné aucune touche dans les cinq secondes qui suivent l'enfoncement de la touche SET RND, la station continue à jouer, mais n'est pas mémorisée.

Vous pouvez ajouter une seconde station à chaque touche simplement en reprenant la méthode indiquée plus haut, sauf que vous devrez appuyer deux fois sur la touche SET et la mention SET 2 apparaîtra à l'écran d'affichage. Toutes les touches peuvent être réglées à SET 1 et SET 2 en mode AM et en mode FM. Vous pouvez ainsi programmer et mettre en mémoire 12 stations AM et 12 stations FM. Pour sélectionner les stations enregistrées dans la mémoire SET 2, enfoncez le bouton-poussoir correspondant deux fois. Chaque fois que vous appuyez sur un bouton de préréglage, son numéro s'affiche à l'écran.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Touche AUDIO

La touche Audio permet de régler la tonalité des graves (Bass), des aigus (Treble), l'équilibre gauche-droite (Balance) et l'équilibre avant-arrière (Fade).

Appuyez sur la touche AUDIO et la mention BASS (graves) s'affichera. Pour augmenter la tonalité des graves, appuyez sur la touche SEEK + ou appuyez sur la touche SEEK - pour la diminuer.

Appuyez une deuxième fois sur la touche AUDIO et la mention TREB (aigus) s'affichera. Pour augmenter la tonalité des aigus, appuyez sur la touche SEEK + ou appuyez sur la touche SEEK - pour la diminuer.

Appuyez une troisième fois sur la touche AUDIO et la mention BAL (équilibre gauche-droite) s'affichera. Pour régler le

niveau sonore des haut-parleurs de gauche ou de droite, appuyez sur les touches SEEK + ou SEEK -.

Appuyez une quatrième fois sur la touche AUDIO et la mention FADE (équilibre avant-arrière) s'affichera. Pour régler le niveau sonore des haut-parleurs avant et arrière, appuyez sur les touches SEEK + ou SEEK -.

Appuyez à nouveau sur la touche AUDIO ou attendez cinq secondes pour quitter le mode de réglage des tonalités et de l'équilibre.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour passer de l'affichage de la fréquence à celui de l'heure, et vice-versa.

Généralités

Cette chaîne est conforme à la norme RSS-210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation faite à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

Fonctionnement du lecteur CD

NOTA : Pour pouvoir utiliser le lecteur CD, le commutateur d'allumage doit être en position ON (marche) ou ACC (accessoires) et la commande d'alimentation-volume doit être activée.

Insertion d'un disque compact**MISE EN GARDE !**

Ce lecteur CD n'accepte que les disques de 12 cm (4 ¾ po). L'utilisation de disques de tailles autres pourrait endommager le mécanisme du lecteur.

Vous pouvez insérer ou éjecter un disque lorsque l'autoradio est éteinte.

Si vous insérez un disque lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que la radio est éteinte, l'écran d'affichage indique l'heure. Si vous insérez un disque alors que le commutateur d'allumage est à la position OFF (arrêt), l'écran d'affichage indique l'heure durant environ cinq secondes, puis s'éteint.

Si le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et si la radio est en fonction, l'appareil passe du mode radio au mode CD et se met en marche en insérant un disque. L'affichage indiquera le numéro du disque et de la piste, ainsi que l'indice chronologique en minutes et en secondes. La lecture commence au début de la piste 1.

Touche LOAD/EJT – Chargement

Enfoncez la touche LOAD/EJT de même que la touche portant le numéro correspondant au compartiment dans lequel vous insérez le CD. Dès que l'écran d'affichage de la radio indique la mention « LOAD », insérez le CD dans le lecteur.

L'écran d'affichage de la radio indique la mention « LOADING » (chargement) lorsque le CD est en cours de chargement.

Touche LOAD/EJT – Ejection

Enfoncez la touche LOAD/EJT de même que la touche portant le numéro correspondant au compartiment dans lequel le CD est chargé, et le disque apparaît dans la fente pour faciliter son extraction.

L'écran d'affichage de la radio indique la mention « ejecting » (éjection) lorsque le CD est en cours d'éjection.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Si vous éjectez un disque et si vous ne le retirez pas dans les 15 secondes qui suivent, il est rechargé. Si le CD n'est pas retiré, la radio continue de faire la lecture du CD non retiré. Si le CD est retiré et s'il y a d'autres CD dans la radio, la radio fera la lecture du CD suivant. Si le CD est retiré et s'il n'y a pas d'autres CD dans la radio, la radio revient au dernier mode (AM ou FM) sélectionné.

Vous pouvez éjecter un disque même si le commutateur d'allumage est en position OFF (arrêt) et si l'autoradio est hors fonction.

Touche Seek (recherche)

Appuyez sur la portion supérieure de la touche SEEK pour passer à la piste suivante du CD. Appuyez sur la portion inférieure de la touche pour revenir au début de la piste en cours ou au début de la

piste précédente, si le CD se trouve au tout début du morceau.

Touche Scan (défilement)

Enfoncez la touche SCAN pour faire défiler chacune des pistes du CD en cours de lecture.

Touche FF/TUNE/RW (avance rapide, syntonisation, rembobinage)

Appuyez sur la touche FF (avance rapide) pour faire avancer rapidement le lecteur CD jusqu'à ce que vous relâchiez la touche. La touche RW (rembobinage) fonctionne de la même façon.

Touche SET/RND (lecture aléatoire)

Appuyez sur la touche RND pendant la lecture du CD pour activer la lecture aléatoire. Cette fonction permet de faire jouer les pistes du CD sélectionné dans un ordre aléatoire pour plus de variété.

Enfoncez la touche SEEK (recherche) pour passer à la piste aléatoire suivante.

Enfoncez la touche SET/RND une seconde fois pour arrêter la lecture aléatoire.

Touche PTY (type d'émission)

Si vous appuyez une fois sur cette touche, le mode PTY est activé pendant cinq secondes. Si aucune action n'est effectuée pendant ces cinq secondes, le pictogramme PTY s'éteint. En appuyant à plusieurs reprises sur la touche PTY en moins de cinq secondes, vous pouvez sélectionner le type d'émission. À l'heure actuelle, peu de stations de radio diffusent l'information PTY.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Actionnez la touche PTY pour sélectionner un des types d'émission suivants :

Type d'émission	Affichage
Grands succès	Adlt Hit
Classique	Classicl
Rock classique	Cls Rock
Collège	College
Country	Country
Urgence	ALERT!
Essai du signal d'urgence	Test
Information	Inform
Jazz	Jazz
Langues étrangères	Language
Nouvelles	News
Nostalgie	Nostalga
Vieux succès	Oldies

Type d'émission	Affichage
Personnalité	Persnlty
Public	Public
Rhythm and blues	R & B
Musique religieuse	Rel Musc
Discussions religieuses	Rel Talk
Rock	Rock
Musique douce	Soft
Rock détente	Soft Rck
Rhythm and blues léger	Soft R&B
Sports	Sports
Discussions	Talk
Succès de l'heure	Top 40
Météo	Weather

Si vous appuyez sur la touche SEEK (recherche) quand le pictogramme PTY est allumé, la radio syntonise la prochaine émission du type PTY sélectionné. La fonction PTY n'est disponible que dans la bande FM.

Pendant que la radio recherche un type d'émission, la mention « SEEK » et le type d'émission recherché clignotent à l'écran. Si aucune station du type d'émission sélectionné n'est trouvée, la radio revient à la dernière station écoutée.

Si vous appuyez sur un bouton pré-réglé alors que vous êtes en mode PTY (type d'émission), ce dernier est désactivé et la radio syntonise la station qui correspond au bouton.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

Si vous enfoncez la touche SCAN (défilement) alors que le pictogramme PTY (type d'émission) est affiché, la radio s'arrête à chaque station PTY de la bande de fréquences en cours et indique le nom de son type d'émission à l'écran d'affichage.

Touche TIME (heure)

Appuyez sur la touche TIME (heure) pour faire passer l'écran d'affichage du mode temps de lecture écoulé du disque compact à celui de l'heure.

Directives d'utilisation – Mode radio satellite (selon l'équipement)

Consultez la section portant sur la radio satellite de votre Guide de l'automobiliste.

Témoins de diagnostic du lecteur CD

Il est possible que le lecteur CD s'arrête momentanément lorsque vous roulez sur des routes très cahoteuses. Ces arrêts n'endommagent pas le disque ou le lecteur et la lecture se rétablit automatiquement.

Les messages d'avertissement suivants, qui sont destinés à protéger votre lecteur CD, peuvent apparaître à l'écran d'affichage.

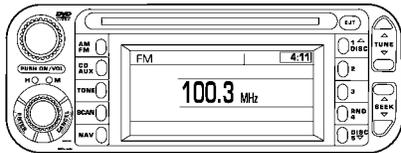
Le symbole CD HOT indique que le lecteur CD est trop chaud.

La lecture est interrompue lorsque ce symbole apparaît. La lecture reprend lorsque la température de fonctionnement atteint un niveau adéquat ou qu'un autre MODE est sélectionné.

La mention CD ERROR (erreur CD) apparaît sur l'affichage lorsque le laser n'est pas en mesure de lire les données du disque pour les raisons suivantes :

- disque déformé;
- vibration excessive;
- disque inséré à l'envers;
- disque endommagé;
- condensation d'eau sur les dispositifs optiques.

CODE DE VENTE RB1 – RADIO STÉRÉO AM/FM AVEC DVD/DISPOSITIF D'AIDE À LA NAVIGATION GPS



810774da

Radio RB1

Le dispositif d'aide à la navigation vous permet de sélectionner différents points de destination ou itinéraires par le biais de cartes routières, d'embranchements, de menus de sélection et de directives. **Con-**

sultez votre Guide de navigation pour connaître tous les détails de fonctionnement de ce système.

NOTA : *Vous ne pourrez utiliser à la fois le système de navigation et le lecteur de disques compacts si votre véhicule n'est pas muni d'un changeur de disques. Retirez toujours le vidéodisque de navigation si vous insérez un autre disque.*

Procédure de réglage de l'horloge

Le navigateur GPS utilisé dans ce système est synchronisé avec les données temporelles transmises par le satellite GPS. L'horloge du satellite est réglée sur le temps universel (GMT). Le temps universel, ou GMT, est la norme internationale pour le temps. L'horloge du système est donc très précise une fois que le fuseau horaire et les données sur l'heure avancée ont été programmées.

Pour régler l'horloge manuellement, changer le fuseau horaire ou modifier les données sur l'heure avancée, enfoncez les boutons H (heure) ou M (minute) de la radio à l'aide d'un stylo ou d'un objet semblable. L'écran **Setup** (réglage) s'affiche.

Réglage de l'horloge

1. Enfoncez le bouton H (heure) pour changer l'heure ou le bouton M (minute) pour changer les minutes. L'affichage avance d'un chiffre chaque fois que vous enfoncez le bouton. Pour faire défiler plus rapidement, tenez le bouton enfoncé.
2. Si aucune modification n'est apportée dans les cinq secondes suivant l'affichage de l'écran **Setup** (réglage), l'écran retourne au mode précédent.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

NOTA : Pour régler l'horloge, sélectionnez le fuseau horaire approprié et appuyez sur ENTER (enregistrer). L'horloge passe à l'heure réelle en fonction du fuseau horaire sélectionné.

Changement de fuseau horaire

1. Mettez « Clock Setup » (réglage de l'horloge) en surbrillance et appuyez sur ENTER (enregistrer).
2. Sur l'écran **Clock Setup** (réglage de l'horloge), mettez la case près de « Time Zone » (fuseau horaire) en surbrillance et appuyez sur ENTER (enregistrer).
3. Mettez le fuseau horaire approprié en surbrillance et appuyez sur ENTER (enregistrer) pour enregistrer votre sélection.

4. Sélectionnez « Done » (terminé) lorsque vous avez fini.

NOTA : Si vous entrez dans un nouveau fuseau horaire au cours de votre déplacement, vous devez régler l'horloge manuellement.

Changement de l'heure avancée

1. Mettez la case près de « Time » (heure) en surbrillance et appuyez sur ENTER (enregistrer).
2. Sélectionnez **Daylight Savings** (heure avancée).
3. Sélectionnez **Standard** (heure normale) si l'heure avancée n'est pas observée dans la région où vous vous trouvez.
4. Appuyez sur ENTER (enregistrer).

5. Sélectionnez « Done » (terminé) lorsque vous avez fini.

6. Sélectionnez « Done » (terminé) pour quitter le mode de réglage de l'horloge.

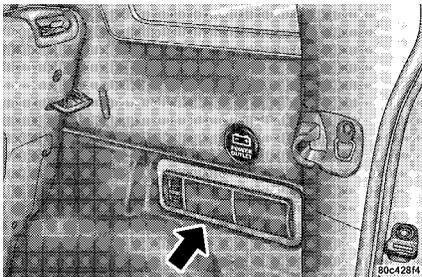
CHANGEUR À SIX CD DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Chargement des disques compacts dans le magasin

Retrait du magasin du changeur de CD

NOTA : Gardez toujours la porte du changeur de CD fermée, sauf pour éjecter ou pour installer le magasin. La porte est conçue pour protéger le changeur contre la poussière, la saleté et les corps étrangers. Manipulez le magasin avec soin. Il

peut se briser si vous l'échappez ou s'il heurte une surface dure.



1. Faites glisser la porte du changeur complètement vers la droite.
2. Appuyez sur le bouton vert EJECT (éjection).
3. Retirez doucement le magasin du changeur en le tirant vers vous.

4. Fermez la porte du changeur en la faisant glisser vers la gauche.

Chargement des disques dans le magasin

Tirez doucement sur l'un des plateaux du magasin et insérez-y un disque en plaçant l'étiquette du disque dans le sens indiqué sur le magasin (jusqu'à 6 disques). Faites glisser le plateau dans le magasin jusqu'à ce qu'il se bloque en place. Ne retirez pas les plateaux du magasin. Si les disques sont insérés à l'envers, le message « CD Err » s'affiche sur la radio.

NOTA : N'insérez pas de disques de 8 cm (3 po) dans le magasin. Si vous utilisez un adaptateur pour disques compacts de 8 cm (3 po), le disque ne pourra être éjecté.

Retrait des disques du magasin

Pour retirer un disque du magasin, tirez doucement sur le plateau désiré, puis retirez le disque. Faites glisser le plateau dans le magasin jusqu'à ce qu'il se bloque en place.

NOTA : Ne tentez pas de démonter le magasin.

Installation du magasin dans le changeur de CD

1. Faites glisser la porte du changeur complètement vers la droite pour accéder à la fente du magasin.
2. Insérez le magasin dans la fente du changeur, dans le sens de la flèche sur le magasin.
3. Faites glisser la porte du changeur vers la gauche pour la fermer.

RADIO PAR SATELLITE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La radio par satellite bénéficie d'une technologie de radiodiffusion directe par satellite qui permet d'obtenir un son clair de qualité numérique partout au pays. Le service d'abonnement est fourni par Sirius^{MC} Satellite Radio. Ce service vous propose jusqu'à 100 stations diffusées directement par ses studios et ses satellites. La programmation comprend des émissions de musique, sportives, de nouvelles, de variétés et pour enfants.

Activation du système

Pour activer le service de radio satellite Sirius, composez le numéro sans frais 1 888 539-7474, ou visitez le site Web de Sirius à l'adresse : www.sirius.com. Assurez-vous d'avoir en main les rensei-

gnements suivants au moment d'activer votre système :

1. Le numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius (ESN/SID).
2. Renseignements concernant votre carte de crédit.
3. Numéro d'identification de votre véhicule (NIV).

Numéro de série électronique/numéro d'identification Sirius (ESN/SID)

Vous devez fournir votre numéro de série électronique, numéro d'identification Sirius afin de pouvoir activer votre système de radio par satellite Sirius. Faites les étapes suivantes pour connaître votre numéro ESN/SID.

Accès ESN/SID avec radios RBB, RAH et RBK

Alors que l'autoradio est éteinte et que le commutateur d'allumage est en position des accessoires, appuyez simultanément sur les boutons d'éjection de la cassette ou du disque compact (selon le type d'appareil) et de la l'horloge pendant trois secondes. Les quatre premiers caractères du numéro ESN/SID à 12 caractères s'affichent. Appuyez sur le bouton SEEK UP (recherche en avant) pour afficher les quatre caractères suivants. Appuyez sur le bouton SEEK UP jusqu'à ce que les 12 caractères du numéro ESN/SID aient été affichés. Le bouton SEEK DOWN (recherche en arrière) permet de revenir aux quatre premiers caractères du numéro. L'autoradio quittera le mode d'affichage du numéro ESN/SID si vous appuyez sur l'un des boutons de l'autoradio, si vous

coupez le contact ou simplement si un délai de cinq minutes s'écoule sans que vous ne touchiez aux boutons.

Accès ESN/SID avec radios RBP, RBU, RAZ, RB1 et RBQ

Alors que l'autoradio est éteinte et que le commutateur d'allumage est en position ACC (accessoires), appuyez simultanément pendant trois secondes sur les boutons d'éjection du CD et de l'horloge. Les 12 caractères du numéro ESN/SID apparaissent. L'autoradio quittera le mode d'affichage du numéro ESN/SID si vous appuyez sur l'un des boutons de l'autoradio, si vous coupez le contact ou simplement si un délai de cinq minutes s'écoule sans que vous ne touchiez aux boutons.

Sélection du mode satellite avec radios RBB, RAH et RBK

Appuyez plusieurs fois sur le bouton MODE de façon que la mention « S A » s'affiche. Vous pouvez laisser un CD ou une cassette dans l'appareil lorsque la chaîne est en mode radio par satellite.

Sélection du mode satellite avec radios RBP, RBU, RAZ, RB1 et RBQ

Appuyez plusieurs fois sur le bouton MODE de façon que la mention « SIRIUS » s'affiche. Ces modèles d'autoradios affichent également les renseignements suivants :

- au bout de trois secondes, l'indicatif et le numéro de station s'affichent à l'écran durant cinq secondes;

- le type d'émission et le numéro de station s'affichent ensuite durant cinq secondes;

- l'indicatif et le numéro de station seront ainsi affichés jusqu'à ce que vous activiez une fonction.

Vous pouvez laisser un CD ou une cassette dans l'appareil lorsque la chaîne est en mode radio par satellite.

Sélection d'une station

Appuyez brièvement sur les boutons SEEK (recherche) ou TUNE (syntonisation) pour rechercher la station suivante. Appuyez sur la portion supérieure du bouton pour chercher parmi les fréquences supérieures, et sur la portion inférieure, pour les fréquences inférieures. Si vous

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

maintenez le bouton TUNE enfoncé, l'autoradio ne fera que survoler les stations captées jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton.

Appuyez brièvement sur le bouton SCAN (balayage) (selon l'équipement) pour changer de station toutes les sept secondes. La radio fera entendre chaque station pendant sept secondes avant de passer à la suivante. La mention « SCAN » (balayage) apparaîtra à l'écran entre chacun des passages. Appuyez de nouveau sur le bouton SCAN pour désactiver le balayage.

NOTA : *Il est possible de verrouiller l'accès aux stations qui diffusent une programmation dont le contenu ne vous convient pas. Pour connaître les options de verrouillage ou de déverrouillage de certaines stations, adressez-vous au service à la clientèle de Sirius en composant le 1 888 539-7474. Ayez votre numéro ESN/SID sous la main.*

Mise en mémoire et sélection de stations prééglées

Vous pouvez, en plus des dix stations AM et des dix stations FM prééglées, consacrer dix stations de radio satellite aux boutons de prééglage de stations. Ces stations de radio par satellite prééglées n'effaceront pas vos stations AM et FM prééglées. Exécutez la procédure de prééglage de station propre à votre type d'autoradio.

Utilisation du bouton PTY (type d'émission), selon l'équipement

Suivez les directives d'utilisation du bouton PTY propres à votre type d'autoradio.

Bouton « SCAN » (balayage) de type d'émission

Lorsque vous avez obtenu votre type d'émission, appuyez sur le bouton SCAN dans les cinq secondes. Vous entendrez la station sélectionnée pendant sept secondes avant que la radio ne passe à la station suivante du même type d'émission. Appuyez de nouveau sur le bouton SCAN pour désactiver le balayage.

NOTA : *Si vous appuyez sur le bouton SEEK ou SCAN pendant un balayage de stations de programmation musicale, l'autoradio passera à la prochaine station et le balayage sera interrompu. Si vous appuyez sur un bouton de prééglage*

pendant un balayage de stations de programmation musicale, l'autoradio syntonisera la station pré-réglée sélectionnée et le balayage sera interrompu.

Bouton « SEEK » (recherche) de type d'émission

Lorsque vous avez obtenu votre type d'émission, appuyez sur le bouton SEEK dans les cinq secondes. L'autoradio passera à la prochaine station correspondant au type d'émission sélectionné.

Antenne de radio satellite

Pour profiter d'une réception optimale, ne placez aucun objet près de l'antenne sur le toit et ne sanglez aucun objet autour de l'antenne sur le couvercle du coffre (selon l'équipement). Tout objet métallique placé dans l'angle de réception de l'antenne altérera le rendement du système. Les très gros bagages comme les bicyclettes doivent être placés le plus à l'arrière possible, dans la partie du porte-bagage appropriée. Ne placez pas d'objets directement sur l'antenne ou au-dessus de celle-ci.

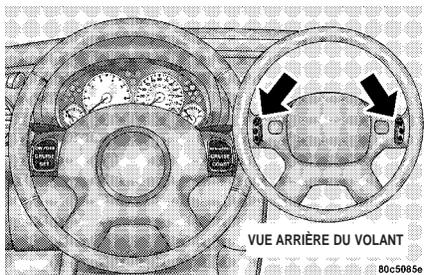
Qualité de réception

La réception satellite peut être interrompue dans les cas suivants :

- Le véhicule se trouve dans un stationnement souterrain ou sous un obstacle physique.
- Une région densément boisée peut provoquer de brèves interruptions audio.
- La conduite sous un grand pont ou le long d'édifices très élevés peut causer des interruptions dans la réception du signal.
- Des objets placés directement sur l'antenne ou trop près de celle-ci peuvent bloquer le signal.

TÉLÉCOMMANDE DE LA CHAÎNE STÉRÉO – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les boutons de commande à distance du système audio sont situés sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.



La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le niveau de volume de même que le mode du système stéréo. Appuyez sur la portion supérieure de cette commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la portion inférieure pour le baisser.

Appuyez sur la partie centrale de la commande pour passer à un ou l'autre des modes offerts par votre autoradio (AM/FM, lecteur de cassette, lecteur de CD, etc.).

La commande gauche est également de type à bascule avec un bouton-poussoir au centre. La fonction de cette commande varie selon le mode dans lequel se trouve le système stéréo.

Voici comment fonctionne la commande du côté gauche dans chaque mode.

Fonctionnement de l'autoradio

Appuyez sur la portion supérieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences; appuyez sur la portion inférieure de la commande à bascule pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale de la commande de gauche permet de syntoniser la prochaine des stations que vous avez sélectionnées et programmées au moyen des touches de présélection de la radio.

Lecteur de cassette

Lorsque vous appuyez sur la portion supérieure de la commande, le lecteur de cassette passe à la piste suivante sur la cassette. Lorsque vous appuyez une fois sur la portion inférieure, le lecteur de

cassette retourne au début de la piste en cours, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans les cinq premières secondes de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur la commande, vers le haut ou vers le bas, le lecteur de cassette passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

La partie centrale de la commande gauche inverse le sens de défilement de la cassette.

Lecteur de CD – Un seul disque dans l'autoradio

Lorsque vous appuyez sur la portion supérieure de la commande, le lecteur CD passe à la piste suivante sur le disque compact. Lorsque vous appuyez une fois sur la portion inférieure, le lecteur CD

retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans la première seconde de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur la commande, vers le haut ou vers le bas, le lecteur CD passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

Le bouton central de la commande du côté gauche n'a pas de fonction dans ce mode.

Lecteur de CD – 6 disques dans la cartouche de chargement

Lorsque vous appuyez sur la portion supérieure de la commande, le lecteur CD passe à la piste suivante sur le disque compact. Lorsque vous appuyez une fois

sur la portion inférieure, le lecteur CD retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans la première seconde de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur la commande, vers le haut ou vers le bas, le lecteur CD passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

La partie centrale de la commande gauche fait passer le changeur de CD au prochain CD dans la cartouche.

ENTRETIEN DES CD/DVD

Pour garder vos CD et DVD en bon état, prenez les précautions suivantes :

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

1. Tenez le disque par les bords extérieurs. Évitez d'en toucher la surface.
2. Si le disque est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux, en l'essuyant du centre vers le bord.
3. N'apposez sur le CD ni papier, ni étiquettes pour CD, ni ruban adhésif et évitez de le rayer.
4. N'utilisez pas de solvants tels que du benzène, des diluants, des nettoyeurs ou des aérosols antistatiques.
5. Rangez le disque dans son boîtier après l'avoir écouté.
6. N'exposez pas le disque directement aux rayons du soleil.

7. Ne laissez pas le disque dans un endroit où la température pourrait devenir très élevée.

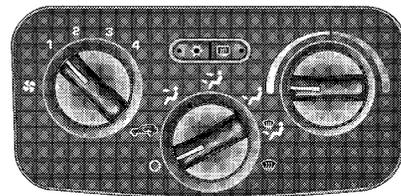
FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Dans certaines conditions, un téléphone cellulaire allumé dans votre véhicule peut causer des parasites ou un mauvais fonctionnement de votre radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone cellulaire. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si, après avoir déplacé l'antenne, le rendement de l'autoradio ne s'améliore pas en ce qui a trait à la « clarté » du son, il est alors recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone cellulaire est en fonction.

COMMANDES DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Chauffage et climatisation manuels

Les commandes du système de chauffage, de ventilation et de climatisation de ce véhicule consistent en une série de boutons rotatifs et de touches. Vous pouvez régler ces commandes pour obtenir les conditions de confort intérieur voulues.



813e0ae2

Commande manuelle de température

Commande du ventilateur

Le bouton rotatif situé sur la gauche commande le ventilateur et vous pouvez le régler à une des quatre positions, de la vitesse la plus basse (LOW) à la vitesse la plus élevée (HIGH).

Commande de température

Vous pouvez sélectionner le niveau de confort en tournant le bouton de commande de température situé sur la droite. Le réglage de température la plus froide peut être obtenu en tournant le bouton à fond dans le sens inverse des aiguilles d'une montre; le réglage le plus chaud, quant à lui, peut être obtenu en tournant le bouton à fond dans le sens des aiguilles d'une montre. Vous pouvez placer le bouton sur n'importe quel cran.

Fonctionnement de la climatisation

Pour activer le climatiseur, réglez la commande de ventilation au régime désiré et appuyez sur le bouton portant le symbole d'un flocon de neige, situé sur le bloc de commande. L'air climatisé sera dirigé par les aérateurs sélectionnés selon la commande de mode. Lorsque le voyant du bouton portant le symbole d'un flocon de neige est allumé, ceci indique que le climatiseur est en fonction.

Il est possible de remarquer de légers changements dans le régime moteur quand la climatisation est activée. Ceci est normal car le compresseur se met en marche et s'arrête pour maintenir le confort et optimiser la consommation de carburant.

Sélecteur de mode

Le sélecteur de mode (bouton rotatif central et touche au-dessus) peut être réglé à l'une ou l'autre des positions suivantes :

DÉSACTIVÉ

 Cette position arrête le moteur du ventilateur et l'air extérieur ne pénètre pas dans les bouches d'air.

Recirculation (Max A/C)

L'air s'échappe par les bouches d'aération du tableau de bord. Cette fonction permet de faire circuler l'air intérieur seulement, refroidissant ainsi la température dans l'habitacle plus rapidement. Ce réglage optimise le rendement du climatiseur par temps très chauds. Ce mode est également utile pour empêcher

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

provisoirement l'entrée d'odeurs, de fumée ou de poussière provenant de l'extérieur. Vous pouvez percevoir une légère circulation d'air provenant des bouches d'air du dégivreur, situées à la base du pare-prise.

Position Tableau de bord

 L'air s'échappe par les bouches d'aération du tableau de bord. Vous pouvez percevoir une légère circulation d'air provenant des bouches d'air du dégivreur, situées à la base du pare-prise.

Position Deux niveaux

 L'air s'échappe par les bouches d'aération du tableau de bord, du plancher et par l'arrière de la console centrale. Vous pouvez percevoir une légère circulation d'air provenant des bouches d'air du dégivreur, situées à la base du pare-prise.

Position Plancher

 L'air s'échappe par les bouches d'aération du plancher situées sous le tableau de bord et par l'arrière de la console centrale. Vous pouvez percevoir une légère circulation d'air provenant des bouches d'air du dégivreur, situées à la base du pare-prise. Le système de climatisation a été activé en mode Plancher pour déshumidifier l'air surtout si le chauffage est en fonction. Cela réduit ou élimine l'embuage des glaces quand le taux d'humidité est élevé. Cette fonction ne peut être désactivée. Il vous est toujours possible de sélectionner le niveau de chaleur désiré au moyen de la commande de température. L'air chauffé sera seulement plus sec et moins porté à se condenser sur la surface froide des glaces.

Mode mixte

 L'air s'échappe par les bouches d'aération du plancher, par les bouches de dégivrage à la base du pare-brise et par les désembueurs des glaces latérales.

Dégivrage

 L'air s'échappe par les bouches de dégivrage à la base du pare-brise et par les désembueurs des glaces latérales.

Conseils utiles

Embuage des fenêtres

La surface intérieure des glaces peut s'embuer si le niveau d'humidité est élevé à l'intérieur du véhicule. Ceci se produit souvent par temps pluvieux ou humide lorsque les températures sont douces ou froides. En général, il suffit d'activer le

climatiseur (en appuyant sur le bouton portant le symbole d'un flocon de neige) pour dissiper la buée. Réglez la commande de température, la direction de l'air et la vitesse du ventilateur pour maintenir des conditions confortables.

Lorsque la température refroidit, il peut être nécessaire de diriger l'air sur le pare-brise. Réglez la commande de température et le régime du ventilateur pour maintenir des conditions confortables. Une vitesse de ventilateur élevée réduit la formation de buée. Pour éliminer rapidement la buée sur le côté intérieur du pare-brise, sélectionnez le mode de dégivrage.

Un nettoyage régulier de l'intérieur des glaces avec une solution qui ne laisse pas de résidus (comme de l'eau avec du vinaigre) évite que des contaminants (comme la fumée de cigarette ou le parfum) ne collent à la surface des glaces. Ces contaminants augmentent la formation de buée.

Fonctionnement en hiver

Lorsque le système fonctionne durant l'hiver, assurez-vous que la prise d'air, située à l'avant du pare-brise, est exempte de glace, de gadoue, de neige ou de toute autre obstruction.

Entreposage du véhicule

Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur au ralenti pendant cinq minutes approximativement à l'air frais de l'extérieur en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

SECTION 5

DÉMARRAGE ET CONDUITE

• DIRECTIVES DE DÉMARRAGE	186	• Renseignements et précautions concernant l'utilisation du système Command-Trac ^{MD}	199
• Transmission manuelle	186	• Positions de gamme de la boîte de transfert	200
• Transmission automatique	186	• Procédure de changement de gamme	201
• Démarrage normal	187	• Renseignements et précautions concernant l'utilisation du système Selec-Trac ^{MD} – Selon l'équipement	202
• Températures extrêmement froides [sous -29 °C (-20 °F)]	187	• Positions de gamme de la boîte de transfert	205
• Si le moteur ne démarre pas	187	• Procédure de changement de gamme	205
• Après le démarrage	188	• ESSIEU ARRIÈRE TRAC-LOK ^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT	207
• CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT	189	• CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE	208
• TRANSMISSION MANUELLE	189	• CONSEILS DE CONDUITE HORS-ROUTE	208
• Système de déverrouillage du démarreur à l'embrayage	189	• Quand utiliser la gamme 4L ou 4LO (basse)	208
• Transmission manuelle à 6 vitesses	190	• Conduite dans l'eau	209
• TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT	193	• Conduite dans la neige, la boue et le sable	210
• Déverrouillage du levier sélecteur au frein	194	• Montée de pente	210
• Transmission automatique à surmultipliée	194	• Traction en descente	211
• CONDUITE EN MODE QUATRE ROUES MOTRICES	199	• Après la conduite hors route	211

DÉMARRAGE ET CONDUITE

• FREIN DE STATIONNEMENT	212	• SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA	
• SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCCAGE – SELON		PRESSION DES PNEUS (TPMS)	235
L'ÉQUIPEMENT	214	• Système de base – Selon l'équipement	236
• DIRECTION ASSISTÉE	216	• Système de base avec centre d'information	
• INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ		électronique (EVIC) – Selon l'équipement	238
DES PNEUS	217	• Système de catégorie supérieure – Selon	
• Inscriptions sur les pneus	217	l'équipement	240
• Numéro d'identification du pneu (TIN)	221	• Vérification du système de surveillance de la	
• Charge et pression des pneus	222	pression des pneus	242
• PNEUS – GÉNÉRALITÉS	226	• Généralités	244
• Pression de gonflage des pneus	226	• EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT	
• Pressions de gonflage des pneus	227	(MOTEURS À ESSENCE)	244
• Pression des pneus pour conduite à vitesse		• Essence reformulée	245
élevée	228	• Essences à mélange oxygéné	245
• Pneus radiaux	229	• MMT dans le carburant	246
• Patinage des roues	229	• Additifs	246
• Indicateurs d'usure	230	• Mises en garde relatives au circuit	
• Durée utile des pneus	230	d'alimentation	247
• Pneus de rechange	231	• Mises en garde concernant le monoxyde de	
• Réglage de la géométrie et équilibrage	232	carbone	247
• CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES	233	• AJOUT DE CARBURANT	248
• RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA		• Bouchon de remplissage du réservoir de	
PERMUTATION DES PNEUS	234	carburant (bouchon du réservoir d'essence)	248

DÉMARRAGE ET CONDUITE

• Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré	250	• Exigences de remorquage	259
• CHARGEMENT DU VÉHICULE	250	• Conseils pour le remorquage	263
• Étiquette d'homologation du véhicule	250	• REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC)	264
• TRACTION DE REMORQUE	253	• Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à deux roues motrices	264
• Terminologie du remorquage	253	• Remorquage – Modèles à quatre roues motrices	264
• Classification des attelages de remorque	256	• CHASSE-NEIGE	267
• Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)	257		
• Poids de la remorque et poids sur l'attelage	258		

DIRECTIVES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer le moteur, ajustez votre siège, ajustez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE !

Un moteur qui tourne longtemps sans que le véhicule avance, particulièrement à vitesse élevée, peut faire augmenter la température d'échappement, ce qui risque d'endommager le véhicule. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance pendant que le moteur tourne.

AVERTISSEMENT !

Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire la mort.

Transmission manuelle

Serrez le frein de stationnement, placez le sélecteur de vitesses au point mort et appuyez sur la pédale d'embrayage avant de démarrer le véhicule. Ce véhicule est équipé d'un système de verrouillage sur l'embrayage qui empêche le moteur de démarrer tant que vous n'appuyez pas sur la pédale d'embrayage.

Modèles à quatre roues motrices seulement

En mode 4 L, ce véhicule peut démarrer, et ce, que vous enfonciez ou non la pédale d'embrayage. Cette caractéristique permet d'optimiser les performances hors route du véhicule en autorisant le démarrage du moteur en position 4 L sans devoir enfoncer la pédale d'embrayage. Le témoin 4 LO MODE s'allume lorsque la transmission exploite ce mode.

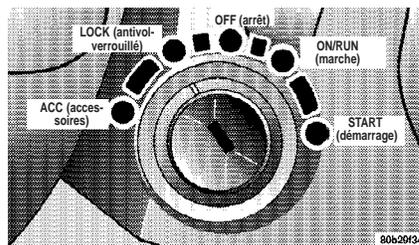
Transmission automatique

Démarrez le moteur avec le sélecteur de vitesses à la position N (point mort) ou P (stationnement). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

NOTA : Ce véhicule est équipé d'un système de déverrouillage du levier des vitesses. Vous devez enfoncer la pédale de frein pour sortir de la position P (stationnement).

Démarrage normal

Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper l'accélérateur ni d'appuyer dessus. Tournez la clé à la position START (démarrage) et relâchez-la quand le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas en l'espace de dix secondes, tournez la clé à la position Arrêt, attendez cinq secondes, puis répétez la méthode de démarrage normal.



Positions de la clé de contact

Températures extrêmement froides [sous -29 °C (-20 °F)]

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique (disponible chez votre concessionnaire) alimenté sur secteur.

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas après que vous avez effectué les opérations prescrites pour le démarrage normal, il se peut qu'il soit noyé. Appuyez à fond sur l'accélérateur et gardez-le enfoncé dans cette position pendant que vous lancez le moteur. Cela permet d'éliminer l'excès de carburant au cas où le moteur serait noyé.

MISE EN GARDE !

Pour éviter d'endommager le démarreur, ne lancez pas le moteur plus de 15 secondes à la fois. Attendez 10 à 15 secondes avant d'essayer de nouveau.

AVERTISSEMENT !

Ne versez jamais de carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon pour essayer de faire démarrer le véhicule. Cela pourrait causer un embrasement et vous infliger de graves blessures.

AVERTISSEMENT !

Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Il ne faut pas faire démarrer ainsi le moteur d'un véhicule muni d'une transmission automatique. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le convertisseur ainsi que le véhicule. Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour connaître les procédures de démarrage d'appoint, reportez-vous à la section 6 de ce manuel et suivez attentivement les directives.

Si le moteur est noyé, il pourrait commencer à tourner, mais s'arrêter dès que vous relâchez la clé. Dans ce cas, continuez le lancement tout en gardant l'accélérateur complètement enfoncé. Relâchez l'accélérateur et la clé une fois que le moteur tourne normalement.

Si le moteur ne donne aucun signe de démarrage après deux périodes de lancement de 15 secondes avec l'accélérateur au plancher, répétez l'opération de démarrage normal.

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

MISE EN GARDE !

Un moteur qui tourne longtemps sans que le véhicule avance, particulièrement à vitesse élevée, peut faire augmenter la température d'échappement, ce qui risque d'endommager le véhicule. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance pendant que le moteur tourne.

AVERTISSEMENT !

Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves, voire la mort.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-moteur réchauffe le liquide de refroidissement du moteur et facilite le démarrage par temps froid. Branchez le câble à une prise électrique standard de 110 à 115 volts CA à l'aide d'une rallonge à trois broches mise à la terre.

- Le fil du chauffe-moteur se trouve sous le capot, attaché à la canalisation de chauffage, du côté gauche du moteur (moteurs 3,7 L).

AVERTISSEMENT !

N'oubliez pas de débrancher le cordon avant de prendre le volant. Un endommagement du fil électrique de 110 à 115 V CA pourrait provoquer une électrocution.

Utilisez le chauffe-moteur lorsque des températures inférieures à -18 °C (0 °F) sont prévues pour plusieurs jours.

TRANSMISSION MANUELLE**Système de déverrouillage du démarreur à l'embrayage**

Modèles à deux roues motrices seulement – Les véhicules dotés d'une boîte manuelle sont équipés d'un système de déverrouillage du démarreur à l'embrayage. Il faut enfoncer complètement la

DÉMARRAGE ET CONDUITE

pédale d'embrayage pour pouvoir faire démarrer le moteur.

Modèles à quatre roues motrices seulement – Le système de déverrouillage du démarreur à l'embrayage des modèles à quatre roues motrices équipés d'une boîte manuelle fonctionne de façon différente. Dans ce cas, le système de déverrouillage est contourné lorsque le véhicule roule en mode 4L (quatre roues motrices, gamme basse) afin d'optimiser les performances hors route du véhicule. Référez-vous à la rubrique « Procédures de démarrage – Boîte de vitesses manuelle (modèles à quatre roues motrices seulement) » dans la présente section.

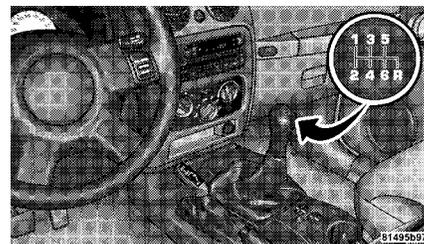
Transmission manuelle à 6 vitesses

AVERTISSEMENT !

Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance sans avoir serré le frein de stationnement au risque de vous infliger des blessures et de blesser d'autres personnes. Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule, particulièrement dans une pente.

Respectez le diagramme des vitesses apparaissant sur le pommeau du levier de vitesses.

NOTA : Les feux de recul s'allument quand le véhicule est engagé en marche arrière (R) et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).



Commandes de la transmission manuelle

AVERTISSEMENT !

Quand vous stationnez votre véhicule, laissez toujours une transmission manuelle en première vitesse et serrez le frein de stationnement à fond pour empêcher le véhicule de se mettre en mouvement et de causer des blessures ou des dommages. N'utilisez jamais une vitesse en guise de frein de stationnement.

MISE EN GARDE !

Pour conduire de manière aussi sécuritaire que possible et pour prolonger la durée de vie utile de votre transmission manuelle, suivez ces conseils :

- Avant de passer de la marche avant à la marche arrière, et vice-versa, immobilisez complètement le véhicule. Sinon, la boîte de vitesses pourrait s'user prématurément.
- Ne conduisez pas avec le moteur en régime élevé ou à grande vitesse soutenue dans les premières vitesses. Cela pourrait endommager le moteur.
- Ne rétrogradez pas à un rapport inférieur pendant que vous roulez à une vitesse trop élevée pour ce rapport. Des dommages pourraient ainsi survenir au moteur, à l'embrayage ou à la transmission.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale d'embrayage. Cela entraîne une accumulation de chaleur et endommage l'embrayage.
- Quand vous ralentissez ou montez une pente, rétrogradez en fonction de la vitesse nécessaire, sinon le moteur pourrait surchauffer.
- Ne maintenez jamais le véhicule arrêté sur une pente en utilisant la pédale d'embrayage. Cela pourrait endommager l'embrayage.
- Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer, et ce, jusqu'à ce que le liquide de la transmission se réchauffe. Cela est normal.
- Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage quand vous engagez les rapports. Sinon, l'embrayage ou la transmission pourraient s'en trouver endommagés.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- En imprimant un mouvement de « va-et-vient » à un véhicule embourbé, c'est-à-dire en alternant entre la marche avant et la marche arrière, ne faites pas patiner les roues au-delà de 24 km/h (15 mi/h), sinon vous pourriez provoquer des dommages au groupe motopropulseur.

Seuils de passage des vitesses recommandés pour la transmission manuelle

Le constructeur recommande d'observer les seuils de passage des vitesses indiqués dans le tableau ci-dessous.

Seuils de passage des vitesses de la transmission manuelle en km/h (mi/h)						
Mo- teur	Vi- tes- ses	1 à 2	2 à 3	3 à 4	4 à 5	5 à 6
3,7 L	Ac- cél.	24 (15)	39 (24)	55 (34)	76 (47)	90 (56)
	Croi- sière	16 (10)	31 (19)	43 (27)	60 (37)	66 (41)

Seuils de passage des vitesses de la transmission manuelle recommandés

Pour éviter d'endommager l'embrayage et la transmission, vous devez rétrograder à des vitesses ne dépassant pas celles qui sont énumérées dans le tableau suivant :

Seuils de passage des vitesses de la transmission manuelle en km/h (mi/h)					
Rapport	6 ^e à 5 ^e	5 ^e à 4 ^e	4 ^e à 3 ^e	3 ^e à 2 ^e	2 ^e à 1 ^{re}
Vitesse maximale	144 km/h (90 mi/h)	120 km/h (75 mi/h)	80 km/h (50 mi/h)	56 km/h (35 mi/h)	32 km/h (20 mi/h)

MISE EN GARDE !

La non-observance des recommandations sur les vitesses de rétrogradation peut entraîner le surrégime ou l'emballement du moteur et des dommages au disque d'embrayage, même si la pédale d'embrayage est enfoncée.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

MISE EN GARDE !

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- Ne passez à la position P (stationnement) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Ne passez à la position R (marche arrière) ou à une autre position à partir de la position R que lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.
- Ne passez pas de la position R (marche arrière), P (stationnement) ou N (point mort) à une position supérieure si le moteur dépasse la vitesse de ralenti.
- Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) si le régime du moteur est supérieur au régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier à une position de marche que quand le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

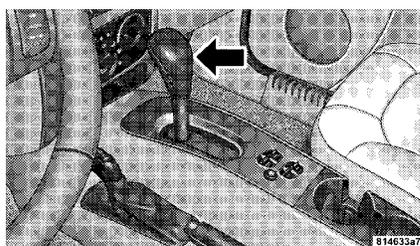
Déverrouillage du levier sélecteur au frein

Ce système d'interverrouillage vous empêche de sortir le levier de vitesses de la position P (stationnement) si la pédale de frein n'est pas enfoncée. Le système ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est à la position Marche. Enfoncez toujours la **pédale de frein** avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (stationnement).

Transmission automatique à surmultipliée

Il faut passer de la position D (marche avant) à la position P (stationnement) ou R (marche arrière) (ou de P ou R à D) seulement après avoir relâché la pédale d'accélérateur et arrêté le véhicule. Assurez-vous de maintenir votre pied sur

la pédale de frein en déplaçant le sélecteur de vitesses.



Commande automatique de passage des rapports

Gamme de rapports

P (stationnement)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'es-

sayez jamais de passer à la position P (stationnement) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le sélecteur est engagé dans cette position. Serrez toujours le frein de stationnement d'abord, puis passez à la position P (stationnement).

AVERTISSEMENT !

N'utilisez jamais la position P (stationnement) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous garez votre véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) ou N (point mort) si le régime du moteur est supérieur au régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou vers l'arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier sélecteur à une position de marche que lorsque le moteur tourne à son régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.

R (marche arrière)

Passez à cette position uniquement lorsque le véhicule est complètement arrêté.

N (point mort)

Passez à la position N (point mort) si le véhicule est immobilisé pendant une longue période alors que le moteur tourne au ralenti. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement lorsque vous devez quitter le véhicule.

NOTA : *Le remorquage du véhicule, le roulement en mode roue libre ou la conduite pour toute autre raison en laissant le levier en position N (point mort) peut causer de graves dommages à la transmission. Consultez la rubrique « Remorquage de votre véhicule derrière un véhicule de loisir » de la section 5 et « Remorquage*

d'un véhicule en panne » de la section 6 du présent manuel.

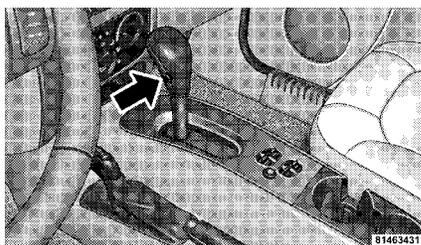
Surmultiplicateur (O/D)

Pour la plupart des conduites en ville et sur route. La transmission est dotée d'un surmultiplicateur à commande électronique. Le passage de la position D (marche avant) à la position O/D (surmultiplicateur) s'effectue dans les conditions suivantes :

- Le sélecteur de la transmission se trouve à la position D (marche avant).
- Le bouton de surmultipliée « O/D OFF » n'est pas enfoncé.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 48 km/h (30 mi/h).
- La boîte de vitesses a atteint la température de fonctionnement normale.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Lorsqu'un changement de rapport fréquent a lieu pendant la conduite en gamme de surmultipliée, comme l'utilisation du véhicule dans des conditions rigoureuses (p. ex., en terrain montagneux, lors de vents violents ou pendant la traction de remorques), l'annulation de la surmultipliée améliorera les performances du véhicule et prolongera la vie utile de la transmission en limitant la fréquence des changements de vitesse et l'accumulation de chaleur.



Bouton O/D Off

La surmultipliée peut être désengagée en appuyant sur le bouton O/D OFF situé sur le côté du levier de vitesses. Le témoin O/D OFF s'allume pour indiquer l'état d'activation du contacteur. Quand le témoin est allumé, le surmultiplicateur est verrouillé. Il suffit d'appuyer de nouveau sur le bouton O/D OFF pour réactiver le surmultiplicateur. La fonction d'annulation

est utile si vous devez tracter une remorque ou transporter de lourdes charges.

NOTA : Lorsque vous démarrez votre véhicule par temps froid, le passage de la surmultipliée peut être retardé. Le fonctionnement normal de la surmultipliée et le passage habituel des rapports seront rétablis lorsque la boîte de vitesses aura atteint la température appropriée. Référez-vous à la « Remarque » sous la rubrique « Embayage du convertisseur de couple » plus loin dans cette section.

Si la température de la boîte de vitesses devient trop élevée, la surmultipliée pourrait se désengager ou s'engager à une vitesse supérieure afin de permettre le refroidissement de la boîte de vitesses. Une fois la boîte de vitesses refroidie, la surmultipliée devrait reprendre son fonctionnement normal.

2 (seconde)

Pour gravir les pentes modérées et seconder le circuit de freinage sur revêtement sec, boueux ou enneigé. Le démarrage s'effectue en première, puis la transmission passe automatiquement la seconde. Cette position de gamme interdit le passage en troisième.

1 (première)

Procure un couple élevé à basse vitesse, dans la boue, la neige ou dans une forte pente. Le véhicule démarre et demeure en première sans passer à une vitesse supérieure. Offre un frein moteur par compression appréciable à basse vitesse.

MISE EN GARDE !

- **N'appuyez jamais sur la pédale d'accélérateur pendant que le moteur tourne, que la transmission est en prise et que les freins sont serrés. Serrez toujours les freins quand le véhicule est immobilisé dans une pente. L'inobservation de ces directives peut entraîner la surchauffe et l'endommagement de la transmission.**

- **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la marche avant à la marche arrière, ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous pourriez endommager le groupe motopropulseur.**

Mode de surchauffe

La température de l'huile à transmission est contrôlée électroniquement en permanence. Si la transmission surchauffe, le processus de changement de vitesse sera modifié afin de s'adapter à cet état. La conduite en position D (marche avant) pourrait vous sembler différente de la normale. Si la boîte de vitesses s'échauffe suffisamment, le témoin TRANS TEMP

DÉMARRAGE ET CONDUITE

(température de la boîte de vitesses) s'allumera au groupe d'instruments. Après refroidissement, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

Embrayage du convertisseur de couple

La conception de la transmission automatique de votre véhicule permet de réduire la consommation de carburant. Le dispositif d'embrayage du convertisseur de couple est actionné automatiquement à des vitesses prédéterminées. Vous pourriez remarquer une manœuvrabilité ou une conduite légèrement différentes durant l'utilisation normale du véhicule à des rapports supérieurs. Lorsque le véhicule ralentit ou accélère, l'embrayage se désengage automatiquement et de façon discrète.

NOTA :

- *L'embrayage du convertisseur de couple (TCC) ne s'engage pas avant que l'huile à transmission et le liquide de refroidissement du moteur soient chauds (généralement au terme de 1,6 à 4,8 km [1 à 3 milles]) et que le véhicule roule à environ 48 km/h (30 mi/h). Pour bien comprendre les différences de fonctionnement, conduisez le véhicule dans les conditions idéales d'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple, puis enfoncez et relâchez le bouton « O/D OFF » (surmultipliée désactivée) pour désengager l'embrayage du convertisseur de couple. Attendez quelques secondes, puis enfoncez et relâchez encore le bouton « O/D OFF » pour engager l'embrayage du convertisseur de couple. Remarquez que le moteur tourne à*

un régime supérieur quand le véhicule roule à environ 48 km/h (30 mi/h) et que l'embrayage de convertisseur de couple n'est pas engagé. Cette situation est normale.

- *Si le véhicule n'a pas été utilisé pendant plusieurs jours, les premières secondes de conduite suivant l'engagement d'un rapport de la boîte de vitesses évoqueront un manque de nervosité de celle-ci. Cette « mollesse » est attribuable au liquide qui s'écoule partiellement du convertisseur de couple dans la boîte de vitesses. Il s'agit d'un phénomène normal qui n'est pas dommageable pour la boîte de vitesses. Le convertisseur de couple se remplira dans les cinq secondes qui suivent le passage de la position P (stationnement) à tout autre rapport.*

CONDUITE EN MODE QUATRE ROUES MOTRICES

Renseignements et précautions concernant l'utilisation du système Command-Trac^{MD}

La boîte de transfert Command-Trac^{MD} offre quatre modes : deux roues motrices arrière au rapport supérieur, quatre roues motrices au rapport supérieur, point mort et quatre roues motrices au rapport inférieur.

Un véhicule équipé de cette boîte de transfert doit être conduit en mode deux roues motrices pour un usage normal sur route ou autoroute avec revêtement sec et dur.

Lorsqu'une traction supplémentaire est nécessaire, les positions 4H et 4L de la transmission peuvent être utilisées pour

verrouiller les arbres de transmission avant et arrière l'un à l'autre et forcer les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Pour ce faire, il suffit de déplacer le levier de la boîte de transfert au mode correspondant. Les modes 4H et 4L s'utilisent uniquement sur des surfaces instables ou glissantes. Si vous roulez en mode 4H ou 4L sur des chaussées à revêtement dur, vos pneus peuvent s'user plus rapidement et les organes de transmission peuvent aussi s'endommager.

Le témoin PART TIME (mode à temps partiel) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque vous sélectionnez la position 4H de la boîte de transfert.

Le témoin 4LO MODE (mode quatre roues motrices gamme basse) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque vous sélectionnez la position 4L de la

boîte de transfert. Il n'y a pas de témoin pour les positions 2H ou point mort.

MISE EN GARDE !

- **Ne tentez pas de déplacer le levier de la boîte de transfert alors que les roues avant ou arrière patinent indépendamment. La boîte de transfert Command-Trac n'est pas équipée de synchroniseurs; les vitesses de rotation des arbres de transmission avant et arrière doivent correspondre afin de permettre un changement de gamme. Vous risquez d'endommager la boîte de transfert si vous effectuez un changement de gamme alors que seules les roues avant ou arrière patinent.**

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- Lorsque vous conduisez votre véhicule à la position 4L, la vitesse du moteur est environ trois fois plus rapide que lorsque vous conduisez aux positions 2H ou 4H à une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à quatre roues motrices nécessite des pneus de même taille, type et circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans l'un ou l'autre des aspects des pneus nuira au changement de rapport et pourra endommager la boîte de transfert.

AVERTISSEMENT !

- Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par les conditions routières.

- Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés si vous quittez le véhicule pendant que la boîte de transfert est au point mort et que le frein de stationnement n'est pas serré à fond. Lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe moto-propulseur et le véhicule peut se déplacer, en dépit de la position de la transmission. Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Positions de gamme de la boîte de transfert

Pour obtenir plus de détails concernant l'usage adapté à chaque position de

gamme de la boîte de transfert, consultez les renseignements ci-après :

2H

Propulsion arrière, gamme haute – Conduite normale sur routes pavées et autoroute. Routes revêtues et sèches.

4H

4 roues motrices gamme haute – Verrouille les arbres de transmission avant et arrière l'un à l'autre. Force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Motricité additionnelle pour les surfaces instables ou glissantes seulement.

N

Point mort – Dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Utile pour remorquer le véhi-

cule toutes roues au sol derrière un autre véhicule. Référez-vous à la rubrique « Remorquage derrière un véhicule de loisir » à la section 5 pour obtenir plus de détails à ce sujet.

4L

Quatre roues motrices, gamme basse – Basse vitesse en quatre roues motrices Verrouille les arbres de transmission avant et arrière l'un à l'autre. Force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Motricité et couple additionnels pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne roulez pas à plus de 40 km/h (25 mi/h). (Permet le démarrage du moteur sans appuyer sur la pédale d'embrayage pour un véhicule avec boîte manuelle). Référez-vous à la rubrique « Procédures de démarrage – Boîte de

vitesses manuelle (modèles à quatre roues motrices seulement) » dans la présente section.

Procédure de changement de gamme**2H à 4HI ou 4HI à 2H**

Le passage du mode 2H à 4H peut s'effectuer quand le véhicule roule à une vitesse ne dépassant pas 88 km/h (55 mi/h). La boîte de transfert s'engagera ou se désengagera plus rapidement si vous relâchez brièvement l'accélérateur une fois le passage des vitesses effectué. Pour effectuer le changement de gamme, gardez une pression constante sur le levier de la boîte de transfert.

4HI à 4LO ou 4LO à 4HI

Le véhicule roulant entre 3 et 5 km/h (2 et 3 mi/h), sélectionnez la position N

DÉMARRAGE ET CONDUITE

(point mort) si vous disposez d'une transmission automatique ou enfoncez la pédale d'embrayage si vous avez une transmission manuelle. Pendant que le véhicule roule en roue libre entre 3 et 5 km/h (2 et 3 mi/h), déplacez fermement le levier de la boîte de transfert à la position de gamme souhaitée. Ne marquez pas de pause à la position N (point mort) de la boîte de transfert.

NOTA : Pour passer de la position 4H à celle de 4L, le levier de la boîte de transfert doit être repoussé à l'opposé du conducteur puis déplacé vers l'arrière en position 4L. La position 4H est dotée d'un mécanisme d'interdiction de point mort afin d'éviter l'enclenchement accidentel de la position N (point mort).

NOTA : Si l'on marque une pause à la position de point mort de la boîte de

transfert sur un véhicule équipé d'une transmission automatique, il est possible qu'il faille couper le contact afin d'éviter le grincement des engrenages au passage de gamme. En cas de problème, sélectionnez le point mort (N) de la transmission automatique, maintenez le pied sur la pédale de frein et coupez le contact. Procédez au changement de gamme souhaité.

NOTA : Il est possible d'engager ou de quitter la position 4L lorsque le véhicule est immobilisé, mais l'opération pourrait s'avérer difficile à cause du mauvais alignement des dents des bagues d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents et de compléter le passage de gamme. La méthode consistant à faire rouler le véhicule en-

tre 3 et 5 km/h (2 et 3 mi/h) est conseillée. Évitez d'engager ou de quitter la position 4L lorsque le véhicule roule à plus de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h).

Renseignements et précautions concernant l'utilisation du système Selec-Trac^{MD} – Selon l'équipement

La boîte de transfert Selec-Trac^{MD} offre 5 modes : mode normal à deux roues motrices, quatre roues motrices sur commande au rapport supérieur, quatre roues motrices en mode permanent au rapport supérieur, point mort et quatre roues motrices au rapport inférieur.

Cette boîte de transfert possède un différentiel interpoints permettant de rouler en tout temps et sur n'importe quel type de surface, incluant les surfaces dures et pavées, en position 4 FULL TIME (quatre roues motrices à plein temps). Le

mode 4 FULL TIME permet aux roues des essieux avant et arrière de tourner à des vitesses différentes, ce qui élimine l'effet de couple et l'usure des organes de transmission normalement associés à la conduite d'un véhicule à quatre roues motrices à temps partiel en position 4RM sur des surfaces dures et pavées. Cette caractéristique offre une sécurité supplémentaire et l'avantage de pouvoir demeurer en position de quatre roues motrices peu importe les conditions de la route.

Lorsque vous avez besoin d'une plus grande motricité, les modes 4 PART TIME et 4LO permettent de rendre solidaires les arbres de transmission avant et arrière et d'entraîner leur pont respectif à la même vitesse. Pour ce faire, il suffit de déplacer le levier de la boîte de transfert au mode correspondant. Les modes 4 PART TIME

et 4LO s'utilisent uniquement sur des surfaces instables ou glissantes. Si vous roulez en mode 4 PART TIME ou 4LO sur des chaussées à revêtement dur, vos pneus peuvent s'user plus rapidement et les organes de transmission peuvent aussi s'endommager.

Le témoin PART TIME (mode à temps partiel) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque vous sélectionnez la position 4 PART TIME de la boîte de transfert.

Le témoin FULL TIME (mode à plein temps) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque vous sélectionnez la position 4 FULL TIME de la boîte de transfert.

Le témoin 4LO MODE (mode à quatre roues motrices gamme basse) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque vous sélectionnez la position 4LO de la

boîte de transfert. Les positions 2WD et N (point mort) ne disposent pas de témoins.

MISE EN GARDE !

- **Ne tentez pas de déplacer le levier de la boîte de transfert alors que les roues avant ou arrière patinent indépendamment. La boîte de transfert Selec-Trac n'est pas équipée de synchroniseurs; les vitesses de rotation des arbres de transmission avant et arrière doivent correspondre afin de permettre un changement de gamme. Vous risquez d'endommager la boîte de transfert si vous effectuez un changement de gamme alors que seules les roues avant ou arrière patinent.**

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- Lorsque vous roulez en mode 4LO, le régime du moteur est environ trois fois supérieur aux positions 2WD et 4 PART TIME, ou 4 FULL TIME, pour une même vitesse du véhicule. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à quatre roues motrices nécessite des pneus de même taille, type et circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans l'un ou l'autre des aspects des pneus nuira au changement de rapport et pourra endommager la boîte de transfert.

AVERTISSEMENT !

- Comme la conduite en mode 4 roues motrices améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par les conditions routières.

- Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés si vous quittez le véhicule pendant que la boîte de transfert est au point mort et que le frein de stationnement n'est pas serré à fond. Le point mort de la boîte de transfert désengage les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et permet au véhicule de se mettre en mouvement, quelle que soit la position de la transmission. Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Positions de gamme de la boîte de transfert

Pour obtenir plus de détails concernant l'usage adapté à chaque position de gamme de la boîte de transfert, consultez les renseignements ci-après :

Mode 2WD (2 roues motrices)

Propulsion arrière, gamme haute – Conduite normale sur routes pavées et auto-route. Routes revêtues et sèches.

Mode 4 PART TIME

Quatre roues motrices à temps partiel en gamme haute – Verrouille le différentiel interponts de la boîte de transfert. Force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Motricité additionnelle pour les surfaces instables ou glissantes seulement.

Mode 4 FULL TIME

Quatre roues motrices à plein temps en gamme haute – Utilise le différentiel interponts de la boîte de transfert. Ce mode permet aux roues avant et arrière de tourner à différentes vitesses, sur tout type de chaussée.

Mode N

Point mort – Dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Utile pour remorquer le véhicule toutes roues au sol derrière un autre véhicule. Référez-vous à la rubrique « Remorquage derrière un véhicule de loisir » à la section 5 pour obtenir plus de détails à ce sujet.

Mode 4LO

Quatre roues motrices à temps partiel, gamme basse – Basse vitesse en quatre roues motrices. Verrouille le différentiel inter-essieux de la boîte de transfert. Force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Motricité et couple additionnels pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne roulez pas à plus de 40 km/h (25 mi/h).

Procédure de changement de gamme**2WD à 4 PART TIME ou 4 PART TIME à 2WD**

Vous pouvez passer de la gamme 2WD à celle de 4 PART TIME, que le véhicule soit à l'arrêt ou qu'il roule. La vitesse maximale de changement de gamme lorsque le véhicule roule est de 88 km/h (55 mi/h).

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Alors que le véhicule roule, il pourrait être nécessaire de relâcher brièvement l'accélérateur deux fois après la sélection de gamme. Cette pratique produit une coupure de couple et permet le plein engagement de la nouvelle position de gamme sélectionnée. Lorsque le véhicule est immobile, et après que vous avez sélectionné votre position de gamme de la boîte de transfert, il pourrait s'avérer nécessaire de déplacer le levier de vitesses de la boîte automatique de la position D (marche avant) à la position R (marche arrière) puis de nouveau à la position D (marche avant). Cette pratique permet le plein engagement de la nouvelle position de gamme sélectionnée. Pour effectuer le changement de gamme, gardez une pression constante sur le levier de la boîte de transfert.

4 PART TIME à 4 FULL TIME ou 4 FULL TIME à 4 PART TIME

Vous pouvez passer de la gamme 4 PART TIME à celle de 4 FULL TIME, que le véhicule soit à l'arrêt ou qu'il roule. La vitesse maximale de changement de gamme lorsque le véhicule roule est de 88 km/h (55 mi/h). Alors que le véhicule roule, il pourrait être nécessaire de relâcher brièvement l'accélérateur deux fois après la sélection de gamme. Cette pratique produit une coupure de couple et permet le plein engagement de la nouvelle position de gamme sélectionnée. Lorsque le véhicule est immobile, et après que vous avez sélectionné votre position de gamme de la boîte de transfert, il pourrait s'avérer nécessaire de déplacer le levier de vitesses de la boîte automatique de la position D (mar-

che avant) à la position R (marche arrière) puis de nouveau à la position D (marche avant). Cette pratique permet le plein engagement de la nouvelle position de gamme sélectionnée. Pour effectuer le changement de gamme, gardez une pression constante sur le levier de la boîte de transfert.

4 FULL TIME à 4LO ou 4LO à 4 FULL TIME

Alors que le véhicule roule entre 3 et 5 km/h (2 à 3 mi/h), sélectionnez la position N (point mort) de la boîte automatique. Pendant que le véhicule roule en roue libre entre 3 et 5 km/h (2 et 3 mi/h), déplacez fermement le levier de la boîte de transfert à la position de gamme souhaitée. Ne marquez pas de pause à la position N (point mort) de la boîte de transfert.

NOTA : Pour passer de la position 4 FULL TIME (mode permanent) à celle de 4LO, le levier de la boîte de transfert doit être repoussé à l'opposé du conducteur et déplacé vers l'arrière en position 4LO. La position 4 FULL TIME est dotée d'un mécanisme d'interdiction de point mort afin d'éviter l'enclenchement accidentel de la position N (point mort).

NOTA : Si l'on marque une pause à la position de point mort de la boîte de transfert sur un véhicule équipé d'une transmission automatique, il est possible qu'il faille couper le contact afin d'éviter le grincement des engrenages au passage de gamme. En cas de problème, sélectionnez la position N (point mort) de la boîte de vitesses, maintenez le pied sur la pédale de frein et coupez le contact. Embraquez au mode voulu.

NOTA : Il est possible d'engager ou de quitter la position 4LO lorsque le véhicule est immobilisé, mais l'opération pourrait s'avérer difficile en raison du mauvais alignement des dents des bagues d'embrayage. Il faudra peut-être répéter plusieurs fois la manœuvre afin d'aligner correctement les dents et de compléter le passage de gamme. La méthode consistant à faire rouler le véhicule entre 3 et 5 km/h (2 et 3 mi/h) est conseillée. Évitez d'engager ou de quitter la position 4LO lorsque le véhicule roule à plus de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h).

ESSIEU ARRIÈRE TRAC-LOK^{MC} – SELON L'ÉQUIPEMENT

L'essieu arrière Trac-Lok^{MC} offert en option fournit une poussée constante aux deux roues arrière et réduit le patinage des

roues causé par la perte de traction d'une roue motrice. Si la motricité entre les deux roues arrière est différente, le différentiel proportionne automatiquement le couple utilisable en donnant davantage de couple à la roue qui dispose de la motricité.

Trac-Lok^{MC} est particulièrement utile dans des conditions de conduite glissante. Si les deux roues arrière manquent d'adhérence, un léger dosage de l'accélérateur offrira un maximum de motricité au véhicule. En démarrant avec une seule roue motrice arrière sur une surface très glissante, une légère pression du frein de stationnement peut s'avérer nécessaire pour obtenir une motricité maximale.

AVERTISSEMENT !

Sur les véhicules équipés d'un différentiel autobloquant, ne faites jamais tourner le moteur quand l'une des roues arrière a été soulevée du sol. Le véhicule pourrait se mouvoir avec la roue arrière qui demeure sur le sol et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE SUR ROUTE

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout-terrain. Des caractéristiques particulières de conception leur con-

ferent un centre de gravité plus élevé que celui des voitures ordinaires.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules à deux roues motrices conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout-terrain. Autant que possible, évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise et un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE HORS-ROUTE

Quand utiliser la gamme 4L ou 4LO (basse)

Passez en mode 4L ou 4LO pour vous assurer d'une meilleure traction en conduite hors-route, pour éviter le dérapage sur les terrains glissants ou en mauvais état, pour grimper ou descendre des pentes abruptes et pour augmenter la puissance de traction à bas régime. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une traction additionnelle est requise à basse vitesse. Il faut éviter de conduire à des vitesses dépassant 40 km/h (25 mi/h) lorsqu'en mode 4L ou 4LO.

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule soit capable de traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau.

MISE EN GARDE !

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) suppose des précautions addition-

nelles pour assurer la sécurité de votre véhicule et en prévenir les dommages. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Manœuvrez avec vigilance et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 8 km/h (5 mi/h) dans l'eau profonde pour minimiser les vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Ne traversez jamais une nappe d'eau d'une profondeur supérieure à 23 cm (9 po). L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de

sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 50 cm (20 po) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les vagues. La vitesse maximale dans 50 centimètres d'eau (20 pouces) est de moins de 8 km/h (5 mi/h).

Entretien

Après avoir roulé dans l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants (huile moteur, huile de la transmission, ponts, boîte de transfert) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Vidangez tout liquide contaminé (d'apparence laiteuse ou mousseuse) dès que possible pour prévenir les dommages aux composants.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Dans des conditions de neige abondante, de traction de charge, ou pour une meilleure maîtrise à basse vitesse, rétrogradez la boîte de vitesses et placez la boîte de transfert à 4L ou 4LO au besoin. Consultez la section « Conduite en mode quatre roues motrices » du présent chapitre. Ne rétrogradez pas plus qu'il n'est nécessaire pour maintenir l'espacement entre les véhicules. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise.

Montée de pente

NOTA : Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.

Avant de monter une pente raide, placez la boîte de vitesses à un rapport plus bas et la boîte de transfert à 4L ou 4LO. Utilisez la première vitesse et 4L ou 4LO pour des pentes très raides.

Si le moteur s'étouffe ou si vous commencez à perdre votre élan en montant une pente raide, laissez votre véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur le frein. Redémarrez le moteur et engagez la position R (marche arrière). Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler votre vitesse. Si vous avez besoin des freins pour maîtriser la vitesse

du véhicule, appuyez dessus légèrement pour éviter le blocage ou le patinage des pneus.

AVERTISSEMENT !

Si le moteur s'étouffe ou si vous perdez votre élan et n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. Reculez toujours prudemment, tout droit vers le bas de la pente, en marche arrière. Ne reculez jamais sur une pente au point mort en utilisant seulement les freins.

Rappelez-vous de ne jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner quand vous approchez du sommet d'une colline, relâchez légèrement l'accélérateur et continuez à avancer en tournant lentement les roues avant à droite et à gauche. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et procure habituellement une traction suffisante pour conclure la montée.

Traction en descente

Placez la boîte de vitesses à un rapport plus bas et la boîte de transfert à la gamme 4L ou 4LO. Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous

permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des montagnes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement à la recherche d'éventuels dommages.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin, et serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel de réparation.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. En outre, ils peuvent dissimuler des dommages aux

DÉMARRAGE ET CONDUITE

canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.

- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier les disques et les garnitures de freins, les roues et les chapes d'essieu, et faites-les nettoyer dès que possible.

AVERTISSEMENT !

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez manquer de la pleine puissance de freinage qu'il vous faudrait pour éviter un accident. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions salissantes, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

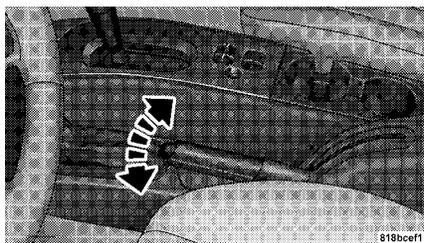
- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, recherchez des accumulations de matière sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent

causer un déséquilibre des roues et dégager celles-ci suffit à corriger la situation.

FREIN DE STATIONNEMENT

Pour serrer le frein de stationnement, tirez le levier aussi fermement que possible. Quand le frein de stationnement est serré et que le contact est établi, le témoin du circuit de freinage s'allume au groupe d'instruments. Pour relâcher le frein de stationnement, tirez légèrement le levier, appuyez sur la touche centrale, puis abaissez complètement le levier.

NOTA : Le témoin du circuit de freinage au groupe d'instruments indique uniquement que le frein de stationnement est serré. Vous devez vous assurer que le frein de stationnement est serré à fond avant de quitter le véhicule.



Frein de stationnement

Lorsque vous êtes stationné, serrez fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de changement de vitesses est à la position P (stationnement) si le véhicule est équipé d'une transmission automatique, ou à la position R (marche arrière) ou la 1^{re} vitesse si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle. Quand vous stationnez votre véhicule en pente, il est important de placer le sélecteur de vitesses à la position P (stationnement), et non le contraire. En effet, la contrainte exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission peut rendre difficile le mouvement du sélecteur de vitesses.

AVERTISSEMENT !

- Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous aussi que le levier de changement de vitesses est à la position P (stationnement) si le véhicule est équipé d'une transmission automatique, ou à la position R (marche arrière) ou la 1^{re} vitesse si le véhicule est équipé d'une transmission manuelle. Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.

- **Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Un enfant ou d'autres personnes pourraient subir des blessures. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement ou au levier de vitesses. Ne laissez jamais les clés dans le commutateur d'allumage. Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de rouler. S'il ne l'est pas, cela peut causer une défaillance des freins causée par la surchauffe des freins arrière.**

Lorsque vous stationnez en descente, braquez les roues avant contre le trottoir. En montée, braquez-les vers la rue.

Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCCAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système de freinage antiblocage est conçu pour aider le conducteur à garder la maîtrise du véhicule dans des conditions de freinage difficiles. Le système fonctionne à l'aide d'un ordinateur distinct qui permet d'adapter la pression hydraulique afin de prévenir le blocage des roues, pour vous éviter de déraper sur des surfaces glissantes.

Les jantes et les pneus doivent tous être de même dimension et de même type. En outre, les pneus doivent être correctement gonflés pour permettre à l'ordinateur de recevoir des signaux précis.

AVERTISSEMENT !

Des pneus trop gonflés ou sous-gonflés, ou l'utilisation de différentes tailles de pneus ou de roues peuvent engendrer une perte d'efficacité du circuit de freinage.

Le système de freinage antiblocage exécute un autodiagnostic de basse vitesse à environ 20 km/h (12 mi/h). Si, pour quelque raison que ce soit, vous appuyez sur la pédale de frein lorsque le véhicule atteint la vitesse de 20 km/h (12 mi/h),

l'autodiagnostic s'exécutera à la vitesse de 40 km/h (25 mi/h).

Le moteur de la pompe du système de freinage antiblocage entre en action durant l'autodiagnostic et lors d'une situation de freinage nécessitant les fonctions antiblocage pour moduler la pression hydraulique de freinage. Il est normal que le moteur de la pompe émette un faible bourdonnement durant son fonctionnement.

En conduite tout-terrain, une perte de motricité peut contrecarrer temporairement le système et provoquer l'allumage du témoin. Il faut alors couper puis rétablir le contact pour remettre le système de freinage antiblocage en fonction.

AVERTISSEMENT !

Le pompage de la pédale de frein diminue l'efficacité du dispositif de freinage antiblocage et peut provoquer un accident. Le pompage allonge la distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENT !

- **Le système ABS ne peut permettre à un véhicule de contrevenir aux lois naturelles de la physique, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que permet la condition des freins, des pneus ou de la traction du véhicule.**
- **Le système ABS ne peut empêcher les accidents, y compris ceux causés par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage. Seul un conducteur prudent, attentif et habile peut éviter les accidents.**

- **Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

MISE EN GARDE !

Des interférences électroniques issues de systèmes audio ou de téléphones acquis du marché secondaire et installés de façon inadéquate peuvent nuire au fonctionnement du système de freinage antiblocage.

NOTA : *Lors de situations de freinage d'urgence, vous pourriez ressentir une pulsation de la pédale ou un bruit de cliquetis pourrait se faire entendre. Ces conditions sont normales, et indiquent que le système de freinage antiblocage fonctionne normalement.*

DIRECTION ASSISTÉE

La direction assistée normale améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. La direction peut également être utilisée mécaniquement en cas de panne de l'assistance électrique.

Si, pour une raison quelconque, la direction assistée tombe en panne, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant que l'effort à fournir pour tourner le volant augmente

considérablement, surtout à très basse vitesse et dans les manœuvres de stationnement.

NOTA : *Vous noterez que le niveau de bruit augmente vers la fin de la course du volant. Cette augmentation de bruit est normale et n'indique aucunement qu'il y ait un problème avec le système de direction assistée.*

Après un démarrage par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre du bruit pendant quelques secondes. Ce phénomène est attribuable au liquide froid et épais qui circule dans le circuit de direction assistée. Le bruit est considéré comme normal et ne se traduit aucunement par des dommages au système de direction.

AVERTISSEMENT !

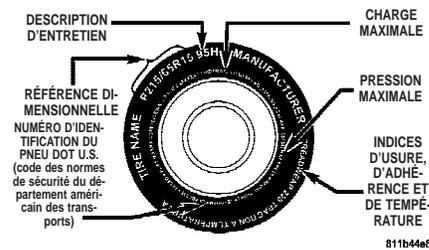
La conduite prolongée avec une assistance de direction moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle de vos passagers. Vous devez le faire réparer dès que possible.

MISE EN GARDE !

Évitez autant que possible de maintenir trop longtemps le volant en fin de course; cela pourrait faire augmenter la température du liquide de direction assistée et endommager la pompe d'assistance de direction.

INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PNEUS

Inscriptions sur les pneus



NOTA :

- Le classement par taille de pneu P (véhicule particulier)-métrique est basé sur des normes américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-Metric devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- La référence dimensionnelle European Metric est basée sur les normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus en se basant sur ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- Le classement par taille de pneu LT (camionnette)-métrique est basé sur des normes américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-Metric est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-Metric à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les pneus des roues de secours temporaires sont des pneus haute pression conçus uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » est moulée dans le flanc de ces pneus devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.
- La référence dimensionnelle des pneus à portance élevée est basée sur les normes de construction américaines et est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10,5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :
<p>Référence dimensionnelle :</p> <p>P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines</p> <p>« ...rien... » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes</p> <p>LT = Pneu pour camionnette de dimensions établies selon les normes de construction américaines</p> <p>T = Pneu d'une roue de secours temporaire</p> <p>31 = Diamètre extérieur en pouces (po)</p>
<p>215 = Largeur de section en millimètres (mm)</p>
<p>65 = Rapport d'aspect en pourcentage (%)</p> <p style="padding-left: 20px;">- Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu.</p> <p>10,5 = Largeur de la section en pouces (po)</p>
<p>R = Code de construction</p> <p style="padding-left: 20px;">- « R » Indique qu'il s'agit d'une construction radiale.</p> <p style="padding-left: 20px;">- « D » Indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais.</p>
<p>15 = Diamètre de jante en pouces (po)</p>

DÉMARRAGE ET CONDUITE

EXEMPLE :

Description d'entretien :

95 = Indice de charge

– Code numérique correspondant à la charge maximale qu'un pneu peut supporter.

H = Symbole de vitesse

– Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement.

– La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse est soumise à certaines conditions (c.-à-d. pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et signalisation routière – vitesses maximales, etc.).

Identification de la charge :

« ...rien... » = L'absence de texte sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL)

Extra Load (XL) = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé)

Light Load = Pneu pouvant transporter une charge légère

C, D, E = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression spécifique

Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter.

Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu.

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un côté ou les deux côtés du pneu. La date, quant à elle, peut être inscrite sur un seul côté. Dans le cas des

pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identifica-

tion peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

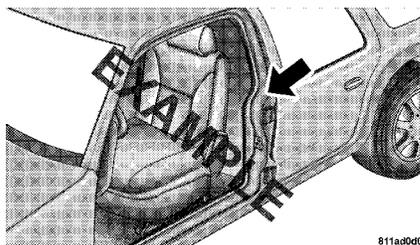
EXEMPLE :	
DOT MA L9 ABCD 0301	
DOT	= Department of Transportation - Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du U.S. Department of Transportation et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur autoroute.
MA	= Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 caractères).
L9	= Code représentant la dimension du pneu (2 caractères).
ABCD	= Code utilisé par le fabricant du pneu (1 à 4 caractères).
03	= Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 caractères). - 03 signifie la 3 ^e semaine.
01	= Chiffre représentant l'année de fabrication du pneu (2 caractères). - 01 signifie l'année 2001. - Avant le mois de juillet 2000, les fabricants de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année au cours de laquelle le pneu avait été fabriqué. Exemple : 031 pouvait représenter la 3 ^e semaine de 1981 ou 1991.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Charge et pression des pneus

Emplacement de l'étiquette des pneus

NOTA : La pression de gonflage à froid adéquate des pneus pour voitures particulières est indiquée soit sur la face de la porte du conducteur, soit sur le côté conducteur du pied milieu. Pour les autres véhicules, les pressions de gonflage à froid sont indiquées sur le montant milieu, l'étiquette d'homologation ou dans la brochure « Pressions de gonflage des pneus » qui se trouve dans la boîte à gants.



Emplacement de l'étiquette des pneus

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

INFORMATION - TIRE & LOADING / LES PNEUS & LE CHARGEMENT			
SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES - TOTAL 5		FRONT / AVANT 2 REAR / ARRIÈRE 3	
MAXIMUM VEHICLE CAPACITY / CAPACITÉ MAXIMALE DU VÉHICULE		XXX KG / LB	
TIRE / PNEU	FRONT / AVANT	REAR / ARRIÈRE	SPARE / PNEU SECOURS
ORIGINAL TIRE SIZE / DIMENSIONS DU PNEU D'ORIGINE	P195/70R14	P195/70R14	T125/70D15
COLD TIRE INFLATION PRESSURE / PRESSION DE GONFLAGE (À FROID)	200kPa, 29PSI	200kPa, 29PSI	420kPa, 60PSI
SEE OWNER'S MANUAL / CONSULTEZ LE GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE			4N109268

Renseignements sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

- 1) le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;
- 2) le poids total pouvant être transporté par le véhicule;
- 3) la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;
- 4) les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le chapitre Chargement du véhicule de ce guide.

NOTA : *Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux avant et arrière ne doit pas être dépassé. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le poids technique maximal sous essieu, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le chapitre Chargement du véhicule de ce guide.*

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs. » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids sur l'attelage de la remorque (s'il y a lieu) ne

doivent jamais dépasser le poids dont il est question ici.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée

1. Repérez l'énoncé concernant le poids combiné des occupants et des bagages sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kilogrammes ou XXX livres.
4. Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si le poids « XXX » égale 636 kg (1 400 lb) et que

DÉMARRAGE ET CONDUITE

cinq passagers de 68 kg (150 lb) prennent place dans le véhicule, la capacité de charge totale du chargement et des bagages sera de 296 kg (650 lb), soit : $5 \times 68 = 340$, et $636 - 340 = 296$ kg.

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Par mesure de sécurité, la capacité de charge correspondant aux bagages ne doit pas dépasser le résultat du calcul de l'étape 4.

6. Si vous prévoyez de tracter une remorque, la charge de votre remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages pour votre véhicule.

NOTA : Le tableau suivant contient des exemples de calcul de la charge totale et des capacités de charge de bagages et de remorquage de votre véhicule selon diverses configurations de charge des occupants (en nombre et en taille). Ce tableau n'est fourni qu'à des fins d'explication et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.

NOTA : Pour l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1			865 lbs	minus	Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 130 lbs Occupant 3: 160 lbs Occupant 4: 100 lbs Occupant 5: 80 lbs TOTAL WEIGHT: 670 lbs	=	195 lbs
5	2	3					
EXAMPLE 2			865 lbs	minus	Occupant 1: 210 lbs Occupant 2: 180 lbs Occupant 3: 150 lbs TOTAL WEIGHT: 540 lbs	=	325 lbs
3	2	1					
EXAMPLE 3			865 lbs	minus	Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 200 lbs TOTAL WEIGHT: 400 lbs	=	465 lbs
2	2	0					

811a4d11

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner leur défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

PNEUS – GÉNÉRALITÉS

Pression de gonflage des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Une mauvaise pression de gonflage nuit aux trois éléments importants suivants :

1. Sécurité –

AVERTISSEMENT !

Des pneus mal gonflés peuvent être dangereux et provoquer des accidents.

- Un gonflage insuffisant accroît la flexion du pneu et peut résulter en une crevaison.
- Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Des objets sur la route et des nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.
- Une pression inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

• Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la conduite du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.

• Des pressions de gonflage inégales des pneus sur un même essieu peuvent entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Roulez toujours avec chacun des pneus bien gonflé.

2. Économie –

Des pneus mal gonflés peuvent causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie peut réduire la durée de la bande de roulement et le pneu devra être remplacé plus tôt que prévu.

Un pneu sous-gonflé offre également une plus forte résistance au roulement et peut contribuer à une plus forte consommation de carburant du véhicule.

3. Confort et stabilité –

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre, si les pneus sont trop gonflés, la suspension devient trop ferme, ce qui nuit au confort. Que les pneus soient trop gonflés ou pas assez, la stabilité de la voiture en souffre en ralentissant ou accélérant le temps de réaction de la direction.

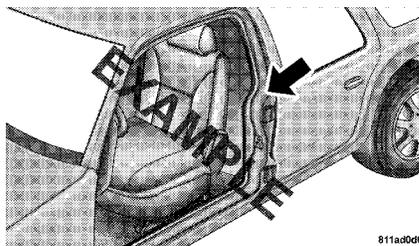
Des pressions de gonflage inégales des pneus peuvent causer une conduite irrégulière et imprévisible.

Des pressions de gonflage inégales des pneus sur un même essieu peuvent en-

traîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Pressions de gonflage des pneus

La pression adéquate de gonflage à froid des pneus est indiquée soit sur la face de la porte du conducteur, soit sur le côté conducteur du pied milieu.



Emplacement de l'étiquette des pneus

Au moins une fois par mois, la pression devrait être vérifiée et réglée, et les pneus vérifiés pour signes d'usure ou dommages apparents. Utilisez un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus radiaux peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.

MISE EN GARDE !

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, remettez toujours en place le bouchon du corps de valve (selon l'équipement). Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1 km (1 mi) après une période d'immobilisation de trois heures. La pression de gonflage à froid ne doit pas dépasser la pression de gonflage maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions de gonflage plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression de gonflage des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage en hiver, particulièrement.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), cela équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression peut augmenter de 2 à 6 lb/po² (13 à 40 kPa) lorsque la voiture roule. NE RÉDUISEZ PAS cette augmentation normale de la pression ou la pression de votre pneu sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Des pressions de gonflage plus élevées et une charge réduite du véhicule peuvent être requises pour la conduite à grande vitesse. Adressez-vous

à votre concessionnaire ou à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager et vous pourriez avoir un accident grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

AVERTISSEMENT !

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule résultera en une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait causer un accident. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Les coupures et crevaisons des pneus radiaux sont réparables seulement dans la bande de roulement, et non dans les flancs qui sont soumis à d'importantes flexions. Consultez votre concessionnaire si vous voulez faire réparer un pneu à carcasse radiale.

Patinage des roues

Lorsque vous êtes pris ou enlisé dans la boue, dans le sable ou sur la glace, ne faites pas patiner vos roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).

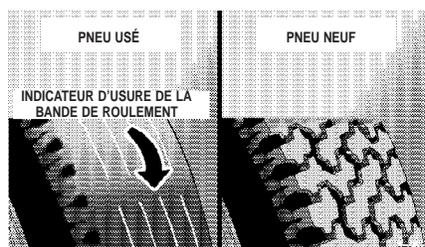
AVERTISSEMENT !

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager le pneu. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h) lorsque le véhicule est embourbé et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, peu importe la vitesse.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Indicateurs d'usure

Les pneus de série de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.



Ces indicateurs sont moulés dans la sculpture de la bande de roulement et des plages apparaîtront lorsque la profondeur de la bande de roulement sera à 2 mm (1/16 po). Il faut remplacer le pneu lorsque les indicateurs apparaissent dans deux rainures adjacentes ou plus.

Durée utile des pneus

La durée utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- les habitudes de conduite;
- la pression de gonflage;
- le kilométrage parcouru.

AVERTISSEMENT !

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

Entreposez les pneus non utilisés dans un endroit frais et sec en évitant le plus possible l'exposition à la lumière. Rangez les pneus à l'abri de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a pas de signes d'usure et que la pression de gonflage à froid est adéquate. DaimlerChrysler conseille fortement de poser des pneus dont les dimensions, la qualité et le rendement sont similaires à ceux des pneus d'origine (référez-vous à la section portant sur les indicateurs d'usure). Reportez-vous à l'étiquette d'informations sur les pneus et la charge pour la désignation de taille de vos pneus. La

description de service et l'identification de charge sont indiquées sur les pneus originaux. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule. Nous vous recommandons de vous adresser à votre concessionnaire ou à un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications des pneus.

AVERTISSEMENT !

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des capacités de charge ou des dimensions de roues. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.**

- **N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.**
- **Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.**

MISE EN GARDE !

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture de l'indicateur de vitesse et du totaliseur général.

Réglage de la géométrie et équilibrage

Une géométrie médiocre de la suspension peut entraîner :

- l'usure rapide des pneus;
- une usure inégale des pneus, comme une usure d'un seul côté ou irrégulière;
- la déviation vers la droite ou vers la gauche.

Les pneus peuvent aussi provoquer la déviation du véhicule vers la droite ou la gauche. Dans un tel cas, le réglage de la géométrie ne réussira pas à résoudre ce problème. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir un diagnostic approprié.

Une mauvaise géométrie des roues n'entraîne pas de vibrations du véhicule, mais il est possible que celles-ci soient causées par des roues et des pneus déséquilibrés. Des pneus bien équilibrés réduisent les vibrations et empêchent l'usure en creux ou par plaques.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

MISE EN GARDE !

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- À cause du jeu restreint entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des chaînes en bon état. Les chaînes brisées peuvent endommager sérieusement un véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si des bruits laissent supposer qu'un bris de chaîne est survenu. Avant d'utiliser les chaînes à nouveau, enlevez les pièces qui sont endommagées.

- Installez les chaînes sur les roues arrière aussi serrées que possible et resserrez-les après avoir roulé pendant environ 0,8 km (½ mille).
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).
- Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.
- Ne roulez pas pendant des périodes prolongées sur une chaussée sèche.

- Suivez les directives du fabricant de chaînes antidérapantes relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Si le fabricant des chaînes et le constructeur automobile suggèrent des limites de vitesse de conduite différentes, respectez la limite la plus basse du fabricant des chaînes.

Voici la liste des chaînes antidérapantes recommandées pour ce véhicule :

- Mopar^{MD}, pièce n° 82206828 avec pneus P235/70R16 et P235/65R17.
- Mopar^{MD}, pièce n° 82207074 avec pneus P215/75R16.

NOTA : Pour éviter d'endommager les pneus, les chaînes et votre véhicule, ne conduisez pas durant de longues périodes sur une chaussée sèche. Respectez les directives du fabricant de chaînes antidérapantes relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation.

Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement suggérée la plus basse lorsque le fabricant de chaînes et le constructeur automobile suggèrent une vitesse maximale. Cet avis s'applique à tous les dispositifs de traction à chaînes, y compris les chaînes à maillons et à câble (radiales).

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA PERMUTATION DES PNEUS

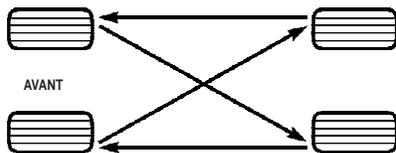
Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges et des sollicitations différentes (direction, traction, freinage). C'est pourquoi ils s'usent différemment et de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route-hors route. La permutation prolonge la durée de vie du pneu, aide à maintenir des niveaux de traction acceptables dans la boue, la neige et l'eau, et offre une conduite silencieuse.

Consultez la section « Programmes d'entretien » du présent manuel et respectez les recommandations quant à la fréquence de permutation des pneus adaptée à votre type de conduite. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

NOTA : Le contrôle de la pression des pneus de catégorie supérieure localisera automatiquement les valeurs de pression affichées aux endroits appropriés du véhicule après une permutation des pneus.

Le diagramme ci-dessous illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée.



8031e004

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) avertit le conducteur que la pression est basse dans l'un des pneus, en fonction de la pression à froid recommandée.

La pression des pneus varie selon la température d'environ 1 lb/po² (7 kPa) pour

chaque 12 °F (-11 °C). Cela veut dire que lorsque la température extérieure baisse, la pression des pneus baisse aussi. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression à froid. La pression à froid est prise sur des pneus qui n'ont pas roulé depuis plus de trois heures, à la température ambiante extérieure. **Reportez-vous à Pneus – Informations générales dans cette section pour savoir comment gonfler les pneus de façon appropriée.** La pression des pneus augmente pendant le trajet – ce phénomène est normal et ne nécessite aucune rectification de pression.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur lorsque la pression des pneus chute sous le seuil de pression basse, notamment à cause des effets de la température basse.

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste allumé jusqu'à ce que la cause de la chute de pression soit éliminée et que la pression soit rétablie au seuil de pression à froid recommandée ou au-delà. Pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne, la pression des pneus doit être augmentée jusqu'au seuil de pression à froid recommandée. Le système se met automatiquement à jour et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint une fois qu'il a reçu le message de mise à jour de la pression des pneus. Il faudra peut-être conduire le véhicule pendant dix minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h) pour que le témoin reçoive l'information.

Par exemple, la pression à froid recommandée pour les pneus de votre véhicule

DÉMARRAGE ET CONDUITE

(stationné pendant plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po²). Si la température ambiante est de 20 °C (68 °F) et si la pression des pneus mesurée est de 193 kPa (28 lb/po²), une baisse de température de -7 °C (20 °F) fait chuter la pression d'environ 165 kPa (24 lb/po²). La pression des pneus est suffisamment basse pour que le témoin de surveillance de la pression des pneus s'allume. Si le véhicule continue à rouler, la pression peut augmenter d'environ 193 kPa (28 lb/po²), mais le témoin reste allumé. Dans ce cas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint uniquement après que les pneus ont été gonflés à la pression à froid recommandée.

NOTA : *Les changements de température au fil des saisons ont une incidence sur la pression des pneus; le système de*

surveillance de la pression des pneus contrôle la pression réelle des pneus.

Système de base – Selon l'équipement

Pour contrôler les niveaux de pression de vos pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : *Il est particulièrement important de vérifier la pression de tous vos pneus régulièrement et de les maintenir à une pression appropriée.*

Le système de surveillance de la pression des pneus se compose des éléments suivants :

- Module récepteur
- Capteurs de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Un capteur est situé dans la roue de secours si le véhicule est muni d'un ensemble pneu et roue de secours de dimensions standard. Le pneu de secours standard assorti peut remplacer n'importe lequel des pneus du véhicule.



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le bloc d'instruments et un carillon se fait entendre lorsque la pression de l'un des pneus est

basse. Le carillon retentit une fois à chaque cycle d'allumage pour chaque condition détectée. Si cela se produit, vous devez arrêter aussitôt que possible, vérifier la pression à chacun des pneus du véhicule et gonfler le ou les pneus à la pression à froid recommandée. Le système se met automatiquement à jour et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint une fois qu'il a reçu le message de mise à jour de la pression des pneus. Il faudra peut-être conduire le véhicule pendant dix minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h) pour que le témoin reçoive l'information. Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus et le carillon ne s'activent pas si la pression du pneu de secours est basse.

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 60 secondes et un carillon retentit si une défectuosité du système est décelée. Le cycle de clignotement se répète toutes les dix minutes, sans carillon, jusqu'à ce que la panne soit réglée. Si la clé de contact est tournée, la séquence se répète, indiquant ainsi que la défaillance n'est pas corrigée.

NOTA : *Si le pneu de secours standard assorti est permuté avec un pneu dont la pression est basse, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume et le carillon retentit au prochain cycle du commutateur d'allumage. Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint si le véhicule roule pendant dix minutes à plus 24 km/h (15 mph) aussi longtemps que la pression*

du pneu de secours ou des autres pneus ne chute pas sous le seuil de pression à froid recommandée.

MISE EN GARDE !

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions du système ont été établies pour la dimension des pneus montés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs quand vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues de deuxième monte peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas de produit de scellement des pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est doté du système de surveillance de la pression des pneus, au risque d'endommager les capteurs.

MISE EN GARDE !

Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Vous prévenez ainsi l'introduction de l'humidité et des saletés dans la queue de soupape, ce qui endommagerait le capteur de surveillance de la pression des pneus.

NOTA :

- Le système n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus s'en servir comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.

- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Système de base avec centre d'information électronique (EVIC) – Selon l'équipement

Pour contrôler les niveaux de pression de vos pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : Il est particulièrement important de vérifier la pression de tous vos pneus régulièrement et de les maintenir à une pression appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus se compose des éléments suivants :

- Module récepteur.
- 4 capteurs de roue.
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'affichent dans le centre d'information électronique (EVIC). Consultez la section 4 du présent manuel.
- Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Un capteur est situé dans la roue de secours si le véhicule est muni d'un ensemble pneu et roue de secours de dimensions standard. Le pneu de secours standard assorti peut remplacer n'importe lequel des pneus du véhicule.



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le bloc d'instruments et un carillon se fait entendre lorsque la pression de l'un des pneus est basse. Le carillon retentit une fois à chaque cycle d'allumage pour chaque condition détectée. Si cela se produit, vous devez immobiliser le véhicule dès que possible, vérifier la pression de chaque pneu et les gonfler selon la pression recommandée par le fabricant. Une fois que la pression des pneus est rétablie, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus se met à jour automatiquement, après que le véhicule a roulé pendant au moins dix minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h).

NOTA : *Votre véhicule est équipé d'un pneu de secours standard assorti. Un*

pneu de secours standard non assorti provoque l'affichage du message texte « SPARE LOW PRESSURE » (pression du pneu de secours basse) mais n'active pas le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ni le carillon.

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 60 secondes et un carillon retentit si une défectuosité du système est décelée. De plus, le centre d'information électronique (EVIC) affiche le message texte « CHECK TPM SYSTEM » (vérifier le système de surveillance de la pression des pneus). Le cycle de clignotement se répète toutes les dix minutes, sans carillon, jusqu'à ce que la panne soit réglée. Si la clé de contact est tournée, la séquence se répète, indiquant ainsi que la défaillance n'est pas corrigée.

NOTA : Si le pneu de secours standard assorti est permuté avec un pneu dont la pression est basse, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume et le carillon retentit au prochain cycle du commutateur d'allumage. Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint si le véhicule roule pendant dix minutes à plus 24 km/h (15 mph) aussi longtemps que la pression du pneu de secours ou des autres pneus ne chute pas sous le seuil de pression à froid recommandée. Le centre d'information électronique (EVIC) affiche aussi le message texte « SPARE LOW PRES-SURE » (pression du pneu de secours basse).

Système de catégorie supérieure – Selon l'équipement

Pour contrôler les niveaux de pression de vos pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

NOTA : Il est particulièrement important de vérifier la pression de tous vos pneus régulièrement et de les maintenir à une pression appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus se compose des éléments suivants :

- Module récepteur.

- Capteurs de surveillance de la pression des pneus aux quatre roues
- Trois modules de déclenchement (montés dans trois des quatre passages de roue)
- Divers messages du système de surveillance de la pression des pneus qui s'affichent dans le centre d'information électronique (EVIC).
- Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Un capteur est situé dans la roue de secours si le véhicule est muni d'un ensemble pneu et roue de secours de dimensions standard. Le pneu de secours standard assorti peut remplacer n'importe lequel des pneus du véhicule.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le bloc d'instruments et un carillon se fait entendre lorsque la pression de l'un des pneus est basse. Le carillon retentit une fois à chaque cycle d'allumage pour chaque condition détectée. De plus, le centre d'information électronique (EVIC) affiche un ou plusieurs messages de pression basse (avant gauche, arrière gauche, avant droit, arrière droit) pendant trois secondes et un message graphique de la valeur ou des valeurs de pression, en plus de faire clignoter le témoin du ou des pneus dégonflés. Consultez la rubrique « Centre d'information électronique » du chapitre 4 du présent manuel.

NOTA : Votre véhicule est équipé d'un pneu de secours standard assorti. Un pneu de secours standard non assorti provoque l'affichage du message texte « SPARE LOW PRESSURE » (pression du pneu de secours basse) mais n'active pas le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ni le carillon.

NOTA : Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en lb/po², en kPa ou en BAR.

TIRE 35 34
PSI 24 34



8197133c

Si la pression baisse dans l'un des pneus montés sur le véhicule, vous devez arrêter aussitôt que possible et gonfler le ou les pneus dont le témoin clignote sur l'affichage graphique à la pression à froid recommandée. Le système se met à jour automatiquement, l'affichage graphique de la valeur du ou des pneus arrête de clignoter et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint une fois que le message de mise à jour de

DÉMARRAGE ET CONDUITE

la pression des pneus a été reçue. Il faudra peut-être conduire le véhicule pendant dix minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h) pour que le témoin reçoive l'information.

Vérification du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 60 secondes et un carillon retentit si une défectuosité du système est décelée. Le cycle de clignotement se répète toutes les dix minutes, sans carillon, jusqu'à ce que la panne soit réglée. Le centre d'information électronique du véhicule affiche le message « CHECK TPM SYSTEM » (vérifier la pression des pneus) pendant trois secondes. Ce message texte est suivi par un message graphique, qui affiche « - - » pour la valeur de pression des pneus,

indiquant lesquels des capteurs de surveillance de la pression des pneus n'ont pas été reçus.

NOTA : Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en lb/po², en kPa ou en BAR.

TIRE 35 34
PSI --  34

81971362

Si la clé de contact est tournée, la séquence se répète, indiquant ainsi que la défaillance n'est pas corrigée. Si la défaillance n'existe plus, le témoin du sys-

tème de surveillance de la pression des pneus arrête de clignoter, le message texte « CHECK TPM SYSTEM » (vérifier le système de surveillance de la pression des pneus) ne s'affiche plus et la valeur de pression s'affiche à la place des traits clignotants.

NOTA : Si le pneu de secours standard assorti est permuté avec un pneu dont la pression est basse, voici ce qui se passe au prochain cycle du commutateur d'allumage : le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume, le carillon retentit, un message de pression basse s'affiche dans le centre d'information électronique et l'affichage graphique fait clignoter la valeur de pression basse. Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint si le véhicule roule pendant dix minutes à

plus 24 km/h (15 mph) aussi longtemps que la pression du pneu de secours ou des autres pneus ne chute pas sous le seuil critique. Le centre d'information électronique (EVIC) affiche le message texte « SPARE LOW PRESSURE » (pression du pneu de secours basse) et l'affichage graphique montre une nouvelle pression de pneu à la place de la valeur de pression basse clignotante.

MISE EN GARDE !

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions du système ont été établies pour la dimension des pneus montés sur votre véhicule. Vous pourriez dégrader le fonctionnement du dispositif ou endommager les capteurs quand vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues de deuxième monte peuvent endommager les capteurs. N'utilisez pas de produit de scellement des pneus en aérosol ni de talon d'équilibrage si le véhicule est doté du système de surveillance de la pression des pneus, au risque d'endommager les capteurs.

MISE EN GARDE !

Après avoir inspecté ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait endommager le capteur de la jante de roue.

NOTA :

- *Le TPMS n'est pas conçu pour remplacer l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.*
- *Il ne faut pas non plus se servir du TPMS comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.*

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite de votre véhicule peut faire surchauffer ce pneu et provoquer une crevaison. En outre, le gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Généralités

Cet appareil est conforme à la norme RSS 210 d'Industrie Canada et à la Partie 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Les capteurs de pression des pneus sont couverts par l'une des licences suivantes :

États-Unis KR5S120123
Canada 2671-S120123

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT (MOTEURS À ESSENCE)



Votre moteur est conçu pour respecter tous les règlements en matière d'émissions et offrir une excellente économie de carburant et un excellent rendement avec de l'essence sans plomb de haute qualité d'un indice d'octane de 87. L'utilisation d'un supercarburant n'est pas recommandée. En effet, ce type de carburant n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à une essence ordinaire de haute qualité et, dans certains cas, il risque même de nuire au rendement du véhicule.

L'essence à indice d'octane intermédiaire (indice d'octane 89) améliore le rendement du moteur dans les conditions suivantes :

- temps très chaud;
- traction;
- accélérations brusques;
- terrain accidenté;
- faible humidité.

Des cognements légers à bas régime ne présentent aucun danger pour votre moteur. Cependant, si ces cognements persistent et s'amplifient à haut régime, votre moteur peut subir des dommages. Faites corriger le problème immédiatement.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des

difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si cela se produit, essayez une autre marque d'essence ordinaire avant de faire vérifier votre véhicule.

Plus de 40 constructeurs automobiles dans le monde ont participé à l'élaboration de la Charte universelle sur l'essence (World Wide Fuel Charter, WWFC) pour définir les propriétés de carburant nécessaires à la réduction des émissions de même qu'à l'amélioration de la performance et de la durabilité de votre véhicule. Chrysler recommande d'utiliser des essences conformes aux spécifications de la WWFC si elles sont disponibles.

Essence reformulée

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence

à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ».

Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

DaimlerChrysler recommande l'utilisation d'essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent d'excellentes performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs mélangent l'essence sans plomb avec des matières oxygénées, notamment l'éthanol (10 %), l'éther méthyltertiobutylique (MTBE) et l'éther d'éthyl terbutylique (ETBE). En hiver, certaines provinces et certains États

DÉMARRAGE ET CONDUITE

exigent l'utilisation de mélanges oxygénés afin de réduire la teneur en monoxyde de carbone des gaz d'échappement. Ces mélanges peuvent être utilisés dans votre véhicule.

MISE EN GARDE !

N'UTILISEZ PAS d'essence contenant du méthanol ou de l'éthanol E85. Elle peut nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule et peut endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation.

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'emploi de mélanges méthanol-essence ou à base d'éthanol E85. Bien que le MTBE soit un

mélange oxygéné à base de méthanol, il n'a pas ses effets nocifs.

MMT dans le carburant

Le MMT est un additif métallique contenant du manganèse et qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence contenant du MMT réduit la durée des bougies d'allumage ainsi que le rendement du système antipollution de certains véhicules. DaimlerChrysler recommande l'utilisation d'essences sans MMT. Étant donné que la présence de MMT n'est pas indiquée sur la pompe, il est important de demander à votre détaillant de station-service si l'essence qu'il vend en contient.

Au Canada, la concentration maximale en MMT (méthylcyclopentaniernyl manganèse) permise est supérieure à celle autorisée aux États-Unis. Il est donc encore plus important de s'assurer de l'absence de MMT dans le carburant.

L'utilisation de MMT est interdite dans les essences reformulées.

Additifs

Toutes les essences vendues aux États-Unis doivent contenir des additifs détergents. L'usage d'autres détergents ou additifs n'est donc pas nécessaire dans des conditions de conduite normale, et ne ferait qu'occasionner des frais supplémentaires. Vous ne devez donc rien ajouter à l'essence.

Mises en garde relatives au circuit d'alimentation**MISE EN GARDE !****Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :**

- La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence contenant du plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut affecter le rendement du moteur et endommager le système antipollution.
- Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défauts d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal

réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire.

- DaimlerChrysler déconseille l'utilisation d'additifs sensés augmenter l'indice d'octane du carburant. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés au système d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces types de carburant ou d'additif.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone**AVERTISSEMENT !**

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement :

- Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous

DÉMARRAGE ET CONDUITE

devez vous immobiliser dans un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

- Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité et roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.
- Lorsque vous roulez, laissez le hayon fermé pour empêcher le monoxyde de carbone et les autres gaz dangereux de pénétrer dans l'habitacle.

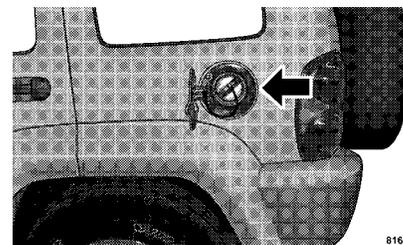
AJOUT DE CARBURANT

MISE EN GARDE !

N'EMPLOYEZ PAS d'essence dans un véhicule à moteur diesel (selon l'équipement). Si de l'essence est accidentellement versée dans le réservoir du véhicule, NE LANCEZ PAS le moteur, au risque d'endommager le système d'alimentation en carburant. Faites rincer le système d'alimentation en carburant.

Bouchon de remplissage du réservoir de carburant (bouchon du réservoir d'essence)

Le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est situé derrière la trappe de carburant, du côté gauche du véhicule. Si le bouchon est perdu ou endommagé, veillez à le remplacer par un bouchon prévu pour ce modèle de véhicule.



81650a5e

Bouchon de remplissage de réservoir de carburant

MISE EN GARDE !

Un bouchon de réservoir de carburant inadéquat peut causer des dommages au circuit d'alimentation ou au système antipollution. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant. Un bouchon de marché secondaire qui se pose mal pourrait faire allumer le témoin de panne, en raison des vapeurs d'essence qui s'échappent du système.

MISE EN GARDE !

Un bouchon inapproprié peut faire s'allumer la lampe-témoin de panne.

MISE EN GARDE !

Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne « remplissez pas à ras bord » le réservoir après le remplissage.

NOTA : Lorsque le pistolet de la pompe émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.

AVERTISSEMENT !

- Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon d'essence est enlevé ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.

- N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Pareille pratique peut constituer une infraction à certains règlements locaux et entraîne l'allumage du témoin d'anomalie.

NOTA : Serrez le bouchon du réservoir d'environ un quart de tour, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Cela vous indique que le bouchon est bien serré.

Si le bouchon n'est pas serré comme il faut, le témoin de panne s'allumera. Assurez-vous que le bouchon de remplissage du réservoir est bien serré à chaque fois que vous remettez du carburant.

AVERTISSEMENT !

Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Posez toujours les bidons au sol lorsque vous les remplissez.

Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic du véhicule détermine que le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est desserré, mal installé ou endommagé, le message « CHECK GAS CAP » (vérifier le bouchon de remplissage) s'affiche dans le centre d'information électronique (EVIC). Consultez la rubrique « Centre d'information électronique » de la section 4 du présent manuel. Serrez le bou-

chon de remplissage jusqu'à ce qu'un « clic » se fasse entendre. Il confirme que le bouchon du réservoir est correctement serré. Consultez la rubrique « Système de diagnostic embarqué – OBD II » dans la section 7 de ce manuel pour obtenir plus d'information.

MISE EN GARDE !

Des dommages au circuit d'alimentation ou au système antipollution pourraient découler de l'utilisation d'un bouchon de remplissage du réservoir de carburant non approprié. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant.

AVERTISSEMENT !

- **N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne.**
- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon d'essence est enlevé ou que le réservoir est en cours de remplissage.**

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

Selon les réglementations de la NHTSA, votre véhicule doit porter une étiquette d'homologation qui se trouve sur le montant de la porte du conducteur ou sur la porte elle-même.

Cette étiquette comporte le mois et l'année de fabrication, le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant et arrière ainsi que le numéro d'identification du véhicule (NIV). Les mois, jour et heure de fabrication du véhicule figurent également sur cette étiquette. Le code à barres qui figure au bas de cette étiquette représente le numéro d'identification de votre véhicule, le NIV.

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le poids nominal brut est le poids total permis de votre véhicule incluant le conducteur, les passagers, le véhicule, les options, la flèche d'attelage et les bagages. Cette étiquette informe également sur les capacités de poids maximales des essieux avant et arrière (PNBE). La charge

totale doit être limitée de façon que le PNBV des essieux avant et arrière ne dépasse pas le PNBE.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le PNBE est la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge

(essieu, ressorts, pneus ou jantes). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qu'achètent parfois les propriétaires en vue d'accroître la durabilité ne signifient pas nécessairement une augmentation du PNBV.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette correspondent à la taille réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes

DÉMARRAGE ET CONDUITE

les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, incluant le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale

pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les deux essieux. Peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est bien répartie. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Des charges mal réparties peuvent nuire au comportement directionnel et routier

du véhicule ainsi qu'aux performances du système de freinage.

MISE EN GARDE !

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au PNBV et aux PNBE avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTION DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez soigneusement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total permis de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids sur l'attelage. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV.

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, marchandises et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif. Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-basculé lorsqu'elle est entièrement

chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-basculé.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le poids nominal brut combiné (PNBC) équivaut au poids total admissible de votre véhicule et de la remorque. (à noter que le PNBC comprend un supplément de 68 kg [150 lb] représentant le poids du conducteur).

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière.

AVERTISSEMENT !

Il est important que vous ne dépassiez pas le poids nominal brut sur l'essieu avant et arrière. La conduite de votre véhicule pourrait devenir dangereuse si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

Poids sur l'attelage

Il s'agit de la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule de remorquage. Dans la plupart des cas, le poids sur l'attelage ne doit pas être inférieur à 10 % ni supérieur à 15 % de la charge de la remorque. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale

Il s'agit de la hauteur et de la largeur maximales de l'avant de la remorque.

Dispositif anti-louvoisement

Le dispositif anti-louvoisement de la remorque consiste en une tige coulissante qui peut être installée entre le support de boule et l'attelage de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le louvoisement de la remorque sur la route.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids sur l'attelage, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau de la boule de remorquage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la trac-

tion de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont habituellement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids sur l'attelage de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et l'essieu de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du fabricant, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif anti-louvoisement hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents de

travers et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif anti-louvoisement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés avec l'utilisation de flèches d'attelage plus lourdes et peuvent être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

AVERTISSEMENT !

Le mauvais ajustement de l'attelage répartiteur de charge peut affecter les caractéristiques de tenue de route, de stabilité et de freinage du véhicule et même causer un accident.

Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le fabricant de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.

EXEMPLE SEULEMENT



FIG 1 SANS RÉPARTITION DE POIDS



FIG 2 AVEC RÉPARTITION DE POIDS

Système d'attelage répartiteur de charge

EXEMPLE SEULEMENT

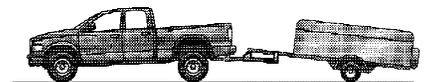


FIG. 3. MAUVAIS AJUSTEMENT (INCORRECT)

81817067

Mauvais ajustement de l'attelage répartiteur de charge

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Classification des attelages de remorque

L'attelage du pare-chocs arrière est conçu pour tracter des remorques d'un poids atteignant 907 kg (2 000 lb) sans équipement spécial ni modification de l'équipement de série. Votre véhicule peut être livré avec l'ensemble optionnel d'attelage de remorque qui vous permet de tracter en toute sécurité des remorques pesant plus de 907 kg (2 000 lb). Adressez-vous à votre concessionnaire pour plus d'informations sur cet ensemble.

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque approprié à vos besoins de remorquage. Reportez-vous au tableau des capacités de remorquage (poids maximal de la remorque) pour connaître le poids de remorque maximal que vous pouvez imposer au groupe motopropulseur de votre véhicule.

Classification des attelages de remorque	
Classe	Poids brut maximal de la remorque
Classe I – Service léger	907 kg (2 000 lb)
Classe II – Service moyen	1 587 kg (3 500 lb)
Classe III – Service intensif	2 268 kg (5 000 lb)
Classe IV – Service très intensif	4 540 kg (10 000 lb)

L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

Le tableau qui suit présente le poids maximal de la remorque admissible pour le groupe motopropulseur dont est doté votre véhicule.

Moteur et transmission	Modèle	PNBC (poids nominal brut combiné)	Surface frontale	Poids brut maximal de la remorque	Poids maximal sur l'attelage (voir nota 1)
3,7 L/manuelle 6 vitesses	2RM	3 855 kg (8 500 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	1 587 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
3,7 L/manuelle 6 vitesses	4RM	3 969 kg (8 750 lb)	3,72 m ² (40 pi ²)	1 587 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
3,7 L/automatique	2RM	3 243 kg (7 150 lb)	2,97 m ² (32 pi ²)	907 kg (2 000 lb)	91 kg (200 lb)
3,7 L/automatique	4RM	3 356 kg (7 400 lb)	2,97 m ² (32 pi ²)	907 kg (2 000 lb)	91 kg (200 lb)
3,7 L/automatique avec refroidisseur	2RM	4 468 kg (9 850 lb)	5,57 m ² (60 pi ²)	2 268 kg (5 000 lb)	227 kg (500 lb)
3,7 L/automatique avec refroidisseur	4RM	4 581 kg (10 100 lb)	5,57 m ² (60 pi ²)	2 268 kg (5 000 lb)	227 kg (500 lb)
Reportez-vous à la législation locale pour les vitesses maximales de remorquage.					

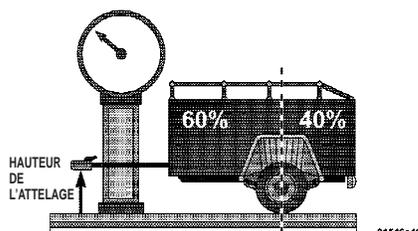
DÉMARRAGE ET CONDUITE

NOTA : Le poids sur l'attelage de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et de la charge; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Reportez-vous à la section « Information concernant la sécurité des pneus » du présent manuel.

Poids de la remorque et poids sur l'attelage

Chargez toujours une remorque avec 60 % à 65 % du poids sur l'avant de la remorque. Entre 10 % et 15 % du poids brut de la remorque (PBR) est ainsi placé sur l'attelage de votre véhicule. De fortes charges sur les roues ou des charges plus lourdes à l'arrière peuvent causer un **important** louvoiement de la remorque qui pourrait provoquer la perte de la maîtrise du véhicule et de la remorque. L'omission de charger plus lourdement la remorque à l'avant est la cause de nombreux accidents impliquant une remorque.

Ne dépassez jamais le poids maximum sur l'attelage indiqué sur le pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.



Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- le poids sur l'attelage de la remorque;
- le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans ou sur votre véhicule;
- le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. Également, des équipements optionnels installés à l'usine ou par un concessionnaire doivent être pris en compte en regard de la charge maximale

de votre véhicule. Pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge de votre véhicule, reportez-vous au tableau Informations sur les pneus et la charge dans la section Information concernant la sécurité des pneus du présent manuel.

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes qui favoriseront le rodage approprié des composants du groupe motopropulseur de votre véhicule neuf :

MISE EN GARDE !

- Évitez de tracter une remorque pendant les premiers 805 km (500 mi) d'utilisation de votre véhicule. Vous risqueriez d'endommager le groupe motopropulseur.

- En outre, pendant les premiers 805 km (500 mi) avec une remorque, limitez votre vitesse à 80 km/h (50 mi/h).

Effectuez les opérations d'entretien recommandées à la section 8 de ce manuel. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) et le poids nominal brut combiné (PNBC).

AVERTISSEMENT !

Un remorquage inadéquat peut provoquer un accident et entraîner des blessures. Suivez les recommandations ci-après pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible.

Assurez-vous que la charge est correctement retenue en place dans la remorque et qu'elle ne tombera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas fixée assez solidement, les mouvements possibles de la charge dynamique peuvent nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident.

- Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, au pont, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes au châssis ou aux points de fixation crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous l'attelage de remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.
- Il ne faut jamais stationner un véhicule avec une remorque dans une pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement. Placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (stationnement). Si le véhicule est doté d'une transmission manuelle, engagez la marche arrière. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas au

point mort (N). Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.

- N'excédez jamais le poids nominal brut combiné (PNBC).

- **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais excéder les quatre valeurs nominales suivantes :**

1. PNBV
2. PBR
3. PNBE
4. Poids nominal sur l'attelage selon l'attelage de remorque utilisé (cette exigence peut restreindre la possibilité de toujours atteindre une plage de 10 %

à 15 % du poids sur l'attelage comme pourcentage du poids total de la remorque).

Exigences de remorquage – Pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Consultez la rubrique sur les pressions de gonflage des pneus de la section « Pneus – Généralités » de ce manuel pour connaître les méthodes de gonflage appropriées.
- Vérifiez également la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.

- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Consultez la rubrique sur les indicateurs d'usure de la section « Pneus – Généralités » de ce manuel pour connaître les méthodes d'inspection appropriées.
- Consultez la rubrique sur les pneus de rechange de la section Pneus – Informations générales de ce manuel pour connaître les méthodes appropriées de remplacement des pneus. Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – Freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freins hydrauliques ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de freinage hydraulique.

- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 454 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

MISE EN GARDE !

Si le poids de la remorque chargée dépasse 454 kg (1 000 lb), celle-ci doit posséder ses propres freins et la capacité de freinage de ceux-ci doit être adéquate. La non-observance de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de frein, exiger un effort supplémentaire sur la pédale et prolonger les distances de freinage.

AVERTISSEMENT !

Ne raccordez jamais le système de freinage de la remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le circuit de freinage, ce qui pourrait donner lieu à la perte des freins et provoquer un accident.

Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. La non-observance de cette règle pourrait être la cause d'un accident.

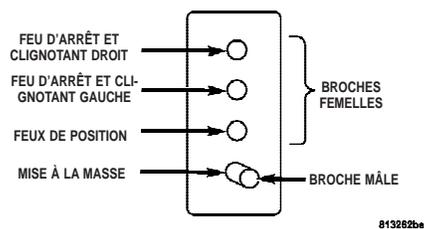
Exigences de remorquage – Feux et câblage de remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des clignotants et des feux d'arrêt.

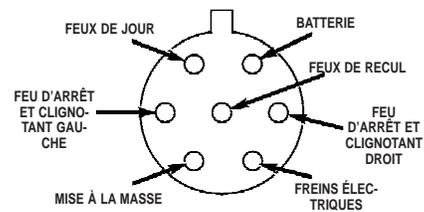
L'ensemble attelage de remorque peut comprendre un faisceau de câblage à 4 et à 7 broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur approuvés par le fabricant de votre véhicule.

NOTA : *Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.*

Toutes les connexions aux circuits du véhicule sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.



Connecteur à 4 broches



Connecteur à 7 broches

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer ses virages, arrêts et manœuvres de marche arrière dans un endroit à faible circulation.

Si le véhicule tracteur est équipé d'une transmission manuelle, le départ doit toujours s'effectuer en PREMIÈRE vitesse pour éviter de trop faire glisser l'embrayage.

Conseils pour le remorquage – Transmission automatique

Le rapport « D » (marche avant) peut être sélectionné pour tracter une remorque. Toutefois, si vous devez changer fréquemment de vitesse, sélectionnez le rapport « 3 ».

NOTA : *En conduite dans des conditions difficiles, l'utilisation du rapport « 3 » améliorera les performances du véhicule et prolongera la vie utile de la boîte-pont en réduisant les changements de rapport excessifs et la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.*

L'huile de la transmission automatique et le filtre doivent être remplacés si vous tractez RÉGULIÈREMENT une remorque pendant plus de 45 minutes consécutives. Pour connaître les intervalles préconisés dans le programme « B », consultez la section 8 du présent manuel.

NOTA : *Vérifiez l'huile de la transmission automatique avant toute traction de remorque.*

Conseils de remorquage – O/D OFF (surmultipliée désactivée) – Selon l'équipement

Pour réduire les risques de surchauffe de la transmission automatique, appuyez sur le bouton « O/D OFF » (surmultipliée désactivée) quand vous conduisez dans des régions vallonneuses ou encore passez au deuxième rapport (2) si les pentes sont plus prononcées. Consultez la rubrique « Changements de vitesses » du présent chapitre.

Conseils pour le remorquage – Régulateur de vitesse électronique (selon l'équipement)

- N'utilisez pas le régulateur de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

- Si vous utilisez le régulateur de vitesse en remorquage et faites face à des décélérations supérieures à 16 km/h (10 mi/h), désactivez-le et attendez de rouler à nouveau à vitesse de croisière pour le réactiver.
- L'utilisation du régulateur de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Conseils pour le remorquage – Circuit de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

– *Conduite urbaine*

À l'arrêt, mettez la transmission au point mort et augmentez le régime moteur.

– *Conduite sur route*

Réduisez la vitesse.

– *Climatisation*

Arrêtez-la temporairement.

- Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement du circuit de refroidissement, consultez la section « Entretien » de ce manuel.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage derrière un véhicule de loisir – Modèles à deux roues motrices

Le remorquage de loisir n'est pas permis. Le remorquage du véhicule avec roues arrière au sol peut en endommager gravement la transmission.

Remorquage – Modèles à quatre roues motrices

MISE EN GARDE !

Il ne faut jamais remorquer le véhicule au moyen de paniers porteurs avant ou arrière. L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage derrière un véhicule de loisir.

NOTA : La boîte de transfert doit être à la position N (point mort) et la boîte de vitesses doit être en position P (stationnement) (dans le cas d'une boîte de vitesses automatique) ou dans une position d'entraînement vers l'avant (dans le cas d'une boîte manuelle) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.

Passage au point mort (N)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

MISE EN GARDE !

Vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte de transfert est entièrement au point mort avant de procéder au remorquage derrière un véhicule de loisir, pour éviter d'endommager les pièces internes.

1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Placez la transmission au point mort.
3. Placez la boîte de transfert au point mort.
4. Démarrez le moteur.
5. Engagez la boîte de vitesses automatique à la position D (marche avant), ou la

boîte de vitesses manuelle dans un rapport de marche avant quelconque.

6. Relâchez la pédale de frein et assurez-vous que le véhicule est immobile.
7. Coupez le moteur et placez la clé de contact dans la position Arrêt déverrouillée.
8. Placez la boîte de vitesses automatique à la position P (stationnement), ou assurez-vous que la boîte de vitesses manuelle est engagée dans un rapport de marche avant quelconque.
9. Serrez le frein de stationnement.
10. Attachez le véhicule au véhicule remorqueur à l'aide de la barre de remorquage.
11. Desserrez le frein de stationnement.

MISE EN GARDE !

La boîte de vitesses automatique pourrait être endommagée si elle est placée à la position P (stationnement) alors que la boîte de transfert est au point mort et que le moteur est en marche. Lorsque la boîte de transfert est au point mort, assurez-vous que le moteur est coupé avant de placer la transmission à la position P (stationnement) (référez-vous aux étapes 7 et 8 ci-dessus).

Sortie du point mort (N)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Placez la transmission au point mort.
2. Arrêtez le moteur.
3. Déplacez le levier de la boîte de transfert à la position souhaitée.
4. Placez la transmission automatique à la position P (stationnement).
5. Démarrez le moteur.
6. Engagez la boîte de vitesses automatique à la position D (marche avant), ou la boîte de vitesses manuelle dans un rapport de marche avant quelconque.

AVERTISSEMENT !

Vous pourriez être blessé, ainsi que d'autres personnes, si vous laissez le véhicule sans surveillance avec la boîte de transfert au point mort sans d'abord serrer à fond le frein de stationnement. La position de la boîte de transfert au point mort débraye les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur et permet au véhicule de se mettre en mouvement, quelle que soit la position de la transmission. Le frein de stationnement doit toujours être serré quand le conducteur n'est pas dans le véhicule.

MISE EN GARDE !

N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.

CHASSE-NEIGE

Les chasse-neige, treuils et autres équipements de marché secondaire ne doivent **pas** être placés à l'avant de votre véhicule. En modifiant la structure de l'avant de votre véhicule, vous pouvez compromettre le fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables. Ceux-ci pourraient alors se déployer de façon inopinée ou ne pas se déployer du tout lors d'une collision.

AVERTISSEMENT !

N'ajoutez pas de chasse-neige, de treuil ni tout autre équipement de marché secondaire à l'avant de votre véhicule. Cela pourrait altérer le fonctionnement du système de retenue à sac gonflable et vous occasionner des blessures.

SECTION 6

EN CAS D'URGENCE

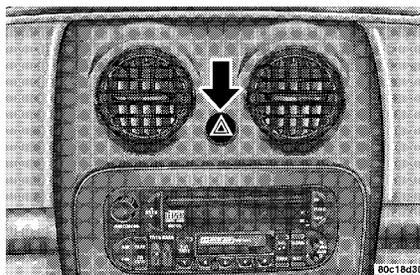
• MULTICLIGNOTANTS D'URGENCE	270	• Directives de levage	274
• EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR	270	• DÉMARRAGE D'APPOINT	275
• MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REPLACEMENT D'UN PNEU	272	• CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT	278
• Emplacement du cric	272	• REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE . . .	279
• Rangement de la roue de secours	273	• Modèles à deux roues motrices seulement . . .	279
• Préparatifs de levage sur cric	273	• Modèles à quatre roues motrices seulement . .	279

EN CAS D'URGENCE

MULTICLIGNOTANTS D'URGENCE

Les multiclignotants d'urgence de votre véhicule sont utilisés en tant que système d'avertissement d'urgence. Lorsque vous allumez ces feux, tous les clignotants avant et arrière fonctionnent par intermittence. Utilisez ces feux lorsque vous êtes en panne sur la route ou à proximité de la route. Ils permettent aux autres usagers de la route de vous voir et de vous éviter, vous et votre véhicule. Ces feux sont un système d'avertissement d'urgence et ne doivent pas être utilisés lorsque le véhicule est en mouvement.

Pour allumer les feux de détresse clignotants, appuyez sur le bouton situé sur le tableau de bord (entre les bouches d'aération centrales). Appuyez de nouveau sur le bouton pour éteindre les feux de détresse.



Interrupteur du signal de détresse

NOTA : L'utilisation prolongée des feux de détresse risque de décharger votre batterie.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur route : Ralentissez.
- En ville : Lorsque vous êtes à l'arrêt, sélectionnez la position N (point mort), sans augmenter le régime de ralenti du moteur.

NOTA : Vous pouvez prendre certaines mesures pour atténuer une surchauffe imminente. Si votre climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Le climatiseur chauffe le circuit de refroidissement du

moteur. En désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur. Vous pouvez également placer la commande de température de même que la commande du ventilateur à la puissance maximale, et le sélecteur de mode à la position Plancher. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

Si l'aiguille atteint le H (chaud), arrêtez-vous sur le bas-côté de la route. Ne coupez pas le moteur. Laissez tourner le moteur au ralenti, avec le climatiseur coupé, jusqu'à ce que l'aiguille de la jauge revienne dans la plage normale.

MISE EN GARDE !

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si la jauge de température atteint la marque « H », rangez-vous et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que la jauge de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure dans la zone « H » et que le carillon retentit sans arrêt, coupez immédiatement le contact et faites appel à une dépanneuse.

Si la condition de surchauffe persiste, un carillon continu se fera entendre pour aviser le conducteur. Réduisez la vitesse du véhicule ou arrêtez le véhicule afin de permettre au moteur de tourner au ralenti et de refroidir.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

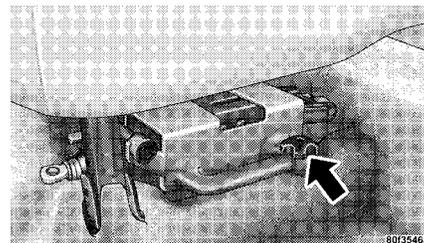
AVERTISSEMENT !

- Il est dangereux de se glisser sous un véhicule soutenu par un cric, car celui-ci pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous chez un garagiste pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.

- Le cric est conçu uniquement pour changer une roue. Il ne doit pas servir à soulever le véhicule afin de procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.

Emplacement du cric

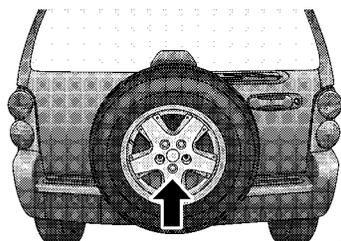
Le cric articulé et les outils de remplacement de la roue sont rangés sous le siège arrière droit. Pour retirer le cric de son rangement, tournez la vis à oreilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour libérer l'ensemble de cric et l'enlever.



Emplacement du cric

Rangement de la roue de secours

Pour retirer la roue de secours de son support, enlevez le couvercle de roue, selon l'équipement, et enlevez les écrous de roue avec la clé à écrous, en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



80d11789

Montage de la roue de secours

NOTA : *Si vous avez ajouté des accessoires provenant du marché secondaire au support monté sur la roue de secours, leur poids ne doit pas excéder 23 kg (50 lb), incluant le poids de la roue de secours.*

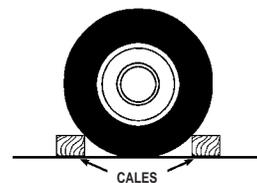
Préparatifs de levage sur cric

Stationnez le véhicule sur une surface ferme et de niveau, en évitant les endroits glacés ou glissants, **engagez le frein de stationnement** et placez la boîte de vitesses automatique en position P (stationnement), ou la boîte manuelle en position R (marche arrière). Coupez le contact.

AVERTISSEMENT !

N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident pendant le changement de roue.

- Allumez les feux de détresse.



- Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage.

EN CAS D'URGENCE

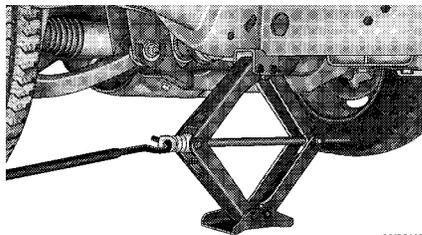
Par exemple, si vous changez le pneu avant droit, bloquez la roue arrière gauche.

- Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

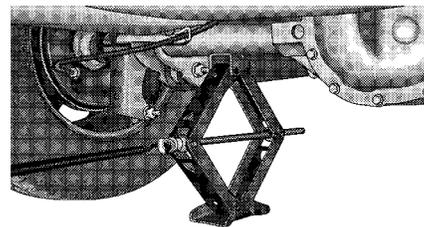
Directives de levage

1. Enlevez la roue de secours.
2. Relâchez (mais n'enlevez pas) les écrous de roue en les dévissant d'un tour vers la gauche alors que la roue touche toujours au sol.
3. Dégagez le cric et les outils de leur support. Assemblez les outils en raccordant le levier de manœuvre à la rallonge, puis à la clé à écrous.

4. Placez le cric tel qu'illustré. Pour une roue avant, placez-le dans l'encoche du joint soudé de carrosserie, derrière la roue à changer. Pour une roue arrière, placez le cric sous l'essieu près de la roue à changer. Placez le levier de manœuvre sur le cric. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**



Position de levage avant



801354b4

Position de levage arrière

5. Soulevez le véhicule en tournant la vis du cric vers la droite. Arrêtez de soulever le véhicule dès que le pneu se décolle du sol et que l'espace en dessous est suffisant pour pouvoir monter la roue de secours. La stabilité de l'ensemble est d'autant plus grande que la roue est peu soulevée.

AVERTISSEMENT !

Plus le pneu est près du sol et plus le véhicule est stable. Ne soulevez pas le véhicule plus haut que nécessaire, car cela pourrait causer un accident. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer la roue.

6. Enlevez les écrous de roue et la roue.
7. Placez la roue de secours sur le véhicule et posez les écrous de roue avec l'extrémité conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous. Ne les serrez pas à fond tant que le véhicule n'a pas été

redescendu, afin d'éviter le risque de pousser le véhicule hors du cric en forçant.

8. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric vers la gauche et enlevez le cric et les cales de roue.

9. Finissez de serrer les écrous de roue. Pour ce faire, appuyez sur le manche de la clé vers le bas. Passez d'un écrou à l'autre jusqu'à ce que chacun d'eux ait été serré à deux reprises. La tension normale sur les écrous de roue est 130 N.m (95 lb-pi). Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou un garagiste au moyen d'une clé dynamométrique.

10. Abaissez le cric jusqu'à ce qu'il se referme complètement.

AVERTISSEMENT !

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté en avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser ainsi les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

11. Fixez le pneu, le cric et les outils aux endroits appropriés.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Cette façon de procéder peut être dangereuse si elle n'est pas

EN CAS D'URGENCE

effectuée correctement. Aussi, veuillez suivre scrupuleusement la procédure ci-après.

AVERTISSEMENT !

Le liquide de batterie est une solution acide corrosive. Évitez tout contact de ce liquide avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie lorsque vous fixez les cosses et évitez que ces dernières ne se touchent. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau les zones atteintes.

Une batterie dégage des vapeurs d'hydrogène, lequel est un gaz inflammable et explosif. Aussi, tenez les trous d'aération de la batterie à distance de toute flamme ou étincelle.

N'utilisez jamais une batterie d'appoint ni toute autre source auxiliaire de démarrage ayant une tension supérieure à 12 V. Par exemple, n'utilisez pas une source d'alimentation de 24 V.

1. Retirez tous les bijoux en métal, tels que les bracelets-montres ou les bracelets qui pourraient provoquer un court-circuit accidentel.

2. Garez le véhicule qui fournira la charge d'appoint de façon à pouvoir brancher les câbles d'appoint mais en veillant à ce que les véhicules ne se touchent pas. Serrez le frein de stationnement dans les deux véhicules, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P (stationnement) ou au point mort dans le cas d'une transmission manuelle et coupez le contact dans les deux véhicules.

3. Éteignez le chauffage (ventilateur), la radio et tous les accessoires électriques inutiles.

4. Raccordez une extrémité du câble volant à la borne positive de la batterie d'appoint. Raccordez l'autre extrémité du même câble à la borne positive de la batterie déchargée.

AVERTISSEMENT !

Ne permettez pas aux véhicules de se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

5. Raccordez l'autre câble, d'abord à la borne négative de la batterie d'appoint, et ensuite au moteur du véhicule dont la batterie est déchargée. Assurez-vous de la qualité du contact électrique au moteur.

AVERTISSEMENT !

- **N'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en prenant en remorque le véhicule.**

- **Ne branchez jamais le câble à la borne négative de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie.**
- **Par temps froid, lorsque les températures se situent sous le point de congélation, l'électrolyte d'une batterie déchargée peut geler. La batterie pourrait se fendre ou exploser si vous tentez de faire un démarrage d'appoint. La température de la batterie doit être ramenée au-dessus du point de congélation avant de procéder à toute tentative de démarrage d'appoint.**

6. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez-le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

7. Pour retirer les câbles volants, suivez exactement la même procédure dans l'ordre inverse. Prenez garde aux courroies en mouvement et au ventilateur.

AVERTISSEMENT !

Toute procédure autre que celle décrite ci-dessus pourrait causer :

1. **des blessures causées par le giclement d'électrolyte de l'orifice de ventilation de la batterie;**

EN CAS D'URGENCE

2. des blessures ou des dommages à la propriété attribuables à l'explosion de la batterie;
3. des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou du véhicule immobilisé.

CROCHETS DE REMORQUAGE D'URGENCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Si votre véhicule est équipé de crochets de remorquage, ceux-ci sont montés à l'avant et à l'arrière.

MISE EN GARDE !

Les crochets de remorquage sont réservés aux situations d'urgence seulement, soit pour dégager un véhicule enlisé. Il ne faut pas se servir de ces crochets pour remorquer un véhicule sur la route ou l'autoroute. Vous pourriez endommager votre véhicule. Il est conseillé d'utiliser deux sangles pour remorquer le véhicule; des chaînes peuvent endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT !

Éloignez-vous des véhicules lorsque l'un d'eux est tiré par les crochets de remorquage. Les sangles ou les chaînes peuvent se briser et causer des blessures graves.

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Modèles à deux roues motrices seulement

Si la transmission fonctionne, remorquez le véhicule uniquement en position N (point mort) à une vitesse n'excédant pas 48 km/h (30 mi/h), sur une distance n'excédant pas 24 km (15 mi). Le remorquage à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou sur plus de 24 km (15 mi) peut entraîner de graves dommages à la transmission. Si la boîte de vitesses ne fonctionne pas ou si

le véhicule doit être remorqué à plus de 48 km/h, ou sur une distance supérieure à 24 km (15 mi), remorquez le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes de remorquage acceptables consistent à faire transporter le véhicule sur un camion plateau ou à faire remorquer le véhicule par l'avant ou l'arrière en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage. Le retrait de l'arbre de transmission pour le remorquage n'est pas recommandé puisque que cette méthode peut laisser s'écouler du liquide de la boîte de vitesses.

Modèles à quatre roues motrices seulement

Le fabricant recommande de faire remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes de remorquage acceptables consistent à faire transporter le véhicule sur un camion plateau ou à faire remorquer le véhicule par l'avant ou l'arrière en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

SECTION 7

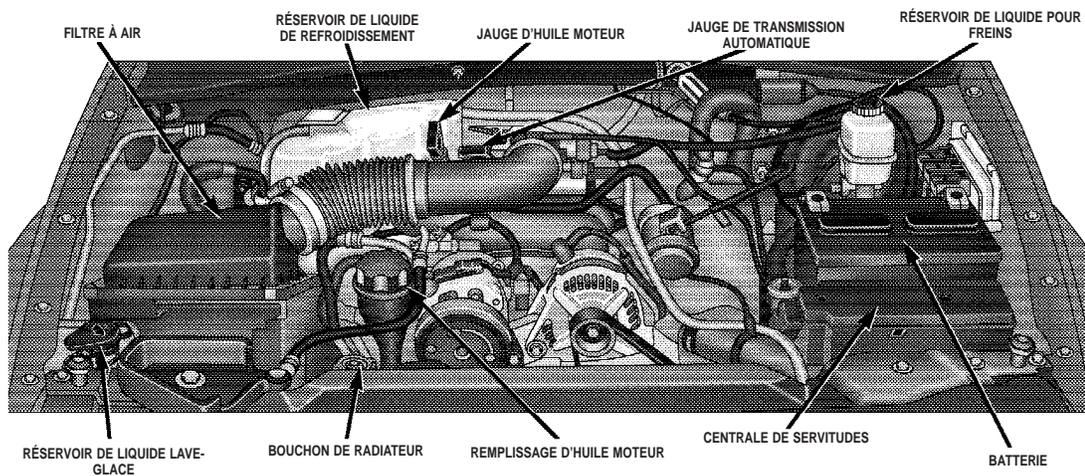
ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

• COMPARTIMENT MOTEUR – 3,7 L	283	• Entretien du climatiseur	294
• DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II	284	• Vérification du liquide de la direction assistée	295
• Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré	284	• Lubrification des composants du groupe motopropulseur et de la direction	296
• INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN	285	• Graissage des articulations de la carrosserie	296
• PIÈCES DE RECHANGE	286	• Balais d'essuie-glace	297
• SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE	286	• Liquide lave-glace	297
• DIRECTIVES D'ENTRETIEN	287	• Échappement	298
• Huile moteur	287	• Circuit de refroidissement	298
• Courroies d'entraînement – Vérification de l'état et de la tension	290	• Tuyaux et canalisations de dépression et de vapeurs	303
• Bougies d'allumage	290	• Raccords du circuit d'alimentation	303
• Câbles de bougie d'allumage	290	• Circuit de freinage	304
• Filtre à air du moteur	290	• Embrayage hydraulique – Transmission manuelle uniquement	306
• Catalyseur	291	• Liquide pour essieu avant et arrière	306
• Système antipollution du carter	292	• Boîte de transfert	307
• Batterie sans entretien	292	• Transmission manuelle	307

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

• Transmission automatique	308	• Clignotant avant	324
• Entretien extérieur et protection contre la corrosion	310	• Phare antibrouillard avant (monté dans le bouclier)	325
• PORTE-FUSIBLES	315	• Ensemble feu arrière, feu de freinage, clignotant et feu de recul	326
• Fusibles intérieurs	315	• Feu de freinage central surélevé	326
• Fusibles dans le compartiment moteur (centrale de servitudes)	319	• LIQUIDES ET CONTENANCES	327
• ENTREPOSAGE DU VÉHICULE	322	• LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS	328
• REMPLACEMENT DES AMPOULES	323	• Moteur	328
• REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE	324	• Châssis	329
• Phare	324		

COMPARTIMENT MOTEUR – 3,7 L



81977fd8

DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le fonctionnement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission automatique. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et de consommation d'essence, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Lorsqu'un de ces systèmes nécessite une réparation, l'OBD II allume le témoin de panne. Il enregistre également les codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aideront le technicien automobile à effectuer les réparations. Bien que, dans

la plupart des cas, le véhicule puisse être conduit normalement et qu'il ne soit pas nécessaire de le faire remorquer, vous devez le faire réparer par votre concessionnaire dès que possible.

MISE EN GARDE !

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin de panne est allumé risquerait d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**

- **Le clignotement du témoin de panne alors que le moteur tourne indique des dommages graves subis par le catalyseur qui entraîneront sous peu une perte importante de puissance. Une réparation immédiate est nécessaire.**

Message de bouchon de remplissage de réservoir de carburant desserré

Si le système de diagnostic du véhicule détecte que le bouchon du réservoir de carburant est lâche, mal posé ou endommagé, le message « GASCAP » paraît à l'affichage du compteur kilométrique du groupe d'instruments. Remettez en place ou serrez le bouchon correctement de façon à faire disparaître le message (le témoin finit par s'éteindre). Si le problème persiste, le message sera affiché au prochain démarrage du véhicule.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.



Dans les provinces où une exigence d'inspection et d'entretien prévaut, cette vérification a pour but de : vérifier que le témoin d'anomalie fonctionne, qu'il n'est pas allumé lorsque le moteur tourne et que le système de diagnostic embarqué est prêt pour le contrôle.

En général, le système de diagnostic embarqué est prêt. Cependant, cela peut ne **pas** être le cas si un entretien a récem-

ment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée ou si vous venez de la remplacer. Si votre système de diagnostic embarqué n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule ne réussira pas le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué de votre véhicule :

1. Insérez la clé de contact dans le commutateur.
2. Placez la clé en position ON (marche), sans toutefois lancer ou faire démarrer le moteur.
3. Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

4. Dès que vous placez votre clé en position ON (marche), le témoin de panne s'allume. Il s'agit de la vérification normale des ampoules.

5. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

a. Le témoin de panne clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez l'allumage ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.

b. Le témoin de panne ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez l'allumage ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que l'OBD

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué n'est **pas prêt**, vous devriez consulter votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il se révèle concluant.

Que le système de diagnostic embarqué de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin de panne s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé

si le témoin de panne est allumé pendant que le moteur tourne.

PIÈCES DE RECHANGE

Pour garantir le fonctionnement prévu du véhicule, il est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Mopar^{MD} pour les travaux d'entretien normaux et prévus et les réparations. La garantie du constructeur ne couvre pas les dommages et les défaillances qui découlent de l'utilisation de pièces et produits autres que Mopar^{MD} pour effectuer l'entretien et les réparations.

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et profession-

nelle. Vous pouvez vous procurer des guides d'entretien qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter ces manuels avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

AVERTISSEMENT !

Vous pouvez vous blesser sérieusement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

Outre les pièces pour lesquelles des intervalles d'entretien ont été prévus, il existe

d'autres pièces qui peuvent fonctionner correctement sans entretien périodique. Toutefois, la défaillance de l'une de ces pièces peut nuire aux performances du moteur ou du véhicule. Ces pièces doivent donc être vérifiées si vous remarquez ou soupçonnez une anomalie.

Huile moteur**Vérification du niveau d'huile**

Pour assurer la bonne lubrification du moteur, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein d'essence. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur se situe soit environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors que ce dernier était à sa température normale de fonctionnement, soit avant le démarrage, après une nuit à l'arrêt.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez le niveau d'huile entre les repères ADD et SAFE de la jauge. Avec ce type de moteur, lorsque le niveau correspond au repère ADD, il faut ajouter 0,95 litre d'huile (1 pinte US) pour atteindre le repère SAFE.

MISE EN GARDE !

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération ou une perte de pression d'huile, ce qui pourrait endommager votre moteur.

Vidange de l'huile moteur

Les conditions routières et votre façon de conduire influent sur la fréquence à laquelle vous devez faire vidanger l'huile de

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

votre moteur. Vérifiez si l'une des conditions ci-après s'applique à votre cas :

- températures inférieures à 0 °C (32 °F) le jour ou la nuit;
- arrêts fréquents;
- utilisation prolongée au ralenti;
- conduite dans des conditions poussiéreuses;
- trajets inférieurs à 16,2 km (10 mi/h);
- conduite prolongée à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]), pendant plus de 50 % du temps;
- taxi, police ou service de livraison (usage commercial);
- traction de remorque;
- conduite tout-terrain ou dans le désert.

Si **L'UNE** de ces conditions est pertinente, vidangez l'huile moteur du véhicule aux intervalles stipulés dans le programme « B » du chapitre « Programmes d'entretien » du présent manuel.

Si aucune de ces conditions n'est pertinente, vidangez l'huile moteur du véhicule aux intervalles stipulés dans le programme « A » du chapitre « Programmes d'entretien » du présent manuel.

NOTA : *Les vidanges d'huile moteur ne doivent en aucun cas dépasser un intervalle de plus de 10 000 km (6 000 mi) ou de 6 mois, selon la première occurrence.*

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uni-

quement des huiles moteur certifiées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de DaimlerChrysler.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API



Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des

huiles moteur homologuées par l'API.

Huile moteur, viscosité
L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée pour toutes les températures

de fonctionnement. Ce type d'huile facilite les démarrages par temps froid et réduit la consommation de carburant. La viscosité d'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage.

Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile de votre moteur, consultez l'illustration du compartiment moteur de la présente section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. En outre, vous devez respecter les inter-

valles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Additifs pour huiles moteur

DaimlerChrysler **déconseille vivement** l'utilisation de quelque additif que ce soit (autre que les colorants de détection de fuite) dans l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire, votre station-service ou une agence gouverne-

mentale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile

Vous devez remplacer le filtre à huile à chaque vidange.

Choix du filtre à huile

Tous les moteurs du constructeur sont équipés d'un filtre à huile à passage total de type jetable. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Nous recommandons les filtres à huile de haute qualité Mopar^{MD}.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Courroies d'entraînement – Vérification de l'état et de la tension

Vérifiez l'état et la tension de toutes les courroies d'entraînement aux intervalles précisés dans le « Programme d'entretien » pertinent. Une mauvaise tension peut provoquer le glissement et la défaillance des courroies.

Vérifiez aussi si les courroies comportent des coupures, des fissures ou si les surfaces de contact sont lustrées. Si les dommages apparents risquent d'entraîner la défaillance d'une courroie, remplacez-la. Si un réglage est requis, ajustez les courroies selon les spécifications et les procédures indiquées dans le manuel de réparation.

Un outillage spécial est nécessaire pour mesurer correctement et rétablir la tension des courroies selon les spécifications du

constructeur. Vérifiez aussi le trajet des courroies pour vous assurer qu'il n'y a pas d'interférence entre ces dernières et les autres éléments du moteur.

Bougies d'allumage

Le bon fonctionnement des bougies d'allumage est essentiel au bon rendement du moteur et à l'efficacité du système antipollution. De nouvelles bougies doivent être installées aux intervalles spécifiés dans le programme d'entretien pertinent. Vous devez changer le jeu au complet, même si une seule bougie est défectueuse.

Pour obtenir des renseignements relatifs aux bougies d'allumage, consultez l'étiquette « Vehicle Emission Control Information » (renseignements relatifs au système antipollution) située dans le compartiment moteur.

Câbles de bougie d'allumage

Les câbles de bougie doivent toujours être propres et correctement branchés. Les cosses de batterie doivent être bien fixées. Les câbles craquelés, endommagés ou défectueux doivent être remplacés.

Filtre à air du moteur

Dans des conditions normales de conduite, le remplacement de l'élément de filtre à air doit être effectué selon les intervalles spécifiés dans le « programme d'entretien A ». En revanche, si vous utilisez souvent votre véhicule dans des conditions poussiéreuses ou rigoureuses, vous devez inspecter régulièrement l'élément et le remplacer au besoin, selon les intervalles spécifiés dans le « programme d'entretien B ».

AVERTISSEMENT !

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. De graves blessures pourraient en résulter.

Catalyseur

Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive d'essence sans plomb. L'essence contenant du plomb neutralise l'efficacité du catalyseur en tant que système antipollution.

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

MISE EN GARDE !

Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.

NOTA : *Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.*

AVERTISSEMENT !

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe sérieuse et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites ensuite

effectuer une mise au point immédiatement, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le convertisseur catalytique :

- N'éteignez jamais le moteur ou ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule.
- N'essayez pas de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule.
- Ne faites pas tourner le moteur au régime de ralenti alors que des câbles de bougie d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, ou durant de longues périodes de régime de ralenti très instable,

ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Système antipollution du carter

Pour bien fonctionner, ce système ne doit pas être colmaté ni contenir de résidus collants. À mesure que le kilométrage du véhicule augmente, des dépôts peuvent s'accumuler dans la soupape de recyclage des gaz du carter (RGC) et dans les canalisations. Si une soupape ne fonctionne pas correctement, remplacez-la par une neuve. **N'ESSAYEZ PAS DE NETTOYER UNE SOUPAPE RGC USAGÉE!**

Assurez-vous que le tuyau d'aération n'est pas endommagé et qu'il ne contient pas de dépôts. Remplacez au besoin.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter

d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

AVERTISSEMENT !

- **Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez jamais au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone touchée à l'eau.**

- **Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez aucune batterie d'appoint ou autre source d'appoint dont la tension est supérieure à 12 V. Ne laissez en aucun cas les cosses des câbles entrer en contact les unes avec les autres.**
- **Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé une batterie.**

SIGNAL POUR DÉMARRAGE D'APPOINT	 TÉMOIN FONCÉ AVEC POINT VERT • CHARGE DE LA BATTERIE OK • NIVEAU DE LIQUIDE OK
INDICATEUR D'ÉTAT DE LA BATTERIE NE TENTEZ PAS UN DÉMARRAGE D'APPOINT	 TÉMOIN FONCÉ SANS POINT VERT • CHARGE DE LA BATTERIE FAIBLE • NIVEAU DE LIQUIDE OK  TÉMOIN JAUNE OU ÉCLATANT • CHARGE DE LA BATTERIE INCONNUE • NIVEAU DE LIQUIDE BAS (LA CHARGE PEUT ENCORE ÊTRE SUFFISANTE POUR DÉMARRER VOTRE VÉHICULE)

Pour connaître la charge de la batterie, vérifiez l'indicateur de la batterie (selon l'équipement) sur le dessus de la batterie. Référez-vous à l'illustration.

MISE EN GARDE !

- **Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive (+) et négative (-) sont clairement indiquées sur le boîtier de la batterie.**
- **Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.**

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

AVERTISSEMENT !

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des liquides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains liquides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres liquides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Consultez la section 3 du livret des renseignements sur la garantie pour obtenir de plus amples renseignements.**

- **Le système de climatisation contient du liquide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de liquide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

Récupération et recyclage du liquide frigorigène

Le liquide frigorigène du climatiseur, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC) approuvé par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone. Toutefois, le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par des concessionnaires ou par tout

autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

Vérification du liquide de la direction assistée

La vérification du liquide de direction assistée à un intervalle préconisé n'est pas nécessaire. Il faut vérifier le niveau de liquide si l'on suspecte une fuite, en cas de bruit anormal ou si le système ne semble pas fonctionner comme d'habitude. Veillez à ce qu'une telle inspection soit effectuée par un concessionnaire DaimlerChrysler accrédité.

AVERTISSEMENT !

Afin d'éviter de vous blesser avec des pièces en mouvement et pour favoriser une lecture précise du niveau de liquide, vérifiez ce dernier lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane avec le moteur à l'arrêt. Ne remplissez pas trop le carter. Utilisez seulement le liquide recommandé par le constructeur.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau d'huile approprié. À l'aide d'un chiffon propre, nettoyez le liquide renversé sur toutes les surfaces du réservoir. Référez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés » pour connaître le type d'huile recommandé.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

NOTA : *Après le démarrage par temps froid, la pompe de direction assistée peut émettre du bruit quelques secondes. Ce phénomène est attribuable au liquide froid et épais qui circule dans le circuit de direction assistée. Le bruit est considéré comme normal et ne se traduit aucunement par des dommages au système de direction.*

Lubrification des composants du groupe motopropulseur et de la direction

Les joints homocinétiques (joints universels) sont scellés et n'ont pas besoin d'être lubrifiés. Les arbres de transmission, les fourches, les joints à rotule et les autres composants du groupe motopropulseur et de la direction peuvent être munis de raccords graissés à des fins de lubrification. Il est très important de lubri-

fier ces composants aux intervalles précisés dans le « Programme d'entretien » du chapitre 8, plus particulièrement si vous soumettez votre véhicule à des conditions de conduite tout-terrain ou de service intensif. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements complets concernant l'entretien

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures ainsi que tous les points d'articulation de la carrosserie, c'est-à-dire les éléments tels que les glissières des sièges et les charnières des portes, de la porte coulissante, du hayon articulé et du capot, doivent être graissés régulièrement pour assurer leur bon fonctionnement et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les

saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillettes des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Injectez directement dans le barillet une petite quantité de lubrifiant de haute qualité, comme le lubrifiant pour barillettes de serrures Mopar^{MD}.

Balais d'essuie-glace

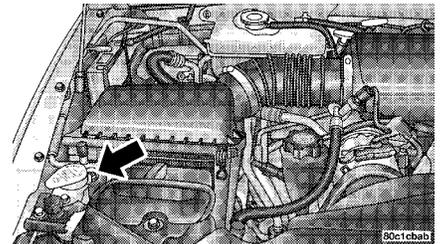
Nettoyez régulièrement les lames caoutchoutées des balais d'essuie-glaces et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif. Cela permettra d'en retirer les accumulations de sel et de saletés provenant de la route.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

Liquide lave-glace

Le pare-brise et la lunette partagent le même réservoir de liquide lave-glace. Celui-ci est situé à l'avant du compartiment moteur, du côté du passager. Le niveau de liquide doit être vérifié régulièrement. Remplissez le réservoir de liquide pour lave-glace (et non de liquide de refroidissement ou d'antigel) et actionnez la commande de lave-glace pendant quelques secondes pour évacuer l'eau qui peut rester dans le système.

**AVERTISSEMENT !**

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Échappement

Un échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité de l'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier l'échappement chaque fois que le

véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

Circuit de refroidissement

AVERTISSEMENT !

Prenez garde au liquide de refroidissement ou à l'antigel chaud ou à la vapeur émanant du radiateur au risque de subir de très graves brûlures. Si vous voyez ou entendez de la vapeur sortir de sous le capot, attendez que le radiateur se soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon du radiateur lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

Vérifications du liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement ou l'antigel doit être vérifié tous les douze mois (avant le gel, le cas échéant). Si le liquide semble sale ou semble contenir des résidus de rouille, le circuit doit être vidangé, rincé et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement propre. Assurez-vous que l'avant du condenseur du climatiseur (selon l'équipement) ou du radiateur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. En présence de saletés, éliminez-les en aspergeant doucement d'eau la face avant du condenseur ou du faisceau du radiateur à l'aide d'un boyau d'arrosage placé à la verticale.

Vérifiez les durites du système de refroidissement à la recherche de caoutchouc friable, de craquelures, de déchirures et d'entailles et assurez-vous de l'intégrité des raccords entre le vase d'expansion et le radiateur. Vérifiez l'ensemble du circuit pour y déceler de possibles fuites.

Circuit de refroidissement – Vidange, rinçage et remplissage

Le circuit doit être vidangé, rincé et rempli aux intervalles précisés dans le « Programme d'entretien » pertinent.

Si la solution de liquide de refroidissement est contaminée ou qu'elle contient une bonne quantité de sédiments, nettoyez et rincez le circuit à l'aide d'un produit sûr de nettoyage pour circuits de refroidissement. Rincez ensuite soigneusement pour enlever toute trace de dépôts et de produits chimiques. Mettez la vieille solution de liquide de refroidissement ou d'antigel au rebut de façon appropriée.

Choix d'un liquide de refroidissement

N'utilisez que le liquide de refroidissement recommandé par le fabricant. Reportez-vous au tableau Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés pour connaître le type de liquide de refroidissement approprié.

MISE EN GARDE !

- **Le mélange de liquides de refroidissement qui ne sont pas identifiés par la mention HOAT peut entraîner une réduction de la protection contre la corrosion et causer des dommages au moteur de votre véhicule. Si un liquide de refroidissement qui n'est pas de type HOAT est introduit dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, il doit être remplacé dès que possible.**

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- **N'utilisez pas d'eau claire seule ni de liquide de refroidissement ou d'antigel à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou anti-rouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'a pas été conçu pour être utilisé avec des liquides de refroidissement à base de propylène glycol. L'utilisation de tels liquides de refroidissement n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement de votre véhicule a été rempli de liquide de refroidissement ou d'antigel à formule améliorée

qui prolonge les intervalles d'entretien. Ce liquide peut servir pendant un maximum de 5 ans ou 160 000 km (100 000 mi). Pour éviter de raccourcir l'intervalle d'entretien, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement pendant toute la durée utile du véhicule. Veuillez lire les recommandations ci-après sur l'utilisation de liquide de refroidissement à formule HOAT.

Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement, une solution d'au moins 50 % de liquide de refroidissement/antigel Mopar^{MD} à formule HOAT (Hybrid Organic Additive Technology) 5 ans/160 000 kilomètres (100 000 milles), ou l'équivalent, et d'eau doit être utilisée. Si des températures inférieures à -37 °C (-34 °F) sont prévues, utilisez une solution à plus forte

concentration, sans excéder une concentration de 70 %.

N'utilisez que de l'eau très pure, p. ex., eau distillée ou déionisée, pour préparer la solution de liquide de refroidissement ou d'antigel. L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA : *Le mélange de types différents de liquide de refroidissement en raccourcit la durée utile, ce qui se traduit par des vidanges plus fréquentes du circuit de refroidissement.*

Bouchon de radiateur

Le bouchon doit être serré à fond pour empêcher la perte de liquide de refroidissement et garantir que celui-ci passe du vase d'expansion au radiateur.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

AVERTISSEMENT !

- **La mention « DO NOT OPEN HOT » (ne pas ouvrir lorsque le radiateur est chaud) apparaît sur le bouchon de radiateur par mesure de sécurité. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**

- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule, au risque de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement/antigel à formule HOAT (Hybrid Organic Additive Technology) usé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement/antigel à formule HOAT, ne le gardez pas dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

s'accumuler au sol. En cas d'ingestion par un enfant, adressez-vous immédiatement à un médecin. Ramassez immédiatement tout liquide renversé.

Niveau du liquide de refroidissement

Le design du vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau de liquide de refroidissement est correct. Moteur en marche et à température de fonctionnement normale, le niveau du liquide de refroidissement devrait se trouver entre les repères du vase d'expansion.

Comme le radiateur reste normalement rempli à capacité, il n'est pas nécessaire de retirer son bouchon sauf pour vérifier le point de congélation ou remplacer le liquide. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonction-

nement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Quand vous devez faire l'appoint de liquide de refroidissement pour en assurer le bon niveau, ajoutez-le par le vase d'expansion. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : *Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cela résulte en général de l'évaporation, lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement chaud dans le radiateur, de l'humidité accumulée en raison de la pluie, de la neige ou d'une forte humidité.*

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le circuit.
- S'il vous faut ajouter fréquemment du liquide de refroidissement ou que le niveau du vase d'expansion ne descend pas quand le moteur refroidit, le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à déceler les fuites.

- Maintenez la solution de liquide de refroidissement à une concentration d'au moins 50 % de liquide à formule HOAT dans de l'eau distillée pour bien protéger les composants en aluminium du moteur contre la corrosion.
- Assurez-vous que les tuyaux du radiateur et du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule est muni d'un climatiseur, gardez la face avant du condenseur propre également.
- Il n'est nul besoin de remplacer le thermostat en fonction des saisons. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. D'autres types de thermostats risquent de ne pas offrir le

refroidissement voulu, d'entraîner une consommation de carburant accrue ou d'augmenter les rejets polluants.

Tuyaux et canalisations de dépression et de vapeurs

Vérifiez la surface des tuyaux et canalisations en nylon pour y repérer les possibles dommages causés par la chaleur ou des éléments mécaniques. Tout durcissement, ramollissement, fendillement, toute craquelure, déchirure, coupure, usure par frottement ou tout renflement excessif signale une détérioration du caoutchouc.

Portez une attention particulière aux tuyaux qui se trouvent près des sources de chaleur élevée, telles que le collecteur d'échappement. Vérifiez le trajet des tuyaux pour vous assurer qu'ils ne risquent pas de toucher une source de cha-

leur ou une pièce en mouvement, ce qui pourrait les endommager ou les user.

Assurez-vous que les tuyaux en nylon logés dans ces parties n'ont pas fondu et ne se sont pas écrasés. Vérifiez tous les raccords et colliers de serrage des tuyaux pour vous assurer qu'ils sont solides et exempts de traces de fuite. Les pièces qui paraissent détériorées au point de pouvoir engendrer une défaillance doivent être remplacées immédiatement.

Raccords du circuit d'alimentation

Le circuit d'alimentation en carburant à haute pression de l'injection électronique est constitué de tuyaux de raccords spéciaux et de colliers faits de matériaux possédant des caractéristiques uniques afin d'offrir une étanchéité appropriée et de résister à l'attaque du carburant détérioré.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Nous vous encourageons vivement à n'utiliser, lors de toute intervention sur le circuit d'alimentation, que des tuyaux, raccords et colliers spécifiés par le fabricant ou des pièces dont les matériaux et les spécifications sont similaires.

Circuit de freinage

Tous les éléments du circuit de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer le bon fonctionnement du système. Référez-vous au « Programme d'entretien » pertinent du chapitre 8 pour connaître les intervalles d'entretien recommandés.

AVERTISSEMENT !

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'un accident. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le circuit de freinage. En cas d'urgence, vos freins risquent de faire défaut.

Tuyaux des circuits de freinage et de direction assistée

Lors de l'entretien régulier de votre véhicule, faites vérifier la surface des tuyaux pour repérer d'éventuels dommages causés par la chaleur ou des éléments mécaniques. Tout durcissement, fendillement, craquelure, déchirure, coupure, usure par

frottement ou renflement excessif signale une détérioration du caoutchouc. Portez une attention particulière aux tuyaux qui se trouvent à proximité de sources de chaleur élevée, comme les collecteurs d'échappement.

Inspectez tous les raccords et colliers de tuyaux pour vous assurer qu'ils sont solides et parfaitement étanches.

NOTA : *Il arrive souvent que des liquides tels que de l'huile, du liquide de direction assistée ou du liquide pour freins soient utilisés lors du montage en usine pour faciliter l'assemblage des tuyaux et des raccords. Par conséquent, la présence d'huile au niveau des raccords n'est pas nécessairement l'indication d'une fuite. Avant de décider de remplacer un tuyau pour cause de fuite, il faut avoir constaté un écoulement véritable de liquide chaud*

lorsque les circuits sont sous pression (lorsque le véhicule est en marche).

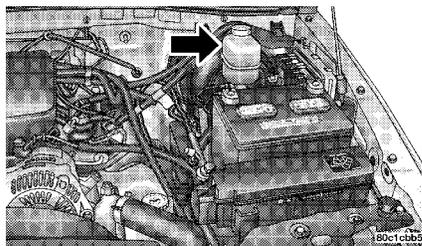
NOTA : Une vérification des flexibles de freins s'impose chaque fois qu'une intervention a lieu sur ce circuit et à chaque vidange d'huile moteur.

AVERTISSEMENT !

Des flexibles de freins détériorés peuvent crever et entraîner une défaillance des freins. vous risquez d'avoir un accident. Si vous décelez des traces de fentes, de déchirement ou de détérioration sur des flexibles de freins, faites remplacer ceux-ci immédiatement.

Maître-cylindre de freinage – Vérification du niveau de liquide pour freins

Le niveau de liquide du maître-cylindre doit être vérifié lors de toute intervention sous le capot ou dès que le témoin du circuit de freinage s'active pour indiquer une défaillance.



Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Au besoin, ajoutez du liquide pour ramener le niveau à la hauteur recommandée et indiquée sur le réservoir de liquide pour freins. Dans le cas de freins à disque, le niveau du liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Toutefois, une fuite peut aussi être la cause de la baisse du niveau de liquide pour freins. Une vérification s'impose alors.

N'utilisez que le liquide pour freins recommandé par le fabricant. Référez-vous au tableau Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés pour connaître le type de liquide approprié.

AVERTISSEMENT !

L'utilisation d'un liquide pour freins ayant un point d'ébullition inférieur ou non précisé par rapport aux spécifications peut provoquer la défaillance subite des freins en cas de freinage appuyé et prolongé. vous risquez d'avoir un accident.

AVERTISSEMENT !

Une trop grande quantité de liquide de frein dans le réservoir peut entraîner un déversement de liquide pour freins sur les pièces chaudes du moteur et provoquer un incendie.

N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un contenant hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères. Ne mettez pas le liquide pour freins en contact avec un liquide dérivé du pétrole; cela aurait pour effet de détériorer les joints du circuit de freinage.

Embrayage hydraulique – Transmission manuelle uniquement

Le circuit hydraulique d'embrayage est étanche et ne nécessite aucun entretien. En cas de fuite ou de défaillance, le système doit être remplacé.

Liquide pour essieu avant et arrière

L'essieu avant est muni d'un « orifice de remplissage » fileté sur son couvercle et d'un « orifice de vidange » fileté sur le côté inférieur de son support.

Vérification du niveau d'huile

Le niveau du lubrifiant doit se trouver 1 cm (0,5 po) au-dessous de l'orifice de remplissage.

Ajout de liquide

Ajoutez du lubrifiant seulement par l'orifice de remplissage et jusqu'au niveau spécifié ci-dessus.

Choix d'un lubrifiant

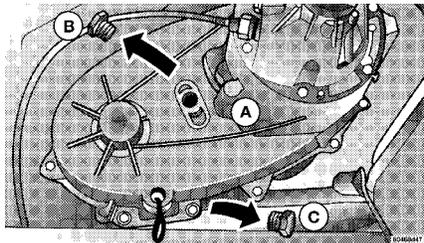
N'utilisez que le liquide pour essieu recommandé par le fabricant. Reportez-vous au tableau Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés pour connaître le type de liquide approprié.

Boîte de transfert

Vérification du niveau d'huile

Vérifiez si la boîte de transfert est étanche. Si la présence d'une fuite est indéniable, le niveau de liquide peut être vérifié en retirant le bouchon de remplissage (B) situé au dos de la boîte de transfert.

Le niveau de liquide doit se situer au bas de l'orifice de remplissage (A) lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.



Ajout de liquide

Le liquide doit être ajouté par l'orifice de remplissage, jusqu'à ce qu'il déborde, lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane.

Vidange

Retirez d'abord le bouchon de remplissage (B), puis le bouchon de vidange (C). Le couple de serrage recommandé des bouchons de vidange et de remplissage est de 20 à 34 N·m (15 à 25 lb·pi).

MISE EN GARDE !

Ne serrez pas trop les bouchons lors de l'installation. Vous pourriez les endommager et elles pourraient alors présenter des fuites.

Choix d'un lubrifiant

N'utilisez que le liquide pour essieu recommandé par le fabricant. Reportez-vous au tableau Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés pour connaître le type de liquide approprié.

Transmission manuelle

Choix d'un lubrifiant

N'utilisez que l'huile à transmission manuelle recommandée par le constructeur. Consultez la rubrique Liquides, lubrifiants et pièces d'origine pour connaître le bon type d'huile.

Vérification du niveau d'huile

Vérifiez le niveau d'huile en retirant le bouchon de remplissage. Le niveau d'huile doit se situer entre la base de l'orifice de remplissage et un point situé à

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

une distance maximale de 4,76 mm (3/16 po) sous la base de l'orifice.

Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau adéquat.

Fréquence de vidange du liquide de la boîte-pont

Dans des conditions normales d'utilisation, le liquide avec lequel la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie du véhicule. Il n'est pas nécessaire de vidanger le liquide, à moins qu'il n'ait été contaminé par de l'eau. Si le liquide est contaminé avec de l'eau, vous devez remplacer le liquide immédiatement.

Transmission automatique

Choix d'un lubrifiant

L'utilisation du bon lubrifiant est essentielle pour obtenir un fonctionnement optimal de la transmission. N'utilisez que l'huile à transmission recommandée par le fabricant. Reportez-vous au tableau Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés pour connaître le type d'huile approprié. Vous devez toujours maintenir l'huile de la transmission au niveau prescrit, en utilisant l'huile recommandée.

MISE EN GARDE !

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. En outre, elle nécessitera également le remplacement plus fréquent de l'huile à transmission et du filtre. Référez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés » pour connaître le type d'huile recommandé.

Vérification du niveau d'huile

Il faut vérifier le niveau de liquide de la transmission automatique lorsque le moteur et la transmission ont atteint leur température normale de fonctionnement. Utiliser une huile non adéquate réduira considérablement la durée de vie de la transmission et de l'huile.

Vous devez suivre les directives décrites ci-après pour vérifier adéquatement le niveau d'huile de la transmission automatique :

1. Placez le véhicule sur une surface plane.
2. Faites tourner le moteur au ralenti normal pendant au moins 60 secondes.
3. Serrez le frein de stationnement.

4. Serrez les freins et placez le levier de vitesses à la position P (stationnement).

5. La transmission **DOIT** être en position P (stationnement) lorsque de la vérification pour s'assurer de la précision du niveau d'huile.

6. Essuyez la jauge et réinsérez-la jusqu'au fond. Retirez-la et faites la lecture du niveau qu'elle indique.

Le niveau d'huile est adéquat s'il se trouve dans la zone HOT (quadrillée) de l'indicateur de niveau d'huile à une température de fonctionnement normale [environ 82 °C (180 °F)]. Le niveau doit être dans la zone COLD de l'indicateur lorsque la température de l'huile est de 21 °C (70 °F).

Si le niveau du liquide est bas, ajoutez la quantité de liquide nécessaire pour réta-

blir le niveau approprié. Reportez-vous à la section « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine recommandés ».

Versez l'huile dans le tube de la jauge.

NOTA : *Pour empêcher l'infiltration d'eau et de saleté dans la transmission, assurez-vous de bien remettre en place le bouchon de la jauge après avoir vérifié ou rétabli le niveau de liquide.*

Additifs spéciaux

Le constructeur recommande de ne pas ajouter d'additifs dans la transmission. La seule exception à cette politique concerne l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites.

Entretien après la conduite hors route

Les tambours et les garnitures des freins ainsi que les joints d'essieux doivent être

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

inspectés et nettoyés aussitôt que possible après une conduite prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou dans des conditions similaires. Ceci permettra d'éviter que des matières abrasives entraînent une usure excessive des ces pièces ou une capacité de freinage imprévisible.

Après avoir conduit hors route, faites une inspection minutieuse du dessous de votre véhicule. Vérifiez la présence d'endommagements au niveau des pneus, de la structure de la carrosserie, de la direction, de la suspension et de l'échappement. Vérifiez les éléments de retenue filetés pour vous assurer qu'ils ne sont pas desserrés, surtout ceux du châssis, des composants du groupe motopropulseur, de la direction et de la suspension. Serrez-les, si nécessaire, aux valeurs de couple spécifiées dans le manuel de ré-

paration. Vérifiez également la présence d'accumulations de feuilles et de débris pouvant entraîner un risque d'incendie ou dissimuler un endommagement des canalisations de carburant, des flexibles de freins, des joints de planétaire et des arbres de transmission.

MISE EN GARDE !

Si vous conduisez fréquemment votre véhicule dans des conditions rigoureuses, changez tous les lubrifiants et, pour prévenir leur usure prématurée, lubrifiez les composants de la carrosserie, tous les joints du groupe motopropulseur et la timonerie de direction plus souvent que ne l'exige la fréquence préconisée pour service normal.

Entretien extérieur et protection contre la corrosion

Protection de la carrosserie et de la peinture contre la corrosion

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour rendre celles-ci praticables en hiver et ceux que l'on pulvérise sur les arbres et sur les routes aux autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;

- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto de Mopar^{MD} ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou autres résidus tenaces, servez-vous du dissolvant pour goudron et insectes de Mopar^{MD}.
- Utilisez la cire une étape de Mopar^{MD} pour enlever les saletés de la route et les taches et pour protéger la peinture du véhicule. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.

- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

MISE EN GARDE !
N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

- Les trous d'écoulement au bas des portes, des bas de caisse et du hayon ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'un accident ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dès que possible. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Les roues en aluminium doivent être nettoyées régulièrement au savon doux et à l'eau pour prévenir la corrosion. Pour éliminer les taches tenaces, utilisez le nettoyant pour roues de Mopar^{MD}

ou un produit non abrasif ni acide. N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de poli à métaux. Les nettoyants Mopar^{MD} sont les seuls produits recommandés. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Évitez les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides ou des brosses rugueuses qui peuvent endommager le fini protecteur des roues.

- Si vous devez transporter des charge-ments particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.

- Faites ces retouches aussitôt que possible, avec la peinture pour retouches Mopar^{MD}. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

Entretien des roues et de leur finition

Toute les roues et leur finition, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyées régulièrement au savon doux et à l'eau pour prévenir la corrosion. Pour éliminer les taches tenaces, utilisez le nettoyant pour roues de Mopar^{MD} ou un produit non abrasif ni acide. N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de poli à métaux. Les nettoyants Mopar^{MD} sont les seuls produits recommandés. N'utilisez pas de nettoyant pour le four. Évitez les lave-autos automatiques

qui utilisent des solutions acides ou des brosses rugueuses qui peuvent endommager le fini protecteur des roues.

Entretien de l'habitacle

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar^{MD} pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

Nettoyez le garnissage intérieur d'abord à l'aide d'un linge humide, puis d'un linge humide imbibé de nettoyant pour tissu Mopar^{MD}, puis de l'enlève-taches Mopar^{MD}, dans les cas extrêmes. N'utilisez ni nettoyants puissants ni Armorall. Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} pour traiter les garnitures en vinyle.

Entretien et nettoyage des sièges en cuir

Le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} est spécifiquement recommandé pour la sellerie en cuir.

Vous préserverez votre sellerie en cuir de la meilleure façon qui soit en la nettoyant régulièrement au moyen d'un chiffon doux et humide. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Un chiffon doux et une solution de protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar^{MD} vous permettront de venir facilement à bout des saletés récalcitrantes. Vous devez faire attention à ne pas imbiber le cuir de votre sellerie avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de

liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniac pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

AVERTISSEMENT !

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Nettoyage des phares

Votre véhicule est équipé de phares en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Surfaces vitrées

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar^{MD} ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette, qui est équipée d'un dégivreur électrique. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risquerait d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont mouillées en plastique transparent. Lorsque

vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.

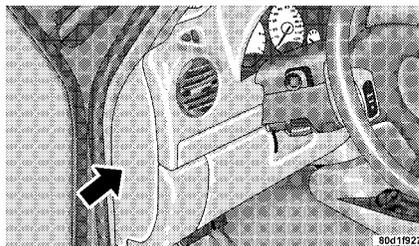
2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil affaiblissent également la résistance du tissu.

Pour nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez le nettoyant pour tissu Mopar^{MD}, une solution savonneuse douce ou de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.



Porte-fusibles

PORTE-FUSIBLES

Fusibles intérieurs

Le porte-fusibles est situé du côté gauche du tableau de bord. Une étiquette est apposée sur le couvercle du porte-fusibles pour identifier chaque fusible, afin d'en faciliter le remplacement.

Porte-fusible	Fusible	Description
1	15 A Bleu	Relais de l'avertisseur sonore, relais de toit ouvrant à commande électrique, relais de glace à commande électrique

Porte-fusible	Fusible	Description
2	10 A Rouge	Phares anti-brouillards (véhicules destinés à l'exportation uniquement)
3	20 A Jaune	Allume-cigare
4	10 A Rouge	Feu de croisement droit
5	10 A Rouge	Feu de croisement gauche
6	20 A Jaune	Module de commande fonctionnel, commandes de verrouillage électrique des portes

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible	Description
7	10 A Rouge	Feu de stationnement gauche, feu arrière gauche, feu de plaque d'immatriculation
8	Re-change	
9	10 A Rouge	Feu de stationnement droit, feu arrière droit, feu de plaque d'immatriculation, groupe d'instruments
10	Re-change	
11	15 A Bleu	Centrale clignotante

Porte-fusible	Fusible	Description
12	15 A Bleu	Feux d'arrêt
13	10 A Rouge	Module de commande fonctionnel, mini-ordinateur de bord avec boussole, groupe d'instruments, Indicateur de sac gonflable activé ou désactivé côté passager, rétroviseur de jour à réglage automatique, interrupteur d'éclairage hors route (Renegade seulement)

Porte-fusible	Fusible	Description
14	10 A Rouge	Pompe d'alimentation en carburant, embrayage du climatiseur, relais du démarreur, ordinateur de gestion du moteur, ordinateur de gestion de la boîte de vitesses (diesel seulement)
15	Re-change	
16	20 A Jaune	Prise de courant (arrière)
17	15 A Bleu	Essuie-glace arrière

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible	Description
18	20 A Jaune	Volet de radio et relais
19	20 A Jaune	Phares anti-brouillards avant, feux d'arrêt et clignotants de remorque
20	Re-change	
21	10 A Rouge	Radio

Porte-fusible	Fusible	Description
22	20 A Jaune	Relais du toit ouvrant à commande électrique, module d'antenne (véhicules destinés à l'exportation uniquement)
23	Re-change	
24	10 A Rouge	Moteur du ventilateur

Porte-fusible	Fusible	Description
25	10 A Rouge	Interrupteurs de siège chauffant, bloc de commande du système de chauffage, ventilation et climatisation, chargeur de batterie de remorquage
26	10 A Rouge	Phare de route droit
27	10 A Rouge	Phare de route gauche
28	Re-change	

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible	Description
29	10 A Rouge	Indicateur de rétroviseur extérieur chauffant, dégivreur de lunette
30	15 A Bleu	Module de siège chauffant
31	Re-change	
32	10 A Rouge	Commutateurs des essuie-glaces, essuie-glaces avant et arrière
33	10 A Rouge	Module de l'antidémarrage Sentry Key, connecteur de diagnostic

Porte-fusible	Fusible	Description
34	15 A Bleu	Module de commande fonctionnel, groupe d'instruments, éclairage intérieur, module mains-libres, radio, mini-ordinateur de bord avec boussole, module ITM et sirène (véhicules destinés à l'exportation uniquement)
35	Re-change	

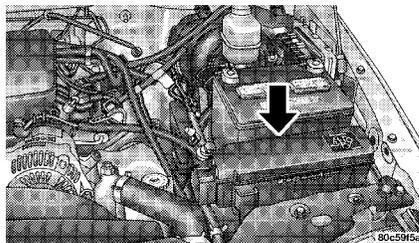
Porte-fusible	Fusible	Description
36	10 A Rouge	Module de commande de sac gonflable, module de classification des occupants (siège avant droit)
37	10 A Rouge	Module de commande de sac gonflable
38	10 A Rouge	Bloc de commande ABS/Levier de vitesse

Porte-fusible	Fusible	Description
39	10 A Rouge	Feu de détresse (clignotants), contacteur de feu de recul (boîte de vitesses manuelle seulement), contacteur de gamme de boîte de vitesses (boîte de vitesses automatique)

Fusibles dans le compartiment moteur (centrale de servitudes)

Votre véhicule est doté d'une centrale de servitudes électrique située dans le compartiment moteur, près de la batterie. Cette centrale de servitudes électrique contient des cartouches fusibles enfichables, qui remplacent les fils fusibles en

ligne. La centrale de servitudes contient également des mini-fusibles et des relais ISO enfichables pleine grandeur et micro. L'étiquette apposée à l'intérieur du couvercle identifie chaque élément et facilite ainsi le remplacement éventuel. Vous pouvez vous procurer des cartouches fusibles et des relais auprès de votre concessionnaire autorisé.



Centre de servitudes

Centre de servitudes (moteurs à essence)

Porte-fusible	Fusible	Description
F1	40 A Vert	Moteur de ventilateur
F2	40 A Vert	Ventilateur de radiateur
F3	50 A Rouge	Alimentation de la boîte de jonction
F4	40 A Vert	Pompe des freins antiblocage
F5	20 A Jaune	Boîte de vitesses NGC
F6	30 A Rose	Coupure automatique
F7	50 A Rouge	Alimentation de la boîte de jonction

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible	Description
F8	40 A Vert	Allumage, démarrage
F9	50 A Rouge	Alimentation de la boîte de jonction
F10	30 A Rose	Traction de remorque
F11		Ouvert
F12	30 A Rose	Arceau d'éclairage hors route
F13	40 A Vert	Glaces
F14	40 A Vert	Commutateur d'allumage
F15	50 A Rouge	Alimentation de la boîte de jonction
F16		Ouvert
F17		Ouvert

Porte-fusible	Fusible	Description
F18		Ouvert
F19	30 A Rose	Désembueur de lunette arrière (HBL)
F20		Ouvert
F21	20 A Jaune	Embrayage du climatiseur
F22		Ouvert
F23		Ouvert
F24	20 A Jaune	Pompe à carburant
F25	20 A Jaune	Soupapes des freins antiblocage
F26	25 A Naturel	Injecteurs
F27		Ouvert

Porte-fusible	Fusible	Description
F28	15 A Bleu	Démarrreur
R29	Demi-relais ISO	Pompe à carburant
R30	Demi-relais ISO	Démarrreur
R31	Demi-relais ISO	Essuie-glace marche-arrêt
R32	Demi-relais ISO	Essuie-glace, haute et basse vitesse
R33	Relais ISO complet	Ventilateur de chauffage
R34	Relais ISO complet	Ventilateur de radiateur, haute vitesse

Porte-fusible	Fusible	Description
R35	Demi-relais ISO	Embrayage du climatiseur
R36		Ouvert
R37	Demi-relais ISO	Boîte de vitesses NGC
R38		Ouvert
R39	Relais ISO complet	Coupure automatique
R40	Relais ISO complet	Ventilateur de radiateur, basse vitesse

Centre de servitudes (moteurs diesel)

Porte-fusible	Fusible	Description
F1	40 A Vert	Moteur de ventilateur
F2	40 A Vert	Ventilateur de radiateur
F3	50 A Rouge	Alimentation de la boîte de jonction
F4	40 A Vert	Pompe des freins antiblocage
F5		Ouvert
F6	30 A Rose	Coupure automatique
F7	50 A Rouge	Alimentation de la boîte de jonction
F8	40 A Vert	Allumage, démarrage

Porte-fusible	Fusible	Description
F9	50 A Rouge	Alimentation de la boîte de jonction
F10	30 A Rose	Traction de remorque
F11	20 A Jaune	Chauffe-carburant
F12	30 A Rose	Arceau d'éclairage hors route
F13	40 A Vert	Glaces
F14	40 A Vert	Commutateur d'allumage
F15	50 A Rouge	Alimentation de la boîte de jonction
F16	15 A Bleu	Alimentation coupure automatique
F17		Ouvert

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Porte-fusible	Fusible	Description
F18		Ouvert
F19	30 A Rose	Désembueur de lunette arrière (HBL)
F20		Ouvert
F21	20 A Jaune	Embrayage du climatiseur
F22		Ouvert
F23		Ouvert
F24		Ouvert
F25	20 A Jaune	Soupapes des freins antiblocage
F26	25 A Naturel	Injecteurs
F27		Ouvert
F28	15 A Bleu	Démarrreur

Porte-fusible	Fusible	Description
R29	Demi-relais ISO	Chauffe-carburant
R30	Demi-relais ISO	Démarrreur
R31	Demi-relais ISO	Essuie-glace marche-arrêt
R32	Demi-relais ISO	Essuie-glace, haute et basse vitesse
R33	Relais ISO complet	Ventilateur de chauffage
R34	Relais ISO complet	Ventilateur de radiateur, haute vitesse
R35	Demi-relais ISO	Embrayage du climatiseur

Porte-fusible	Fusible	Description
R36	Demi-relais ISO	Chauffage viscosité
R37		Ouvert
R38		Ouvert
R39	Relais ISO complet	Coupure automatique
R40	Relais ISO complet	Ventilateur de radiateur, basse vitesse

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous n'utilisez pas votre véhicule pendant plus de 21 jours, vous voudrez peut-être prendre des précautions pour protéger votre batterie. Vous pouvez :

- Démonter la cartouche fusible n° 15 de la centrale de servitudes et portant l'inscription Ignition Off-Draw (IOD) ou alimentation directe de la batterie.
- Ranger le fusible de décharge à contact coupé (IOD) dans l'emplacement n° 11 du centre de servitudes étiqueté IOD STORAGE (rangement des fusibles IOD).
- Autrement, débranchez le câble négatif de votre batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le climatiseur au ralenti pendant cinq minutes approximativement à l'air frais de l'extérieur en réglant le ventilateur à la vitesse maximale.

Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

REPLACEMENT DES AMPOULES

Éclairage intérieur	Type d'ampoule
Chauffage/dispositif de climatisation	Sans entretien
Éclairage du récepteur du cendrier	161
Commande de climatisation (climatisation manuelle)	74
Lecteur de carte avant	192
Éclairage de l'espace de chargement	214-2
Miroir de courtoisie éclairé*	Pièce n° 6501966

Lampes d'accueil sous le tableau de bord	906
Éclairage du groupe d'instruments (éclairage général)	103
Témoin et feu de détresse	74

* Disponible uniquement chez les concessionnaires autorisés

Éclairage extérieur	Type d'ampoule
Feux de recul	3157 P27/7W
Feu de freinage central surélevé	921/W16W
Phares antibrouillards (modèles Sport et Limited seulement)	9145
Feux de position et clignotants (avant)	3157 P27/7W
Feu de gabarit avant	168
Phares	9007QL

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

Éclairage de plaque d'immatriculation
arrière 168
Feux d'arrêt et feux rouges
arrière 3157 P27/7W
Clignotants arrière (2) . . 3757 APY27/7W

NOTA : Les numéros renvoient aux types d'ampoules commerciales que vous pouvez acheter chez votre concessionnaire autorisé.

Si vous devez remplacer une ampoule, rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Phare

1. Ouvrez le capot.

2. Passez la main derrière l'ensemble de phare pour accéder à la bague de blocage de l'ampoule du phare.

3. Saisissez fermement la bague de blocage à l'arrière du boîtier du phare.

4. Tournez la bague de blocage vers la gauche pour la dégager.

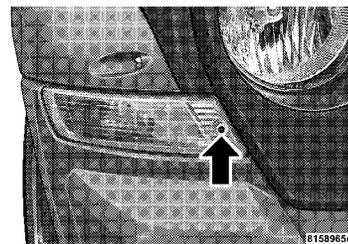
MISE EN GARDE !

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

5. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

Clignotant avant

1. Retirez la vis de l'ensemble de clignotant et feu de position.



2. Tirez la partie intérieure du feu vers l'extérieur tout juste pour dégager la patte qui bloque la partie extérieure du feu de l'ouverture du bouclier avant.

3. Tournez la douille de l'ampoule vers la gauche pour la dégager.

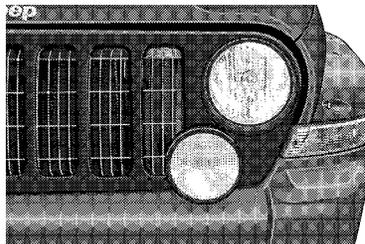
MISE EN GARDE !

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

4. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

Phare antibrouillard avant (monté dans le bouclier)

1. Retirez les trois vis de l'arrière du boîtier du phare.



B158e9d6

2. Écartez suffisamment l'enjoliveur et la lentille du boîtier du phare pour accéder au connecteur et le débrancher du fil souple de l'ampoule.

3. Pincez les deux extrémités recourbées de la pince de fixation de l'ampoule et dégagez-les des ouvertures de la bride de montage à l'arrière du réflecteur.

4. Tournez la pince de fixation vers le haut pour la dégager de la bride de l'ampoule et l'écarter.

MISE EN GARDE !

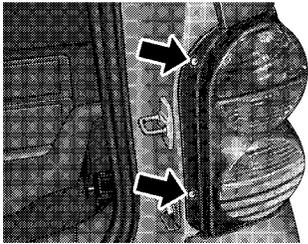
Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

5. Tirez l'ampoule directement hors de la bride de montage et remplacez-la.

Ensemble feu arrière, feu de freinage, clignotant et feu de recul

1. Ouvrez le hayon articulé.
2. Retirez les deux attaches Torx.



8158966a

3. Retirez l'ensemble de feu arrière.

4. Tournez la douille située à l'arrière du boîtier du feu vers la gauche pour la dégager.

5. Remplacez l'ampoule.

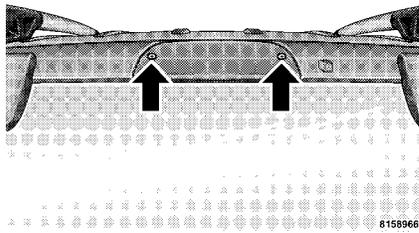
Feu de freinage central surélevé

1. Retirez les deux vis de fixation du feu.

2. Sortez la douille du logement avec un mouvement de torsion.

3. Tirez l'ampoule hors de la douille.

4. Remplacez l'ampoule, replacez la douille et remettez l'ensemble des feux arrière en place.



81589666

LIQUIDES ET CONTENANCES

	Mesures impériales	Mesures métriques
Essence (quantité approximative)	20,5 gallons	78 litres
Huile moteur avec filtre		
Moteurs de 5,7 L (SAE 5W-20, certifiée API)	5 pintes US	4,7 litres
Circuit de refroidissement*		
Moteur de 3,7 L [liquide de refroidissement/antigel Mopar ^{MD} à formule 5 ans ou 160 000 km (100 000 mi)]	14 pintes	13,2 litres

* Comprend le vase d'expansion du radiateur de chauffage et du liquide de refroidissement rempli jusqu'au repère MAX.

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE RECOMMANDÉS**Moteur**

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Antigel Mopar ^{MD} 5 ans/160 000 km (100 000 mi) Formule HOAT (Hybrid Organic Additive Technology)
Huile moteur (moteur de 3,7 L)	Utilisez de l'huile moteur certifiée API SAE 5W-20 conforme aux exigences de la norme MS-6395 de DaimlerChrysler.
Filtre à huile (moteur de 3,7 L)	Filtre à huile Mopar ^{MD} (n° de pièce 4781452AA ou 4781452BB)
Bougies d'allumage	Référez-vous à l'étiquette d'information sur le système antipollution située dans le compartiment moteur.
Carburant	Indice d'octane 87 (l'indice d'octane 89 est utilisé pour le remorquage)

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Huile à transmission automatique Mopar ^{MD} ATF+4.
Transmission manuelle	Huile à transmission manuelle Mopar ^{MD} ou l'équivalent (conforme aux exigences de la norme sur les matériaux MS-9224 de DaimlerChrysler)
Boîte de transfert	Huile à transmission automatique Mopar ^{MD} ATF+4
Différentiel (avant)	Lubrifiant pour engrenages et essieux Mopar ^{MD} (SAE 80W-90) ou l'équivalent.
Différentiel (arrière)	Lubrifiant synthétique pour engrenages Mopar ^{MD} SAE 75W-90 ou l'équivalent. Pour le remorquage, le lubrifiant doit être remplacé par le lubrifiant synthétique pour engrenages et essieux Mopar ^{MD} SAE 75W-140 ou l'équivalent. Les modèles équipés du Trac-Lok ^{MC} ont besoin d'un additif autobloquant.
Maître-cylindre de frein	Liquide pour freins Mopar ^{MD} DOT 3, SAE J1703, recommandé. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4. N'utilisez que les liquides pour freins recommandés.
Réservoir de direction assistée	Huile à transmission automatique Mopar ^{MD} ATF+4.

SECTION 8

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

• ENTRETIEN DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION . . .	332	• Programme « B »	334
• PROGRAMMES D'ENTRETIEN	332	• Programme « A »	349

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

ENTRETIEN DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION

Pour assurer le bon fonctionnement du système antipollution, les services d'entretien réguliers, indiqués en **gras**, doivent être effectués aux périodes ou aux kilométrages recommandés. Ces services, ainsi que tous les autres services d'entretien général mentionnés dans ce guide, permettent d'optimiser les performances et la fiabilité de votre véhicule. Un entretien plus fréquent peut être cependant nécessaire si le véhicule est utilisé dans des conditions rigoureuses, notamment sur des routes poussiéreuses et pour des trajets très courts.

Il est également nécessaire de procéder à la vérification et à l'entretien de tout élément qui semble défectueux.

NOTA : *L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution de votre véhicule peuvent être effectués dans tout atelier de réparation ou par tout mécanicien utilisant des pièces homologuées par l'agence américaine de protection de l'environnement.*

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Il existe deux programmes qui déterminent les dates d'entretien **obligatoires** de votre véhicule.

Le premier est le programme « **B** ». Ce programme d'entretien est destiné aux véhicules utilisés dans les conditions énoncées ci-après et au début du programme :

- températures inférieures à 0 °C (32 °F) le jour ou la nuit;

- arrêts fréquents;
- ralenti excessif du moteur;
- conduite dans des conditions poussiéreuses;
- courtes randonnées de moins de 16,2 km (10 mi);
- conduite prolongée à haute vitesse par temps chaud (plus de 32 °C [90 °F]), pendant plus de 50 % du temps;
- traction de remorque;
- taxis, police ou services de livraison (usage commercial);
- conduite tout-terrain ou dans le désert.

NOTA : *Si L'UNE de ces situations est pertinente, vidangez l'huile moteur de votre véhicule tous les 5 000 km (3 000 mi)*

ou tous les 3 mois, selon la première éventualité, et suivez le « Programme B » du chapitre « Programmes d'entretien » du présent manuel.

NOTA : Si **L'UNE** de ces conditions est pertinente, vidangez le liquide de refroidissement/antigel du moteur tous les 170 000 km (102 000 mi) ou 60 mois, selon la première éventualité, et suivez les directives du « Programme B » du chapitre « Programmes d'entretien » du présent manuel.

NOTA : La plupart des véhicules sont utilisés dans les conditions précisées dans le programme d'entretien « B ».

Le deuxième est le programme d'entretien « A ». Il s'applique aux véhicules qui ne sont pas utilisés dans les conditions indiquées au programme d'entretien « B ».

Respectez le programme d'entretien qui correspond le mieux aux conditions de conduite de votre véhicule. Lorsque l'intervalle entre deux entretiens est indiqué en temps et en kilométrage, effectuez l'opération selon le premier des deux facteurs qui prévaut.

MISE EN GARDE !

Si vous n'effectuez pas l'entretien prescrit, votre véhicule pourrait subir des dommages.

À chaque plein d'essence

- Vérifiez le niveau d'huile moteur environ cinq minutes après avoir éteint un moteur complètement réchauffé. La lecture du niveau d'huile sera plus précise si le véhicule se trouve sur une surface

plane. N'ajoutez de l'huile que lorsque le niveau indiqué est égal ou inférieur au repère ADD (ajout nécessaire) ou MIN.

- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace et ajoutez-en si nécessaire.

Une fois par mois

- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.
- Vérifiez la batterie et l'état de ses cosSES (nettoyez et resserrez les cosSES s'il y a lieu).
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de maître-cylindre de frein et de transmission, et ajoutez du liquide si nécessaire.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

- Vérifiez le fonctionnement de tous les feux, lampes et autres accessoires électriques.

À chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile du moteur.
- Vérifiez le système d'échappement.
- Vérifiez les flexibles de freins.
- Vérifiez la quantité de liquide de refroidissement ainsi que les flexibles et les colliers.
- Après avoir terminé un trajet en mode tout-terrain, vérifiez soigneusement le dessous du véhicule. Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées.

Programme « B »

Suivez ce programme si vous utilisez généralement votre véhicule dans une ou plusieurs des conditions suivantes :

- températures inférieures à 0 °C (32 °F) le jour ou la nuit;
- arrêts fréquents;
- ralenti excessif du moteur;
- conduite dans des conditions poussiéreuses;
- courtes randonnées de moins de 16,2 km (10 mi);
- conduite prolongée à haute vitesse par temps chaud [plus de 32 °C (90 °F)], pendant plus de 50 % du temps;

- traction de remorque;
- taxis, police ou services de livraison (usage commercial);
- conduite tout-terrain ou dans le désert;
- **véhicules équipés pour rouler et rouler à l'éthanol (carburant E-85).**

NOTA : Si **L'UNE** de ces situations est pertinente, vidangez l'huile moteur de votre véhicule tous les 5 000 km (3 000 mi) ou tous les 3 mois, selon la première éventualité, et suivez le « Programme B » du chapitre « Programmes d'entretien » du présent manuel.

NOTA : Si **L'UNE** de ces conditions est pertinente, vidangez le liquide de refroidissement/antigel du moteur tous les 170 000 km (102 000 mi) ou 60 mois, selon la première éventualité, et suivez les directives du « Programme B » du chapitre « Programmes d'entretien » du présent manuel.

Milles (Kilomètres)	3 000 (5 000)	6 000 (10 000)	9 000 (15 000)	12 000 (20 000)	15 000 (25 000)
Vidangez l'huile moteur et changez le filtre à huile, si cela n'a pas été fait à l'intervalle de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X	
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Inspectez les garnitures de freins.				X	
Vidangez et remplacez le liquide des essieux avant et arrière.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	18 000 (30 000)	21 000 (35 000)	24 000 (40 000)	27 000 (45 000)	30 000 (50 000)
Vidangez l'huile moteur et changez le filtre à huile, si cela n'a pas été fait à l'intervalle de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X		X		X
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Inspectez la soupape RGC et remplacez-la si nécessaire ◇.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X
Inspectez les garnitures de freins.			X		
Vidangez et remplacez le liquide des essieux avant et arrière.					X
Vérifiez le niveau d'huile de la transmission manuelle et faites l'appoint au besoin.					X
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert et ajoutez-en si nécessaire.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	33 000 (55 000)	36 000 (60 000)	39 000 (65 000)	42 000 (70 000)	45 000 (75 000)
Vidangez l'huile moteur et changez le filtre à huile, si cela n'a pas été fait à l'intervalle de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X	
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Inspectez les garnitures de freins.		X			
Vidangez et remplacez le liquide des essieux avant et arrière.					X
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	48 000 (80 000)	51 000 (85 000)	54 000 (90 000)	57 000 (95 000)	60 000 (100 000)
Vidangez l'huile moteur et changez le filtre à huile, si cela n'a pas été fait à l'intervalle de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X		X		X
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Inspectez la soupape RGC et remplacez-la si nécessaire †.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X
Inspectez les garnitures de freins.	X				X
Vidangez et remplacez le liquide des essieux avant et arrière.					X
Vérifiez le niveau d'huile de la transmission manuelle et ajoutez-en si nécessaire.					X
Vidangez la transmission automatique et ajoutez du liquide propre. Remplacez le filtre collecteur principal et le filtre de retour du refroidisseur amovible (selon l'équipement) ‡.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	48 000 (80 000)	51 000 (85 000)	54 000 (90 000)	57 000 (95 000)	60 000 (100 000)
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Non requis si elle a déjà été remplacée.					X
Vidangez et remplissez de liquide la boîte de transfert.					X
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement et antigel.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	63 000 (105 000)	66 000 (110 000)	69 000 (115 000)	72 000 (120 000)	75 000 (125 000)
Vidangez l'huile moteur et changez le filtre à huile, si cela n'a pas été fait à l'intervalle de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X	
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Inspectez les garnitures de freins.				X	
Vidangez et remplacez le liquide des essieux avant et arrière.					X
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Ignorez cette opération si la courroie a déjà été remplacée.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	78 000 (130 000)	81 000 (135 000)	84 000 (140 000)	87 000 (145 000)	90 000 (150 000)
Vidangez l'huile moteur et changez le filtre à huile, si cela n'a pas été fait à l'intervalle de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X		X		X
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Inspectez la soupape RGC et remplacez-la si nécessaire ◇.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X
Inspectez les garnitures de freins.			X		
Vidangez et remplacez le liquide des essieux avant et arrière.					X
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Ignorez cette opération si la courroie a déjà été remplacée.					X
Vérifiez le niveau d'huile de la transmission manuelle et faites l'appoint au besoin.					X
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert et ajoutez-en si nécessaire.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	93 000 (155 000)	96 000 (160 000)	99 000 (165 000)	102 000 (170 000)	105 000 (175 000)
Vidangez l'huile moteur et changez le filtre à huile, si cela n'a pas été fait à l'intervalle de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X	
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Inspectez les garnitures de freins.		X			
Vidangez et remplacez le liquide des essieux avant et arrière.					X
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Ignorez cette opération si la courroie a déjà été remplacée.					X
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement/antigel si cela n'a pas été fait à 100 000 km (60 000 mi).				X	

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	108 000 (180 000)	111 000 (185 000)	114 000 (190 000)	117 000 (195 000)	120 000 (200 000)
Vidangez l'huile moteur et changez le filtre à huile, si cela n'a pas été fait à l'intervalle de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X		X		X
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Inspectez la soupape RGC et remplacez-la si nécessaire †.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X
Inspectez les garnitures de freins.	X				X
Vidangez et remplacez le liquide des essieux avant et arrière.					X
Vérifiez le niveau d'huile de la transmission manuelle et faites l'appoint au besoin.					X
Vidangez la transmission automatique et ajoutez du liquide propre. Remplacez le filtre collecteur principal et le filtre de retour du refroidisseur amovible (selon l'équipement) ‡.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	108 000 (180 000)	111 000 (185 000)	114 000 (190 000)	117 000 (195 000)	120 000 (200 000)
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Ignorez cette opération si la courroie a déjà été remplacée.					X
Vidangez et remplissez de liquide la boîte de transfert.					X
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement/antigel si cela n'a pas été fait à 170 000 km (102 000 mi).					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	123 000 (205 000)	126 000 (210 000)	129 000 (215 000)	132 000 (220 000)	135 000 (225 000)
Vidangez l'huile moteur et changez le filtre à huile, si cela n'a pas été fait à l'intervalle de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X	
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Inspectez les garnitures de freins.				X	
Vidangez et remplacez le liquide des essieux avant et arrière.					X
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Ignorez cette opération si la courroie a déjà été remplacée.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	138 000 (230 000)	141 000 (235 000)	144 000 (240 000)	147 000 (245 000)	150 000 (250 000)
Vidangez l'huile moteur et changez le filtre à huile, si cela n'a pas été fait à l'intervalle de trois mois.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.		X		X	
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Inspectez la soupape RGC et remplacez-la si nécessaire ◇.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X
Inspectez les garnitures de freins.			X		
Vidangez et remplacez le liquide des essieux avant et arrière.					X
Vérifiez le niveau d'huile de la transmission manuelle et faites l'appoint au besoin.					X
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert et ajoutez-en si nécessaire.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres)	138 000 (230 000)	141 000 (235 000)	144 000 (240 000)	147 000 (245 000)	150 000 (250 000)
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Ignorez cette opération si la courroie a déjà été remplacée.					X
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement/antigel si cela n'a pas été fait à 200 000 km (120 000 mi).					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Le véhicule doit également être vérifié et réparé à chaque fois que vous observez ou soupçonnez une défaillance. Conservez tous les reçus.

‡ Ne s'applique que si le véhicule tracte fréquemment une remorque ou pour le service de parc ou commercial.

◇ Entretien recommandé par le constructeur, mais non obligatoire pour le maintien de la garantie du système antipollution.

‡ Utilisation tout-terrain, traction d'une remorque, taxi, limousine, autobus, chasse-neige, ou autres types de service commercial, ou usage prolongé avec lourdes

charges, plus spécialement par temps très chaud : nécessite l'entretien des essieux avant et arrière indiqué par le signe ‡ dans le programme « B ». Procédez à ces opérations d'entretien si le véhicule est habituellement soumis à ces conditions de fonctionnement.

Programme « A »

Milles (Kilomètres) [Mois]	6 000 (10 000) [6]	12 000 (20 000) [12]	18 000 (30 000) [18]	24 000 (40 000) [24]	30 000 (50 000) [30]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X	X
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.					X
Remplacez les bougies d'allumage.					X
Inspectez les garnitures de freins.			X		
Vérifiez le niveau d'huile de la transmission manuelle et faites l'appoint au besoin.					X
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert et ajoutez du liquide au besoin.					X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres) [Mois]	36 000 (60 000) [36]	42 000 (70 000) [42]	48 000 (80 000) [48]	54 000 (90 000) [54]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X
Inspectez les garnitures de freins.	X			X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres) [Mois]	60 000 (100 000) [60]	66 000 (110 000) [66]	72 000 (120 000) [72]	78 000 (130 000) [78]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.	X			
Inspectez la soupape RGC et remplacez-la si nécessaire ◇.	X			
Remplacez les bougies d'allumage.	X			
Inspectez les garnitures de freins.			X	
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin.	X			
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Ignorez cette opération si la courroie a déjà été remplacée.			X	
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement et antigel. Si la durée et le kilométrage sont indiqués, suivez l'intervalle qui se présente en premier.	X			
Vérifiez le niveau d'huile de la transmission manuelle et faites l'appoint au besoin.	X			
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert et ajoutez du liquide au besoin.	X			

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres) [Mois]	84 000 (140 000) [84]	90 000 (150 000) [90]	96 000 (160 000) [96]	102 000 (170 000) [102]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.		X		
Inspectez la soupape RGC et remplacez-la si nécessaire ◇ .		X		
Remplacez les bougies d'allumage.		X		
Inspectez les garnitures de freins.		X		
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Non requis si elle a déjà été remplacée.	X		X	
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement-antigel si cela n'a pas été fait après 60 mois.				X
Vérifiez le niveau d'huile de la transmission manuelle et faites l'appoint au besoin.		X		
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert et ajoutez du liquide au besoin.		X		

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres) [Mois]	108 000 (180 000) [108]	114 000 (190 000) [114]	120 000 (200 000) [120]	126 000 (210 000) [126]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.			X	
Inspectez la soupape RGC et remplacez-la si nécessaire ◇ .			X	
Remplacez les bougies d'allumage.			X	
Inspectez les garnitures de freins.	X			
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Non requis si elle a déjà été remplacée.	X		X	
Vérifiez le niveau d'huile de la transmission manuelle et faites l'appoint au besoin.			X	
Vidangez et remplissez de liquide la boîte de transfert.			X	
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement/antigel si cela n'a pas été fait à 170 000 km (102 000 mi).			X	

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Milles (Kilomètres) [Mois]	132 000 (220 000) [132]	138 000 (230 000) [138]	144 000 (240 000) [144]	150 000 (250 000) [150]
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X
Inspectez l'élément de filtre à air du moteur et remplacez-le si nécessaire.				X
Inspectez la soupape RGC et remplacez-la si nécessaire ◇ .				X
Remplacez les bougies d'allumage.				X
Inspectez les garnitures de freins.	X			
Inspectez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin. Non requis si elle a déjà été remplacée.	X			X
Vérifiez le niveau d'huile de la transmission manuelle et faites l'appoint au besoin.				X
Vérifiez le niveau de liquide de la boîte de transfert et ajoutez du liquide au besoin.				X
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement/antigel si cela n'a pas été fait à 200 000 km (120 000 mi).				X

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Le véhicule doit également être vérifié et réparé à chaque fois que vous observez ou soupçonnez une défaillance. Conservez tous les reçus.

◇ Entretien recommandé par le constructeur, mais non obligatoire pour le maintien de la garantie du système antipollution.

SECTION 9

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

- POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 358
- SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 358
- RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE . 360
- PIÈCES MOPAR^{MD} 360
- POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 360
- BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 360
- INDICES DE QUALITÉ DES PNEUS 361

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, veuillez à apporter tous les justificatifs. Apportez votre dossier de garantie. Il se peut que le travail à exécuter ne soit pas complètement couvert par la garantie. Renseignez-vous auprès du chef du service après-vente au sujet des frais que vous aurez à assumer. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à

effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet des services effectués, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre voiture à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez le rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand

désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

Les travaux d'entretien sous garantie doivent être confiés à un concessionnaire agréé Chrysler, Dodge ou Jeep. Nous vous recommandons d'utiliser les services de votre propre concessionnaire. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires DaimlerChrysler Canada possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer

par consulter le chef du service après-vente de votre concessionnaire. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une quelconque raison, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire. Il se fera un devoir de vous aider.
- Si la direction de votre concessionnaire ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le service à la clientèle de DaimlerChrysler Canada.

Pour tout appel ou correspondance avec le service à la clientèle de DaimlerChrysler Canada, assurez-vous d'inclure les renseignements suivants :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire
- Numéro d'identification du véhicule
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

**Service à la clientèle de
DaimlerChrysler Canada Inc.**

C.P. 1621
Windsor (Ontario) N9A 4H6

Téléphone : 1 800 387-9983 (service bilingue)

Contrat de service

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire

d'un contrat de service. DaimlerChrysler Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service DaimlerChrysler Canada Inc. d'origine. Nous ne sommes pas responsables des contrats émanant d'autres sociétés.

Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service DaimlerChrysler Canada Inc. original et si des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Son numéro de téléphone se trouve sur les documents contractuels.

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en acquérant un véhicule neuf. Votre concessionnaire a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

pour vous assurer le meilleur service possible. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Consultez votre livret de renseignements sur la garantie du constructeur pour connaître les modalités et les conditions des garanties applicables à ce véhicule.

PIÈCES MOPAR^{MD}

Vous pouvez vous procurer les liquides, lubrifiants, pièces et accessoires Mopar^{MD} chez votre concessionnaire. Ces produits vous aideront à obtenir le meilleur rendement de votre véhicule.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Si vous pensez que votre véhicule présente des vices liés à la sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle de DaimlerChrysler. Les clients canadiens qui désirent signaler à leur gouvernement des vices liés à la sécurité doivent écrire à : Transports Canada, Défauts et rappels de véhicules, 2780, chemin Sheffield, Ottawa (Ontario) K1B 3V9.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les

cartes Visa, Mastercard, American Express et Discover. Si vous préférez nous transmettre votre paiement par la poste, communiquez avec nous par téléphone pour obtenir le formulaire de commande.

NOTA : Une adresse réelle est requise pour la livraison des manuels (et non un numéro de boîte postale).

- *Manuels de réparation.*

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules DaimlerChrysler. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les

systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

- *Manuels de procédure de diagnostic.*

Présentant de nombreux schémas, tableaux et illustrations détaillées, ces manuels offrent aux étudiants et aux techniciens des méthodes pratiques pour déceler et résoudre facilement les problèmes reliés aux systèmes et fonctions du véhicule contrôlés par ordinateur. La façon précise d'identifier et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

- *Guides de l'automobiliste.*

Préparés en collaboration avec les spécialistes de l'entretien et de l'ingénierie, ces guides vous permettent de vous familiariser avec les groupes de véhicules particuliers à Chrysler. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Vous pouvez téléphoner sans frais au :

- **1 800 890-4038 (É.-U.)**
- **1 800 387-1143 (Canada)**

ou

visitez notre site Web à l'adresse :

- www.techauthority.daimlerchrysler.com
- www.daimlerchrysler.ca/manuals

INDICES DE QUALITÉ DES PNEUS

Vous trouverez ci-dessous la description des catégories de pneus. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

s'use une fois et demie (1 1/2) moins rapidement sur une piste d'essai gouvernementale qu'un pneu d'indice 100. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

L'indice d'adhérence (AA, A, B ou C, en ordre décroissant) représente la capacité de freinage du pneu sur chaussée mouillée, mesurée en environnement contrôlé, soit sur pistes d'essai à revêtement d'asphalte et de béton, conformément aux prescriptions gouvernementales. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

AVERTISSEMENT !

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à générer de la chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur prescrit. Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée

de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent au moins afficher l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré, lors des essais, une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT !

L'indice de température de ce pneu est établi quand celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, avec pression insuffisante ou en surcharge, peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

INDEX

SECTION

10

INDEX

- ABS Système de freins antiblocage 147,214
Accès éclairé 17
Ajout d'essence 248
Ajout de liquide lave-glace 137
Alarme antivol 16
Alarme d'urgence 20
Allumage 11
 Câbles (câbles de bougie) 290
 Clé de contact 11
 Système de câblage (câbles de bougie) 290
Amorçage du système antivol 16
Ampoules d'éclairage 323
Ancrage d'attache de retenue d'enfant 58,59
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (LATCH) 58,59
Animaux de compagnie 63
Antenne de radio satellite 175
Antidémarrage Sentry Key 13
Antigel (liquide de refroidissement du moteur) 327
Antipatinage 109
Appel de phares 103
Appuie-tête 96
Assistance à la clientèle 358
Assistance au freinage d'urgence 109
Attelages
 Traction de remorque 256
Autoradio (système audio) 156,162
Avertissement concernant l'oxyde de carbone 125,247
Avertissement, gaz d'échappement 64,125
Avertissement relatif au circuit d'alimentation 247,249,250
Bagages, crochets d'arrimage 135
Banquette arrière rabattable 97
Batterie 292
 À économiseur d'énergie (protection) 101
 Démarrage d'urgence 275
Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage 22
Batterie sans entretien 292
Bloc d'instruments 144
Boîte de transfert 199,307
 Entretien 307
 Traction intégrale fonctionnement 199
Bouchon du réservoir de carburant 248,250,284
Bouchons de remplissage
 Carburant 248
 Radiateur (pression du liquide de refroidissement) 301
Bougies d'allumage 290
Boussole 122
Boussole, déclinaison magnétique 123
Boussole, étalonnage 122
Bouton de déverrouillage de la clé 11
Câblage, allumage (câbles de bougie) 290

Câbles de bougie (câbles d'allumage)	290	Protection des enfants	54,61	Chargement du véhicule	223,250
Cache-bagages escamotable	134	Rallonge	39	Pneus	222
Carburant	244	Rappel sonore	152	Chauffage, bloc moteur	189
Additifs	246	Tendeurs	37	Choix de l'huile à moteur	288
Bouchon du réservoir de carburant	248	Vérification	65	Cirage et polissage	311
Capacité du réservoir d'essence	327	Ceintures de sécurité diagonales, ancrage supérieur	35	Circuit d'échappement	298
Durites	303	Ceintures de sécurité ventrales et diagonales	30	Classification uniformisée des pneus	361
Durites du circuit d'alimentation	303	Ceintures diagonales	30	Clés	11
Essence	244	Centrale de signalisation du véhicule	116	Clignotants	
Indice d'octane	244	Centre d'information électronique du véhicule	116	Feux de direction	145,324,326
Jauge	151	Chaînes pour pneus	233	Multiclistotants d'urgence	270
Spécifications	244,327	Changement d'un pneu	272	Clignotants de direction	102,145,324,326
Carrosserie, lubrification des mécanismes	296	Changement de voie et clignotants de direction	145	Climatisation	179
Catalyseur	291	Changements et améliorations, véhicule	8	Climatisation, conseils d'utilisation	180
Ceintures de sécurité		Changeur de disque compact (CD) télécommandé	170	Climatisation, entretien	294
Ancrage supérieur réglable de la ceinture diagonale	35			Colonne de direction inclinable	105
Entretien	314			Commande électrique	
Femmes enceintes	39			Centre de distribution électrique (fusibles)	319
Mode d'emploi	31			Direction assistée	216,295
				Glaces	25,26

INDEX

Prise d'alimentation auxiliaire	131	Couvre-bagages	134	Différentiel (avant)	306
Rétroviseurs commandés à distance	71	Crochets d'arrimage de l'espace de chargement	135	Direction	
Serrures de porte	24	Déclinaison de la boussole	123	Direction assistée	216,295
Toit ouvrant	129	Défauts reliés à la sécurité, signalement	360	Verrouillage du volant	13
Commandes de contrôle de la température	178	Dégâts causés à la peinture	310	Volant, réglage de l'inclinaison	105
Commandes de la radio montées sur le volant	176	Dégivreur électrique de lunette, arrière	137	Directives de levage	274
Command-Trac, fonctionnement	199	Démarrage	186	Dispositif amélioré de réponse en cas d'accident	53
Commutateur route-croisement	103	Chauffe-moteur	189	Dispositif d'aide à la navigation	169
Compte-tours	145	Par temps froid	187	Dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur	194
Compteur de vitesse	145	Si le moteur ne démarre pas	187	Dispositif d'ouverture automatique des glaces	26
Compteur kilométrique	149	Transmission automatique	186	Dispositif de retenue des occupants	29
Trajet	149	Transmission manuelle	186	Dispositifs électroniques programmables	117
Conduite	208	Démarrage d'un moteur noyé	187	Durée utile des pneus	230
Hors route	208	Démarrage par batterie d'appoint	275	Durites	303
Conduite tout-terrain	208,309	Déneigeuse	267	Éclairage de l'espace de chargement	134
Conseils de sécurité	64	Déploiement des coussins de sécurité	51	Éclairage et témoins	101,323
Console au pavillon	115	Désamorçage, système antivol	17		
Contenances en liquides	327	Différentiel (arrière)	207,306		
Contrat de service	359				
Courroies d'entraînement	290				

Antidémarrreur Sentry Key	151	Feux de recul	326	Témoin de l'antiblocage des	
Appel de phares	103	Fusibles	315	roues (ABS)	147
Avertissement BAS	114,153	Indicateur de feux de route	145	Témoin de rappel de ceinture	
Avertissement de la tige de		Indicateur de panne	147	de sécurité	152
commande électronique des		Indicateur de traction intégrale	147	Témoin des freins	150
gaz	152	Lampes de lecture de carte	103	Témoin du système	
Bas niveau de carburant	152	Lecture	115	d'antipatinage	111,154
Bloc d'instruments	101	Manette des phares	101	Témoins (Groupe d'instruments	
Boîte de transfert	150,151	Manomètre d'huile	150	du tableau de bord)	145
Commutateur		Phares	324	Éclairage intérieur	101,103
route-croisement	101,103	Phares antibrouillards	102,325	Embrayage du convertisseur de	
Croisière	149	Plafonnier	115	couple	198
Éclairage intérieur	101,103	Protection antidécharge de la		Embrayage hydraulique, liquide	306
Entretien	324	batterie	101	Emplacement du cric	272
Entretien des feux arrière	326	Rappel sonore des phares	102	Emplacement du pied milieu	222
Espace de chargement	134	Remplacement d'ampoule	324	Enfants, protection	54
Feu d'arrêt central surélevé	326	Sacs gonflables	54,152	Entreposage du véhicule	181,322
Feux arrière	326	Système de contrôle de la		Entretien de la peinture	310
Feux de détresse	270	pression des pneus	145	Entretien de la sellerie	313
Feux de		Système électronique		Entretien de votre système de	
direction	101,102,145,324,326	d'antidérapage	111,153,154	coussins de sécurité	53
Feux de gabarit	326	Témoin de la transmission	150	Entretien des phares antibrouillard	325
Feux de jour	102	Témoin de l'alarme antivol	151	Entretien des roues et des jantes	312

INDEX

Entretien du fini extérieur	311	Essuie-glaces à balayage		Galerie de toit	138
Entretien du fini intérieur	313	intermittent à cadence variable	104	Gammes de rapports	192,194
Entretien du lecteur de disque		Essuie-glaces avant	104,105,297	Gaz d'échappement,	
compact	177	Essuie-glaces/lave-glace arrière	136	précautions	64,247
Entretien du système		Étiquette d'homologation	250	Glaces	25
antipollution	285,332	Étiquette d'informations sur les		Commande électrique	25,26
Entretien extérieur	310	pneus et le chargement	222	Glaces, formation de buée	180
Entretien, toit ouvrant	131			Guide de l'automobiliste	360
Entretien, toit ouvrant	131	Feu d'arrêt central surélevé	326	Guide de remorquage d'une	
Espace de chargement		Feux de détresse	270	remorque	257
Éclairage	134	Feux de direction	102,145,324,326		
Porte-bagages	138	Feux de jour	102	Horloge	154,169
Espace de chargement,		Filtre à air du moteur	290	Hors route, conduite	208,309
caractéristiques	134	Filtre à huile, Choix	289	Huile à moteur	287
Essence (carburant)	244	Filtres		Additifs	289
Essence contenant des matières		À huile à moteur	289	Capacité	327
oxygénées	245	Mise au rebut des huiles à		Conseils pour le choix	288,327
Essence reformulée	245	moteur usagées	289	Intervalles entre les vidanges	287
Essence sans plomb	244	Frein de stationnement	212	Jauge	287
Essieu arrière Trac-Lok	207	Fuites de liquides	66	Mise au rebut	289
Essuie-glace à balayage		Fusibles	315	Mise au rebut du filtre	289
intermittent à cadence variable	104	Fusibles intérieurs	315	Symbole d'identification	288
		Fusibles sous le capot	319	Synthétiques	289

Témoin de pression	150	Lames d'essuie-glace de pare-brise	297	Manette multifonction	101
Vérification	287	Lampes de lecture	115	Manuel d'entretien	360
Viscosité	288,327	LATCH (ancrages inférieurs pour siège d'enfant)	58,59	Manuels d'atelier	360
Huile à moteur synthétique	289	Lavage du véhicule	311	Marquages de pneu	217
Huile moteur, viscosité	288	Lave-auto	311	Mini-ordinateur de voyage	120
Indicateurs		Lave-glace, ajout de liquide	137	Miroirs de courtoisie	72
Carburant	151	Lave-glace avant	104,105	Mise au rebut	
Compte-tours	145	Lave-glace de pare-brise Liquide	104,297	Huile moteur	289
Compteur de vitesse	145	Lecteur de disque compact	156,158,162,165	Liquide de moteur usagé	289
Compteur kilométrique	149	Liquide de refroidissement de la climatisation	295	Montage de roue	275
Température de liquide de refroidissement	148	Liquide réfrigérant	295	Moteur	
Indicateurs d'usure de la bande de roulement	230	Liquides, lubrifiants et pièces d'origine	328	Chauffe-moteur	189
Indice d'octane, essence	244	Lubrification de la carrosserie	296	Choix de carburant	244,327
Informations sécuritaires, pneus	217	Lunette arrière, caractéristiques	136	Choix de l'huile	288,327
Introduction	4	Maitre-cylindre (freins)	305	Compartiment	283
Jauges de niveau		Manette d'ouverture du capot	100	Démarrage	186
Direction assistée	295			Filtre à air	290
Huile à moteur	287			Filtre à huile	289
				Huile	287,327
				Huile synthétique	289
				Identification du compartiment	283
				Indicateur de panne	147
				Indicateur de température	148

INDEX

Intervalles entre les vidanges d'huile	287	Opérations de maintenance	287	Phares antibrouillards	102,325
Mise au rebut de l'huile	289	Ordinateur de bord	120	Pièces de rechange	286
Mise au rebut du filtre à huile	289	Ouvre-porte de garage	124	Pièces Mopar	286,360
Noyé, démarrage	187	Ouvre-porte de garage HomeLink ^{MD}	124	Pneu de secours	273
Précautions concernant les gaz d'échappement	247	Panneau d'instruments et commandes	143	Pneus	226,361
Recommandations pour le rodage	64	Parallélisme et équilibrage	232	Capacité de charge	222,223
Si le moteur ne démarre pas	187	Pare-soleil, rallonge	72	Chaines pour pneus	233
Surchauffe	270	Passage des vitesses	193	Changement de pneu	272
Système de refroidissement	298	Boîte de transfert	201,205	Classe de qualité	361
Vérification du niveau d'huile	287	Transmission automatique	193,194	De rechange	231
Moteur, identification	283	Transmission manuelle	189	Durée utile des pneus	230
Multicliquetants d'urgence	270	Passage des vitesses, transmission manuelle	192	Géométrie et équilibrage	232
Nettoyage des lentilles du panneau d'instruments	314	Permutation des pneus	234	Indicateurs d'usure des pneus	230
Nettoyage des surfaces vitrées	314	Phares	101	Mise sur cric	272
Numéro d'identification du pneu (NIP)	184,221	Appel de phares	103	Patinage	229
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	8	Feux de route	145	Permutation des roues	234
		Nettoyage	314	Pneus de rechange	231
		Remplacement	324	Pour conduite à vitesse élevée	228
		Remplacement des ampoules	324	Pression de gonflage	227
				Radiaux	229
				Renseignements généraux	226
				Roue de secours	273
				Sécurité	66,217

Système de contrôle de pression	235	Pour signaler un défaut relié à la sécurité	360	Réglage de l'horloge	154,169
Tailles	219	Précautions, Gaz d'échappement	64	Régulateur de vitesse électronique	105
Témoin d'avertissement de pression	145	Préparation pour le levage	273	Remorquage	253,279
Pneus radiaux	229	Pressions de gonflage des pneus	227	D'un véhicule en panne	279
Poids de remorque	257	Prise d'alimentation auxiliaire	131	Guide	257
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)	253	Programmation de clé	15	Loisirs	264
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)	253	Programmation de clé à puce	15	Poids	257
Poids sur l'attelage/poids de la remorque	258	Programmes d'entretien	332	Remorquage d'un véhicule en panne	279
Poids total maximum autorisé (PNBV)	251	Programme « A »	349	Remorquage d'urgence, crochets	278
Polissage et cirage	311	Programme « B »	334	Remorquage de loisir	264
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes	39	Protection contre le vol	16,23	Passage au point mort (N)	265
Porte arrière pivotante	26	Protection des enfants	54,59,61	Passage hors du point mort (N)	266
Porte-bagages	138	Protection des occupants	29	Remplacement de clé	14
Porte-bébé	55	Radio de navigation	169	Remplacement de clé à puce	14
Porte-tasse	133	Radio, fonctionnement	156,178	Remplacement des ampoules	323,324
		Radio satellite	172	Remplacement des piles de la télécommande (système de télédéverrouillage)	22
		Rangement	322	Renseignements concernant la garantie	360
		Rappel de ceinture de sécurité	38	Renseignements généraux	244
		Rappel de clé de contact	12	Retrait de la clé de contact	11
		Recommandations pour le rodage d'un nouveau véhicule	64		

INDEX

Rétroviseur intérieur	70	Sections Avertissement et Attention	8	Sièges chauffants	97
Rétroviseurs automatiques antiéblouissement	70	Selec-Trac, fonctionnement	202	Signaux de radiodiffusion	155
Rétroviseurs commandés à distance	71	Sentry Key, antidémarrreur	13	Soupape de recyclage des gaz du carter (RGC)	292
Rétroviseurs et miroirs	70	Serrures	22	Spécifications	
Atténuation automatique des éblouissements	70	A l'épreuve des enfants	25	Carburant (essence)	244
Chauffés	72	Automatiques de porte	24	Huile	288
Commandés à distance	71	Électriques de porte	24	Surchauffe du moteur	270
Extérieurs	71	Porte	22,23	Système complémentaire de protection du conducteur et du passager avant (SRS) – Coussin de sécurité	40
Extérieurs pliables	71	Volant	13	Système d'alarme (antivol)	16
Intérieur	70	Serrures de porte	22,23	Système d'essuie-glace intermittent	104
Miroirs de courtoisie	72	Serrures électriques de porte	24	Système d'interverrouillage de l'embrayage	186,189
Rétroviseurs extérieurs	71	Service à la clientèle	358	Système de classification de l'occupant	47
Rétroviseurs extérieurs chauffés	72	Service offert par le concessionnaire	286	Système de climatisation	179
Rétroviseurs intérieurs	70	Sièges	94	Système de contrôle de pression des pneus	235
Roues et enjoliveurs	312	Appuie-tête	96		
Roues, parallélisme et équilibrage	232	Banquette arrière rabattable	97		
		Banquette inclinables	95		
		Chauffés	97		
Sac gonflable latéral	41	Nettoyage	313		
Sacs gonflables	40	Réglage	94		
		Sièges avant inclinables	95		

Système de contrôle des émissions du carter	292	Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé	301	Téléphone cellulaire	73,178
Système de diagnostic de bord	284,285	Ne pas oublier les points suivants	302	Téléphone mains libres (UConnect ^{MC})	73
Système de freinage	304	Niveau du liquide de refroidissement	302	Témoin Check Engine (témoin d'anomalie)	285
Antiblocage des roues (ABS)	108,147,214	Vidange, rinçage et remplissage	299	Témoin d'anomalie	147,285
Flexibles	304	Système de télédéverrouillage, programmation de la télécommande	20	Témoin d'antiblocage des roues (ABS)	147
Frein de stationnement	212	Système électronique d'antidérapage	111	Témoin d'antipatinage	154
Maître-cylindre	305	Système électronique de commande des freins	108	Témoin d'avertissement BAS	153
Témoin	150	Tableau de viscosité des huiles moteur	288	Témoin d'avertissement de la tige de commande électronique des gaz	152
Système de freins antiblocage (ABS)	108,214	Tableau, référence dimensionnelle des pneus	219	Témoin de coussin de sécurité	45,54,152
Système de refroidissement	298	Télécommande de système audio	176	Témoin de pression d'huile	150
Ajout de liquide de refroidissement (antigel)	300	Télécommande, ouvre-porte de garage HomeLink ^{MD}	124	Témoin du régulateur de vitesse	149
Bouchon du radiateur	301	Télédéverrouillage	17	Témoin du système de charge	148
Capacité de liquide de refroidissement	327			Témoin, phares allumés	102
Choix du liquide de refroidissement (antigel)	299,327			Témoins (Groupe d'instruments du tableau de bord)	145
Indicateur de température	148			Température du liquide de refroidissement, indicateur	148
Inspection	298				

INDEX

Tendeurs			
Ceintures de sécurité	37		
Tête, appuis	96		
Toit ouvrant	129		
Totalisateur partiel	149		
Traction de remorque	253		
Attelages	256		
Câblage	262		
Conseils concernant le système de refroidissement	264		
Exigences minimales	259		
Poids de la remorque et sur l'attelage	258		
Traction intégrale	199		
Changement des rapports	201,205		
Fonctionnement	199		
Systèmes	199,202		
Transmetteur universel	124		
Transmission			
Automatique	194,308		
Entretien	307,308		
Manuelle	189		
Passage des vitesses	193		
Témoin	150		
Transmission automatique	194,308		
Additifs spéciaux	309		
Ajout d'huile	309		
Changement de l'huile et du filtre	308		
Convertisseur de couple	198		
Gammes de rapport	194		
Passage des rapports	194		
Type de liquide recommandé	308		
Vérification du niveau d'huile	309		
Transmission manuelle	189,307		
Choix du lubrifiant	307		
Vérification du niveau de liquide	307		
Vitesses recommandées pour le changement de rapport	192		
Transport d'animaux de compagnie	63		
Tuyaux et durites à dépression et à vapeur	303		
Urgence			
Crochets de remorquage	278		
Démarrage d'appoint	275		
Multiclightants d'urgence	270		
Utilisation du cric	272		
Utilisation du cric	272,274		
Véhicule, entreposage	322		
Vérifications de niveau de liquide	66		
Direction assistée	295		
Huile à moteur	287		
Liquide d'embrayage	306		
Transmission automatique	308		
Transmission manuelle	307		
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule	66		
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule	65		
Verrouillage des portes arrière à l'épreuve des enfants	25		
Vibrations dues au vent	26		
Viscosité de l'huile moteur	288		